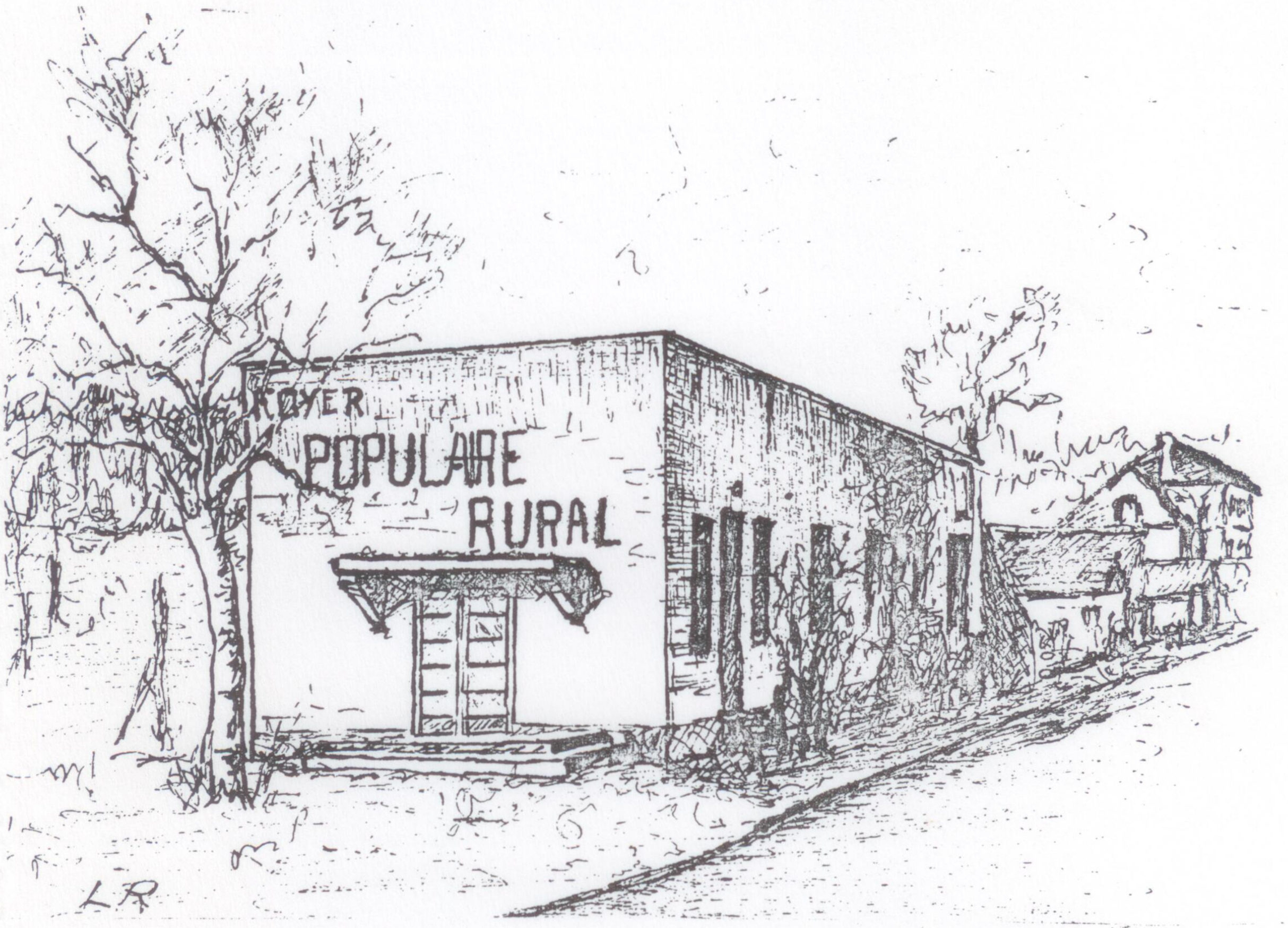
Annick C—

MERLIEUX



Notre Commune

1980 ?

C'est un héritier des serfs, comme vous tous femmes et hommes de MERLIEUX, qui vous remet en toute confiance, en toute amitié fraternelle ce modeste recueil d'histoire locale et de pensées partisannes.

Comme vous également je fais parti de ces êtres qui ne savent naviguer qu'au ras des paquerettes (suivant une formule récente). Je n'ai donc pas à solliciter votre indulgence si le style manque parfois d'élégance.

Notre langage est le même puisqu'il reflète une volonté commune dans l'action, donc il est compréhensible pour tous.

Il se peut cependant que quelques uns - l'histoire nous l'a appris - aient été de tous temps les esclaves volontaires de leurs maîtres et les défenseurs de leur faste.

A ceux-là nous déconseillons charitablement d'entreprendre la lecture de cette plaquette, car leur vision des choses est obscurcie en permanence par l'ombre du donjon de COUCY et de ses oubliettes.

MERLIEUX

MERILOCUS



Lieu ou chantent

Les merles





Pays

du bon vin

FUCEROLUS



LIEU OU POUSSENT

LES FOUGÉRES

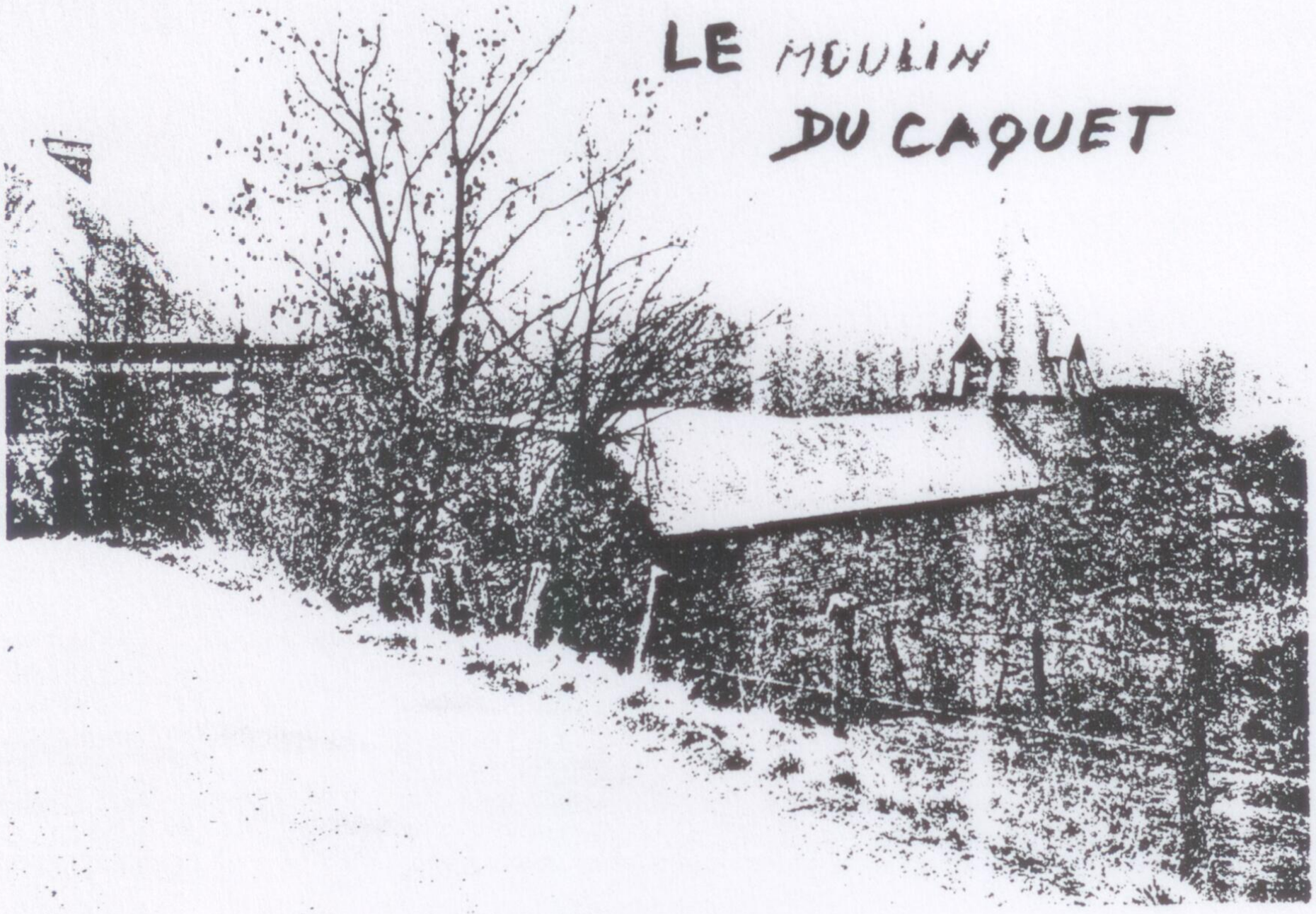
LAVOIR de VALAVERGNY
Construit en 1150
en partie démoli en 1917
Reconstruit en 1923



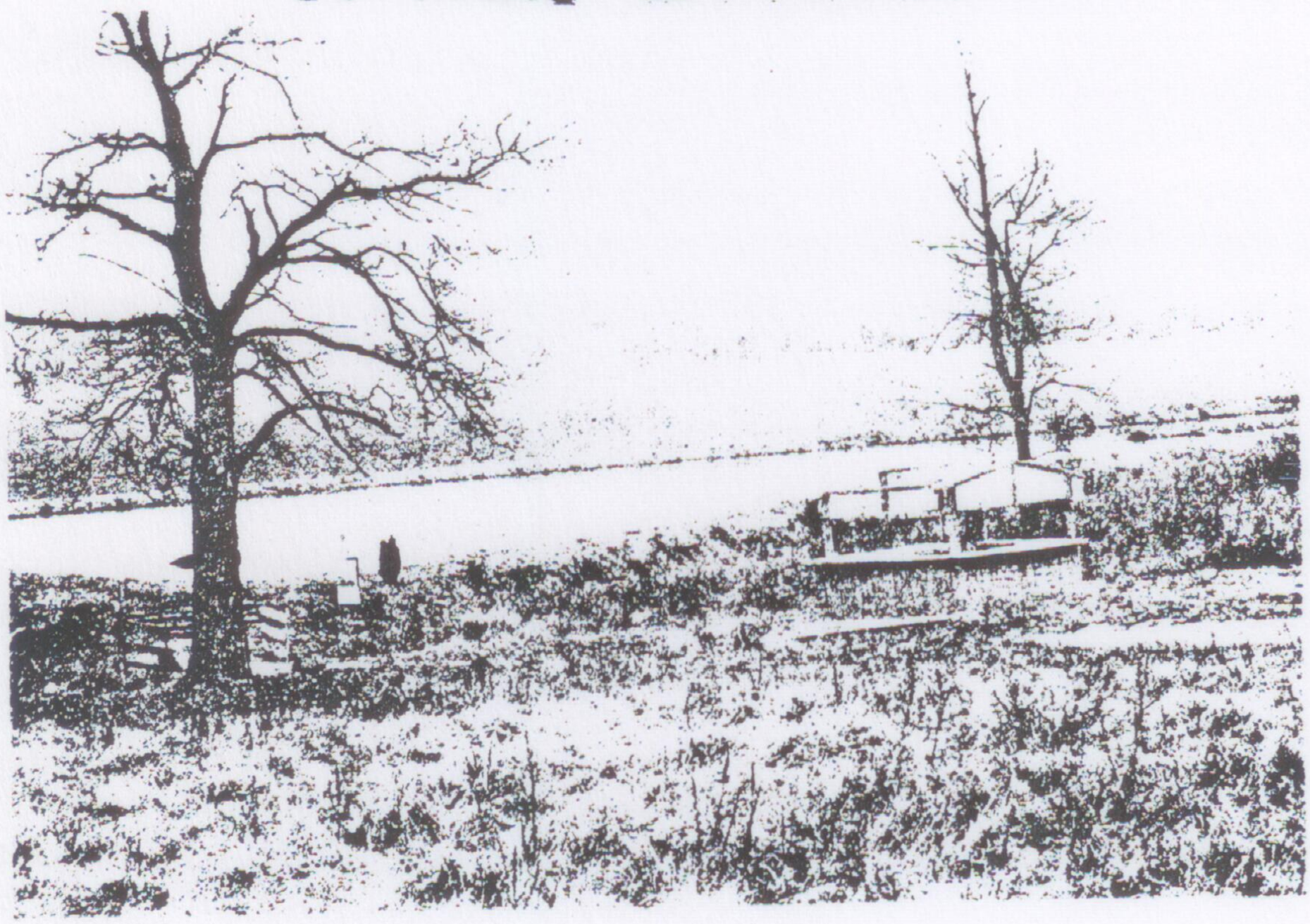
Louis Rouyer

VALAVERGNY LE LAVOIR

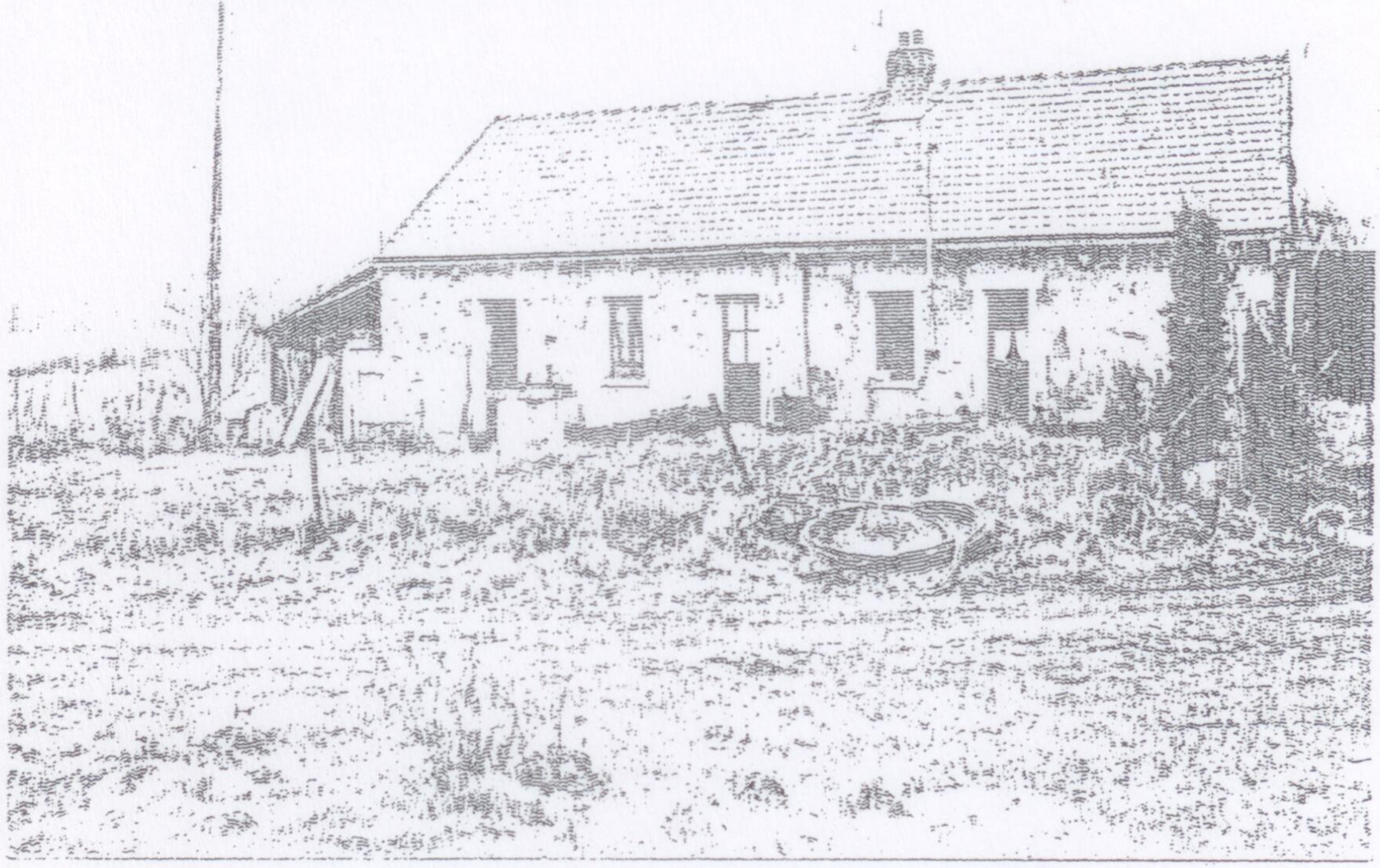
LE MOULIN
DU CAQUET



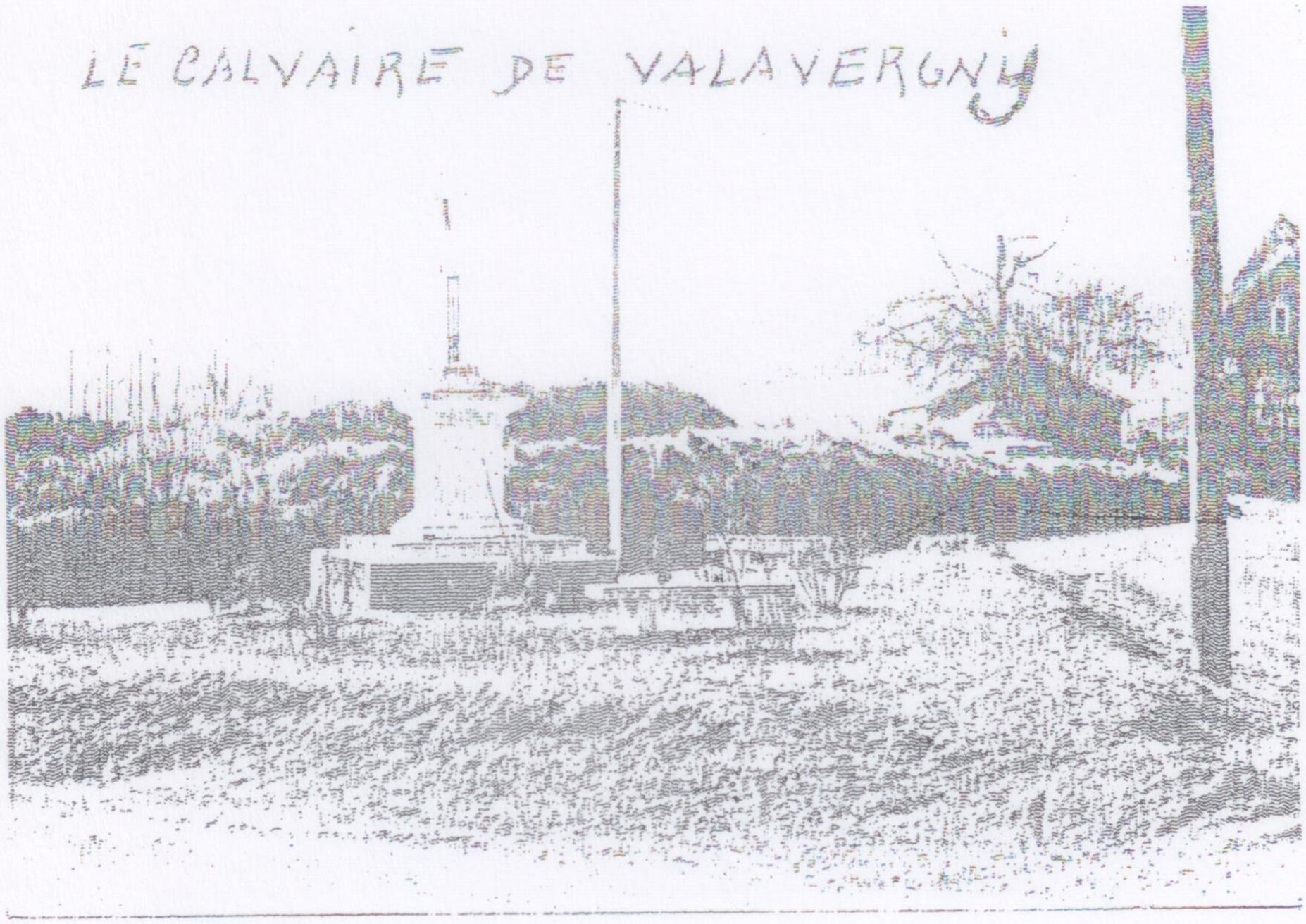
LE PARC SITRACO



LIEU DIT LA TUILERIE



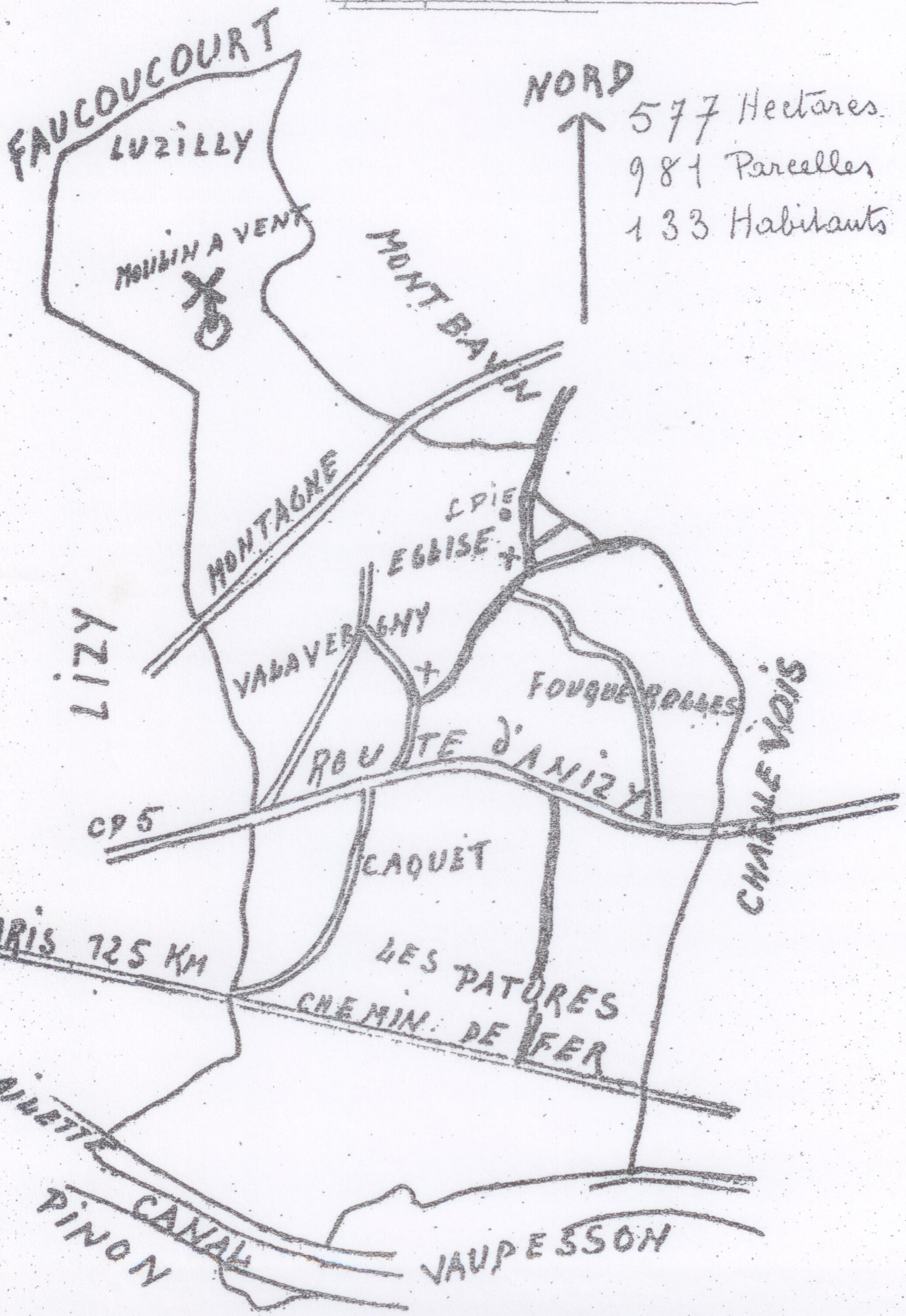
LE CALVAIRE DE VALAVERGNY



MERLIEUX

NORD

577 Hectares
981 Parcelles
133 Habitants



- LES HABITANTS DE MERLIEUX EN 1979 -

- ASTIER HUTIN
- BATIZE LACOURT
- BELLANGEON LEMAIRE
- BELLANGEON DARFEUILLE
- BLONDELLE LACOURT
- BOCQUILLON LAGACHE
- BOCQUILLON POTIES
- BOUVET PROIX
- CHANTREUX G. C. N.
- CHARPENTIER LACOURT
- CLERMONT LACOURT
- CORCY OUDIN
- DEBRIS Georgette
- DESSAINT B. et A.
- DHIVER ALFONSI
- DUPONT BLEUZE
- DURAND VIOT
- DELIGAT AUGUSTIN R.S.
- -EUILLATRE Adrien
- FOUCQUE DYRLA
- FOUQUART GAITE
- FOUQUART VIOT
- GASSER POINDRON
- GUIDEZ POINDRON
- HAGARD AGACHE
- HAGARD RARAUX
- HOCQUET LABIS
- JANEIRO BESNARD R.S.
- JOSEPH DEHARBE
- JOURDAIN TARI R.S.
- KIKEL REGNAULT
- LACOURT TARJUS
- LAMY DUPONT
- LEBLANC PAGNON
- LEBLANC Lucien
- LECLERC BACHELET
- LECLERE CAVALCANTE
- LEFEVRE SODOYER
- LEFORT Georges
- LEGRAND Ely
- LEROUX CHARPENTIER
- LEROUX Germaine
- LE GUILLOU CHAPLET
- LEROUX Christiane
- LEROY Richard
- LESTRAT Dominique
- MAILLARD DESSAINT
- MARGUET CEMMERANS
- MERLET SAVRY
- MONTECCHIO Brunetto
- PARISOT CONIN
- PERRI CHERET
- PLACIAL PIQUET
- POINDRON LEROY
- POLICIEUX PARAYRE R.S.
- THIEBAUT MERLETTE
- TOUBOULIC BAN
- TROTTA R.S.
- LEROUX Sylvie
- VIDONI MALNAR
- VINOT Roger R.S.
- VILAIN VIET R.S.
- VIOT CAPLIEZ

Nerlieux

NUMERO DU GROUPE	DÉSIGNATION DES GROUPES ET DES SOUS GROUPES DE NATURES DE CULTURE OU DE PROPRIETÉ	CLASSE	NATURE DE CULTURE OU DE PROPRIÉTÉ (1) GR ET S/GR	CULTURE SPÉCIALE	ÉVALUATION REVISION 1963 VALEUR LOCATIVE A L'HECTARE F	COEFFICIENT D'ADAPTATION	REVISION 1978 TARIF A L'HECTARE VALEUR LOCATIVE F	3/4 REVENU F	CONTENANCE ET REVENU PAR CLASSE PAR SOUS GROUPE ET PAR GROUPE DES PROPRIÉTÉS IMPOSABLES CONTENANCE ha a ca	REVENU IMPOSÉ F	REVENU TEMPORAIREMENT EXONÉRÉ F	CONTENANCE PAR GROUPE DES PROPRIÉTÉS PUBLIQUES BÉNÉFICIANT D'UNE EXEMPTION PERMANENTE ha a ca	MONTANT DES REVENUS DON L'EXEMPTIO. ARRIVE A TERME EN 81
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	
C1	TERRES	C1	T		120 00	3 30	396 00	316 80	31 59 88	10010 51			
		02	T		75 00	3 30	247 00	197 60	83 38 28	16476 43			
		03	T		55 00	3 30	181 00	144 60	38 98 22	5644 63			
		04	T		40 00	3 30	132 00	105 60	20 41 78	2156 11			
	TOTAUX GROUPE		T						174 38 16	34287 68			
02	PRES PATURES PATURAGES	01	PA		75 00	3 10	232 00	185 60	21 87 90	4060 74			
		02	PA		55 00	3 10	170 00	136 00	32 38 68	4404 59			
		03	PA		40 00	3 10	124 00	99 20	52 15 63	5173 91			
		04	PA		30 00	3 10	93 00	74 40	8 88 14	660 80			
		05	PA		10 00	3 10	31 00	24 80	8 57 14	212 58			
	TOTAUX SOUS GROUPE		PA						123 87 49	14512 62			
	TOTAUX GROUPE		P						123 87 49	14512 62			
05	BOIS PEUPLERAIES	01	BP		105 00	1 80	189 00	151 20	29 21 87	2312 21	2105 68		
		02	BP		50 00	1 80	90 00	72 00	15 90	11 45			
	TAILLIS SIMPLES	03	BT		3 50	2 50	8 00	7 00	105 91 65	741 42			
		04	BT		2 00	2 50	5 00	4 00	56 70 72	226 86			
	FUTAIES RESINEUSES	05	BR	SAPIN	30 00	1 40	42 00	33 60	69 57		23 36		
	TOTAUX SOUS GROUPE		BT						162 62 37	968 28			
			BP						29 37 77	2323 66	2105 68		
	TOTAUX GROUPE		B						192 69 71	3291 94	2129 06	64 58	

RÉSULTATS GÉNÉRAUX AFFÉRENTS	PROPRIÉTÉS DÉTAILLÉES AUX ÉTATS DE SECTION (2)	CONTENANCE ha a ca	REVENU F
	PROPRIÉTÉS IMPOSABLES — CONTENANCE ET REVENU IMPOSÉ		
	PROPRIÉTÉS IMPOSABLES — REVENU TEMPORAIREMENT EXONÉRÉ		
	PROPRIÉTÉS PUBLIQUES BÉNÉFICIANT D'UNE EXEMPTION PERMANENTE		

RÉSULTATS GÉNÉRAUX DE LA COMMUNE	RÉPARTITION DE LA CONTENANCE TOTALE DE LA COMMUNE	
	PROPRIÉTÉS DÉTAILLÉES AUX ÉTATS DE SECTION (2)	
	AUTRES PROPRIÉTÉS (3)	
	CONTENANCE TOTALE DE LA COMMUNE	

N° DES LIGNES	DÉSIGNATION DES GROUPES ET DES SOUS GROUPES DE NATURES DE CULTURE OU DE PROPRIÉTÉ	CLASSE	CULTURE PRÉCÉDENTE (1) GR ET S GR	CULTURE PRÉCÉDENTE (1) CULTURE SPÉCIALE	REVISION 1963 VALEUR LOCATIVE A L'HECTARE	REVISION XXX 1978 COEFFICIENT D'ADAPTATION	REVISION XXX 1978 TARIF A L'HECTARE VALEUR LOCATIVE	REVISION XXX 1978 TARIF A L'HECTARE REVENU	CONTENANCE ET REVENU PAR CLASSE PAR SOUS GROUPE ET PAR GROUPE DES PROPRIÉTÉS IMPOSABLES CONTENANCE	REVENU IMPOSÉ	REVENU TEMPORAIREMENT EXONÉRÉ	CONTENANCE PAR GROUPE DES PROPRIÉTÉS PUBLIQUES BÉNÉFICIANT D'UNE EXEMPTION PERMANENTE	MONTANT DES REVENUS DONT L'EXEMPTION ARRIVE A TERME EN 81
	2	3	4	5	6 F	7	8 F	9 F	10 ha a ca	11 F	12 F	13 ha a ca	
C6	LANDES	01	L		1 20	3 30	3 00	3 10	48 11 10	149 12			
C8	EAUX	01	E		35 00	3 30	115 00	92 00	41 09	37 80			
C9	JARDINS	01	J		125 00	3 30	412 00	329 60	3 40 71	1122 95			
		02	J		100 00	3 30	330 00	264 00	3 13 91	828 72			
	TOTAUX GROUPE		J						6 54 61	1951 67		10 36	
11	TERRAINS D AGREMENT	02	AG		125 00	3 30	412 00	329 60	3 24 67	1070 11			
12	CHEMINS DE FER	01	CH FER		120 00	3 30	396 00	316 80	5 91 29	1673 21			
13	SOLS		S						5 70 85			29 80	

PAGE 2

RÉSULTATS GÉNÉRAUX AFFÉRENTS AU TARIF : À	PROPRIÉTÉS DÉTAILLÉES AUX ÉTATS DE SECTION (2)	CONTENANCE ha a ca	REVENU F
	PROPRIÉTÉS IMPOSABLES — CONTENANCE ET REVENU IMPOSÉ	560 88 97	57174 15
	PROPRIÉTÉS IMPOSABLES — REVENU TEMPORAIREMENT EXONÉRÉ	» » »	2129 06
	PROPRIÉTÉS PUBLIQUES BÉNÉFICIANT D'UNE EXEMPTION PERMANENTE	1 04 74	» »
	TOTAUX	561 93 71	59303 21

RÉSULTATS GÉNÉRAUX DE LA COMMUNE TARIF à	I. RÉPARTITION DE LA CONTENANCE TOTALE DE LA COMMUNE	ha a ca
	PROPRIÉTÉS DÉTAILLÉES AUX ÉTATS DE SECTION (2)	561 93 71
	AUTRES PROPRIÉTÉS (3)	15 06 29
	CONTENANCE TOTALE DE LA COMMUNE	577 00 00
	II. NOMBRE DE PARCELLES OU DE SUBDIVISIONS FISCALES	998

UNE PAGE D'HISTOIRE

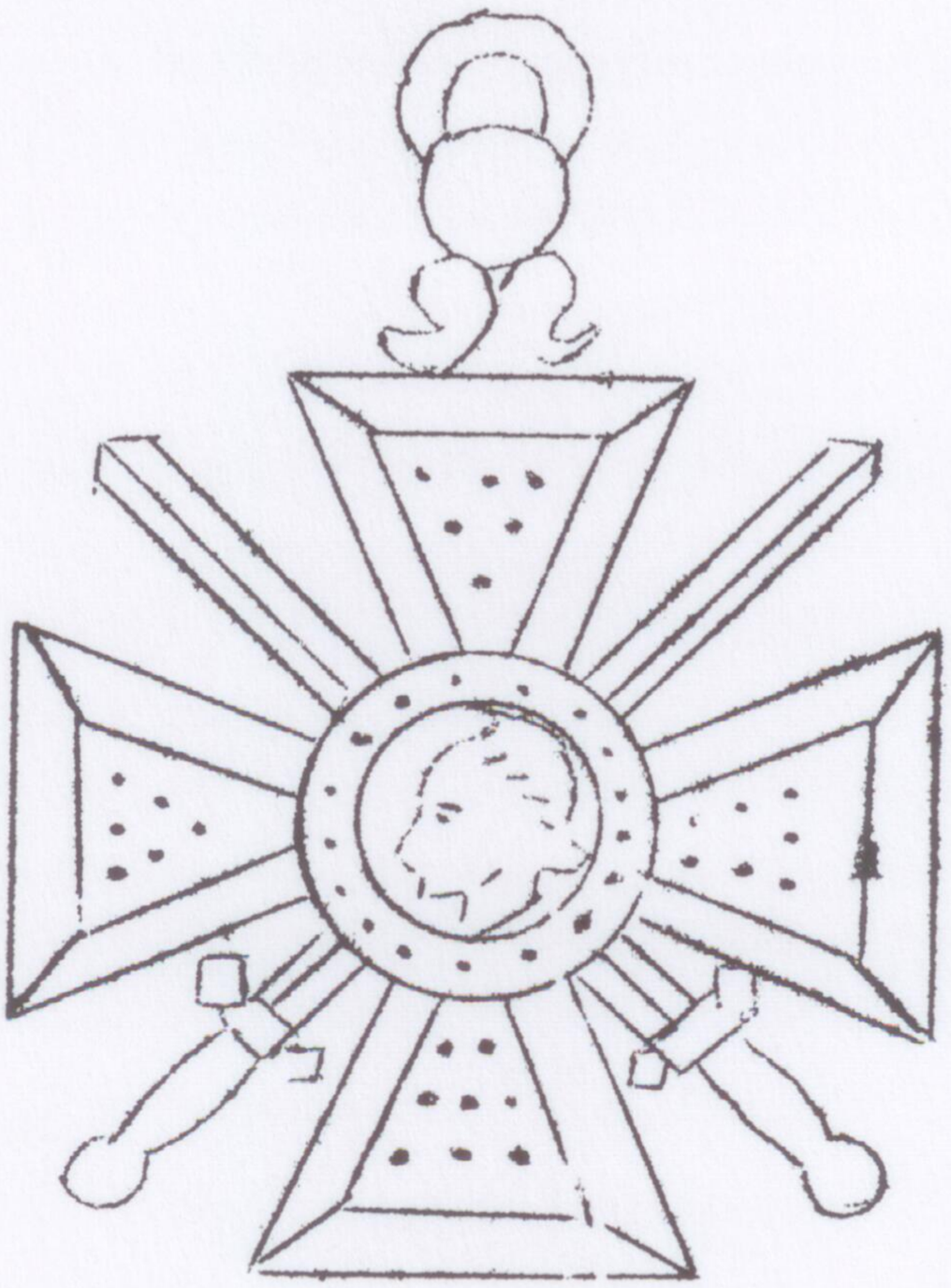
Journal Officiel du 2I août I920
Le Ministre de la Guerre

cité à l'ordre de l'Armée

Merlieux et Fouquerolles, située en I9I7 a proximité de la ligne de bataille, a été complètement détruite par de violents bombardements.

A fait preuve au cours de l'occupation allemande de la plus belle énergie morale, en dépit des misères et vexations qu'elle a eu à supporter.

La présente citation comporte l'attribution de la croix de guerre.



Cette plaquette est dédiée à tous les pionniers qui, de l'an 665 à nos jours ont fait MERLIEUX -

1 - A CEUX qui, en l'an 680, fuyant la tyrannie de leur chef religieux, trouvèrent, en ce lieu couvert de fougères qu'ils dénommèrent FUCEROLUS, les premiers bienfaits de la liberté.

2 - A CEUX, les serfs, batisseurs des châteaux, des monastères et des cathédrales qui imprégnèrent de leur sueur, de leurs larmes, les pierres de ces immenses bâtisses somptueuses, mais particulièrement inutiles.

3 - A CEUX qui furent assassin és (au lieudit "les Echafauds") par les troupes de Jean de LUXEMBOURG Evêque de LAON en 1434.

4 - A CEUX, martyrs sublimes des milices communalistes exterminés au Moulin de COMPORTE par la conjonction des troupes de la féodalité et de l'évêque de LAON.

5 - A CEUX, qui en 1795, ayant enlevé la Mairie de MERLIEUX au dernier seigneur de VALAVERGNY, le sieur d'HENNET.

6 - A CEUX, qui depuis cette date ont défendu et diffusé les conquêtes républicaines, héros des barricades de 1830 - de 1848 et de la Commune de PARIS.

7 - A CEUX enfin, qui depuis plus d'un demi siècle ont façonné, "fignolé" et défendu notre communauté, pour qu'elle soit et reste bien vivante, fraternelle, fidèle à ses origines populaires.

Pendant ce demi siècle, ils ont tenu fermement, passionnément la barre, car ils étaient conscients que le manque de vigilance ou de combativité, c'était la porte ouverte pour le retour des nostalgiques du moyen âge.

- EN GUISE d'EDITORIAL :

Dans les précédents numéros de notre Tribune, l'histoire de MERLIEUX a été décrite d'une manière assez complète, compte tenu des éléments à notre disposition.

J'ai pensé continuer dans cette voie dans les numéros suivants, par des études sur quelques hameaux ou lieux-dits dont il a été déjà parlé, mais en agrémentant leur histoire à l'aide de quelques détails glanés ça et là au gré des découvertes ou de conversations.

Il va sans dire que ceux qui possèdent des documents écrits ou oraux concernant notre commune pourront sous forme d'articles, enrichir notre publication. Mais il faut le dire nettement, ce modeste recueil doit être un lieu de rencontre, c'est à dire le point de départ d'efforts en vue de réaliser une oeuvre constructive.

MERLIEUX, fidèle à son passé, fidèle au souvenir de ses martyrs, doit rester une oasis de calme et de sérénité - au milieu du déchainement invraisemblable des passions, Que ceux qui seraient tentés de détruire notre communauté en soit bien convaincus.

D'autre part, les éditions du bulletin municipal déjà parues étant épuisés, il m'a paru souhaitable qu'une vue d'ensemble puisse être réalisée, permettant ainsi aux nouveaux habitants de MERLIEUX de faire connaissance avec leur cité d'adoption. QUant à l'humanisme populaire caractéristique et ciment de notre communauté ils le trouveront encore aisément auprès de leur nouveau voisin.

Connaissant notre commune, connaissant également le combat permanent mené depuis près de deux siècles, par les administrateurs municipaux, tous issus du peuple, nul doute qu'ils nous rejoindront afin que tous ensemble nous puissions enrichir le patrimoine existant.

MERLIEUX et FOUQUEROLLES

Notre commune est située dans une vallée entourée de trois côtés par des montagnes - à 5 kms d'ANIZY-LE-CHATEAU (Nord Ouest) - et à I2 kms de LAON au Sud-Ouest, Sa superficie est de 570 hectares, elle a donc peu variée au travers des âges, puisqu'il est cité par ailleurs 577 hectares.

Elle a pour limites les Communes de LIZY - FAUCOUCOURT - MONTBAVIN - CHAILLEVOIS - CHAILVET - VAUDESSON - PINON.

Il semble que le nom de MERLIEUX & FOUQUEROLLES (Mérilocus lieu où chantent les merles - plus tard pays du bon vin (I3è siècle) ; Fucero-lus lieu où poussent les fougères), remonte à l'an 665.

En effet à cette date une communauté religieuse y est fondée par Robert de PARGNY, religieux du monastère de Saint-Benoit de BARISIS qui cherchait un refuge pour échapper aux fureurs de son supérieur, MERLIEUX n'était alors que fôrets et déserts et "affreux séjour". Les moines défrichèrent une partie de forêts et édifièrent à Fucérolus une chapelle qui fut plus tard dédiée à Saint-Paul.

Les noms des hameaux et écarts de MERLIEUX ont probablement les mêmes lointaines origines : VALAVERGNY - FOUQUEROLLES - LE CAQUET - TANIEL - LE GLACY - LE MONTIEMONT - LUZILLY - CLERY.

- Du hameau de TANIEL il reste une maison (BLAVIGNAT) -
- De LUZILLY, la dernière maison a été démolie en I945 -
- Du GLACY, la dernière maison a été démolie vers I93 ? -
- Du MONTIEMONT (champ FRANZONI), il semble que le château ait été détruit pendant la révolution.
- De CLERY, il y subsiste actuellement trois maisons.

Un certain nombre de lieux-dits rappelle l'éxistence de moulins :
- Le Moulin Paris (près de la maison GUIDEZ) -
- Le Moulin du Caquet (fonctionnait encore en I9I4) (CLERMONT) -
- Le Moulin de Taniel détruit en I9I7 (Marnef) -
- Le Moulin de Cléry détruit avant I9I4. -
- Le Moulin à vent sur la pente Nord de la Montagne -
- Le moulin de terre Vanne à LUZILLY -

Plusieurs châteaux furent construits, brûlés, reconstruits : Châteaux de MERLIEUX - VALAVERGNY - FOUQUEROLLES - LUZILLY - MONTIEMONT - Ils appartiennent à des seigneureries du même nom, ces châteaux ou manoirs étaient fortifiés soit par des murailles ou par des fossés.

Le chateau de Merlieux était entouré de murailles et de fossés remplis d'eau, les jardins et le parc étaient très vastes et furent dessinés par le Nostre.

Le chateau de Valavergny était également protégeait par des fossés.

Plusieurs églises ou cha elles furent édifiées, la plus ancienne celle de FOUQUEROLLES fut bâtie en 665 par Robert de PARGNY, religieux du Monastère de BARISIS, elle dut dédiée par Attila évêque de LAON qui la plaça sous l'invocation de Saint-Paul, souvent incendiée et réparée par les soins de la communauté, elle fut finalement détruite par la foudre en I302 et ne fut plus reconstruite - Ce prieuré a donné une suite de 30 prieurs dans l'espace de 637 ans, Voici leurs noms :

Prieurs de Fouquerolles :

- 665 - Robert de PARGNY gouverna 13 ans -
- 678 - Roger - Evêque diocésain - gouverna 22 ans -
- 701 - ENGUERAND - diocésain - gouverna 30 ans -
- 802 - MADELAU - gouverna 21 ans -
- 823 - GUI II de BARISIS - 25° évêque de LAON gouverna 35 ans -
- 858 - Raoul II de CORBENY - gouverna 25 ans -
- 883 - Pardule fit reconstruire le prieuré que les Normands avaient incendié -
- 900 - Hamard de CORBENY ruiné par Raoul Ier évêque de LAON -
- 949 - GAUTIER I -
- 958 - Jean I de SOISSONS -
- 973 - GAUTIER II de VAILLY -
- 991 - GEBUIN -
- 1030 - GAUTIER III de Wissignicourt -
- 1041 - Hugues Ier -
- 1047 - GUI III de Meaux y fonda une maladrerie pour les pauvres des environs -
- 1070 - Jean II d'Armance Comte de Vermandois fit construire une plus grande chapelle à FOUQUEROLLES -
- 1102 - Mathieu de Bercy religieux de St-Médard de SOISSONS tué par Thomas de MARLE qui incendia le manastère en 1114, lequel ne fut reconstruit que 12 ans après par Barthélémy évêque diocésain.
- 1126 - Hughes II de la ROCHEFOUCAULD religieux de St-Nicolas aux Bois.
- 1140 - Robert II Châtelain de MERLIEUX -
- 1147 - Nicolas de BARLEMONT -
- 1168 - Jean III GARY religieux de Saint-Vincent de LAON qui fut avec Roger I de ROZOY évêque de LAON, le fondateur de l'Eglise actuelle Ste Geneviève de MERLIEUX.
- 1276 - Hugues III de MARLE -
- 1287 - GAUTIER IV dernier prieur de Saint-Vincent, il eut la douleur de voir détruire son prieuré en 1302.

L'église de MERLIEUX fut fondée en 1168 par Jean III GARY religieux de Saint-Vincent de LAON prieur de FOUQUEROLLES et Roger de Rozoy , évêque de LAON.

Cette église fut placée sous l'invocation de Sainte-Geneviève elle fut pillée, incendiée et ruinée à plusieurs reprises par les guerres qui désolèrent le pays. Le chapitre de LAON était le patron et nommait la cure.

Cette église contenait autrefois deux chapelles, la première placée sous l'invocation de Saint-Pierre, servait de sépulture aux seigneurs de FOUQUEROLLES, la deuxième Sainte-Geneviève servait de sépulture aux seigneurs de VALAVERGNY.

La grosse cloche fut baptisée en 1614, elle pesait 2200 livres, elle fut jetée hors du clocher ainsi que les deux autres par les troupes allemandes en 1915 pour en récupérer le bronze. Les cloches actuelles furent mises en place lors de la reconstruction du village par le service des dommages de guerre en 1922.

MERLIEUX - MERILOCUS (lieu où chantent les merles
(pays du bon vin

Le territoire communal : 577 hectares.

dont : Terres : I79 ha - près : I32 ha - bois : I9I ha
Savart : 40 ha - divers : 25 ha

Habitation : 58 dont : (résidences secondaires : 6
(inoccupée : 6

Parcelles : 960
Propriétaires : 240

Les Hameaux :

Les Pâtures	: Habitations	: 4
Les Caguets	: "	4
Valavergny	: "	I3
Le Village	: "	29
Fouquerolles	: "	8

Population totale non compris les résidences secondaire : I32.

QUELQUES LIEUX-DITS

LUZILLY : Ancien hameau, comprenait un château, un moulin sur le ru allant du bois Roger à l'ailette par les étangs de Bartel.

LES JARDINETS : Ancien château de MERLIEUX, maintenant C.P.I.E.

LE BOIS DE LA FILLE : Au-dessus des jardinets.

LES ECHAFAUDS (Saint-Vincent) - (derrière l'école) - Endroit où furent massacrés à plusieurs reprises les habitants de MERLIEUX.

LES COTES DE LA SALEUZE (adduction d'eau)

LA SENTE DES HAUTES VISEES (nouvelle source)

LA MONTAGNE DES GUIDES (Fouquerolles)

LE CHAMP DES ZOCQUES (derrière FOUQUART)

LE MOULIN PARIS (ancien moulin, M. GUIDEZ)

RUISSEAU de Ste Geneviève : Les larris (limite avec MONTBAVIN)

LES FOSSES - Limite avec CHAILLEVOIS -

LES VALOISES - Limite avec CHAILLEVOIS -

LA CHAMPAGNE (La Moncelle) - Sud de la route de LAON)

LA QUILLE - (vers GASSER) -

LA TUILLERIE - (derrière GASSER) - lieu où existait une tuillerie, où furent fabriquées les tuiles, les briques et les carrelages qui servirent à la construction des habitations de MERLIEUX.

LE GLACY et CLERY - petit hameau qui comportait des habitations et un moulin et s'étendait jusqu'à l'Ailette (avant la construction du chemin de fer).

LE MARAIS GUILLOT - près au-delà de la ligne de chemin de fer.

LES PETITES BRUYERES - TERRES en dessous du chemin de fer.

L'EPINETTE - en suivant des marais GUILLOT.

TANIEL (BLAVIGNAT) ancien moulin Marneff.

MONTEMPIENE : Etang SITRACO -

LES TERRES NOIRES - LA HAUTE BORNE - limite sud-ouest avec LIZY

LE HARLE DETREE - Etang TOUBOULIC

LES AULNES - Etang CHAUDOYE

LE CHAMP FRUMION (fourmis) - au-dessus du Caquet -

LES MONTIERS MONT (Lizy Nord-Ouest) comprenait au moyen-âge
un château et un couvent.

LES BOIS DES FOSSES - (limite des terroirs de LIZY et FAUCOUCOURT
Fait suite à LUZILLY).

LA GRENOUILLERIE, les étangs, le C.P.I.E. jusque la route de FOUQUEROLLES en passant par le chemin de l'ARAQUE.

Les Cartiers : Dessus les Montignons.

LES MONTIGNONS : (sentier de Valavergny à Merlieux).

LE TIOLET : (sente du C.D. 5 à la Quille)

LE CHAMP DRUANT : Dessus la salle des fêtes.

L'ARAQUE : (sente de la rue des Juifs au chemin de Montbavin)

LE CHAMP DES CANNES : tenant au Moulin Paris.

LES LARRIS : dessus de l'Araque

LE CHAMP SOUFFET : Fouquerolles.

LE PONCEAU : Taniel.

L'EPINETTE : Chemin du Pont Noir (du chemin de fer à l'Ailette).

LA GLOETTE : maison JANEIRO.

LA SALEUZE : Source.

LES ECORNETS : nouveau captage.

LE BOIS JARROQUET : Luzilly.

- FAITS HISTORIQUES -

665 - Première mention authentique de MERLIEUX.

683 - Sérulfe, 11° évêque de LAON, donne quelques biens à Roger, 2me prieur de Saint-Paul, pour subvenir à sa communauté.

741 - Le 13 Septembre, Madelan ou Magdelan, 16me évêque de LAON, meurt au prieuré de Saint-Paul de Merlieux, et y fut inhumé dans la chapelle.

785 - ALBERIC II, seigneur de Wissignicourt, pille le prieuré de Saint-Paul, parce que Raoul 1er, prieur de ce monastère, avait fait périr deux de ses vassaux.

883 - Incendie du prieuré de Saint-Paul par les Normands.

906 - Valgaire, comte de LAON, ravage le village de MERLIEUX.

1004 - en janvier, Adalbéron, 38° évêque de LAON, fait don au prieuré de Saint-Paul de sa ferme, située près de Montarcène.

1050 - Fondation d'une maladrerie à MERLIEUX, par Guy III, de MEAUX, prieur de Saint-Paul, pour servir de refuge aux pauvres des environs.

1073 - HERBERT IV , comte de Vermandois, à la prière de Jean II d'Amance, prieur de Saint-Paul, fait construire une plus grande chapelle à FCUQUEROLLES. Elle fut sacrée quelque temps après par RADBOD II, 40° évêque de NOYON.

1114 - THOMAS de MARLE pille, ravage et incendie le village de MERLIEUX, ainsi que le prieuré de FCUQUEROLLES où la plupart des religieux, qui ne purent se sauver périrent dans les flammes; de ce nombre était le prieur MATHIEU de BERCY.

1126 - BARTHELEMY, évêque diocésain, fait reconstruire le prieuré de Saint-Paul, et y place HUGUES de la Rochefoucauld, religieux de l'Abbaye de Saint-Nicolas-aux-Bois, en qualité de prieur.

1150 - Vers cette époque, on place la fondation du château et de la seigneurie de VALAVERGNY , par Raoul de Festieux.

1178 - Fondation de l'église actuelle de MERLIEUX, par Roger 1er de ROZOY, 48° évêque de LAON, et JEAN III GARY, 23° prieur de Saint-Paul, sur un terrain que leur céda NICOLAS, seigneur de VALAVERGNY, et qui fut depuis dotée par plusieurs seigneurs.

1189 - Le mardi 3 Janvier, le même prélat fait la dédicace de l'église de MERLIEUX, et la place sous l'invocation de Sainte-Geneviève (patronme de PARIS), en présence de plusieurs abbés et d'autres personnages.

1213 - Etablissement de la commune de MERLIEUX, par charte de Robert II de CHATILLON, 50° évêque de LAON, qui retient pour lui et ses successeurs évêques la nomination aux Offices de Maire et autres officiers.

1235 - Fondation de la seigneurie de LEUZILLY, par Claude de MARCILLY.

1273 - Différend entre GUERIC, 20° abbé général de PREMONTRE, et le chapitre de Notre-Dame de LAON, au sujet des dimes de MERLIEUX.

1285 - Fondation d'un château à MERLIEUX, par Richard de MONTARCENE dont il reste encore quelques traces.

1302 - Le 27 Mars, incendie du prieuré de Saint-Paul par la foudre, qui le détruisit; il en reste encore quelques vestiges. L'abbé général de PREMONTRE et le chapitre de LAON se partagèrent tous les biens.

1339 - Un parti d'Anglais brûle l'église Sainte-Geneviève de cette commune , et massacrèreht une partie des habitants.

1384 - Le cardinal de MONTAIGU, évêque-duc de LAON, donne une partie des dimes de MERLIEUX à l'abbaye de Saint-Vincent, sous condition, à Jean IV de NOYELLES, 29° abbé, de faire reconstruire l'église Sainte-Geneviève, dont la cure était déserte depuis 45 ans, et y plaça Renaud de la Guise, son cousin.

1403 - Accord entre le chapitre de Notre-Dame de LAON et Jean VII de MARLE, 32° abbé de Général PREMONTRE.

1428 - Transaction entre le chapitre de Notre-Dame de LAON, Jean VIII de MARLE, 34° abbé général de PREMONTRE, Enguerrand II de MOREUIL, 31° abbé de Saint-Vincent, et Guillaume de FANIN, seigneur de LEUZILLY , au sujet des dimes et de l'arpentage de MERLIEUX.

1434 - Pillage de MERLIEUX par les troupes de LUXEMBOURG, dans lequel les châteaux de VALAVERGNY, FOUQUEROLLES et MERLIEUX sont livrés aux flammes; une partie des habitants furent pendus ou massacrés dans un lieu appelé depuis les Echafauds.

1470 - Le 7 Mai, assassinat de Richard de MALORTIE, seigneur de LEUZILLYet Maire de cette commune, par les habitants du lieu, qui pillèrent son château au sujet des droits féodaux que ce seigneur leur réclamait. Quelques personnes furent arrêtées par les officiers de justice du lieu, et conduites dans les prisons de MONS-en-LAONNOIS, où elles restèrent 20 jours.

1485 - Traité et accord fait entre le chapitre de Notre-Dame-de-LAON, Hubert de Mont-Mermier, 39° abbé général de PREMONTRE, et Bolly, curé de MERLIEUX, touchant les biens de cette commune. Ce traité fut terminé par Charles de Luxembourg, évêque diocésain, qui racheta une partie des biens du curé.

1504 - Accord entre le chapitre de LAON et COUTURIER, curé de Sainte-Geneviève, touchant les dimes de MERLIEUX.

1567 - En octobre, incendie de l'Eglise de MERLIEUX par les calvinistes, qui escaladèrent les murs du château de VALAVERGNY, et y tuèrent le maire, le curé et autres personnes qui s'y étaientrenfermées pour le défendre.

1589 - En Septembre, le château de LEUZILLY , quoique défendu par Annibal de MALORTIE et quelques habitants, est pillé par les ligueurs, qui en détruisent les fortifications.

1614 - Baptême de la cloche actuelle de l'Eglise de MERLIEUX (la plus ancienne du canton d'ANIZY) pesant 2.200 livres.

1641 - Les actes de l'état-civil de MERLIEUX remontent à cette année.

1708 - Le 7 mars, incendie en partie du château de MERLIEUX.

1739 - En avril, incendie du château de MONTIEMONT; il fut détruit totalement.

1767 - Le 1er NOVEMBRE, accord entre BELACHE, seigneur du fief de MONTIEMONT, et les habitants de MERLIEUX.

1841 - Etablissement de la maison commune de MERLIEUX.

ORIGINE DE MERLIEUX

[illegible] -

HISTOIRE - L'origine de Merlieux parait remonter au VII° siècle. Ce n'était alors que des déserts couverts de bois. Une communauté d'hommes d'ordre de Saint-Benoit, y fut fondée par Robert de Pargny, religieux du Monastère de Barisis, qui, pour se soustraire aux fureurs de son supérieur, vint se réfugier avec quelques moines dans cet affreux séjour, où ils défrichèrent une partie des forêts. Au XII° siècle, l'évêque diocésain, le général de Prémontré et le chapitre de Notre-Dame de Laon, divisèrent le village de Merlieux en trois parties égales et tirées au sort. Le I° Tiers, situé sur le territoire de Montbavin, échut au chapitre de Laon, le 2° Tiers tomba au curé de Merlieux, sous la dépendance de l'évêque de Laon ? Le 3° Tiers appartient au général de Prémontré. Le chapitre de Notre-Dame ; loua aux fermiers, sa part qui fut, par la suite, confondue avec les biens de l'abbaye de Prémontré, ce qui occasionna de grandes difficultéss jusqu'à la révolution. Il y eut plusieurs différents à ce sujet, en I38I, I537, I692, et I763, entre l'évêque-duc de Laon et les habitants de Merlieux, de Cessières et de Laniscourt. L'Eglise de Merlieux, dont la fondation remonte au XII° siècle, fut pillée, incendiée et ruinée à plusieurs reprises, par suite des guerres qui désolèrent le pays. Le Chapitre de Laon était le patron. L'évêque de cette ville nommait à la cure, qui valait 380 livres de revenu par an. Les revenus de la fabrique étaient de I50 livres. Le curé du lieu était le décimateur. Cette église contenait autrefois deux chapelles, la première, placée sous l'invocation de Saint-pierre, servait de sépulture aus seigneurs de, Fouquerolles, les revenus en étaient d'environ I00 livres. La deuxième Sainte-Geneviève servait de sépulture aux seigneurs de Valavergny, les revenus en étaient considérables.

Il y avait autrefois à Merlieux plusieurs seigneuries qui avaient leurs chateaux ou manoirs forfifiés, soit par des murailles ou avec des fossés, les plus considérables étaient Fouquerolles, Merlieux, Valavergny, et Leuzilly, (cette dernière appartenait à l'ancien territoire de Faucourcourt). Il reste encore plusieurs ruines de ces chateaux.

Cette commune était régie autrefois par la coutume de Vermandois, baillage, élection, diocèse, maitrise, maréchaussée et subdélégation de Laon, prévoté et doyenné de Mons-en-Laonnois, Merlieux, fit partie du canton de Mons-en-Laonnois, et du district de Laon, sous la révolution.

L'histoire locale ne mentionne que les noms de seigneurs féodaux ou des dignitaires de l'Eglise.

Les hommes et les femmes du peuple ne constituaient qu'unes des formes des matières premières destimées à l'édification des chateaux et des monastères somptueux. Pour eux, il n'existait même pas d'Etat civil, nous avons pu cependant retrouver quelques noms de familles qui ont encore des représentants de nos jours.

I462 Dessaint H (famille) Dessaint-Boucher-Maillard
I50I Lacourt J-C (famille) Lacourt-Clermont
I5II Charpentier R-F (famille) Charpentier-Leroux
I6II Legros C (famille) Legros-Vatin
I65I Carlier C (famille) Durand
I758 Maillard P (famille) Maillard-Dessaint
I79I Daudigny (famille) Daudigny
I79I Dhuez G (famille) Dhuez-Besnard-Janeiro
I738 Fouquart A (famille) Fouquart
I787 Durand J-B (famille) Durand
I76I Cheveville J (famille) Fouquart
I792 Benoit M (famille) Dubuquoy-Thiébaut
I770 Sevoyer A (famille) Leroux-Lefèvre
I772 Trolet R (famille) Gossart
I793 Lion L (famille) Lion-Beguin-Capliez
I794 Dufreuvis C (famille) Durand
I793 Levêque P (famille) Lacourt-Carpentier
I795 Moreaux F (famille) Durand
I790 Godet F (famille) Deligat augustin
I803 Lanthony C (famille) Lanthony-Daudigny
I8I0 Lolliot A (famille) Dherbes
I806 Bedin M (famille) Bedin-Dessaint
I794 Lassaux G (famille) Pillon--Moutarde
I804 Martin F (famille) Martin R
I792 Rouselle L (famille) Poindron-Gasser
I809 Tarjus F (famille) Dubuquoy-Thiébaut
I874 Capliez C (famille) Capliez
I875 Dherbes J (famille) Dherbes
I858 Poindron J (famille) Poindron-Leroy
I9II Leroux (famille) Leroux

VALAVERGNY

Valavergny est situé entre Merlieux et la route de Laon à Anizy. A la fin du XIII° siècle, il comptait I40 habitants (28) feux) et appartenait déjà à l'évêque ; ce n'est plus qu'un hameau de 69 habitants, dépendant de la commune de MERLIEUX- et FOUQUEROLLES.

Dans les derniers siècles, l'évêque ne possèdait plus en ce lieu que la justice haute, moyenne et basse, avec tous les droits de haillonnage et pesage ; toutefois, le prévot héréditaire de Laonnois jouissait de la chasse sur un canton du terroir.

Geffroi le Meingre avait acquis du chapitre de sa cathédrale, lors de l'échange du 4 mai I365, 2[illegible] deniers de menus cens à Fouquerolles et à Valavergny.

CHRONOLOGIE DES SEIGNEURS DE VALAVERGNY - II50 - I790.

Cette seigneurie fut fondée vers II50, par Raoul de Festieux, elle consistait en un chateau fortifié par des murailles avec fossés pour le défendre. Il reste encore une partie des bâtiments et les traces des fossés. Le titre de prévôt héréditaire du Laonnois était attaché à cette seigneurie, avec haute, moyenne et basse justice ? (la chronique de ses seigneurs sera rapportée au canton de Laon).

II50 - Raoul I° de Festieux, fondateur et premier seigneur de Valavergny.

II70 - Baudouin de Festieux,

II78 - Nicolas de Festieux,

I200 - Robert I° de Valavergny,

I2I8 - Jean I° de Valavergny, écuyer, seigneur de Merlieux,

I238 - Simon de Valavergny.

I280 - Godefroy de Clacy,

I307 - Antoine de Castre,

I33I - Raoul II de Castre,

I357 - Jean II de Castre

I366 - Robert de Vauxaillon,

I46I - Ferdinand de Mailly,

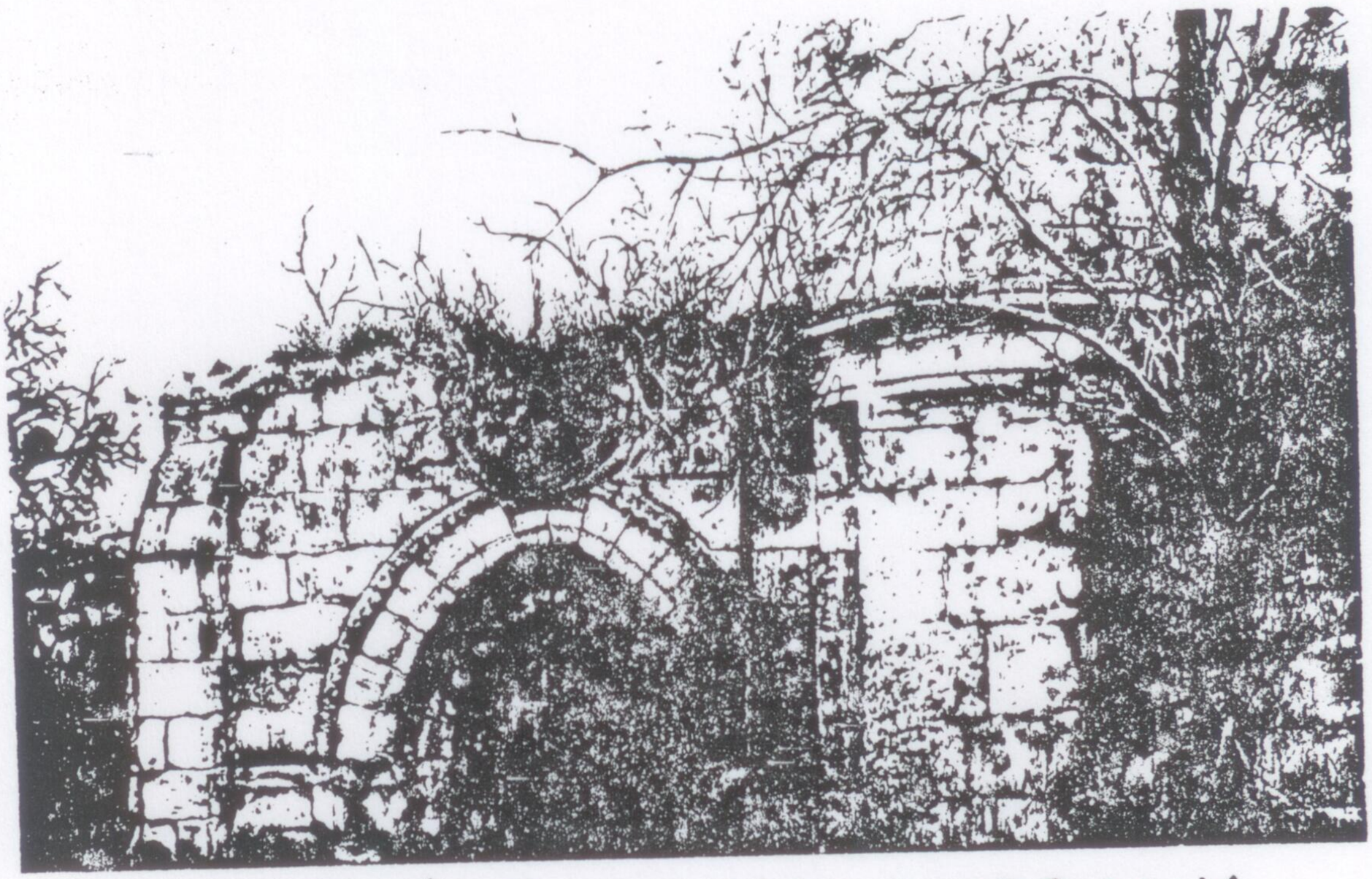
I49I - Nicolas de Malortie,

I5I2 - Geoffroy de Roucy,

I640 - Eustache I° de Crécy

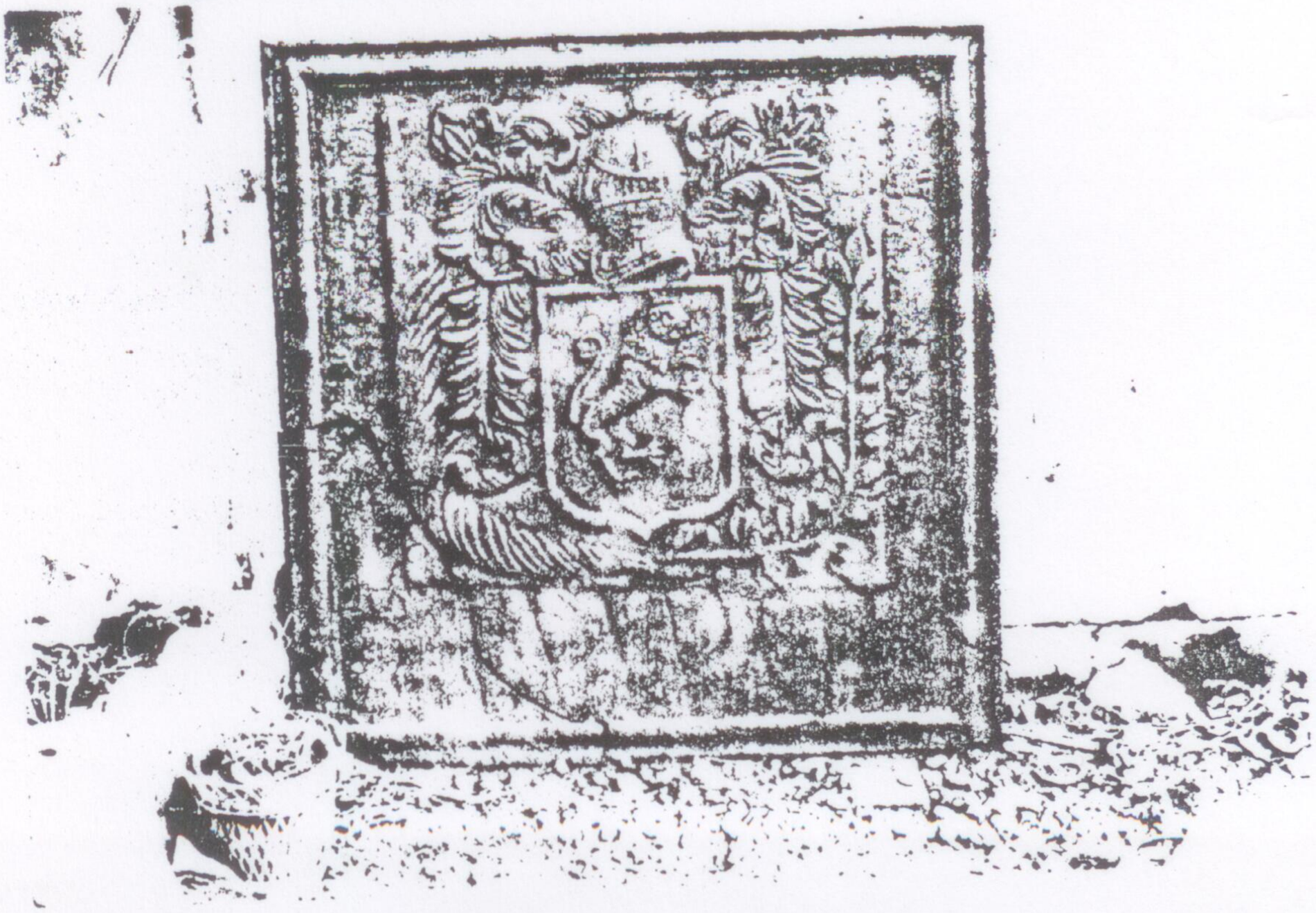
I653 - Eustache II de Louvancourt,

I660 - François de Crécy,



CHAPELLE DE VALAVERGNY

LE BLASON DE MERILOCUS



Cette famille portait pour armes : d'argent au lion de sable, armé et lampassé de gueules, à la bordure engrelée de même.

I669 - Louis Le Parmentier, chevalier, seigneur de criquetot et de Butel en partie, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi. En I698, femme Madeleine de Crécy.

I698 - Eustache III le Parmentier, fils du précédent, né le I2 Août I669, chevalier, seigneur de Criquetot etc... vers I707.

I707 - François Louis Pétré , vers I740.

I740 - Antoine Ausgustin Dennet, chevalier seigneur de Saint Audebert, etc... vers I770. Femme Marie-Françoise Pétré etc... fille du précedent, le 7 f vrier I774, à 68 ans.

I770 - Louis François Ausgustin Dennet, fils du précédent, seigneur de Val, de Saint-Audebert, vicomte de Villoncé, prévot héréditaire du Laonnois, et dernier seigneur de Valavergny. Il fut nommé maire de MERLIEUX, le II février I790, jusqu'en Novembre même année, puis nommé une 2° fois, le 2I octobre I792, jusqu'en I795.

Jusqu'en I794 le domaine resta la propriété de la famille D'hernet. L'on trouve à la suite le nom de Antoine FAGNET qui fut moine de MERLIEUX de I846 à I855.
Il semble que n'ayant laissé aucun héritier a son décès. La propriété ait été vendue après divisi n complète, la maison du jardinier fut achetée par Mr LEFER, le Chateau et la basse cour par Antoine CARLIER, le parc fut divisée en lots de I5 ares et les parcelles achetées par differents habitants de MERLIEUX, la partie la plus ancienne (II50) fut démolie par les bombardements de I9I7 et ne fut pas reconstruite. Il reste de la construction d'origine l'entrée de la Chapelle et les souterrains.

CHRONOLOGIE DES SEIGNEURS DE MERLIEUX ET AUTRES PROPRIETAIRES

I285

Le chateau de Merlieux était assez bien construit, il était entouré de murailles avec des fossés remplis d'eau, les jardins et le parc étaient très vastes et furent dessinés par le Notre. Les seigneurs de Merlieux avaient haute, moyenne et basse justice dans leurs domaines.

I285. - Richard de Montarcène, chevalier, fondateur du château de Merlieux, se retira à l'abbaye de Saint-Nicolas-aux-bois, en I300, et y mourut prieur le I6 Octobre I3I3.

I300. - Jean, seigneur de Montarcène, frère du précédent, chevalier, seigneur de Bussy, de Cerny, etc... en I320. Femme : Anne de Roucy.

I32I. - Gobert de Montarcène, fils du précèdent, écuyer en I337.

I337. - Renaud de Bussy, écuyer, lieutenant de Crépy-en-Laonnois, etc...

I3?7. - Raoul de Bussy, fils du précèdent en I399.

I400. - Jean II des Fossés, chevalier, sire de Merlieux et de Fouquerolles, traita en I4I8, avec Gui d'Argies, seigneur de Leuzilly, pour les droits de rouage qu'il possédait à Fouquerolles et autres lieux vers I428. Femme Antoinette de Bazannes.

I428. - Etienne des Fossés, fils du précèdent, écuyer. Il eut la douleur de voir piller son chateau en I434, par les troupes de Jean de Luxembourg, à Scissons en I436.

I436. - Nicolas des Fossés, frère du précèdent, écuyer, assista au concile de Soissons en I455,le I9 Mars I459. Femme, Jacqueline de Couvron, en I463.

I459. - Gilbert de la Mothe, écuyer 2° fils de Guillaume de la Mothe et de Marie de Monsoucle, traita en I465, avec le comte de Saint-Paul, pour les biens qu'il possédait dans le Vermandois, il donna son dénombrement, en I467, à Jean III de Gaucourt, évêque-duc-de-Laon, pour les seigneuries de Merlieux, Fouquerolles, Montarcène, etc... Le I9 décembre I472. Femme A Aliénor des Fossés, fille du précèdent, dame de Merlieux, etc...

I473. - Jean II de Malortie, chevalier, seigneur de Fouquerolles, de Leuilly, etc... Il vendit laseigneurie de Fouquerolles en I490, à Pierre qui suit moyennant II.000 livres.

I490. - Pierre de la Mothe, fils ainé de Gilbert et d'Aliénor, chevalier, sire de Merlieux et de Fouquerolles, assista, en I500, au concile de Laon, le 7 janvier I5I7. Femme : Michelle-Marie-Gagoin, le 30 aout I526.

I5I7. — Christophe de la Mothe, fils du précèdent, écuyer, seigneur de Merlieux, de Fouquerolles et autresllieux, le 23 juillet I554. Femme, Charlotte de Linières, Dame de Saint-Pierre.

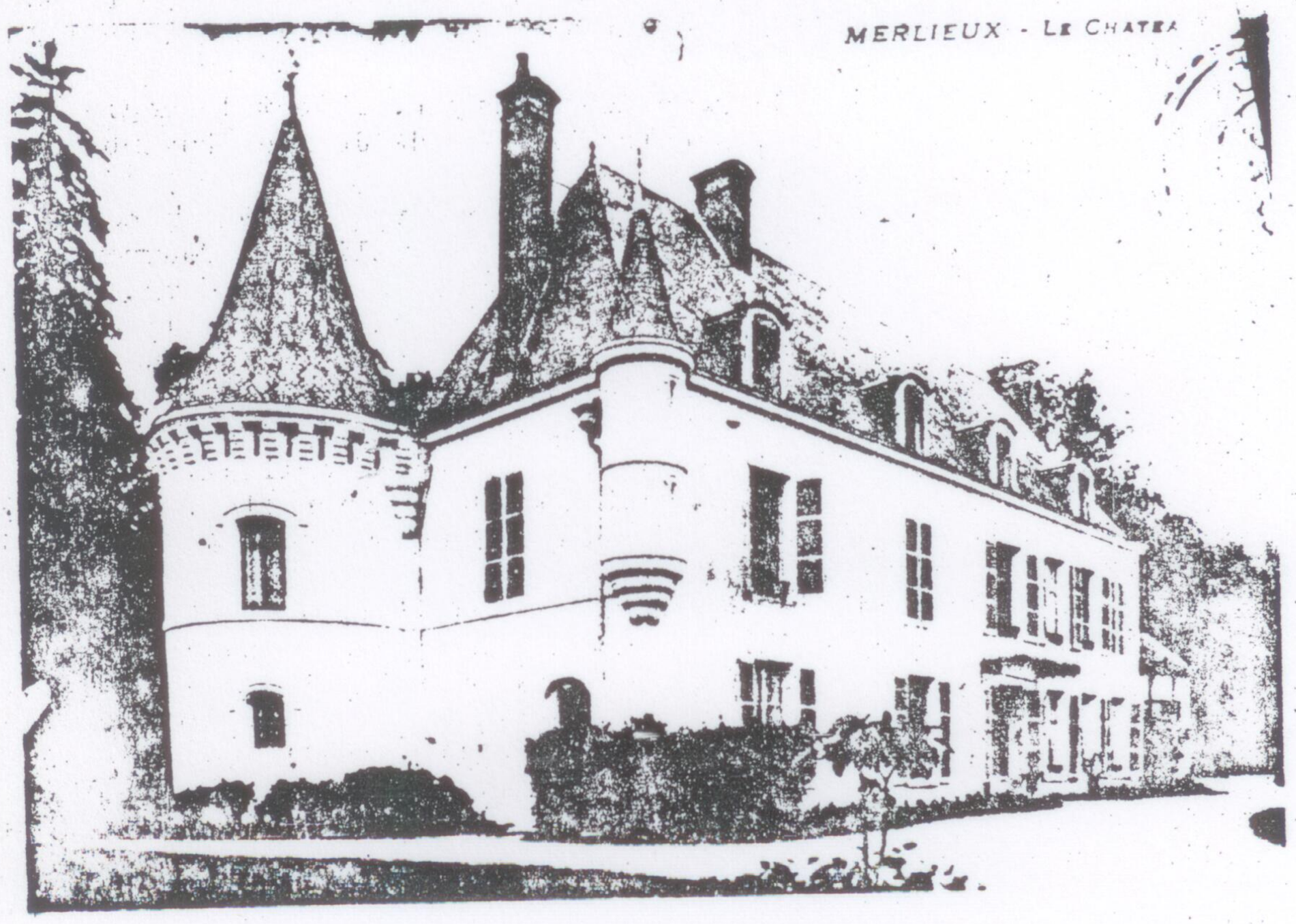
I554. - Antoine I° de la Mothe, fils ainé du précèdent seigneur de Saint-Pierre, Merlieux et Fouqerolles. Il vendit ces deux dernières seigneuries, en I556, à Antoine II qui suit.

I556. - Antoine II de Bayencourt de Bouchavannes, chevalier, seigneur de Bouchavannes, de Quincy, de Bassoles de Merlieux, etc... l'un des plus redoutables seigneurs de son temps par sa force et son courage, surnommé le chevalier sans peur vers I580.

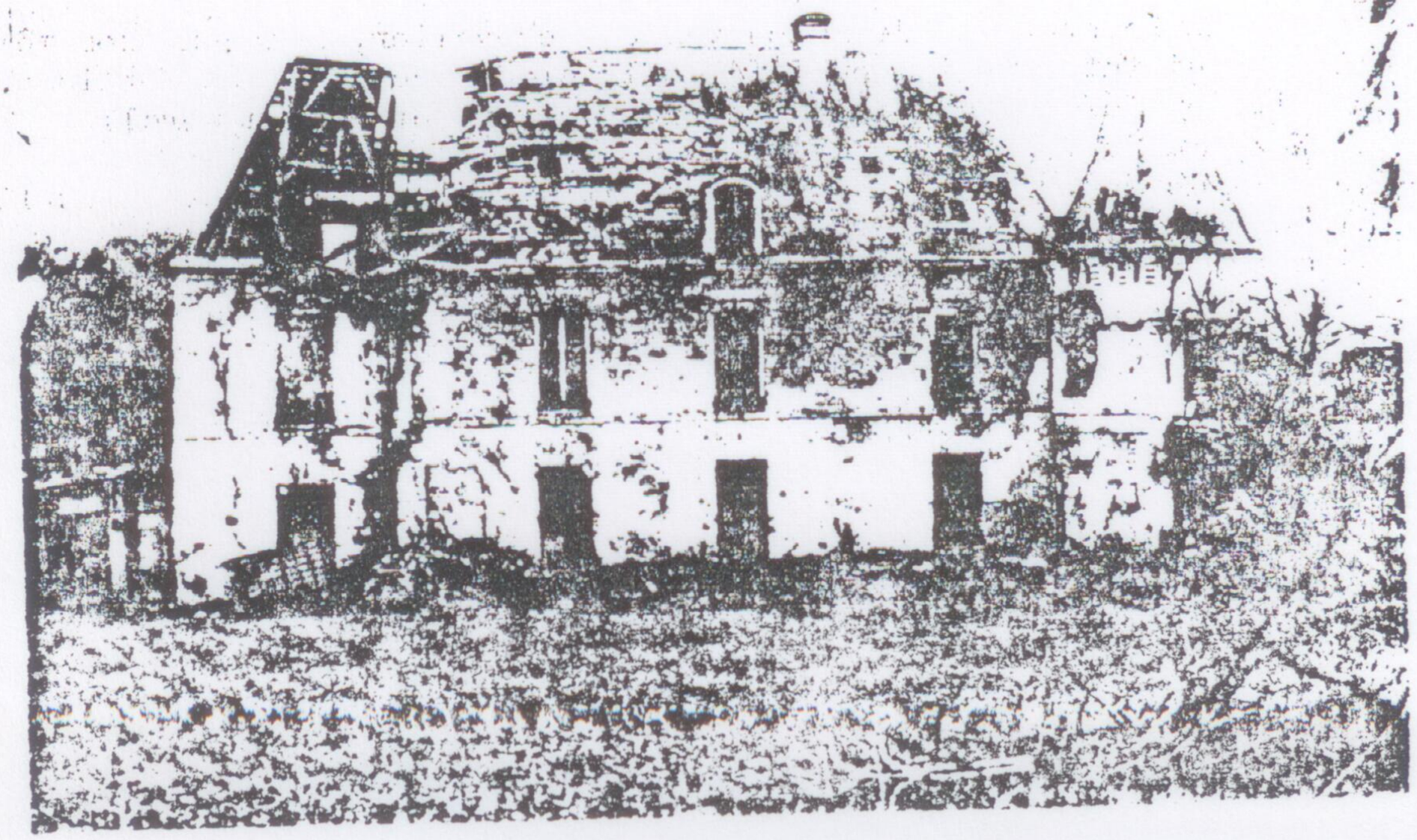
I580. - Antoine III de Bayencourt, de Bouchavannes, fils du précédent, chevalier seigneur des mêmes lieux, l'un des chefs du parti calviniste en Picardie, vers I6I0.

I6I0. - Josias de Lameth, dit de Bouchavannes, chevalier, seigneur des mêmes lieux, qui fut parrain, en I6I4 de la cloche actuelle de Merlieux. Il vendit, en I6I9, les seigneuries de Merlieux et de Fouquerolles à Jean de Wez, qui suit.

I6I9. - Jean IV de Wez, écuyer, seigneur de Villers-les-Guise, et autres lieux. Il eut plusieurs démélés, avec les habitants de Merlieux au sujet de ses viviers, et fut tué par un nommé Jean d'Hué, dans une rencontre près de Valavergny, en I637. Femme Claude-Suzanne, fille de Claude-César de Malortie, seigneur de Leuzilly.



MERLIEUX *(Aisne)* — *Le Château — Les Ruines*



I637. - Jacques I° de Wez, fils du précédent, chevalier se trouva à la prise du Catelet, le 8 septembre I638, au siège d'Arras, où il fut blessé à côté du maréchal de Chatillon, le I3 Mai I640, combattit aux batailles, avec courage, de Rocroi, de thionville, au siège de Sierck, en I643, à celui de Philipsbourg le I2 septembre I644, à celui de Courtray le 28 juin I646, et fut tué à la bataille de Lens, le 20 août I648, à 39ans.

I648. - Jacques II de Wez, fils ainé du précédent, seigneur de Merlieux, etc... Il vendit, vers I655, les seigneuries de Merlieux-et-Fouquerolles, à Claude III de Malortie, seigneur de Meuzilly.

I654. - Claude de Malortie, seigneur de Luzilly Merlieux et Montiermont.

I667. - Idem confirmé dans sa noblesse.

I675. - César Annibal de Malortie seigneur des mêmes lieux, capitaine de cavalerie. Femme, Marie de Raison, elle vendit la seigneurie de Luzilly en I707. Plusieurs seigneurs de Malortie ont reçu leur sépulture dans l'église de Merlieux.

I707. - François Richard de Raison seigneur de Bondy, il vendit la seigneurie de Luzilly en I720 à Joseph Havart.

I720. - Joseph Havart I.

I737. - Joseph Havart II.

I758. - Françoise Elisabeth, cavalier de Sousrivière.

I770. - François Claude Belache juré de l'Université de PARIS.

I776. - Jean claude Bailly conseiller secrétaire du roi, trésorier des lignes

I798. - Suisse - secrétaire des affaires étrangères, il mourut le 27 septembre I798 et fut inhumé à Merlieux.

I798. - Jacque Marie François Bailly s'enrola en I792, il mourut en son château de Merlieux le 9 septembre I825, Sa veuve Marie Pauline Rigault décéda à Paris le 2I-2-I850, laissant une somme destinée au couronnement d'une Rosière.

I800. - Charles François Bailly avocat, secrétaire de la société royale d'agri - culture, il mourut le I8 janvier I862,

I862. Le Carlier Amélie épouse de M. Edmond Blanc,

I898. - D'Aubenizel (décédée le I Juillet I898)
Baudot Jean Louis Blanc
Mme Artus née Baudot Marie Léontine.

I936. - Syndicat d'institutrice , Marie France (Paris)

I960. - Association pour l'avenir (paroisse st Yves)
Paroisse Notre Dame des Vallées (Colombes) Seine.

I973. - Office du Tourisme de l'Aisne.

LE HAMEAU DE FOUQUEROLLES

FOUQUEROLLES : FULCROLUS : FUCEROLUS : lieu où poussent les fougères.

Hameau de MERLIEUX depuis le XIIème siècle, il constituait à l'époque un village de II5 habitants (23 feux), c'était un fief avec ses seigneurs.

II38 - Adon de FOUQUEROLLES -
I460 - Gilbert de la MOTHE, ecuyer seigneur de FOUQUEROLLES par sa femme Aliénor des FOSSES -
I5I4 - Pierre de la MOTHE, écuyer - femme Michelle de GASCOIN.
I550 - I554 - Christophe de la MOTHE : femme Charlotte de LUNIERES.

- ORIGINE -

Les noms de FOUQUEROLLES et MERLIEUX furent cités presque simultanément, il semble cependant que c'est à FOUQUEROLLES que naquit le village, la première mention de ce nom date de l'an 665. A cette époque une communauté y est fondée par les moines de l'ordre de SAINT-BENOIT par Robert de PARGNY religieux du Monatère de BARISIS voulant se soustraire à l'autorité de ses supérieurs. C'était à ce moment un lieu boisé et inhospitalier. Un prieuré y fut construit et la chapelle fut dédiée par Attila évêque de LAON qui la plaça sous l'invocation de Saint-Paul. Ce prieuré subsista jusqu'au commencement du XIVè siècle où il fut détruit totalement par un incendie et ne fut pas reconstruit.

683 - Sérulfe évêque de LAON donne quelques biens à Roger prieur de Saint-Paul.
74I - Le I3 septembre, Madelan évêque de LAON meurt au prieuré et y fut inhumé dans la chapelle -
785 - Alberic, seigneur de WISSIGNICOURT pille le prieuré.
883 - Incendie du prieuré par les Normands -
906 - Valgare comte de LAON ravage le village -
I004 - Adalbéron 38ème évêque de LAON fait don au prieuré de sa ferme située près de MONTARCENE -
I005 - Fondation d'une maladrerie par Guy III de MEAUX pour servir de refuge aux pauvres.
I073 - Hervert IV, prieur de Saint-Paul, fait construire une plus grande chapelle à FOUQUEROLLES, elle fut sacrée par RADBORD II évêque de NOYON -
III4 - Thomas de MARLE RAVAGE ET INCENDIE LE PRIEURE OU LA plupart des religieux périrent dans les flammes dont le prieur Mathieu de Bercy.
II26 - Barthélémi évêque diocésain fait reconstruire le prieuré et y place Hugues de la ROCHEFOUCAULT de l'Abbaye de Saint-Nicolas au bois en qualité de Prieur.
1213- Etablissement de la Commune de MERLIEUX par Charte de ROBERT de CHATILLON évêque de LAON (Nous reparlerons de cette commune du Laonnois dans un prochain numéro de notre tribune).
1302- 27 Mars : incendie du prieuré de Saint-Paul par la foudre qui le détruisit complétement.
L'abbé général de PREMONTRE et le chapitre de LAON se partagèrent tous les biens. A partir de cette époque l'histoire de FOUQUEROLLES se confond avec celle de MERLIEUX.

LE HAMEAU DE CLERY

Il ne semble pas que Cléry ait constitué un hameau de MERLIEUX au même titre que FOUQUEROLLES et VALAVERGNY.

Le peu que l'histoire locale nous restitue au travers de quelques faits permet cependant de penser que, dès le IIè siècle, un certain nombre d'habitation, étaient le siège d'un peuplement non négligeable. Les limites territoriales étaient jalonnées au nord par les grandes Bruyères et la Tuilerie (maison GASSER), au sud par la rivière Ailette (à l'époque la Lette) - la voie de chemin de fer n'existait pas - un chemin encore existant permettait de rejoindre les condrières de CHAILVET et CHAVIGNON à l'est ; et les marais GUILLOT à l'ouest.

Dans une page d'archives concernant la commune de MERLIEUX, on relève ceci : Barthélemi de Joux donna le moulin de Cléry aux religieux de Saint-Martin en II39, son successeur compléta sa libéralité en l'an II53 en abandonnant la moitié du vivier et de l'eau du cours d'eau jusque Cléry, avec la cour, le noyer et le jardin adjacent, moyennant une rente de dix muids de mouture à prendre sur le moulin, il y ajouta un prix sous la condition d'une autre rente deux muids de mouture envers le chapitre de Saint-Jean du Bourg de Laon.

En Août I260, le chapitre de Laon autorise l'évêque à lui racheter au prix de 55 livres parisis I3 muids moins I2 setiers devinage à MERLIEUX, le droit de haillonnage et pesage, une rente de IO sols pour le Moulin de Cléry et quelques héritages en dépendant.

Le moulin avec la Cense qui l'entourait fut vendu à Christophe de LANETH en I563 moyennant 59I livres tournois, le moulin passa ensuite à la famille LA VIEUVILLE (I6I9). Après cette date il n'est plus fait état de ce moulin, ni de la tuilerie où furent cependant fabriqués les pavés exagonaux pour les carrelages et les tuiles plates dont on retrouve encore les traces sur les toitures de l'église et de quelques vieilles maisons de Valavergny - l'emplacement du Moulin est même assez difficile à situer, peut-être fonctionnait-il avec l'eau prélevée sur la Lette, puisqu'un lieudit s'appelle la vieille rivière le lit desséché de cette rivière canalisait probalbement l'eau vers le moulin.

La construction de la voie de chemin de fer PARIS HIRSON coupa Cléry en deux. Entre la voie et l'Ailette une seule maison subsista jusqu'à l'entre deux guerres, elle était habitée par la famille LACOURT GRIMAUX. Au-dessus du chemin de fer (côté nord ouest) cinq maisons existaient ; à la guerre I9I4/I8, elles furent détruites lors des combats de I9I7 - Quatre furent reconstruites, une seule resta à l'état de ruine. Actuellement trois maisons existent toujours, elles sont habitées par M. DHIVER - Mme GASSER et M. VERLYCK.

FIEF DE MONTHIEMONT, SIS A VALAVERGNY

Le fief de Monthiemont était situé à Merlieux (I), sur le terroir du hameau de Valavergny (2). Il se composait d'une maison seigneuriale, détruite au dix huitième siècle, de I3 hommées de vigne en quatre pièces, de I6 jalois et demi de terre en quatre pièces, de six deniers de menus cens, soit, pour le domaine foncier, I6 jalois 73 verges ou I0 hectares 95 ares.

3... se consistant ledict fief de Monthiemont en ce quy s'ensuit".

"Et premier la maison dudict Monthiemont, pourpris et encinct d'icelle sans "aucune réservation, tenant d'une lizière et par bas aux chemins.

"Item une pièce de terre jadis vignes derrière ladicte maison contenant "deux hommées ou environ, tenant de présent aux vefve et héritiers Louis "Couvreur, d'autre et par bas aux terres dudict Monthiemont.

"Item une autre pièce de terre jadis vignes scéant au clozel autrement dict "la Vallereste contenant cinq hommées ou environ, tenant d'une lizière au "chemin, d'autre et d'un bout par bas à Jacques Scellier, par hault à (blanc).

"Item selon les anciens dénombrements ledit fief sa consiste encore en deux pièces de Vignes lieudit à la palnte dessoubz voie contenant chacune trois hommées ou environ, desquelles deux pièces de vigne ledict de Malortye ne jouit point et ne scait où elles sont. Item un champ et un prez scéant au Poncel dessus Tannière contenant huict jallois ou environ, tenant aux terres de la Cense dudict Tannières, des trois parts par bas au prez de Bruy.

Item un champ à l'quel derrière Tannière contenant trois jallois ou environ tenant d'une lizière et d'un bout aux chemins, d'autre au sieur de Ravenet.

Item un champ à la Montagne contenant trois jallois ou environ tenant àlla voie de Monthiemont à Montarcènes, tenant d'une lizière aux terres de la Cense de Valavergny appartenant au sieur Vicomte de Sorny, d'autre à la carrière et des deux bouts aux chemins. Item une autre pièce de terre dessus ladicte Montagne contenant deux jallois et demy ou environ, tenant d'une lizière audit sieur de Sorny, d'autre aux terres dudict Monthiemont, d'un bout au chemin de Luzilly à Merlieux dict le chemin de la messe, d'autre au sieur Bourgeois.

Item en tous six deniers de menus cens (3).

Ces deux pièces de vigne, que Claude de Malortie ne possèdait pas, avaient été aliénées par l'un de ses prédécesseurs. Elles sont ainsi décrites dans l'acte de foi et hommage du I2 septembre I776 :

"Deux pièces de vignes, faisant partie du fief de Monthiemont, l'une contenant trente six verges, tenant des deux lizières et d'un bout à Monsieur de Blois, d'autre à la montagne, l'autre de cinquante deux verges, de lizière à la précédente, d'autre et d'un bout à Monsieur de Blois, d'autre à la montagne (4)."

MAISON SEIGNEURIALE

La maison seigneuriale s'élevait sur un mamelon ; Elle fut incendiée au mois d'avril I739 (5). La maison figure encore au dénombrement du I4 décembre de cette année ; mais le seigneur s'est sans doute borné à copier un document ancien, sans se préoccuper de le mettre à jour. L'acte d'hommage du 20 juillet I778 déclara qu'il y avait eu autrefois un grand corps de logis avec colombier, grange et bâtiments. Il existe encore, sur la gauche du chemin de Merlieux à Valavergny, un lieu dit Montignon, qui n'est pas porté au cadastre.

SEIGNEURS DE MONTHIEMONT

I34I. - GOBERT DE MONTHIEMONT présenta son dénombrement le 25 aout I34I (6).

I37I. - JEAN LE VAULNIS, de presles (Prelles), présenta le 22 septembre I37I, l'avey du fief de Monthiemont, qu'il possédait du chef de sa femme (7)

I362. - Il épousa JEHANNE DE MONTHIEMONT, qui étant fille avait déjà baillé son dénombrement, en I362 (8).

I375. - GOBERT LE GOUGE possèdait le fief, du chef de sa femme, lorsque l'évêque de Laon fit dresser l'état de ses vassaux (9).

I4... - JEAN DE CRAON, tenait ce fief au début du XVème siècle. (I0).

I594. - JEAN DE HANON, écuyer, seigneur de la Mivoie et de la Motte-Brion, mourut le II septembre I594, âgé de 7I ans , et fut inhumé dans le choeur de l'église de Merlieux (II).
Il tenait le quart du fief de Monthiemont, sa femme Magdeleine du Vez (alias du Vez), était veuve de Jean de Fartreau (alias de Tarbreau), écuyer fille aînée d'Antoine du Vez, écuyer, demeurant à Merlieux, et de Jeanne de Marle (I2). Elle mourut à l'âge de 78 ans et fut inhumée sous la même dalle que son mari.
"I) François de Hanon, marié, suivant contrat du 4 mai I609 (I3), à Hélène de la Fons, fille de feu Antoine de la Fons, écuyer, seigneur de Rouy, et de Marie de Mailly.
"2) Suzanne de Hanon, qui suivra.
I6I0. - PHILIPPE et MADELEINE DE FOURNAY, sieur et dame de MONTHIEMONT, possédaient les trois quarts du fief au début du XVIIè siècle .
I635. - CLAUDE DE MALORTIE, écuyer, seigneur de la Brosse en Champagne, lieutenant pour le Roi en la ville et citadelle de Laon dès I63I ; s'excusa en cette qualité lors de la convocation du ban en I635 (I4). il demeurait à Merlieux et y mourut le 7 juin I654.
Possesseur du chef de sa femme d'un quart de Monthiemont, il acquit le reste par adjudication devant le bailliage de Laon, après saisie opérée sur PHILIPPE et Madeleine de FOURNAY à la requête de Nicolas BOULLART. Il présenta peu après le I2 septembre I639, le dénombrement du fief entier (I5).
Sa femme, Suzanne de Hanon, décédée à Merlieux, le I8 mai I654, avait épousé en premières noces, suivant contrat du 8 février I6I3 (I6), Charles de Lezines, écuyer, seigneur de Mesmin, enseigne d'une compagnie des vieilles bandes du Roi commandées par le sieur de Saint-Quentin au régiment de Champagne (dont une fille mariée à Claude de Flavigny) écuyer, seigneur de Cahmbry et Malaise).
" I) François Annibal de Malortie, qui suit.
" 2) Marguerite de Malortie, femme de Jean-Jacques de Raison, chevalier, baron de Bondy ; dont postérité.
I654. - FRANCOIS ANNIBAL DE MALORTIE, chevalier, seigneur de Brégy, Monthiemont en partie, capitaine d'infanterie au régiment d'Ile-de-France, maître d'hôtel ordinaire du Roi, décédé à Merlieux le I6 janvier I654. Ses parents lui avaient sans doute abandonné une part du fief lors de son mariage.
Il épousa Marie de Raison, qui suivra.
"Claude César de Malortie, qui suit.
I654. - CLAUDE CESAR DE MALORTIE, écuyer, seigneur de Luzilly et de Monthiemont né le I4 septembre I653, enseigne dans la compagnie de Monseigneur le Maréchal d'Estrées dans la citadelle de Laon, baptisé en l'église Saint-Pierre-au-marché le 26 mars I663, ayant pour parrain l'évêque César d'estrées
Il parvint par la suite, au grade de capitaine de cavalerie dans le régiment de la Vieuville, servit ensuite dans celui d'Alamani, et fut tué à Raon en Lorraine, le 6 novembre I678 ; il fut enterré dans une petite ville voisine (I7).
Sa mère avait obtenu, pour lui, un acte de souffrance le 23 octobre I659 (I8). Devenu majeur, il fit rendre hommage à son suzerain et parrain, le 30 avril I675, par le procureur Jacques Vignon (I9).
I678. - MARIE DE RAISON, veuve de François-Annibal de Malortie, prouva lors de la recherche de I666, pour la famille de son enfant six races depuis I502 et la fit maintenir dans sa noblesse (20). Ses armes furent enregistrées en I697 (2I). Elle hérita de Monthiemont à la mort de son fils et en rendit hommage le 27 avril I680 (22) ; elle renouvela cet acte à l'avénement de Jean d'Estrées, le I6 aout I689 (23°, et celui de Louis de Clermont, le I8 février I696 (24).

" Anne-Françoise-Gabrielle BELACHE, qui suit.
I777. - JEAN CLAUDE BAILLY, trésorier général des ligues suisses et grisons, secrétaire des affaires étrangères de sa Majesté sous le ministère du duc de Praslin, appartenait à une famille franc-comtoise, qui a donné le premier maire de Paris. Il reçut, le 26 mars I783, des provisions pour une charge de conseiller secrétaire du Roi, maison couronne de France et des finances, provisions qu'il fit enregistrer en l'élection de Laon, le 4 juin suivant (37). Il mourut le 27 septembre I798 et fut inhumé dans le cimetière de MERLIEUX, où se voit encore sa tombe. Le 20 juillet I778, il rendit hommage à l'évêque de Laon par succession des beaux-parents (38).
Il épousa Anne-Françoise-Gabrielle BELACHE.
" I) Jacques-Marie-François BAILLY, qui suit.
" 2) Marie-francoise BAILLY, baptisée en l'église de MERLIEUX le 7 septembre
" I773.
I798. - Jacques-Marie-François BAILLY s'enrôla en I792 et devint officier du génie. Il mourut en son château de MERLIEUX, le 9 septembre I825.
Sa veuve, Marie-Pauline RIGAULT, décéda à Paris le 2I février I850, laissant une somme destinée au couronnement d'une rosière ; la cérémonie se renouvela tous les deux ans et, suivant la tradition, l'élue dépose une couronne sur la tombe de la fondatrice.
" Charles-François BAILLY DE MERLIEUX, chevalier de la Légion d'honneur né à MERLIEUX, le 3 mai I800 fit son droit à Paris, devint libraire et se fit inscrire au barreau ; mais il fut rayé de la liste des avocats, les deux professions étant jugées incomptatibles. Il publia quelques manuels scientifiques, fut nommé secrétaire général de la société royale d'horticulture et montra en I836 par des études dispendieuses, la meilleure méthode pour dessécher les marais du Laonnois. Il mourut le I8 janvier I862 (39).
I686. - PHILIPPE FRANCOIS DE BLOIS, écuyer, seigneur de la Suze, conseiller du Roi, trésorier de France en la généralité de Soissons, acquit les deux pièces de vigne, le 5 novembre I686, par ceontrat devant de la Campagne et Tourtier, notaires à Laon, et le 3I janvier I693, par décret du bailliage et siège présidial de Laon. Il rendit hommage à l'évêque de Laon, le I4 aout I699 (40), et renouvela cet acte le 23 aout I73I, à l'avénement de Joseph-Etienne de la Fare (4I).
I743. - PHILIPPE FRANCOIS BONAVENTURE DE BLOIS, écuyer, seigneur de la Suze, rendit hommage à la mort de son père le 26 mars I745 (42).
I768. - CLAUDE CHARLES DESPREZ, écuyer, fourrier des logis de la maison de Monsieur, possèdait à Merlieux une maison de campagne, où il venait souvent Une année où il se fit à la jambe une grave bles ure, un chirurgien de Mons-en-laonnois essaya avec succès les effets de la Courbe pyritueuse de Chailvet (43) Le 3 aout I788, Desprez est cité parmi les quatre privilégiés demeurant à Merlieux, les habitants l'avaient choisi comme syndic, quelques mois auparavant (44). Il mourut avant le I5 octobre suivant. Il acquit du précédent les deux pièces de vigne, le I0 mai I768 (Cotte, notaire à Laon) et ne rendit foi et hommage que le I2 septembre I776 (45).
Il épousa Marguerite-Angélique Louvart, fille de N. Louvart et d'Angélique Fournier
" I) Charles-Jean-Baptiste Desprez, né vers I765, marié par son oncle prieur curé de Saint-Martin de Chauny, en l'église Notre Dame de cette ville, le I5 ocotobre I788, à sa cousine germaine, Constance-Françoise DESPREZ, née vers I756, fille de défunt Jean-Charles-François Desprez, bourgeois de Chauny et l'un des échevins de cette ville, et de défunte Marie-Antoinette-Françoise Delacourt.
2) Charles-Eustache Desprez.
3) Pierre Charles Dresprez, il épousa N. GIRARDIER, fille de Pierre Girardier brigadier des armées du Roi, chevalier de Saint-Louis, lieutenant colonel du régiment de Vigier (23).
I770. - FRANCOIS LOLLIOT, bourgeois de Paris, demeurant rue Saint-Apolline, acquit la ferme de Luzilly du précédent, par contrat passé devant Armand, notaire au Chatelet de Paris, le 30 janvier I770.

I707. - JOSEPH HAVART, seigneur de Monthiemont, conseiller du Roi, receveur des tailles en l'élection de Laon, fils d'Etienne Havart, bourgeois de Paris et de Madeleine Hindret, fit enregistrer ses armes à l'Armorial général(25)
Il mourut à Laon (par St-Pierre-le-Viel) le 8 juin I734, âgé de 75 ans.
Il acquis la maison de Monthiemont avec trois pièces de terre (IO jalois 20 verges), et en bailla dénombrement le 28 mai I707 (26). Il rendit hommage à Moseph de la Fare, le 25 mai I73I, à cause de son avénement (27).
Il épousa en l'église Saint-Pierre-le-Viel de Laon, le I5 mai I696, Elisbeth Phelippe, morte à laon (par St-Remy-Place) le 9 janvier I759, âgée de 90 ans fille de Louis Phelippe, sieur de Launay et de Marie Marquette. Mme Havart fit enregistrer ses armes en I700 (28).

" I) Joseph Havart, qui suit
" 2) Anne-Elisabeth Havart, née à Laon (par St-Pierre-le-Viel) le
" 2I octobre I698, mariée en la même église, le 7 mars I723, à Pierre
" Etienne le Carpier, commissaire provincial de l'artillerie, veuf
" de Marie-Elisabeth aguet, né à Laon (par St-Remy-Place) le 24 octobre
" I686, décédé à Laon (par St-Pierre-le-Viel) le I2 avril I754, troisième
" fils de Claude le Carlier, écuyer, président trésorier de France
" en la généralité de SOISSONS et Marie Françoise de BLOIS
" 3) Marguerite Havart, née à Laon (par St-Pierre-le-Viel) le 20 mai
" I70I, épousa en l'église Saint-Pierre-le-viel, le IO septembre
I73I, Marc-Antoine de la Haye, écuyer, sieur de Bazinville, directeur
" des aides de l'élection de Laon, depuis conseiller secrétaire du Roi
" fils de Salomon de la Haye, écuyer, conseiller, secrétaire du Roi, et
" de Marguerite le Boucher.

I734. - JOSEPH HAVART, seigneur de Monthiemont et Luzilly receveur des tailles et gabelles de l'élection de Laon, y naquit (par St-Pierre-le-viel) le 28 juin I697 et occupa d'abord la charge de receveur au grenier à sel. Il succéda à son père dans celle de receveur alternatif des tailles et fit enregistrer ses lettres de provision au bureau de l'élection, qui lui en donna acte de I5 septembre I734 (29). IL mourut sans postérité à Laon (par St-Remy-Place)le 26 décembre I753, âgé de 57 ans.
Il reddit hommage à l'évêque de Laon, le 5 décembre I739 (30) et lui bailla le I4 de ce mois, le dénombrement de la portion de Monthiemont que lui vait laissée son père (3I). Il épousa en l'église Saint-Remy-Place de Laon, le 24 avril I730, Marie-Apolline (alias Madeleine)-Clermonde, chevalier, née à Laon (par St-Remy-Place) le I8 octobre I7I3, décédée à Laon (par St-Remy-Place) le I6 février I762, fille de Claude Chevalier, écuyer, seigneur des Aublains président trésorier de France au bureau des finances et grand voyer en la généralité de Soissons et d'anne Elisabeth de Blois (32).
I758. - FRANCOISE ELISABETH CHEVALIER DE SOURIVIERE, dame de Mainville, demeurant à Paris, rue des Poitevins, était la soeur d'un auditeur en la chambre des comptes. Elle acquit en I764 les fiefs de Mainville et de Montois à Ressons-le-Long, et fut marraine d'une des cloches de ce village en I77I. Elle mourut à Paris au début de l'année suivante, laissant comme héritière sa nièce, la baronne de Bonardi (33).
D'après Cuvillier de Wissignicourt, dont les sources paraissent exactes sur ce point. Elle se rendit également acquéreur, en I758, moyennant 40.500 livres des domaines de Monthiemont, de Luzilly et des autres possessions de Havart dans la région, à la suite de la renonciation de ses héritiers à sa succession et d'un arrêt de la cour des aides du 8 juin I755 (34).
I770. - FRANCOIS CLAUDE BELACHE, marchand tapissier, bourgeois de Paris, mort avant I777, acquit (en I770, si l'on en croit Cuvillier de Wissignicourt (35) la pièce de I57 verges sur laquelle s'était élevée la maison seigneuriale de Monthiemont.
L'inventaire après décés de sa veuve, ANNE FRANCOISE MALLET, qui vait épousé en premières noces Isaac-Paul Prévost, marchand tapissier, bourgeois de Paris, fut dressé le 30 avril I777 et jours suivants par Belime, notaire au Châtelet de Paris (36).

I777. - ANNE-CLAUDE- BREHERET, écuyer, seigneur de Montalard et de Luzilly ancien capitaine au corps royal de l'artillerie, gouverneur pour le Roi de la Ville de Gray en Franche-Conté, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, fils de Louis BREHERET, écuyer-seigneur de Courcilly, mousquetaire du Roi, et d'anne CHIQUET. Il vint habiter LIZY, après son mariage et y fit construire le château actuel. Il se joignit à l'ordre de la noblesse du bailliage pour l'élection des députés aux Etats généraux (24) fut arrêté avec sa femme, au début de I794, et enfermé dans la prison de chauny, d'où ils ne sortirent qu'au mois d'octobre de cette année (25) il fut maire de Lizy de I800 à I804 et y mourut le 3 avril I824, âgée de 95 ans.

François Lolliot lui vendit Luzilly, le 3I décembre I777, devant Dumoulin notaire au Châtelet de Paris. M. de Montalard, considérait ce fief comme une roture, à l'exemple de ses prédécesseurs depuis un demi-siècle. Mais ses prétentions ne furent pas admises par le conseil du duc d'Orléans, dans sa séance du 28 juin I785, et les officiers du prince s'occupèrent de liquider le droit de relief et les deux droits de quint, qui n'avaient pas encore été acquittés (26).

Il épousa en l'Eglise Saint-Rémy-Porte de Laon, le IO mai I770, Marie-Madeleine-Marguerite de Marty, née à Laon, rue du Cloître (même par) le I8 aout I75I, décédée le II octobre I8I8, fille cadette de Louis Marquette, écuyer seigneur de Villers les Guise, lieutenant criminel au bailliage de Vermandois et siège présidial de Laon, et de Marie-Madeleine-Renée de Clèves de Cerny.

"I) Marie-Claude-Louis BREHERET de Montalard, capitaine d'artillerie, née "le 28 janvier I77I. Décédée le 8 décembre I853, marié à Albertine- Aldegonde "Emilie-Louise des Forges de Beaumé, fille de Henri-Antoine-Marie des "Forges, écuyer, seigneur de Beaumé et autres lieux; l'un des 200 chevau- "légers de la garde du Roi, et de Marie-Emilie-Maulgué ; dont un fils et "quatre filles.

"2) Marie-Jeanne-Aimée BREHERET de Montalard, décédée le 2 aout I848, femme "d'anne-Michel Fayard de Sinceny, mort à Paris le I8 janvier I8I8, âgé de "4I ans, fils aîné de Jacques-Marie-Louis Fayard de Sinceny, écuyer, "seigneur de Sinceny, autreville et autres et d'Anne-Marie (Josèphine "Oudin de Richebourg ; dont un fils et une fille.

"3) Marguerite-Pauline BREHERET de Montalard, qui suit.

I824. - Henry-Louis Denis de Senneville de Pali, sous intendant militaire de première classe, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, officier de l'ordre royal de la légion d'honneur, troisième fils de Jean-Philippe-Marie Denis, écuyer seigneur de Senneville, beaugard, chevalier de Saint-Louis, commissaires des guerres des gendarmes de la garde du Roi, et de Geneviève-Pauline Caron de l'Evainville, naquit à Paris, le 6 février I779, après avoir été commissaire des guerres à Melun. Il fut attaché à la garde royale, avec le grade de sous-intendant, le 26 décembre I827, Envoyé en congé après la révolution de Juillet. Il se retira à Anizy puis à Lizy, dont il fut nommé maire le 9 novembre I83I, et prit alors sa retraite calculée sur le grade d'intendant. Il mourut le I2 février I850.

"Il épousa le 24 juillet I804, Marguerite-Pauline BREHERET de Montalard "née à Lizy le 9 février I784, décédée à Paris le 2 juin I855.

"Marie-Alfred Denis de Senneville, lieutenant-Colonel de carabiniers, "puis capitaine aux Cent-Gardes, née le IO mars I805, décédé le 29 septembre I890, épousa le 2I mars I833, sa cousine, Zénaide-Anne-Marie Denis, de Senneville fille d'amand Robert Denis de Senneville, sous-préfet de Soissons et d'Anne-Joséphine-Laurette Gosselin de Saint-Même ; dont deux fils et une fille.

"2) Pierre-Alexandre Denis de Senneville, qui suit.

"3) Alphonse-Robert Denis de Senneville, colonel, chef d'état major du 4°
"corps de l'armée d'Italie, né le 23 décembre I8I4, tué à Magenta le
"4 juin I859, au moment d'être fait général, épousa Adèle de Ferrières,
"le Vayer, remariée au Comte de Mapeou.
"4) Louis-Albert de Senneville, administrateur de l'enregistrement, des
"domaines et du timbre, né le 8 février I8I6, mort le I2 mars I877, marié
"le 9 juillet I850 à Constance-Marie-Thérèse d'Estresse de Lanzac de Laborie
"et de N. Maillefer ; dont deux fils et deux filles.
"5) Anne-Geneviève-Pauline Denis de Senneville, née le 20 février I809,
"morte en I8II.
"6) Marie-Emma Denis de Senneville, religieuse du Sacré-Coeur, née le
"5 avril I82I, décédée à Paris, le I0 juillet I858.
"7) Aline Denis de Senneville, née le I8 septembre

NOMINATION DES DEPUTES AUX ETATS GENERAUX

de I789

Devant nous, Monsieur sous lieutenant GEORGES dont ils nous ont déclaré avoir une parfaite connaissance, tant par l'entretien et publication y devant faite, au preuve de la messe de paroisse par M. Le Curé dudit MERLIEUX, le premier du présentmois et par la lecture, publication et affiches pareillement faite le même jour à I jour de l'aditte paroisse, au devant de la porte principale de l'église, nous ont déclaré qu'ils étaient d'abord préoccuper de la rédaction de leur cahier de doléances, plaintes et remontrances et en effet y ayant vaquet. Ils nous ont représentés le dit cahier pour être signé par ceux des dits habitants qui savent signer et par nous agrées, Savoir cottés par première et dernière page, ce paraphé nous variation au cras diglettes, ce de suite, les dits habitants après avoir murement délibéré sur le choix des députés qu'ils sont tenus de nommer en conformité des dites lettres du Roy et réglement et les voix ayant été par nous recueillie de la manière accoutumée, la pluralité des suffrages au fin réunis en faveur des sieurs Louis MAUGRAS et François BEGUIN qui ont acceptés la ditte commission et promis de s'en acquitter fidèlement.

La ditte nomination des députés ainsi faite, les dits habitants ont en notre présence remis aux dits sieurs MAUGRAS et BEGUIN leurs députés, le cahier afin de le porter à l'Assemblée qui le tiendra le neuf du.....

SIGNATURE ILLISIBLE

ETATS GENERAUX DU ROYAUME (1789)

Séance N° 2I Candidature : 2 Louis MAUGRAS - François BEGUIN ,
Nombre d'habitants : 63 feux

Aujourd'hui l'an mil sept cent quatre vingt neuf, dix heures du matin en l'Assemblée convoquée au jour de la sorte en la manière accoutumée ont comparu en la chambre ordinaire des assemblées chez Mr DESPRES, syndicat de la municipalité de MERLIEUX par devant nous, Jean-Pierre SUIN prévot de la justice de LIZY en dépendant assisté de notre greffier ordinaire : Jean Antoine DEMOTTIER, Jean-Charles BLIQUE, Pierre NOTRAIN, Claude ROUSSEAUX, Christophe et Michel DEMOLTIER, Jean Antoine DRUY, Louis DEMOTTIER, Jean-François, Pierre LEJEUNE, Auguste LAUGLET, Charles DISIROT LAINE, Charles LACROIX LALLE, Louis GERARD, Louis DUFRENOIS, Jacques PRERAINIO, Jean-Pierre DHUEZ, Claude BLIQUE, Jacques DAUDIGNY, Pierre LEVEQUE, Charles LACCROIX LEJEUNE, François CHARPENTIER, François Guillaume, André GROGUIGNE, Louis MAUGRAS, Jean François MOREAU, Philippe CRANDELAIN, Louis LOISON, Jean Charles BOITER, Francis VAIRON, François BEGUIN, Jean Antoine FOUQUART, Jean DEMOTTIER, Jean Antoine CARLIER, Antoine DHUEZ, Claude DHUEZ, Antoine GERVAIS, Antoine PUILLE, André DAVRIL, Pierre MAREY, Jean DESIROT, Laurent DEMOTTIER, Jacques VILLERS, Etienne DESIROT LEGRAND, Jean Antoine BARBIER, Pierre LALLE, Tous Français agés de vingt cinq ans comparant dans les rôles d'impositions, habitants de cette paroisse de MERLIEUX, composé de soixante trois feux, lesquels pour obéir aux ordres de sa majesté portée par ces lettres données à VERSAILLES, le 24 janvier mil sept cent quatre vingt neuf pour la convocation et tenue des Etats Géneraux du Royaume. Satisfait aux dispositions du réglement y annéxé ainsi.

SIGNATURE ILLISIBLE

I788-I789 - Registre des délibérations municipales -

6 Mars I788 - Réunion de l'Assemblée municipale. Comme il n'y a pas dans la paroisse de local disponible, on se réunit chez M. DESPREZ, syndic.

3 Août I788 - Réponse à diverses questions posées à l'Assemblée par l'intendant et la Commission intermédaire du Soissonnais :

Iº - Quels sont dans la paroisse les privilégiés des tailles ?

Il y a quatre privilégiés dans la paroisse : M. DENNET, prévôt héréditaire du Laonnois, seigneur foncier et en partie de MERLIEUX et de VALAVERGNY, M. EDART, curé - M. BAILLY, secrétaire du roi, M. DESPREZ, fourrier des logis de la maison de Monsieur.

2º - Quel est le nombre des pauvres de la paroisse ?

Il y a trois ménages invalides très pauvres. La communauté est endettée de 200 livres pour une horloge. Constatation par I2 vignerons que l'arpent de vignes a rapporté en cette année sur le terroir de MERLIEUX et VALAVERGNY, neuf pièces à l'arpent.

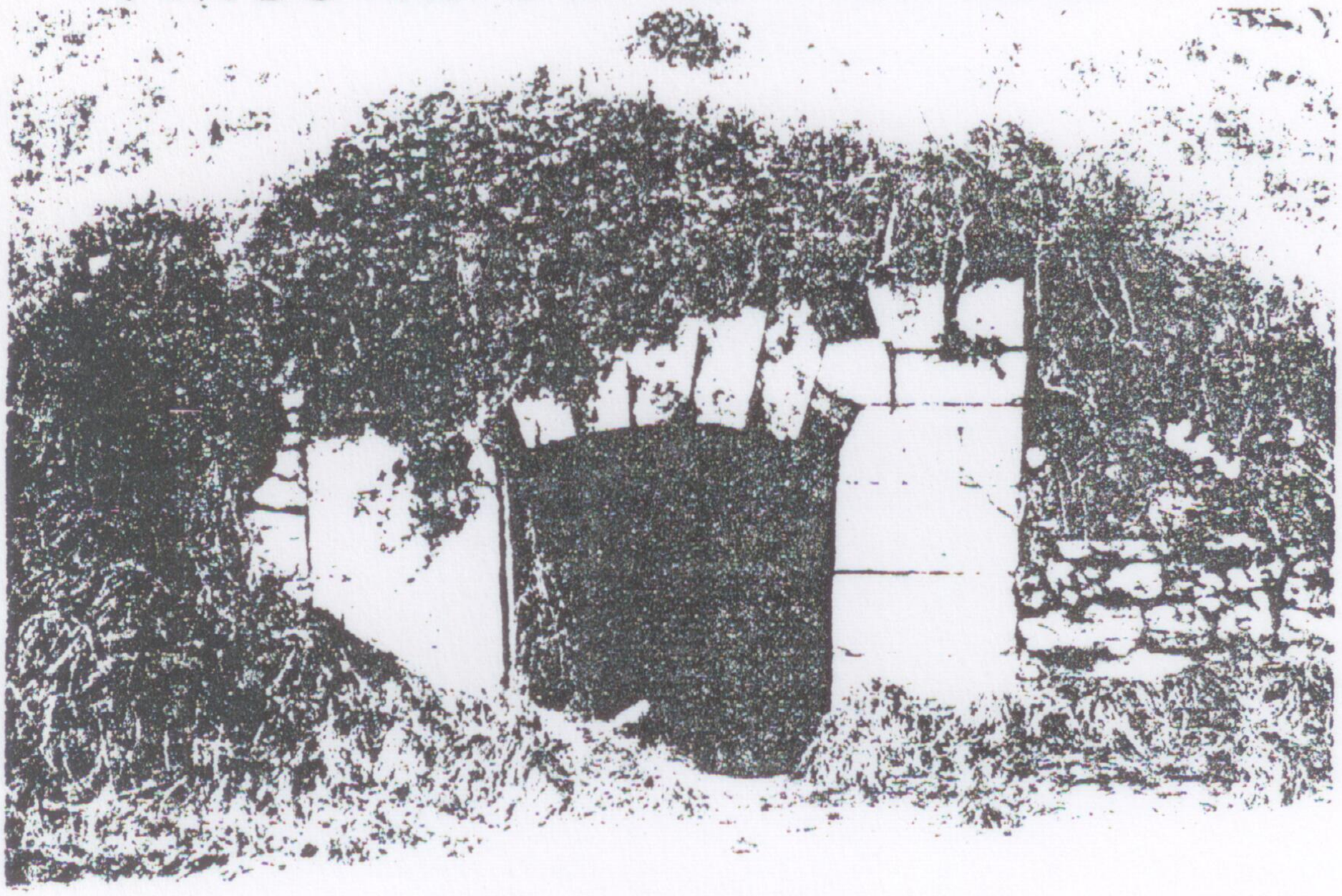
2I Mai I789 - Procès-verbal de visite du blé faite par le syndic et divers membres de la municipalité. La paroisse compte 67 feux, 248 personnes, presque tous vignerons, sauf quelques petits laboureurs. Le quart des habitants de la paroisse est approvisionné jusqu'à la moisson ; quant aux trois autres quarts, il faudrait 70 ânées de blé pour pourvoir à leur subsistance -

20 Septembre I789 - Le presbytère étant en mauvais état on donne au curé un logement provisoire, en attendant que les bâtiments soient réparés.

LA PLUS ANCIENNE MAISON



PRIEURÉ DE S.T PAUL



- UNE PAGE D'HISTOIRE -

Il y a 62 ans c'était l'effroyable bataille du chemin des Dames. Roland DORGELES venu sur place après la guerre pour écrire son livre "Le Réveil des morts" écrivait ceci...

Ce n'était que cela ce chemin légendaire, on le passe d'une enjambée, cinquante mois on se l'e t disputé, on s'y est égorgé.

Si on creusait de la Malmaison à CRAONNE une fosse commune, il la faudrait deux fois plus large pour contenir les morts qu'il a coûté : I50 000 français - 200 000 allemands.

Chemin des Dames - chemin du malheur, de la souffrance, chemin que les soldats ont arrosé de leur sang.

Les légions de César s'y battaient en l'an 57 Avant Jésus-Christ. Puis les invasions venues de l'Est - des forêts germaniques ; Huns de l'Asie centrale - Puis les normands - Clovis y fonda la première dynastie.

Est-ce à cause de sa géographie que ce chemin fut sans cesse voué à la dévastation - Route des soldats depuis des millénaires - route aussi des féodaux et des Dames, les troupes de Frédégonde et de Brunehaut s'y battirent.

Jeanne d'Arc revenant du sacre à Reims l'emprunta pour se rendre à Soissons.

Mais ce furent Adélaïde et Victoire, filles de Louis XV qui allant de VERSAILLES au château de la BOVE (près de VAUCLERS) lui donnèrent son nom.

En I8I4 NAPOLEON y livra sa dernière grande bataille contre les Prussiens et les Russes, un momument élevé à la mémoire de Marie-Louise existe à HEURTEBISE et la statue de NAPOLEON a été élevée sur le plateau de Californie.

Le I3 septembre I9I4 les troupes allemandes et françaises se trouvèrent de nouveau face à face sur le chemin des Dames. Des combats incessants eurent lieu jusqu'au mois de Septembre I9I8.

L'année I9I7 fut à la fois la plus cruelle et la plus décevante. Quelques centaines de mètres de terrains pris - perdus - repris - reperdus coutaient des milliers de morts et de blessés, lasses par tant de malheur qui duraient depuis trois années, en ce printemps de I9I7 certaines unités refusèrent de se battre. Les "héros" étaient fatigués, mais les étoiles avaient encore soif de sang et la répression fut sans pitié - 60 ans après ces événements et puisque cela n'a pas encore était fait, nous, hommes du peuple réhabilitons ces malheureux. Dans les conditions du moment, peut-être nous aussi aurions été attachés au poteau d'exécution.

Voici quelques extraits de lettres des combattants de première ligne :

.... "On entend le cri aigu des rats qui se battent autour des déchets humains et s'en régalent, ce couinement affreux, ces frolements immondes trahissent l'hypocrisie du calme étoilé....."

N'est-ce pas atroces de penser, devant ce jeune mort étendu, que la guerre terminée, des milliers de sacrifices pareils tomberont dans l'oubli et que rien, jamais rien, ne paiera les héros, pas même un souvenir....

.... Les morts sont là enveloppés d'une toile de tente, immobilisés dans l'attitude où la mort les surprit. Celui-ci le bras gauche arraché, le crâne enfoncé a ramené le bras droit sur ses yeux en un geste d'épouvante, un essaim de mouches bleues bourdonnent autour de lui....

.... une cagna effondrée laisse passer des lambeaux d'habits, il y a des cadavres là dedans, ce sont nos invisibles voisins. En voici d'autres visibles ceux-là des cadavres encastrés dans la paroi de la tranchée à la façon de sacs à terre, des tibias, des vertèbres, des crânes émergent de l'argile rouge....

.... Je me creusais un petit abri quand tout à coup je me sens pris à la gorge par une puanteur suifocante, je venais de donner un coup de pioche dans un cadavre. On ne peut creuser la tranchée de IO centimètres sans mettre à jour des ossements ou des chairs....

.... J'aperçois un allemand je me précipite, un éclat de torpille l'avait scalpé. Des mouches vertes grouillaient sur sa cervelle....

.... A l'heure de la soupe le caporal du bataillon mangeait devant le P.C. avec un groupe de tirailleurs. Un minen est tombé au milieu d'eux ils furent tous pulvérisés....
.... Ce n'est pas toujours beau un mort au bhamp d'honneur, ceux là viennent de respirer les gazs dans le ravin d'OULCHES.

Pas de sang, mais des spectres jaunes, crispés, tordus - des bras se tendent, des mains se crispent sur la gorge luttant contre l'étouffement, les yeux vitreux sans lumière fixent quelque vision d'horreur. Une bave jaune sort des bouches tordues....
.... J'y passe ma première nuit, étendu sur un mort à moitié enterré. Je n'ai jamais eu si soif. Le peu d'eau qui nous arrive était apporté par des brancardiers qui la puisaient dans un étang ou un cheval se décomposait....

A quoi bon continuer ces citations. La laideur tragique de ces évènements a cependant besoin d'être de temps à autre rappélée, car l'insouciance d'une vie momentanément sans risque, conduit inéluctablement à de nouvelles catastrophes.

DE MERLIEUX

Cahier des plaintes, doléances et remontrances des habitants du village de MERLIEUX pour être porté par leurs députés à l'Assemblée qui doit se tenir en la ville de **LAON** le neuf du présent mois relativement à la tenue des états généraux du royaume. 86

Exposent les dits habitants que les impôts en tous genres sont exhorbitants pour leur paroisse eu égard à ce que les nobles et les privilégiés possèdent presque la totalité des biens du terroir et que ce qui en appartient aux particuliers qui contribuent aux subsides est de très modique valeur en sorte qu'il y a beaucoup de pauvres dans la dite paroisse qui ont beaucoup de peine à acquitter leurs impositions. Pourquoi ils demandent que le Clergé et les ecclésiastiques, les communautés seculières et régulières, les nobles, les privilégiés qui possèdent les plus grands biens du royaume soient tenus de contribuer aux subsides comme le tiers état parce que par ce moyen les finances de l'état pourront se rétablir et procurer une diminution d'impôts au tiers état et par conséquend aux dits habitants de MERLIEUX qui en sont susceptibles plus qu'une autre paroisse eu égard au peu de fertilité de leur terroir et à la misère des dits habitants.

Dernier page suine — Observent les mêmes habitants qu'il serait très nécessaire de faire réparer les chemins de village et des environs absolument mauvais à cause des montagnes collines et ravain. Lesquelles réparations les dits habitants n'ont pas le moyen de faire faire à leur depens puisque c'est tout ce qu'ils peuvent faire d'acquitter leurs impôts.

Fait et délibéré en l'Assemblée des dits habitants à MERLIEUX le cinq mars mil sept cent quatre vingt neuf

Suivent quelques signatures : Dumotier - Watin - Blique, Fouquart - Charpentier - Moreau - Daudigny - Lévêque - Lallez - Désirot - Mayard - BEGUIN - Bourgeois - Carlier - Mouvier - Guillaume - Barbier.

Dixième et dernière page suine — Paraphe ne varietur par nous prevot de la justice de LIZY MERLIEUX et dépendance , cejourd'hui cinq mars mil sept cent quatre vingt neuf

SUINE

POPULATION ET ACTIVITES PROFESSIONNELLES

La population au dernier recensement était de I33 habitants, il semble que le creux de la vague soit atteint et que l'échec de la "civilisation industrielle" sur le plan humain et de la sauvegarde de la vie va donner lentement naissance à un retour de la population vers les campagnes, notamment des jeunes qui, il y a encore peu de temps auraient rejetée une semblable perspective :

Population

I800	: 279	I882	: 252	I932	: I56
I8I8	: 293	I887	: 266	I938	: I39
I836	: 33I	I882	: 252	I947	: I70
I856	: 293	I887	: 266	I954	: I66
I867	: 29I	I9I2	: 203	I962	: I55
I873	: 269	I92I	: I39	I968	: I27
I877	: 268	I926	: I78	I975	: I33

Le comptage en I979 donne I50.

La chutte la plus importante se remarque entre I9I2 et I92I. En effet, par suite de la guerre I4-I8 vingt cinq maisons d'habitations détruites par les bombardements ne furent pas reconstruites, les dommages de guerre ayant été soit vendus, soit réemployés dans les villes voisines, c'est-à-dire là où l'on pouvait trouver du travail.

Mais c'est surtout en raison de l'industrialisation de la France pendant le I9è siècle et le début du 20è que les mutations de personnes et professionnelles se produisent : constructions de la ligne de chemin de fer LAON-HIRSON, du canal de l'Aisne à l'Oise, d'une sucrerie distillerie à Pinon, de l'usine d'extraction d'alun et de sulfate de fer à Chailvet ; de scieries à vapeur à Anizy et Chailvet, des verreries de Vaux rot - St Gobain - Folambray, des usines de produits chimiques à Chauny.

La mise en service de l'Asile de Prémontré, l'apparition des machines dans l'agriculture, fit diminuer également l'effectif des "domestiques de fermes" avant ces départs vers les lieux industrialisés, la population de Merlieux vivait des différentes activités de la terre, la plupart des habitants étaient vignerons et cultivateurs, ou exercaient des professions connexes - tonneliers, distillateurs, vendangeurs, vinaigriers, la date que l'on peu retenir, susceptible de donner des chiffres valables et I960, à ce moment il y avait à Merlieux :

80 arpents de près, 40 arpents de bois, 50 arpents de vignes (l'arpent équivalait approximativement à 50 ares).

En I824, le canton d'Anizy comptait 6II hectares de vigne, en I905, il n'en subsistait plus que 7 hectares, le phyloxera et le mildiou, contre lesquel il n'y avait à l'époque peu de moyen de lutte, firent abandonner cette culture, par contre les plantations fruitières qui suivirent furent importantes et subsistèrent jusqu'à la guerre I4-I8. Il y avait également la production d'oléagineux, le colza en grande culture, l'oeuillette, la noix, en culture familiale et la faine (fruit du hêtre).

Deux ateliers pour la fabrication de l'huile existaient à Merlieux ; "les tordeurs d'huile" étaient Mr RIVAGE dont le moulin était situé à l'emplacement de la maison JOSEPH, il était déjà désaffecté en I9I4. Le deuxième était exploité par la famille FOUQUART, il fonctionnait encore pendant la guerre I4-I8 et rendit bien des services aux habitants de Merlieux, détruit par les bombardements de I9I7, il ne fut pas reconstruit, l'huile de colza servait au graissage des locomotives et à l'éclairage, les huiles d'oeuillette, de noix, de faines étaient comestibles.

Quand aux moulins à grains ils étaient nombreux :
Moulin du Glacy : I79I CHARPENTIER - I792 PAGNON - I793 MOUVIER - I800 DAVRIL 6
Moulin de Cler : I793 RICHARD - I793 PAGNON - LEGROS -
Moulin du Caquet : I793 CARDOT - I803 CHEDEVILLE - I8I3 PEHU - I830 DEBUSSY - I904 VIOT -
Moulin Paris : I793 BOURGEOIS - I79I MOUVIER -
Moulin de Taniel : I79I BLERIOT - I837 CAMUS - DETREY - VILLERS - BABLED - MAMELF -
Moulin de Luzilly : CUVEREAU -

Les moulins du Glacy et de Cler étaient installés sur le cours de l'Ailette.
Les moulins de Paris et du Caquet et de Taniel étaient situés sur le cours du rû du Château à l'Ailette.
Le moulin de Terrevanne Luzilly sur le rû allant du bois Roger à l'Ailette, ce rû desservant en passant le Moulin de Bartel (Lizy).
Il y avait également deux moulins à vent, l'un situé sur le plan nord de la montagne sur le bhemin de Luzilly, le meunier est inconnu. L'autre peu important se trouvait dans la propriété MATTON.
Le dernier moulin en activité fut celui du Caquet, son propriétaire Mr VIOT cultivateur l'utilisait encore en I9I4 pour son usage personnel, détruit en I9I7 il ne fut pas reconstruit. Il y avait également sur le cours de l'Ailette un vivier (l'emplacement est encore visible) pour l'élevage des poissons.
La tuilerie constituait un centre d'activité non négligeable (maison Gosser) on y fabriquait les tuiles (on en retrouve) sur les toits de l'église, de la maison Joseph, et à la maison Lefor. Le carrelage exagonal - les briques plates destinées à la construction des fours à pain - et les tuyaux de drainage. Mme GOSSER comme elle le dit par ailleurs a retrouvé à l'emplacement de l'usine, des encriers d'école.
Accesoirement les cultivateurs avaient quelques pieds d'osier et pendant les longs hivers de l'époque chacun fabriquait les paniers et les corbeilles nécessaires à l'exploitation.
Parmi les autres professions, l'un trouve : bergers, jardiniers, ramasseur de salpêtre tailleur d'habits , couvreur en paille, maçons, casseurs de pierres (il y avait sur le territoire de la commune plusieurs carrières où étaient extraites les pierres destinées à la construction des maisons et au chargement des routes. Mr BLAVIGNAT et DHUEZ exercèrent cette profession jusqu'en I937. Mr MAILLARD Marcel, cultivateur assura le transport de la carrière au centre du village, la rue principale allant du chateau au foyer a été refaite en I946 avec ces matériaux.
Un atelier de marechalerie, serrurerie (maison MERLET) fabriquait les instruments nécessaires aux différentes activités et pratiquait le ferrage des chevaux.
Maréchaux ferrants I793 : Vairon, Douche jusqu'en I9I7. Mr Douche étant décédé pendan la guerre I4-I8 l'atelier détruit par les bombardements, ne fut pas reconstruit, les cultivateurs durent de ce fait se rendre à Anizy pour l'entretien de leur matériel. Comm activité l'on peut citer également le gardiennage des vaches. Le vacher communal le père "Madère" regroupait chaque matin toutes les vaches de la commune et les emmen paturer : le matin en dessous de la ligne de chemin de fer, et l'après-mide sur les communaux face à la maison Gosser. Il était muni d'une immense trompe pour appeler les habitants de Merlieux lorsqu'il survenait des incidents, par exemple la chute d'une bête dans le canal. Le gardiennage supprimé en I9I4 ne fut pas repris après les hostilités.
Puis il y avait les moissonneurs à la faux qui se déplaçaient par région suivant la maturité des récoltes. La région de Sissonne, la Selve pour les seigles, la Seine et Marne pour les blés, et enfin le retour dans la commune pour les avoines.
L'instituteur (M. DROUARD) faisait partie de l'équipe car les traitements des fonctionnaires étaient peu élevés à l'époque.
Les guerres provoquèrent immanquablement des migrations et des brassages des populations, après chaque conflit le style de vie change. En retour une grande consommatrice de matériels de toutes sortes. elle provoque une industrialisation toujours plu importante.

La reconstruction nécessita une abondante main d'oeuvre, et les usines travaillant pour la guerre se reconvertirent vers la production de matériels civil, du fait de la modernisation de l'agriculture qui résultat de la Guerre, les p petits exploitants ne pouvant plus suivre disparurent , (exploitants de moins de cinq hectares).

La guerre de I945 accentua le processus, les rescapés de I9I4-I9I8 disparurent à leur tour, I948 fut la date ou la motorisation entra de plein pied dans les fermes, ne subsistèrent que ceux qui étaient trop vieux pour aller ailleur, et les jeunes qui purent s'adapter aux nouvelles méthodes de production. Le processu fit perdre à Merlieux son caractère agricole . Des I4 cultivateurs qui se partageaient le territoire agricole, il n'en subsiste que quatre, dont deux n'auront pas de remplaçant.

Une autre cause du départ des cultivateurs a été l'absence de protection sociale en agriculture, les dirigeants des organisations agricoles, tous plus ou moins chatelains ou se croyant, tels refusèrent l'extention à l'agriculture, le bénéfice des lois sociales de I936. La désaffection des jeunes pour le travail de la terre s'accentua de ce fait.

Pour les autres corporations l'attrait des villes se fit également sentir, les jeune partirent, vers le néon, les cinémas, les ateliers où le travail était plus payé, et les prestations sociales plus élevées, ce qui entraina par voie de conséquences la fermeture de l'école communale (il restait lors de la fermeture six élèves à Merlieux (dont deux de Montarcène) avec tous les déchirements que cela comportait pour ceux qui lors des fêtes enfantines revivaient leur propre passé.

La commune allait donc essayer de survivre avec une population comportant 50 % de personnes de plus de 65 ans, toutes aux ressources modestes, c'es-à-dire incapables d supporter des taxes communales élevées, les investissements durent être réduits au minimum.

En I979, le "panorama" a quelque peu changé, beaucoup de nos anciens sont disparus, leurs maisons ont été vendues, à des citadins plus jeunes, quelques maisons ont été construites, une nouvelle vie, de nouveaux rapports se sont établis mais le nombre des habitants contribuables a peu changé alors que les prix augmentent sans cesse. Que sera Merlieux dans quelques années, lorsque les derniers anciens seront disparus ? La révolution mécanique s'accompagnera-t-elle de celle des esprits et des comportements ?

En dirigeant cet opuscule, notre ambition n'a pas d'autre but que de permettre aux futures générations de juger sur pièces et de faire des comparaisons.

Les activités professionnelles en 1979

- Enseignants	: 15	Cultivateurs	: 4
- Educateurs	: 11	Artisan	: 1
- Employés	: 13	Divers	: 10
- Cadre	: 3	Retraités	: 37
- Métallurgie	: 4		

LE CALENDRIER REVOLUTIONNAIRE

Le calendrier révolutionnaire ou républicain a été institué lors de la Révolution Française en remplacement du calendrier courant dit "Calendrier grégorien" (il s'agit du calendrier que nous appliquons encore maintenant)

Le calendrier républicain était composé de I2 mois de 30 jours chacun. Chaque mois était divisé en 3 décades (une décade valant I0 jours), les semaines de 7 jours étant supprimées.

Les dix jours de la décade étaient les suivants :

primidi
duodi
quartidi
quintidi
sextidi
septidi
octidi
nonidi
décadi

Voici les mois du calendrier révolutionnaire :

VENDEMIAIRE	(septembre-octobre)	
BRUMAIRE	(octobre-novembre)	AUTOMNE
FRIMAIRE	(novembre-décembre)	
NIVOSE	(décembre-janvier)	
PLUVIOSE	(janvier-février)	HIVER
VENTOSE	(février-mars)	
GERMINAL	(mars-avril)	
FLOREAL	(avril-mai)	PRINTEMPS
PLAIRAIL	(mai-juin)	
MESSIDOR	(juin-juillet)	ETE
THERMIDOR	(juillet-aout)	

L'ère républicaine a commencé le 22 septembre I792. (An I de la république). Elle s'est terminée le I janvier I806.

An I	Septembre I792 - Septembre I793
An II	Septembre I793 - Septembre I794
An III	Septembre I794 - Septembre I795
An IV	Septembre I795 - Septembre I796
An V	Septembre I796 - Septembre I797
An VI	Septembre I797 - Septembre I798
An VII	Septembre I798 - Septembre I799
An VIII	Septembre I799 - Septembre I800
An IX	Septembre I800 - Septembre I80I
An X	Septembre I80I - Septembre I802
AnXI	Septembre I802 - Septembre I803
An XII	Septembre I803 - Septembre I804
An XIII	Septembre I804 - Septembre I805
An XIV	Septembre I805 - Septembre I806

L'ère républicain a duré un peu plus de I3 ans. On la retrouve dans tous les actes officiels de cette époque qui ont été datés d'après le calendrier républicain.
Ainsi en va-t-il en particulier, de l'état-civil de la commune de MERLIEUX.
Publié avec l'autorisation de François DE METZ.

REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Quelques décisions prises

DEROULEMENT D'UNE SESSION EN I905

Le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de M. E CARLIER maire.

Etaient présents : DESSAINT, DURAND Camille, DURAND Jules, LANTHONY, DAUDIGNY, FOUQUART, BIGOT, DHERBES.
L'assemblée ainsi constituée, le maire donne lecture d'une lettre de M. Le Préfet, mettant le Conseil Municipal en demeure de voter la somme de I00 F due à la commune de Lizy à raison des frais de logement du curé et conformément à la loi du 9 décembre I905.
Le conseil après délibération vote la somme de I00 F qui sera prélevée sur les fonds affectés aux dépenses imprévues.

SESSION DE MAI

L'assemblée constituée comme ci-dessus :
Vu le compte rendu par le receveur de la Commune, de ses recettes, de ses dépenses depuis le I-I-I905 jusqu'au 3I-I2 suivant :
Vu le détail des opérations finales, vu les pièces justificatives rapportées à l'appui tant du compte de gestion de I905 que des opérations complémentaires effectuées en I906. Vu les budgets primitifs et additionnels des recettes et dépenses pour le dit exercice.
Après avoir entendu et approuvé le compte administratif dans lequel sont exposés les motifs des dépenses mandatées, la manière dont elles ont été effectuées et l'utilité que la commune en a retiré.

Délibéré :
Article I : statuant sur la situation du comptable sauf le règlement et l'appuiement par qui le droit.
Le conseil admet les recettes de I905 pour la somme de 4306,04 F
Les dépenses pour celle de..... 3957,89 F
fixe l'éxédent de la recette à..... 348,I5 F
Et attendu que par arrêté du compte précédent
le comptable a été reconnu débiteur de ..... II59,60 F
déclaré le comptable débiteur sur son compte de la gestion de I905 de la somme de..... I507,75 F

Article II : Statuant sur les opérations de I905 sauf le réglement et l'apurement par qui de droit, le conseil admet : savoir
en recette pour..... 4463,44 F
en dépenses pour..... 3764,47 F
d'où il résulte un excédent de recettes de ..... 698,97 F
Les résultats définitifs de l'exercice I904 ayant présenté un excédent de recettes de..... 723,76 F
Le résultat définitif de l'exercice I905 égal au compte d'administration du même exercice est un excédent de recette de..... I422,73 F

MEME SEANCE

Vu le budget primitif de I907 arrêté par le Conseil Municipal.
Considérant que les dépenses ordinaires s'élèvent à..... 3207,46 F
que les revenus ordinnires sont prévus pour..... 256I,46 F
que par suite il existe une insuffisance de..... 646,00 F
a déclaré voter formellement par addition au principal de l'année I907 la somme en-dessous.

Article 64 : Centimes additionnels pour A.M.G..... 46,00 F
Article 66 : Centimes additionnels pour insuffisance de revenus. 600,00 F
Article 67 : Centimes additionnels pour secours aux réservistes. 28,00 F

MEME SEANCE

Le Conseil après avoir délibéré s'engage pour une période de 5 années a subventionné à l'entretien de la Compagnie de Spours pompiers.

SEANCE DU 26 AVRIL I906 (renumération du vacher communal)

Après en avoir délibéré et sur la proposition du maire, avons arrêté le rôle des bestiaux pour I906 au nombre de vingt deux articles montant [illegible] ensemble à la somme de deux cent huit francs. Il sera recouvré par le percepteur après avoir été revêtue de l'approbation de M. Le Préfet, nous déclarons que le sus dit rôle établi pour l'année I906 comprend exactement les noms de tous les habitants qui doivent y figurer et que chacun y est cotisé dans une juste proportion en égard au nombre de bestiaux qu'il envoi habituellement à la pature communale.

INDIGENTS ADMIS A L'A.M.G.

Après délibération en comité secret le Conseil Municipal arrêté au chiffre total de vingt cinq le nombre des indigents admis à l'A.M.G.

Demande d'une deuxième tournée postale

autres délibérations :
2I-5-I907 : établissement d'une station à Anizy pour le tramways de Tergnier à Anizy-Pinon.
Séance du 22-Oct-I907 :
I suppression d'un des trois offices notariaux à Anizy,
II agrandissement de l'école communale (dépenses 6263,87 F)
26-déc-I909 : achat d'une pompe à installer sur la place de Merlieux (coût I80 F)
(traitement annuel du garde champêtre 300 F)
taxe sur les bestiaux (47 pour I88 F)
Séance du II-I9I2 : demande de concession d'une distribution publique d'énergie électrique
voté d'un crédit de I00 F pour achat de fournitures scolaires (I9I2)
Séance du I0-4-I9I5 : Constitution d'une commision départementale pour le ravitaillement. Comité américain For relief in Belgium (fourniture de farine au prix de 55 F les cent kilos à raison de I90 grammes par personne)
paiement à la ville d'Anizy à la fin des hostilités.
Riz 50 f les I00 kilogrammes, lard 2f50, viande If le Kg
café 5f le kilo.
Séance du 26-I2-22 : Accord à la campagnie électrique du Nord, en vue d'une concession de distribution d'énergie électrique.
Adhésion à la coopérative pour la reconstruction des batiments communaux détruits par la guerre.

PREMIER COMPTE ADMINISTRATIF APRES LA GUERRE DE I4-I8

Exercice I9I9 :

recettes	3 353.54
dépenses	I46.I0
excédent de recettes	I 207.44

Le résultat définitif de l'exercice I9I8 ayant présenté un excédent de recettes de I 809.50
le solde par un excédent de recettes de 5 0I6.94

COMPTE ADMINISTRATIF (exercice I920)

recettes	4 449.85
dépenses	4 794.23
excédent de dépenses	344.38

Séance du IO-3-24 : Décision d'utiliser l'eau de la Saleuze pour les besoins communaux. Les puits ayant été polués ou détruits par fait de guerre (subventionnée par le pari mutuel)
Acceptation d'un don de 300f fait par la Tunisie à la commune de Merlieux (participation à la reconstruction).

Séance du 9-Oct-24 : Le conseil accepte le projet de distribution de l'eau et confie les travaux aux ponts et chaussées, et demande en raison de l'urgence que le projet soit mis en construction.

Séance du I9-Juillet-25 : Le conseil donne son adhésion au syndicat électrique de Laon en vue de la création du réseau de distribution (réalisation d'un emprunt auprès de la population de Merlieux pour financer les travaux I 0450 f à 7 % remboursable en cinq ans).

Séance du 27 juin I926 : Le conseil décide de mettre en adjudication la location de la chasse sur les biens communaux.

Séance du 7 sept I926 : Réorganisation de la Compagnie des sapeurs poppiers.

Séance du I5 juillet I92[illegible] : Demande d'installation d'une cabine téléphonique.

Séance du I6 avril I929 : Le conseil décide d'acheter des cloches pour remplacer celles enlevées par les allemands en I9I5.

Séance du 24-I2-29 : Le conseil alloue I 500 f au secrétaire de mairie (traitement annuel).

Séance du I9-2-3I : vote d'un crédit de 3I0 f pour distribution de pain aux indigents (I32 kgs).

Séance du 3I mars 35 : Achat de I90 tonnes de macadam pour mettre sur les chemins vicinaux.

Séance du I2 aout I939 : Le conseil décide de louer la chasse par action - vote un crédit de I 694 f (I5 %) du total pour électrification de la ferme du Caquet.

Séance du 3I décembre I940 : vote du compte administratif de I939 - recette 2 9465
dépenses 2 2738
excédent de recettes 6 727 f.

Séance du 2 mai I946 : arrêté de nomination d'un régisseur des prisonniers de guerre allemands.

I Le maire nomme Mr LEGROS Gabriel en fonction de régisseur des P.G.E. affectés à la refection du mur de l'école et le charge de leur entretien et de leur nourriture.

II Il entrera en fonction à compter du 4-4-46 date de l'arrivée dans la commune des P.G. pour l'a refection du mur de l'école et à l'entretien des chemins vicinaux ruraux, il procédera au recouvrement des journées de location de ces P.G. qui exceptionnellement et sur le manque de main d'oeuvre saisonnière pourront être loués aux cultivateurs.

Même séance : Le conseil nomme une commission chargée de la répartition des pneux :
Membres : DURAND Président - DADDIGNY Conseiller M Patron POINDRON Adonis - ouvrier LEROUX Louis - Utilisateur BERNARD Henri.

Même séance : Le conseil approuve les travaux de réfection des ponts de Fouquerolles et de Montbavin détériorés par les blindés allemands.

Séance du I7 octobre I946 : Le conseil décide d'acheter aux domaines, un baraquement destiné à la création du foyer rural.

Séance du 4-II-47 : Le Conseil ouvre un crédit de I 4733 f pour la remise en état du chemin VC n° I et son incorporation dans le réseau départemental.

Séance du I0-Aout 6I : Le Conseil décide de construire une nouvelle salle des fêtes aux normes de sécurité.

QUELQUES DATES

Septembre I9I4 : occupation du village par les allemands,
I9I5 : arrestation et déportation des hommes valides en Allemagne.
I9I6 : évacuation d'une partie de la population en Belgique,
I9I7 : évacuation du reste des habitants à Barenton - Bugny
destruction des habitations par suite des batailles du chemin des Dames (avril et octobre I9I7)
I920-I925 : reconstruction de la commune,
I926-I927 : électrification et installation du réseau de distribution de l'eau,
I929 installation d'une cabine téléphonique.
I938 : électrification du Caquet.
I940 : Evacuation de la population vers la Mayenne,
I945 ; retour des prisonniers de guerre.
I947 : création du Foyer Rural 'inauguration I948)
électrification du hameau des Patures (à l'aide d'un emprunt communal)
I96I : Construction d'une nouvelle salle des fêtes,
I965 : inauguration de la salle des fêtes,
I966 : Achat de l'horloge électronique,
I967 : Fermeture de l'école communale,
I948 : extension du réseau d'eau jusque la ferme du Caquet,
I97I : remise en du drapeau du Président POMPIDOU à la section des anciens combattants.
I972 : achat du chateau par l'Office du Tourisme de l'Aisne.
I972 : Construction d'un monument aux morts,
I976 : Captation d'une nouvelle source et construction d'une réserve de I50 m3.
I978 : achat de terrain en vue de créer un lotissement.

I904

uard CARLIER — maire maraicher — Camille DURAND cultivateur
mond BIGOT — cultivateur — Albert DESSAINT débutant
fred DAUDIGNY — cantonnier — Désiré LANTHONY maçon
and FOUQUART — cultivateur — Jules DURAND adjoint maçon
ri dD HERBES — cultivateur

I908

CARLIER maire
DURAND adjoint
DESSAINT
LANTHONY
DHERBES
DURAND

A. VIOT cultivateur
E. BIGOT
C. GAMBIER cultivateur

I912

CARLIER maire
LANTHONY adjoint
DESSAINT
GAMBIER
DAUDIGNY

E. BIGOT
J. DESSE gardien de semophore
B. TARJUS
E. LACOURT manouvrier
A. VIOT

I919

DHERBES maire
LANTHONY adjoint
BIGOT
TARJUS maçon
LYON cultivateur

G. CAPLIEZ cultivateur
G. LACOURT cultivateur
A. DHUEZ débutant
A. DAUDIGNY
E. LACOURT

I925

LACOURT maire
DHERBES adjoint
LYON
LANTHONY
DAUDIGNY

E. LACOURT
R. DHUEZ
A. VIOT
E. BIGOT
G. CAPHIEZ

I929

G. LACOURT maire
H. DHERBES adjoint
L. LYON
L. LANTHONY
G. CAPHIEZ

A. DAUDIGNY
A. VIOT
R. DHUEZ
A. SEVAL dessinateur
D. LEROY cultivateur

I935

G. LACOURT maire
A. DHERBES adjoint
D. LEROY
G. CAPHIEZ
A. VIOT

G. LEGROS maçon
R. DURAND
C. DAUDIGNY E. S.N.C.F.
M. MAILLARD débutant
R. DHUEZ

I945

R. DURAND maire
G. LEGROS adjoint
A. VIOT

C. DAUDIGNY
M. SANDRAS
G. FOUQUART CHEF DE GARAGE

FFRP - Association des Randonneurs Pédestres de l'Aisne

P. BRASSART métallurgiste
E. CHARPENTIER employé tram

R. FOUQUART chef de garage
C. BLAVIGNAT cultivateur

I947

R. DURAND maire
G. LEGROS adjoint
C. DAUDIGNY
E. CHARPENTIER
A. LACOURT
A. POINDRON cultivateur

A. VIOT
G. FOUQUART
R. FOUQUART

C. BLAVIGNAT

I953

R. DURAND maire
G. LEGROS adjoint
C. DAUDIGNY
E. CHARPENTIER
G. FOUQUART

R. FOUQUART
A. LEFEVRE maçon
M. HOCQUET cultivateur
A. POINDRON
A. LACOURT employé S.N.C.F.

I959

R. DURAND maire
G. LEGROS adjoint
E. CHARPENTIER
A. POINDRON
A. LEFEVRE

MARLIER instituteur
B. SEVAL
B. LEROUX agent d'assurance
M. HOCQUET
C. DAUDIGNY
[illegible] R. FOUQUART

I965

R. DURAND maire
R. FOUQUART adjoint
E. CHARPENTIER
A. POINDRON
A. LEFEVRE

G. LEGROS
M. HOCQUET
H. THIEBAUT infirmier
J. BATIZE métallurgiste
F. GUIDEZ ENTRETIEN
B. LEROUX

I97I

R. DURAND maire
M. HOCQUET adjoint (1er)
J. BATIZE adjoint (2eme)
E. CHARPENTIER
F. GUIDEZ
A. LEFEVRE

O. BOCQUILLON cultivateur
G. FOUQUART
P. BONDELLE cultivateur
A. POINDRON
J. JANEIRO Employé R.A.T.P.

I977

R. DURAND maire
M. HOCQUET Ier adjoint
J. BATIZE 2e adjoint
O. BOCQUILLON
A. POINDRON
Mme LEFORT adjoint supplémentaire

J. JANEIRO
O. CLERMONT cultivateur
P. KIKEL éducateur
L. BOUVET professeur
J. LEROUX femme d'entretien

ARPA - Association des Randonneurs Pédestres de l'Aisne

INAUGURATION DU FOYER RURAL (MAI I948)
en présence de Mr MOULIER conseiller général
et de Mr le Directeur de la jeunesse et des sports

Monsieur le Représentant de Mr le Préfet.
Monsieur le Conseiller Général
Messieurs les Maires

Mesdames, Messieurs, Foyer I948

Au nom du conseil municiapl, au nom du conseil d'administration du foyer rural, au nom de la population de Merlieux, je salu$ les représentants de l'administration départementale, je les remercie d'avoir apporté par leur présence le meilleur des encouragements aux animateurs du Foyer Rural, leur présence parmi nous dans cette modeste commune rural de I50 habitants est la preuve que l'utilité de notre action est reconnue. Il pouvait certes paraitre prétentieux de vouloir réaliser sans moyens financiers dans une aussi petite agglomération une oeuvre ayant un programme aussi universel que celui du foyer rural, mais si nous étions pauvres en moyens financiers, la somme des bonnes volontés et des courages que nous pouvions réunir devaient nous permettre de surmonter tous les obstacles, nous avons auj urd'hui la fierté de voir que ce magnifique esprit d'équipe a permis en quelques semaines de mettre sur pied une oeuvre, qui restera quoi qu'il admienne : un exemple, mais si le programme officiel du Foyer rural est de réaliser dans les campagnes, les conditions indispensables pour donner aux ruraux un genre de vie se rapprochant le plus de celui dont le bénéficie les citadins, notre ambition est tout autre, nous voulons que cette commune de Merlieux placée de tout temps à la pointe du progrès, à la pointe du combat pour la démocratie et la liberté, soit un pôle d'attractions, un véritable centre d'éducation populaire, où les jeunes pourront trouver les éléments indispensables qui feront d'eux des citoyens parfaits, parfaits par la valeur professionnellle qu'ils auront acquis, mais parfaits surtout par le rayonnement intellectuel qui se dégagera d'eux mêmes en quelque lieux qu'ils se trouvent à quelques événements qu'ils soient mélés.

Leurs ainés trouveront au foyer rural au cours de conférences et causerie qui y seront organisés, le développement et l'explication des grandes découvertes de la science et leurs utilisations par la technique moderne.

Enfin, nos anciens après une vie de labeur xxxxx apu et dure, trouveront parmi nous, les quelques moments de saines distractions auxquels ils ont droits.

Pour réaliser ce programme, les bonnes volontés, le courage, l'émulation, l'esprit d'équipe ne nous manqueront jamais, mais nous avons besoin comme stimulant qu'un nombre toujours plus grand de personnes s'intéresse à notre action. Nous fesons appel à tous, il y a au foyer rural place pour tous, suivant vos possibilités, suivant la personnalité que vous voulez assumer, vous pouvez devenir - actionnaire- membre honoraire ou membre actif, une seule condition a respecté n'avoir en vue que l'intéressé général.

Une seule restriction , ne pas se refuser de ceux qui de tout temps ont refusé au peuple, ce que nous nous proposons de lui donner au foyer rural , la conscience de sa propre valeur et le respect de la dignité humaine.

AHPA - Association des Randonneurs Pédestres de l'Aisne

45

QUOI DE NEUF, MONSIEUR LE MAIRE ?

Merlieux-et-Fouquerolles constitue l'une des plus petites communes du canton. De nombreux hameaux sont dispersés dans la campagne et le maire habite lui-même à Valavergny.

Dans ce village, deux équipements touristiques ont été greffés : le C.P.I.E. et la zone de loisirs de la SITRACO. Mais cela n'a pas beaucoup modifié, la vie locale, au demeurant animée : il existe un volumineux journal local, "notre tribune", ouvert à tous. De plus, un sentier pédestre traverse la localité.

M. le Maire évoque les difficultés qu'il y a pour administrer une commune.

- M. le Maire, quelle a été la principale réalisation depuis que vous êtes élu ?

- A cette question, il est difficile de répondre car, pour que les habitants puissent vivre au rythme de notre époque, le maintien en bon état de fonctionnement des services publics et leur mise à jour permanente mobilisent la totalité des initiatives et des efforts de la municipalité, et la totalité des possibilités contributives de la population.

Alors, que reste-t-il de moyens financiers pour "approvisionner" la section investissement du budget ? pratiquement rien. Cependant grâce aux efforts de tous, quelques réalisations qui méritent d'être citées ont vu le jour. Par exemple, la salle du foyer où ont travaillé des équipes de volontaires pendant plusieurs années, des réseaux d'assainissement aux endroits où cela était le plus urgent, des travaux de voirie les plus indispensables, avec les moyens du bord.

En prévision d'un apport de population, la municipalité a préparé les structures d'accueil. Le réseau électrique a été renforcé jusqu'aux hameaux les plus reculés. Une nouvelle source a été captée et nous avons édifié un réservoir supplémentaire de I50 m3, ce qui permettra de satisfaire tous les besoins d'une consommation accrue. Le réseau routier est maintenu en bon état et les lignes téléphoniques peuvent permettre de satisfaire tous les besoins

- Quel est votre principal sujet de préoccupation ?

- Merlieux n'est pas la seule petite commune difficile à administrer, mais il semble qu'à Merlieux, toutes les difficultés que l'on retrouve éparses ailleurs se soient trouvées réunies pour en faire un village type en ce genre.

I30 habitants (dont 32 âgés de plus de 65 ans), 57 maisons d'habitation disséminées sur ce terroir allant de Faucoucourt à Vaudesson (577 ha) imposant des réseaux d'électricité, de distribution d'eau et de voirie d'une longueur invraisemblable.

Quelque puissent être les efforts des habitants, les possibilités ne seront pas améliorées aussi longtemps que le nombre des habitants ne sera pas en augmentation.

Si l'administration de la construction ne complique pas trop les demandes de permis de construire, on peut espérer que des constructions individuelles verront rapidement le jour.

Il n'est pas, bien sûr, question de réaliser des lotissements qui déterrioraient notre cite particulièrement agréable, mais d'augmenter le nombre d'habitations dans chacun des hameaux sans tenir compte des "recommandations" souvent stupides; en matière de construction.

QUEL EST VOTRE PRINCIPAL SUJET DE SATISFACTION ?

Depuis sa création, le village constitue une communauté bien vivante, des sentiments de camaraderie et d'amitié unissent la plupart des habitants, ce qui m'a permis d'être un administrateur, je pense efficace et sans problème.

COMMENT VOYEZ VOUS L'AVENIR DE MERLIEUX ?

Le centre de loisirs SITRACO et le C.P.I.E. inciteront peut-être les visiteurs ou des stagiaires, séduits par la beauté de notre terroir à acquérir des terrains où ils pourront s'installer. Dans l'immédiat, il me parait pas y avoir de solution miracle.

Cependant notre commune a pris naissance en l'an 700 avec de pareilles racines, il serait surprenant qu'elle ne puisse surmonter des difficultés actuelles et garder son indépendance. Il faudra pour réussir déployer beaucoup d'efforts, de travail, de passion et les administrateurs communaux devront faire preuve de beaucoup d'imagination car la solution ne sera pas trouvée par un prestidigitateur.

LE CANTON D'ANIZY

Dignitaires ecclésiastiques, les évêques de LAON étaient également seigneurs féodaux.

Aux pouvoirs spirituels exercés sur leurs fidèles, ils joignaient le pouvoir temporel, régnant ainsi sur la ville de LAON, où ils avaient leur siège, et sur la région d'alentour qui leur avait été jadis attribuée en fief, et que l'on appelait déjà le LAONNOIS.

Au coeur de ce pays, ANIZY était alors le chef-lieu d'un comté campagnard dont les évêques de LAON étaient les seigneurs traditionnels.

Les évêques de LAON étaient comtes d'ANIZY.

Jusqu'à la Révolution, ils y eurent leur principale résidence de plaisance, au château qui donna son nom à cette localité, et qui fut définitivement détruit lors de la première guerre mondiale.

D'après une certaine tradition, les évêques de LAON auraient tenu leur fief d'ANIZY de Saint Rémi, évêque de REIMS qui baptisa Clovis.

Cela se passait aux alentours de l'An 500.

Le Canton d'ANIZY qui, à quelques villages près correspond à l'ancien comté d'ANIZY, est donc au coeur du pays LAONNOIS depuis fort longtemps, depuis les origines traditionnelles de l'Histoire de France.

Son histoire a d'ailleurs épousé celle de notre pays dont elle a repercuté tous les grands évènements.

Depuis de très nombreux siècles, notre Canton forme une petite unité territoriale, l'un des élèments essentiels du pays LAONNOIS.

A certaines époques d'ailleurs, il semble à lui seul s'être confondu avec le Laonnois.

Ainsi, aux IIè et I2è siècles, l'Europe et plus particulièrement le nord de la France furent parcourus par un mouvement d'émancipation des roturiers appelé le Mouvement Communal.

Il y eut la Commune de LAON qui opposa les bourgeois et vignerons de cette ville à leur évêque Gaudry.

Il y eut quelques années plus tard la commune du LAONNOIS qui opposa les vignerons et laboureurs du Comté d'ANIZY à leur seigneur, l'évêque de LAON, Roger de Rozoy.

Le Laonnois, et avec lui le Canton d'ANIZY, forment un pays, une entité historique et territoriale aux caractères spécifiques.

Pour nous, un fait est certain : les collines que nous habitons, de Mons à Bassoles-Aulers, de Merlieux à Chevregny, de Suzy à Laval, de Prémontré à Monampteuil, d'Urcel à Brancourt, de Faucoucourt à Vaucelles, de Royaucourt à Cessières, de Vauxaillon à Laniscourt, de Fouquerolles à Beffecourt, de Chaillevois à Wissignicourt, de Montbavin à Anizy, de Lizy à Chailvet ou de Bourguignon à Pinon, ces collines font parties du Laonnois.

Pour s'en convaincre, il suffit d'entendre le nom de certains de nos villages, comme MONS-EN-LAONNOIS, BRANCOURT-EN-LAONNOIS ou comme BOURGUIGNON qui, à la fin du I8è siècle, était appelé BOURGUIGNON-EN-LAONNOIS.

ARPA - Association des Randonneurs Pédestres de l'Aisne

Nous faisons partie de ce "petit" LAONNOIS, situé entre LAON et le Chemin des Dames, et il est certain qu'avec ses coteaux boisés autrefois couverts de vignes, ses villages de pierre, souvent construits au fond des vallons, avec ses maisons traditionnelles appelées vendangeoirs, dont il reste encore un certain nombre malgré les destructions dues aux guerres, avec ses pignons particuliers droits ou crénelés, avec la forme typique de ses églises anciennes souvent romanes et rustiques de conception, avec le style qui se patine de ses églises et se maisons reconstruites, avec ses ruisseaux ses quelques rivières, ses étangs au détour des routes, avec son canal et son lac, avec ses petites routes sinuant entre les collines avec ses horizons qui se perdent dans la brume et son ciel d'un bleu pâle et profond, notre Canton, l'ancien Comité d'ANIZY, est au coeur même de ce pays LAONNOIS.

Ce pays, c'est lui que nous avons entrepris de découvrir en cheminant sur ses sentiers, ses chemins et ses routes, à la découverte de ses paysages, de son histoire, de ses ressources, de sa culture, des hommes qui l'habitent.

On ne peut découvrir un pays sans, avant tout, chercher à bien connaître les hommes qui y vivent.

Les bien connaître c'est d'abord parler leur langage.
Les gens du Laonnois ont une façon particulière de parler.
Ils ont un accent qui les distingue facilement.
Ils utilisent un vocabulaire à eux.
Ils ont des expressions typiques de leur pays.

Découvrir le parler Laonnois, c'est découvrir un des aspects fondamentaux de la personnalité de ce pays.

C'est ce que nous tentons de faire, modestement, et sans avoir la prétention de réaliser une étude exhaustive.

ARPA - Association des Randonneurs Pédestres de l'Aisne

LE SENTIER PÉDESTRE "LES ROUVRES"

Caractéristiques

Circuit de 22 kilomètres environ, en forme de boucle, passant par les riants villages du Sud du Massif forestier de Saint-Gobain :Cessières, Suzy, Faucoucourt et Prémontré.
Des chemins transversaux vous permettent de revenir rapidement à votre point de départ (petits circuits de 4 à 5 kilomètres environ).
Deux itinéraires prolongent ce circuit vers le sentier pédestre voisin des "Fayards" (prendre la direction de Laniscourt et de Lizy).

Balisage

- bande rectangulaire jaune le long des sentiers.
- panneau : lettres blanches sur fond vert avec flèches de direction (les flèches des petits circuits sont moins épaisses que sur le grand circuit).

EN PASSANT PAR LES VILLAGES .....

- Vous ne manquerez pas de vous attarder dans le charmant petit village de CESSIERES, situé entre 2 monts : le Mont de Veaux et le Mont de Forêt, village qui abrite le Centre de Recherches et d'Enseignement sur les Milieux Naturels(station botanique très importante du Nord de la France).
- La ravissante église de SUZY (monument classé du XVIIe avec tour centrale du XIIe s. retiendra l'amateur d'histoire. (Aire de pique-nique aménagée ouverte le week-end et les jours de fêtes).
- A Faucoucourt, vous pourrez voir l'emplacement de la Maladrerie (haut Moyen-Age). L'église a été reconstruite en 1921.
- Le palais abbatial de PREMONTRE(monument classé) et les vestiges de la chapelle St-Hubert du XIIe méritent un détour.
- LANISCOURT possède un château du XVIIe s et un fort bâti vers 1875-1880 (terrain militaire actuellement).

ABBAYE DE PRÉMONTRÉ : un peu d'histoire ...

Fondé en 1121 par Saint-Norbert,*"l'ordre de Prémontré a pour but de prêcher l'évangile suivant l'apostolica institutio, la vie des apôtres. C'est une forme de vie mixte dont de nombreux traits annoncent les ordres mendiants".*
Orientés vers la prédication populaire, sensibles au courant de piété de cette époque, les Prémontrés vont élaborer une théologie mariale qui y correspondra. Parallèlement,ils adopteront un mode de vie régulier, rigoureux, inspiré de celui de Citeaux.

(-Extrait des "Fondations monastiques et les abbayes du département de l'Aisne : ODTA-).



LA FORÊT DE SAINT-GOBAIN

La forêt domaniale de St-Gobain, d'une superficie de 5 997 ha est gérée par l'Office National des Forêts (Centre de Villers-Cotterêts).

Géologie

Elle occupe les falaises et le plateau formés par les assises calcaires du Lutétien partiellement recouverts par l'argile de Saint-Gobain, elle même parfois surmontée par quelques buttes de sables de Beauchamp.

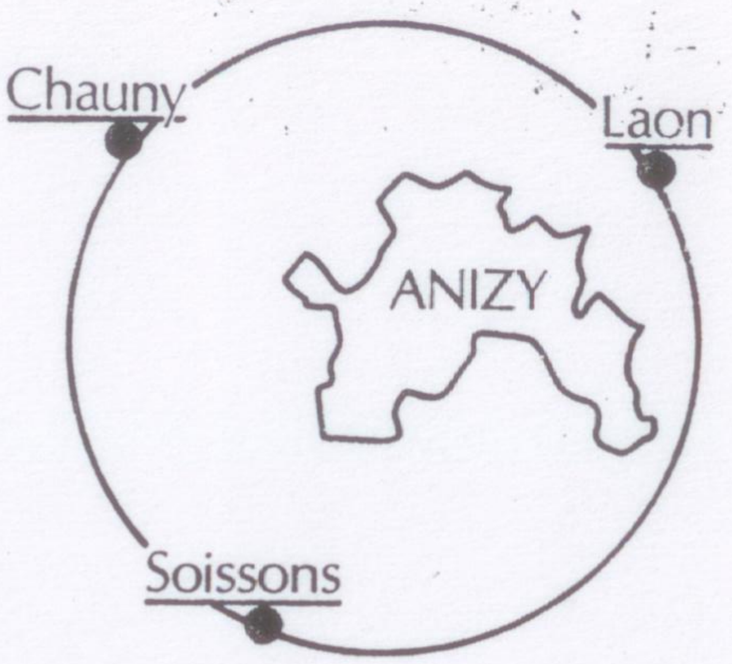
Essence

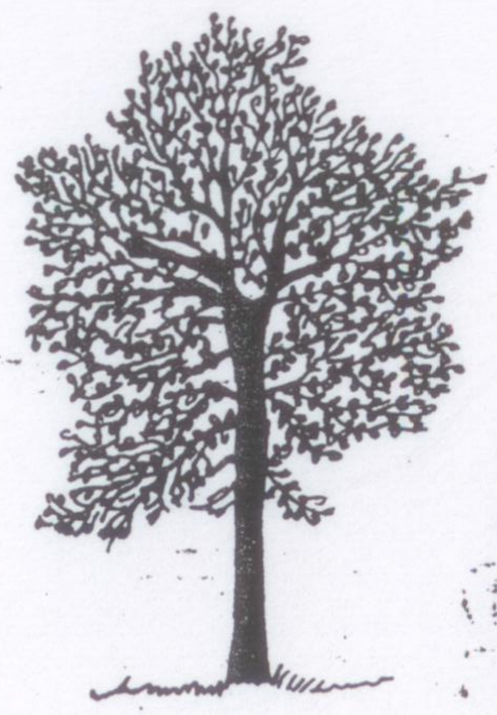
C'est une forêt de feuillus avec pour principales essences le chêne, le hêtre et le frêne. On pourra cependant y rencontrer le charme, le bouleau, le merisier, le chataignier, l'aulne, le saule ou le tilleul.

Quelques résineux ont été introduits : le pin sylvestre, le pin laricio et l'épicéa.

Syndicat d'Initiative du Canton d'ANIZY-LE-CHÂTEAU

02

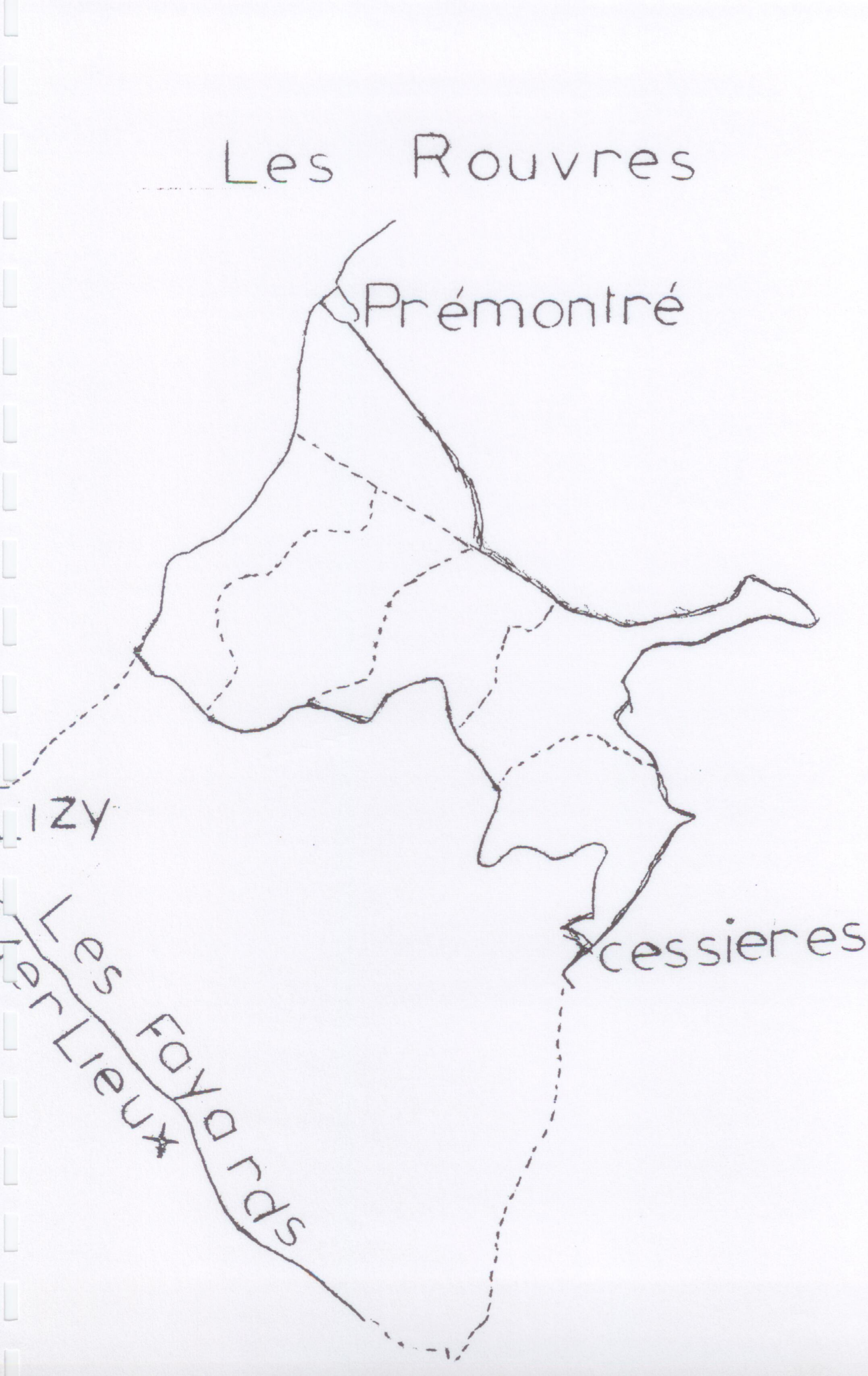




LES ROUVRES

CIRCUIT PÉDESTRE N°2

ARPA - Association des Randonneurs Pédestres de l'Aisne


Les Rouvres
Prémontré
IZY
Les
Fayards
Lieux
cessieres

DES VOIX AU CREPUSCULE

Ceux qui sont nés à Merlieux, au début de ce siècle ou à la fin du précédent sont maintenant peu nombreux (moins de IO), pour eux, le quai, pour le grand départ se rapproche dangereusement, ils ont eu une vie mouvementée, hors série même :

Connaître la "Belle Epoque", les 2 guerres mondiales, le dur et harassant labeur d'avant I9I4, la révolution industrielle et les facilités actuelles qui procure la société de consommation. En 3/4 de siècle, ils ont été les acteurs d'un film dont il n'y eut pas d'équivalence à l'échelle de plusieurs millénaires.

J'ai pensé que l'évocation de quelques uns de leurs souvenirs pourrait être enrichissante pour "meubler" notre histoire locale. Il existe bien quelques feuillets retraçant le passé de notre commune, mais chaque page est le récit de la vie et des actes des seigneurs, des dignitaires de l'église, et des rois avec leurs innombrables courtisans. Quand aux autres, les vilains, les jacquou le croquant, les serfs, toujours taillables et corvéables à merci, il n'en est jamais question, ou plutôt confondus dans une masse anonyme, il est indiqué qu'ils furent massacrés au lieu dit des échafauds ou au moulin de Comporté. Ils étaient nos ancêtres, ils n'avaient que le droit de se taire, alors, essayons d'ajouter quelques feuillets aux précédents. Ceux que l'on n'a pas encore entendu, ont la parole :

ROLAND -- Ma chère Georgette, bien que tu ne sois pas la doyenne de notre commune - c'est Albertine DESMAINT qui est notre chef de file. C'est à toi que je demande d'évoquer quelques souvenirs destinés à compléter notre histoire locale, parce que le hameau des Pâtures -Clery-le-Glacy-. C'est un peu la petite patrie et tu ne voudrais pas la quitter pour un empire. Et puis, ce hameau conserve un peu de mystère. Pourquoi trois maisons si loin du centre de l'agglomération ? Mais d'abord parlons un peu de toi.

GEORGETTE -- Et bien oui, je suis née dans cet hameau des Pâtures, le 9-2-04. Ma mère Charlotte ROUSSELLE était native de Chavignon et mon père de Mons-en-Laonnois, deux communes faisant partie du même district que Merlieux. Mon père était suivant la formule de l'époque, un manouvrier, il mena un dur labeur pour faire vivre la famille, ouvrier à l'usine dextraction de sulfate de fer de Chailvet. Il s'occupait en même temps de charonnage et de menuiserie. Il débitait lui-même les arbres à la scie de long et fabriquait des brouettes, des charrettes, des tables. A la guerre de I4-I8, il fut dennoncé, arrêté, condamné à mort par le conseil de guerre siégeant à Urcel et emmené en Allemagne dans un camp de représailles. Il eut la chance de revenir, a son retour, il reprit le travail au gré des possibilités d'embauche dans les chantiers de la reconstruction, lorsque ses forces déclinèrent, il se consacra entièrement à la menuiserie, mais aussi paradoxale que cela puisse paraître, il réparait avec beaucoup d'habilité : horloge, réveils et montres même les plus petits. En ce qui me concerne, j'ai passé ma jeunesse dans ce milieu d'ouvriers ne quittant les pâtures que pour exercer quelques travaux salariés à Anizy et à Laon. J'ai connu l'évacuation de I9I7, l'éxode de I940 puis je suis revenue à la maison natale, je me suis mariée et nous avons cultivé la terre, j'espère bien finir ma vie, dans ce hameau des Pâtures qui m'a toujours été impossible de quitter car tu le dis, c'est bien ma petite patrie.

ROLAND -- Peux-tu me parler des habitants que tu as connu avant la première guerre mondiale et après ?

GEORGETTE -- Avant I9I4, j'ai connu au Glacy, le père GRIMAUX, il vivait là dans unessorte d'arche de Noé, au milieu de toutes sortes d'animaux, son fils possèdait un taureau (Papillon) et il allait chez les cultivateurs, (ils étaient nombreux à l'époque), une quinzaine, pour assurer la fécondation des vaches, sa maison est maintenant détruite. La famille DESSE, gardien du sémaphore, dont deux fils ont été tués en I9I4, Oscar POURVEL, la famille de POINDRON Abel lui-même mort en déportation en I9I5.

La mère NINI que l'on rencontrait circulant avec sa hotte (sa maison a également été détruite en I917)et puis, il y avait madère le vacher communal, qui chaque matin pendant la belle saison, après avoir groupé toutes les vaches de Merlieux les amenait paturer, là en face de ma maison. Il y avait également les pêcheurs qui se rendaient à l'Ailette et au printemps, ceux qui ramassaient le muguet, les escargots. Les "Pâtures" n'étaient donc pas un coin perdu.

ROLAND -- L'on a parlé par ailleurs du Moulin du Glacy - du Vivier de la Tuilerie. D'un atelier d'équarissage, des plantations de vignes, as-tu connaissance de ces activités ?

GEORGETTE -- D'abord, il faut dire que l'établissement de la voie de chemin de fer (vers I860) a divisé le hameau de Clercy en deux partie. Au sud de la ligne de la S.N.C.F., là où se situaient les moulins et le vivier, il ne subsistait finalement que la maison GRIMAUX - Quand à la tuilerie son emplacement est encore repérable (derrière ma maison) par le dénivellement du terrain où l'on a extrait la terre nécessaire pour la fabrication des tuiles et des carrelages. En retournant la terre, nous avons trouvé des encriers, fabriqués en ce lieu. Pour l'équarissage,l'on retrouve encore des quantités d'ossements provenant de cet atelier qui appartenait à ma famille. Mais pour la plantation de vignes, je n'ai pas connaissance de l'emplacement de cette culture.
J'ajouterais, en ce qui concerne la voie de chemin de fer (elle était unique à l'époque) que c'est Monsieur MARNEFFE qui pilotait le premier train à vapeur, Monsieur MARNEFFE devi nt par la suite meunier au moulin de Taniel, déporté en Belgique en I9I6 par l'armée allemande, il mourut à GEMBLOUX.

ROLAND -- Tu as participé et assisté à toutes les grandes transformations qui ont amené le genre de vie actuelle. Peux-tu m'indiquer comment tu as vécu toute cette révolution permanente ?

GEORGETTE -- Je me revois encore écolière faisant chaque jour quatre fois le chemin de Merlieux aux Pâtures, par tous les temps, avec dans mon sac, un gouter composé d'un morceau de pain, d'un doigt de chocolat ou d'un morceau de sucre, chaussée la plupart du temps de sabot à bride, ou de galoches, il fallait aussi se dépêcher le matin, pour faire le ménage dans la classe, et quelquefois scier le bois à la récréation. Nos jeux étaient peut-être simplistes (la marelle, la corde à sauter, les barres) je ne regrette pas cette époque, car nous étions contents de notre sort, et je me demande si le système social actuel qui consiste à enlever les enfants à leur famille, dès leur plus jeune âge, est finalement meilleur? Monsieur AUMONT, notre instituteur organisait des fêtes scolaires où la chaude gaité était toujours présente cela avait son charme.
Après l'école, ce fut aussitôt la période de guerre, l'occupation, la disette, l'évacuation sous les obus en I9I7,et puis le retour au calme, mais la vie ne fut plus pareille, l'on vit apparaître des bicyclettes, des motos et quelques autos.

ROLAND -- Pour conclure, toi qui a connu l'avant I4, le modernisme actuel, peux-tu me dire ce que tu en penses de ces époques si différentes ?

GEORGETTE -- Comme je te l'ai dit tout à l'heure, je ne regrette rien, la comparaison est presque impossible, il y avait d'un côté, le dur travail, la pauvreté pour ne pas dire quelquefois le dénument, la crainte de la maladie, mais par contre, il y avait la chaleur des relations entre voisins, les joies simples que l'on ressent lorsque l'on a accompli quelques actions profitables aux autres, tout cela représente quelque chose d'irremplaçable.
De l'autre côté, il y a bien sûr, le confort, la vie plus facile, et malgrés cela, personne n'est content, chacun semble vouloir vivre replié sur lui-même ignorant ses voisins, toujours prêt à minifester son insatisfaction. Pour terminer je te dirais que dans le milieu modeste qui a été le cadre de ma vie j'ai vécu heureuse avec ma famille, avec mon "père" Gasser, trop tôt disparu.

FOUQUART ROBERT né le 3 OCTOBRE I912 à MERLIEUX

Robert, dans la société restreinte de ceux qui entrent dans le cadre de notre enquête, tu es le benjamin, mais ton nom est celui d'une famille qui depuis longtemps a été associée à l'administration communale en effet on trouve des FOUQUART dès I738, ton père né à Merlieux a été maire à plusieurs reprises. Comme habitant de notre commune, il exerça la profession de cultivateur, à sa petite exploitation, il avait adjoint un tordoir d'huile et cet atelier fonctionna jusqu'aux bombardements de I9I7. Je passe sur cette période dramatique de la guerre I4-I8. Georgette, Adonis et Germaine en ont garni les canevas. Mais tu étais également le plus jeune des 5 enfants qui constituaient la famille FOUQUART et de ce fait, tu as dû exercer une autre profession que l'agriculture. D'abord apprenti mécanicien à Anizy, puis chef de garage à l'entreprise FERRI, également mécanicien dans les ateliers de l'armée américaine et pour terminer responsable aux Etablissements CHAUDOYE. Après une carrière bien remplie, tu vas jouir - et je souhaite pour longtemps d'une retraite bien méritée. Tes différentes activités toutes situées dans un périmètre rapproché ont fait que tu as toujours habité Merlieux. D'autre part pendant de nombreuses années, tu as participé à l'administration communale, élu conseiller en I944 puis adjoint, tu as reçu la médaille des collectivités locales pour tes 25 années consacrées au service de la commune, tu as pendant cette période participé à l'édification du foyer rural où tu étais le responsable opérateur, tu as donc, comme tous ceux de l'équipe contribué d'une manière active au développement de notre collectivité et préparé l'avenir pour ceux qui vont assurer la relève. Dernièrement au cours d'une conversation tu me faisais part de ton étonnement de voir disparue cette manifique camaraderie qui nous avait permi de réaliser tant de choses. Aujourd'hui tu as la parole car notre histoire locale aura besoin de repères pour être écrite, définissons-les dès maintenant avant que d'autres d'une manière tendancieuse relate notre époque et notre action.

ROBERT -- En réalité, depuis que j'ai quitté l'école de Merlieux, je n'ai pas changé de profession si j'ai quelquefois par nécessité changé de patron, j'ai donc suivi pas à pas ce que l'on appelle le progrès, le travail à la main pour l'ajustage des pièces puis les pièces arrivant toutes prêtes et enfin l'outillage qui toujours plus perfectionné permettait un travail moins éprouvant. J'ai connu depuis I4-I8, la bicyclette, la moto puis l'auto, parallèlement le phono, la radio, la télé, l'appareillage ménager, le confort. Mais toute cette mécanique n'aurait pas produit son plein effet si les luttes ouvrières n'avaient pas permies d'avoir le temps de jouir de tout ce qui pouvait être mis à notre disposition. Je me souviens de ma jeunesse où il n'y avait ni allocations familiales ni sécurité sociale ni bourses d'étude. Ayant perdu mon père jeune, je me souviens des difficultés qui furent celles de ma mère pour que je puisse d'abord aller à l'école puis ensuite en apprentissage, pour moi, je ne suis donc pas pour la mode rétro car le passé a été vraiment trop lourd pour le monde du travail.

ROLAND -- Tu as été administrateur communal, tu as connu l'entre deux guerre puis l'après libération et maintenant les évenements de chaque jour, penses-tu que les rapports humains et le comportement des jeunes générations ont suivi la même voie que le progrès mécanique.

ROBERT -- J'avoue que je suis toujours étonné de tout ce que je vois et j'entends, d'abord je me demande si je ne suis pas devenu un étranger à Merlieux, je ne connais plus personne puisque les anciennes familles sont presque toutes disparues et lorsque l'on me dit que les séances se terminent tard, après de longues discusions où la sérénité n'est pas toujours au rendez-vous, Lorsque j'ai vu le Foyer Rural n° 2 disparaître au bout d'un an, alors que le premier avait eu une existence de I5 années, pendant lesquelles la camaraderie était une règle absolue, lorsque j'entendsde la part des uns et des autres des propos inamicaux, je suis bien obligé de constater que l'évolution des esprits n'a pas suivi le même cheminement que celui des techniques.

ROLAND -- En somme dans notre monde actuel, tu apprécies ce que la civilisation industrielle a apporté, mais sur le plan sentimental tu regrettes ce passé récent qui nous procurait tant de satisfaction.

POINDRON ADONIS né le 28 SEPTEMBRE I907 à MERLIEUX

Adonis, tu es né à MERLIEUX, tu as eu une activité professionnelle dans notre commune, et probablement tu reposera un jour, que je souhaite lointain, dans notre petit cimetière communal. Nous avons fait un bon bout de chemin ensemble : avant I4-I8 - à l'école communale,pendant l'occupation, et puis en I939-I940 nous nous sommes retrouvés dans la fournaise de Sedan, au milieu de pauvres types comme nous, venus là par obligation, pour défendre les grands intérêts de ceux qui avaient jugé préférable de ne pas y participer. Les étoiles des généraux étaient exigeantes, mais les héros étaient déjà fatigués, et l'un et l'autre si nos fait d'armes ne figurèrent pas dans les communiqués, par contre nous avons eu la chance d'en revenir sans dommage.
La grande tournante de I4-I8 fit de nous des orphelins puisque nos papas disparurent dans les camps de la mort lente, leurs noms figurent sur le momument aux morts de MERLIEUX.
J'ai entrepris avant de disparaître moi-même de donner la parole à ceux dont l'histoire ne parle jamais : les simples gens du peuple qui ont fait notre commune.
Alors Adonis parles-moi de ta naissance, de ta prève jeunesse passée dans un milieu de petits cultivateurs, des épreuves que tu as subi, des changements de toute nature dont tu as suivi le déroulement de I907 à nos jours.

ADONIS -- C'est à MONTTEMPEINE que je suis né (actuellement parc de loisir SITRACO) le 28 septembre I907. Mon père Abel POINDRON était lui-même né à MERLIEUX, mon grand-père était Jules POINDRON, tous deux étaient cultivateurs aux Pâtures. Ma mère était FONTAINE Palmyre née à St QUENTIN.
Mon enfance se passa donc dans ce milieu de petits cultivateurs, c'est-à-dire dans une famille où il fallait travailler dur pour seulement survivre, j'allais à l'école à MERLIEUX comme les jeunes de mon âge, j'ai connu comme instituteur Monsieur AUMONT, puis Monsieur DINEUR. En I9I4, Monsieur DINEUR fut déporté en Allemagne ainsi que la plupart des hommes de MERLIEUX, mon père faisait parti de ce convoi, il mourut au camp d'HOSMILDEN. L'école fut réouverte par le commandant allemand en résidence au chateau, Berthe DESSAINT fut désignée comme institutrice pour le matin et l'après-midi, c'était un soldat allemand qui nous enseignait cette langue. Pour l'occupant il ne faisait pas de doute que notre région serait allemande, l'école fonctionnait seulement lorsque les soldats venus au repos faisaient la salle libre, il nous fallait avant d'y rentrer essayer de détruire les poux car les soldats arrivant du front en étaient couverts. Puis, ma mère sans que l'on sache trop pourquoi fut également arrêté par la police allemande. A l'age de 8 ans, j'étais donc abandonné seul dans notre maison des Pâtures. Je fus recueilli par la famille HUTTIN, et lorsque les soldats nous chassèrent des Pâtures pour établir des fotifications, nous sommes venus habitér Fouquerolles. En I9I6, nouveau départ, cette fois pour la Belgique, plusieurs familles de MERLIEUX faisaient parti du convoi, dont la famille MARNEFF, meunier à DANIEL (ils moururent tous les deux en Belgique). Puis un train fut organisé pour retourner en France non occupée. Après avoir traversé la Suisse, au hasard des destinations, j'arrivais dans la région Parisienne où je retrouvais de la famille, déclaré Pupille de la Nation, je suis allé de ce fait faire des stages dans différentes régions, dans le Jura, puis je suis revenu dans la région parisienne, et en I930 je m'étais le cap vers le pays natal, j'y ai rencontré Zoé et je repris la profession de mes parents. Après la deuxième guerre mondial, je me suis présenté au conseil municipal, j'ai été élu et si ma santé m'en laisse la possibilité, je pense que je terminerais ce dernier mandat, mais il sera de toute façon le dernier.

ROLAND -- Mon cher Adonis, le film de ta vie est celui de la plupart des habitants de MERLIEUX, de ces gens qui sans prétention mais remplissant avec coeur leurs devoirs envers leurs voisins, envers leur collectivité, ont contribué à faire de MERLIEUX, cette commune où il y a si peu de temps encore il faisait bon de vivre. Il est vrai que la religion des diplômes nous était inconnue et que l'ombre d'un chateau n'a jamais obscursi nos pensées.

Cependant je voudrais que tu conclus cet entretien et que tu dises quels sont les moments où tu as vécu le plus intensément dans le milieu populaire qui est le notre.

ADONIS -- Malgrés, l'apreté de la vie et les mauvais jours qui en résultèrent les bons moments étaient nombreux. D'abord le Ier janvier, où les clairons et tambours allaient sonner le réveil chez les conseillers, la collecte en retour permettait d'org niser un bal à Sainte Geneviève patronne de l'église de Merlieux. Le Mardi gras, la mi-carême souvent se terminait par un bal chez Monsieur DESSAINT, le I4 juillet l'on dansait toute la nuit sur la place du village, le tonneau de rouge placé sur un chevalet entretenait l'ambiance. St Eloi qui rassemblait les cultivateurs autour d'un repas au café MAILLARD, St Barbe , la fête des pompiers qui réunissait la plupart des habitants de Merlieux, où pendant toute la nuit, se succèdaient chansons, danses et histoires drôles et puis les fêtes de Noël et du jour de l'an, sans oublier la fête communale où le troisième jour était rassemblée toute la population pour le tir à l'oie et le repas qui marquait la fin des festivités, hélàs, tout cela est loin.

ROLAND -- Le rappel de ce passé pas très lointain, qui était le tien fut aussi le mien, j'ajouterais dans un autre ordre d'idées sur le plan professionnel : la semaine de la moisson et des battages où un travail d'équipe était la règle où tous les cultivateurs étaient réunis en vue d'un travail commun cela devrait aussi être cité en exemple.

ADONIS -- Tu me demandes de conclure, je dirais donc ceci, actuellement, tout le monde est prêt à se croquer le nez, est ce que le progrès n'a su finalement apporter que cela ?

GERMAINE LEROUX née le 28 MARS I904

Roland -- Germaine, tu n'es pas née à Merlieux, accidentellement -tu m'as dit- tu avais éprouvé le besoin de voir le jour sans laisser la possibilité à ta mère de rentrer au village. Mais ta commune est bien Merlieux, tu y as passé ta jeunesse, tu as été ensuite citadine puis à l'âge de la retraite, tu es revenue parmi nous ? Tu fais partie maintenant de notre folklore communal (comme Gaston FOUQUART). Qui ne connait pas Germaine ? qui n'a pas entendu ses reparties quelquefois un peu vives mais toujours pertinentes. Contrairement aux autres anciens qui ont passé leur vie à Merlieux, tu as habité PARIS pendant de nombreuses années alors je fais appel à ta mémoire pour nous parler de la vie rurale et de la vie citadine, des conclusions que tu peux tirer de cet échantillonnage de ces situations différentes ?

Germaine -- C'est vrai, je ne suis pas née à Merlieux, mais comme tu le dis, il s'en fallu de peu, mon père Emile LEROUX était ouvrier à toutes mains, j'ai perdu ma mère très tôt, et à la guerre I4-I8, mon père ayant été mobilisé, je suis restée à Merlieux avec ma belle-mère qui ne s'occupait pas tellement de moi, j'habitais à l'époque dans une maison située face au parc MATON, j'ai subi comme les autres habitants de Merlieux les rigueurs de l'occupation, les privations, puis en I9I7, le I6 avril l'évacuation dans la neige vers BARENTON-BUGNY, où de nouvelles épreuves nous attendaient la faim bien sûr mais aussi malgrès mon jeune âge le travail forcé en colonne sur les terres allant de Barenton à Voyenne, sous la garde de soldats en armes, cela dura jusqu'à la fin de I9I8 à ce moment commença la retraite des troupes allemandes, les hommes furent dirigés vers VERVINS, les femmes et les enfants vers LAON, c'est dans cette ville que nous avons été délivré par l'armée française.
Mon père avait eu la chance de ne pas être tué à la guerre, mais il revint malade et du faire 8 mois d'hôpital avant de pouvoir rentrer définitivement à Merlieux en I920. Il n'y avait plus de place à la maison. J'ai d'abord travaillé à Paris comme serveuse puis à Chaillevois, je me suis mariée en I923 à Margival et après avoir habité Pinon pendant 2 mois, je suis repartie pour Paris où j'ai travaillé pendant 3I ans dans une usine d'isolents électriques, pour cette longue période, j'ai obtenu la médaille de bronze et la médaille d'argent des travailleurs. J'ai pris ma retraite et je suis revenue au pays natal, c'est certainement la dernière étape de ce long périple.

Roland -- Tu habitais avant I4-I8 et pendant l'occupation près du lavoir communal, c'est là que se retrouvaient chaque semaine les femmes de Merlieux venues y faire leur lessive, il n'y avait à l'époque pas de journaux, pas de radio, c'était donc le lieu choisi où prenaient naissance les histoires les plus diverses, c'est là que se faisaient ou se défaisaient les mariages, c'était donc un peu le siège du gouvernement communal. Peux-tu nous dire quels sont tes souvenirs concernant ces scènes de la vie de tous les jours.

Germaine -- Il est difficile de reconstituer cette ambiance qui est vieille de près de 3/4 de siècle car à notre époque les mêmes ne sauraient traduire faits
ce que nous resentions alors.
Ce que je puis dire c'est que nous étions plus unis que maintenant et l'amitié était une réalité.

Roland -- Je conçois que tu as travaillé dur à Paris, mais avant nous tu as bénéficié du confort que l'on trouvait qu'en ville, ce confort a de nos jours pénétré dans nos campagnes.
Penses-tu que la possibilité de vivre mieux qui en a résulté, d'abord en ville , a eu parallèlement le même effet sur les rapports humains et puisque ce phénomène a ensuite pénétré à la campagne, penses-tu qu'à Merlieux, la multiplication de l'appareillage mécanique dans la vie courante à apporter en même temps que plus de moments disponibles plus de chaleur dans les rapports entre voisins.

Germaine -- En ville, la diffusion des machines dans les ateliers n'a que peu réduit les heures de travail car le confort coûte cher, et il faut donc malgrès une production accrue faire beaucoup plus d'heures pour pouvoir suivre. Si les salaires ont augmenté le temps disponible n'a pas changé, il en résulte une vie trépidante difficile à supporter et qui provoque une insatisfaction permanente.
Pour Merlieux, la situation n'est pas exactement la même, il est certain que l'on vit mieux qu'en I9I4, et il y a dautre part plus de calme qu'en ville, ce que l'on peut quand même regretter, c'est le manque d'entente dans la commune que l'on constate à chaque instant.
Ma conclusion est donc celle-ci ;
Oui, grâce au confort tout est plus facile mais il faut quand même regretter ces bons rapports entre voisins qui ont complètement disparu.

Albertine, tu es notre doyenne, tu préférerais certainement n'avoir pas ce titre et être plus jeune, mais hélàs comme le disaient nos anciens, la roue tourne pour tout le monde et nous n'y pouvons rien.

Donc tu es notre doyenne, mais tu appartiens aussi à l'une des plus vieilles familles de la Commune puisque dès I462 l'on retrouve Hilaire DESSAINT comme administrateur communal et malheureusement ce nom va disparaître puisqu'il ne sera pas transmis.

J'ai déjà sollicité les mémoires de Georgette et d'Adonis puisque comme nous, ils se préparent pour le grand départ, l'histoire des Patures où ils ont passé leur jeunesse sera donc connue par les futures générations.

Germaine et Robert ont évoqué d'autres souvenirs mais en ce qui te concerne ayant vécu dans d'autres conditions ton témoignage sera intéressant puisque tu as pu mieux connaître l'ensemble de la vie communale.

Tes parents étaient débitant épicier. Ta vie s'écoula donc dans une atmosphère plus gaie et plus ouverte que dans les hameaux.

Chaque dimanche ou jour de fête, les hommes se rassemblaient dans vos salles pour la partie de carte ou de billard et les jeunes pour le bal du dimanche. C'est également chez vous, que se terminaient les réunions du conseil municipal.

Alors pourrais-tu faire appel à tes souvenirs pour nous aider à écrire une page de l'histoire de MERLIEUX, période allant de ton enfance à la deuxième guerre mondiale, date à laquelle vous avez en raison des circonstances, fermé votre maison ce que tu peux nous dire, contribuera à situer ce qu'étaient les préoccupations des habitants de notre commune et leur genre de vie.

Albertine : D'abord je préciserais que pendant la guerre de I4-I8 je n'habitais pas à MERLIEUX, j'étais chez ma soeur dans la région parisienne, et l'occupation m'a interdit tout retour. A part cette absence involontaire je n'ai pas quitté notre commune.

Comme écolière, j'étais quelque peu favorisée puisque la classe était située près de mon domicile, j'ai connu comme instituteurs Mrs DROUARD et AUMONT, le grand-père de l'actuel maire de LAON.

A la maison, puisque nous étions à la fois débitant de boisson et épicier, il y avait un va et vient continuel de personnes venant s'approvisionner car à l'époque, à part le boulanger, il n'y avait pas de commerçants qui venaient vendre à domicile. D'autre part, les salaires étaient si modiques que les quantités achétées étaient faibles,

dix sous de tabac à priser, dix sous le paquet de gris, seize sous le paquet de bleu, souvent les achats alimentaires se situaient dans le même ordre de grandeur : I/2 litre d'huile, une livre de sucre, I litre de pétrole, un kg de cristaux de soude pour la lessive, cent grammes de café que mon père torréfiait lui-même. Il y avait également ceux qui partaient au travail et qui venaient en passant boire leur goutte, (un décilitre) quelquefois deux - tout cela était la routine quotidienne.

Mais comme tu le dis les dimanches et jours fériés, il y avait beaucoup d'animations, les interminables parties de cartes (Manille, Rams, Picket) agrementées de bouteilles de cidre bouchées (le vin était fort peu connu) depuis l'abandon des vignes au profit des pommiers). Il y avait bien sur quelques fois des discussions sur les faits de la semaine , provoquant quelques répliques vives, mais cela n'allait pas très loin. Le tout se terminait par une bouteille de cidre supplémentaire, il y avait au moment des élections d'autres discussions, non moins passionnées. La distribution par des candidats, la semaine des votes de morceaux de beurre, de litre de goutte, ou de bons de viande accompagnant les bulletins était chose courante.

Il y avait aussi les parties de billard quelques fois passionnées, mais dans l'ensemble tout cela était empreint de bonne humeur.

Dans mon jeune temps, malgrès le dur labeur des uns et des autres, il y avait les fêtes qui amenaient beaucoup de monde à la maison :

Les fêtes scolaires organisées par Mr AUMONT, auxquelles participaient les anciens élèves de l'école, les bals fort nombreux ; qui ne se souvient de nos musiciens attitrés :

Le père MICHEL avec son accordéon (il habitait à la maison blanche et exercait la profession de VANNIER) Les dimanches où il n'y avait rien d'autre de prévu, nous allions le chercher et il était toujours disponible pour nous distraire.
DUDON de PINON avec son saxo , Mémé de Clacy avec son piston et NATTIER d'URCEL avec sa clarinette et son inoubliable répertoire, ces magnifiques soirées qui se prolongeaient souvent jusqu'à l'aube qui pourrait les oublier. Après la Ière guerre mondiale, sauf, pour les fêtes importantes, les musiciens furent remplacés par un piano mécanique, à partir de la même époque la diffusion des bicyclettes provoqua une plus grande mobilité de la jeunesse et les bals du dimanche dévinrent moins fréquentés.
Les fêtes traditionnelles restèrent malgrès tout très suivies, St Geneviève, le I4 juillet, St Barbe, St Eloi, la fête communale, continuaient avec autant de succès. St Barbe, la fête des pompiers rassemblait là presque la totalité de la population de MERLIEUX, presque tous les hommes faisaient partie de la société qui était commandée par mon père Albert DESSAINT. Une fois par mois, il y avait exercice d'extinction d'incendie afin de maintenir le matériel en bon état, l'après-midi se terminait par la partie de carte habituelle.
Roland : Bientôt tout cela sera inmanquablement oublié, car ceux qui ont participé et animé cette vie intense ne sont plus que quelque uns à MERLIEUX et c'est pour cela que j'ai moi-même avant de disparaître, voulu faire ressurgir ce passé dont les moments exaltants meublent nos souvenirs.
Penses-tu, à la lumière de ce que tu constates chaque jour qu'il serait encore possible de recréer ce passé, de redonner à la vie communale, ce sens de l'humain et de l'amitié que nous avons connu, sans oublier bien sûr, les difficultés dela vie matérielle et les privations dé cette époque.
Albertine : Il est difficile de donner une repouse qui puisse être comprise de tous, tout est tellement différent, ce rappel du passé sur le plan sentimental n'éveillerait, à mon avis, que peu d'écho. Et puis comment exprimer nos pensées, à qui expliquer, comment on vivait à MERLIEUX, il y a 3/4 de siècle. La population a changé rapidement, les rapports entre voisins sont réduits au minimum.
L'affection que chacun portait à sa commune natale a disparu du fait du brassage des populations, alors à quoi bon reparler de cette époque révolue, il nous serait certainement fait observer que nous ne sommes plus dans la course.
Roland : Tout cela est vrai, mais dans nos archives communales, il ne sera peut-être pas inutile que plus tard certains puissent trouver trace de ce que furent les préoccupations des habitants de MERLIEUX à différentes époques de son histoire, telle est le but de cette enquête.

CONCLUSIONS

Je pense que cette plaquette sera lue longtemps après que ses rédacteurs auront disparu et certainement la page qu'ils auront ajouté à notre histoire, dans sa brièveté contiendra dans la marche vers le bonheur plus de réussites que n'en avaient apporté les millénaires précédents. Il ne m 'appartient pas d'interpréter les points de vue des uns et des autres et encore moins d'en tirer des conclusions, il s'en dégage malgrès tout des certitudes : le progrès technique a en quelques années rendu la vie plus facile, la seule ombre au tableau est que le comportement humain n'a pas suivi un cheminement aussi rapide et celà risque de devenir très grave. Souvent le pouvoir politique a utilisé la technologie pour asservir avec plus de rigueur. Les richesses produites par cette technologie lui permettant d'en jouir sans limite, et les peuples de plus en plus désabusés, oubliant un passé récent s'en retournent chercher on ne sait quel consolation auprès des vieux dieux qui avaient pourtant fait la preuve de leur malfaisance pendant des millénaires.

Notre génération pourtant peutêtre fière de ses réalisations scientifiques et techniques : nous avons approfondi nos connaissances sur les origines de la vie, la chimie des élements, les galaxies. Nous avons considérablement progressé dans l'analyse de la matière et dans la lutte contre la maladie et la faim. Nombre de projets qui semblaient récemment encore rélever de l'utopie sont devenus réalité, peut-on cependant se réjouir pleinement de tels résultats ? Non, car le développement pléthorique de la science appliquée risque de n'être qu'un écran dissimulant des carences dangereuses pour notre avenir. Il semblerait même que les préoccupations scientifiques laissent au fond le public assez indifférent.

Pourtant qu'étaient les possibilités de vie avant que le savant ait fourni les remèdes à des maux millénaires, et pourquoi autant de changements en aussi peu de temps ? La réponse en est simple. C'est lorsque l'homme a eu accès à l'instruction que les découvertes et leurs applications pratiques ont pu voir le jour. Cela ne se fit pas sans lutte car il fallait substituer à la vérité révélée, la vérité démontrée, rejetter les vieux dogmes, qui ne servaient qu'à imposer la résignation aux peuples asservis.

Alors persistons et surtout n'oublions pas et en même temps essayons de faire en sorte que les possibilités créatrices de l'homme permettent l'avénement d'un être nouveau délivré de la peur, de la maladie, du besoin, de l'adversité, de ses instincts encétreux, enfin un homme ami de l'homme.

Les sources de nos informations : Pour la période allant de 680 à la révolution de 1789, on trouve assez facilement les maillons de la chaîne, cependant à certaines époques, il semble que la certitude soit plus difficile à cerner, cela est dû aux faits que les seigneurs étaient quelquefois les mêmes à Merlieux, les Montiemont et Luzilly et qu'à d'autres moments par suite de partage en raison de décès il y avait des occupants différents dans chacun des châteaux.

Après la révolution, sauf pour le Montiemont qui avait été totalement détruit les domaines devinrent les propriétés de familles bourgeoises. Il fut assez facile d'en connaître les titulaires.

Pour cette période s'étendant sur 10 siècles l'histoire se résume donc à une simple situation chronologique, les seigneurs ou autres dignitaires mais en face de leurs noms il n'y a rien pas la moindre action, pas la moindre découverte qui eussent permis aux serfs de sortir de leurs conditions misérables. Il y eut bien des batisseurs de cathédrales mais en étaient-ils en même temps des inspirateurs. Ces cathédrales dont les voutes imprésionnantes répercutaient la lithurgie d'une manière à la fois grandiose et oppressante, n'étaient-elles pas un instrument voulu pour imposer aux spoliés une résignation permanente une soumission de tous les instants. Pour ceux qui étaient les moins réceptifs, il y avait bien sur les instruments de torture. Donc sur la vie de ces serfs nous n'avons rien, la seule mention où il est fait état de leur existance se trouve dans l'histoire du mouvement communaliste dans l'évéché de

En ce qui concerne la période contemporaine la page est à la fois plus facile et plus complexe à écrire, des dates existes jalonnant le chemin qui en moins de 2 siècles a vu plus de réalisations que pendant les IO siècles qui les ont précédé.

Des souvenirs de famille, des interviews recueillis auprès des anciens, ces interviews n'étaient en aucun cas des ingérences dans leur vie privée.

La relation d'obsèques, de mariages, d'inaugurations diverses permettront plus tard de définir quels étaient ces hommes du peuple en I979 quels étaient leur genre de vie, leurs préoccupations, leurs espoirs mais aussi leurs craintes devant la puissance illimitée que leurs cerveaux ont permis de concevoir et de disposer, sans avoir la certitude qu'il n'en sera fait qu'un bon usage et pour terminer s'il doit être fait une comparaison entre la nuit du moyen âge où tous les crimes étaient permis et la réapparition de la torture dans un certain nombre de nations (système remis en vigueur par Hitler) on pourrait dire que rien n'a changé et cela est vrai, mais qui étaient les maîtres à penser et les bailleurs de fonds de Hitler ?

Je pense que la réponse vous la connaissez.

Après avoir donné la parole à mes compagnons de route et formulé des jugements certains lecteurs penseront peut-être que je dois moi-même étaler au grand jour, le film de ma vie. C'est vrai, cela n'est peut-être pas inutile.

Je suis né à Valevergny, le 8 avril I906, dans cette maison où sont nés mes parents et où sont nés mes enfants. Cette maison (ancien château de Valevergny) a été acheté lors du partage du domaine, par mon arrière-grand-père Antoine CARLIER pour la somme de 9 mille francs. Il exercait la profession de petit cultivateur, mes grands pères étaient l'un maçon, l'autre maraicher, mon père jusqu'à la guerre de I4-I8 était lui-même petit cultivateur (IO hectares) il est mort dans un coup allemand en septembre I9I7, mon enfance s'est donc écoulée dans ce milieu de petit cultivateur. Comme les enfants de mon âge, je suis allé à l'école de Merlieux jusqu'à I9I4 et jusqu'à la fin de la guerre les jours de classe étaient rares, Georgette et Adonis en ont déjà parlé il n'y a rien à ajouter.

Donc I9I7, évacuation vers Barenton-Bugny, puis la Belgique, la Suisse, la Savoie et la région Parisienne, Hébergement dans une blanchisserie désafectée sans meubles, sans linge, sans argent mis,en quarantaine par les voisins qui devant notre mise dépeunaillée nous avaient donné le nom de "Boches du Nord".

Période très dure où nous n'avions pour vivre que le salaire de ma soeur qui travaillait sur un tour aux usines Renault. Puis après 2 années passées, dans la région parisienne, je fus admis dans une oeuvre pour Pupilles de la Nation où l'on diffusait l'apprentissage agricole, j'y restais une année, cette année a donné une orientation à ma vie, j'y reviendrais plus loin. En I92I, je rentrais à Merlieux comme commis de ferme avec une rémunération de 50 francs par mois (pour apprécier ce chiffre, il faut dire qu'un vélo coutait 500 francs), je suis en suite devenu cultivateur avec ma mère et mon beau-frère et ensuite cultivateur à mon compte en I929 après mon mariage (sur I5 hectares).

En I934, je me suis présenté aux élections municipales, j'ai été élu, puis maire en I945.

Mon histoire est donc comparable à celle de Georgette ou d'Adonis, notre aventure a été celle de tous les habitants de Merlieux, je voudraix cependant revenir sur une période pourtant courte -une année- qui a décidé de mon comportement politique et philosophique. Le directeur-fondateur de l'oeuvre où j'avais été placé, était un socialiste, un de ces socialistes de l'époque, à la fois humaniste et rationaliste, pour lui la société sans classe devait être l'aboutissement des préoccupations des hommes.

Et lorsque les membres du conseil de gestion, tous personnages haut placés venaient en visite à l'oeuvre ils prennaient leur repas dans notre réfectoire en même temps que nous, et avec le même menu, nous écoutions avec étonnement leurs conversations qui suivaient la partie officielle de la visite et nous en avons conclu que la valeur d'un homme ne se mésure pas à la fonction qu'il occupe mais à son comportement en tant qu'être humain. Cette constation nous a permis par la suite à mes camarades et à moi-même de prendre la parole en publique sans complexe

Pour nous, le képi d'un général, le bicorne d'un académicien, la mitre d'un évêque, le diplome d'un "cadre supérieur" ou le parchemin authentifiant une descendance féodale ou bourgeoise, n'étaient plus susceptibles de nous impressionner, tous ces attributs plus ou moins factices n'ayant rien à voir avec la valeur réelle de ceux qui en étaient revetus.

Mais la société conformiste et réactionnaire veillait et le gouvernement de Vichy qui en était l'émanation envoya dans les fours d'Anschwitz, notre directeur sans qu'aucun haut placé du moment ne lève le petit doigt pour le sauver. Bien sûr, dans notre société bourgeoise qui a oublié depuis longtemps la nuit du 4 aout une entorse aux bons usages vous range dans le camp des hérétiques avec toutes les conséquences que cela comporte.

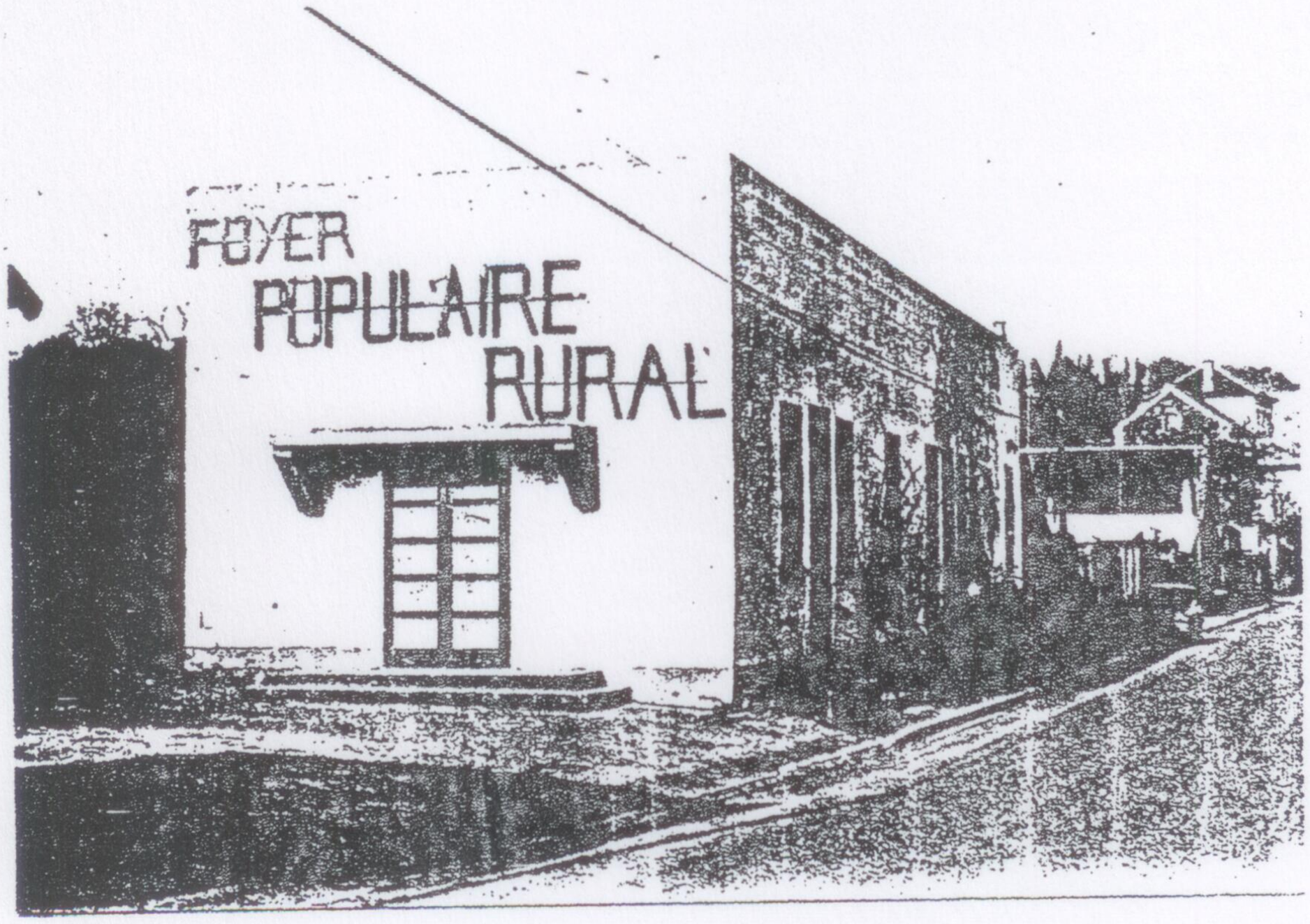
Illétrés - empiriques - terre à terre, tels sont les termes qui sont souvent employés pour nous désigner, cela est certainement exact . A Merlieux, toute la génération de I4-I6 en est là, mais nous n'avons pas a en rougir, car la vie simple mais à la fois efficace et sensible des gens du peuple n'a pas besoin de mathématiciens supérieurs ni d'équation compliquée pour définir ce que sont : le sens du devoir envers la société humaine et la recherche du bonheur pour chacun.

Certains rélèveront certainement dans cette sorte de recueil de nos pensées qu'est cette publication des fautes de français, cela est la conséquence de ce qui est dit plus haut.

Mais l'essentiel est qu'il y ait suffisamment de clarté pour que chacun comprenne bien les buts que nous avons poursuivi et que nous continuons de poursuivre et les raisons de notre combat.

Ce dont nous pouvons être fiers les uns et les autres, c'est que ce combat fut constamment orienté vers un objectif qui était celui de tous, car s'il en avait été autrement, les administrateurs communaux auraient-ils constamment passé avec succès les épreuves de contrôle que sont les consultations électorales.

Et puis comme je le dis d'autre part, les malheurs qui, au travers des siècles ont été les seuls "dons" réservés à notre classe sociale par les puissants ne nous ont pas permis d'être neutre . Que ceux -valets ou nostalgiques - que cette plaquette pourrait incommoder, pourrons toujours s'abtenir d'en prendre connaissance ou symboliquement la jeter sur le bûcher, faute de ne pouvoir nous y envoyer nous-mêmes.





C. P. I.E

UNE BELLE REALISATION COMMUNALE

LE FOYER RURAL POPULAIRE

Après quatre années d'occupation pendant lesquelles, chacun vivait dans l'angoisse et la peur, la fin des hostilités, le départ des indésirables d'outre Rhin, le retour des prisonniers, provoquèrent une explosion de vie dont le seul exemple remontait au II-II-1918.

Après ces quatres années de repliement où toute vie associative et culturelle avaient disparu, le besoin de renaître, de s'extérioriser, s'empara de tous. La jeunesse organisa des bals plusieurs fois dans la semaine (les bals avaient été interdit pendant toute la durée de l'occupation). Les premiers pas furent hésitants comme des enfants qui commencent à apprendre à marcher. Mais la population toute entière voulait participer à ce renouveau, à l'initiative de Monsieur SANDRAS, instituteur de retour des camps allemands fut créé le Foyer Rural. Le programme en était vaste, vulgariser des découvertes scientifiques, diffuser la culture et organiser les loisirs afin que la jeunesse ne soit pas tente de partir vers les villes où la vie semblait plus attrayante.

Les statuts furent redigés sous la forme coopérative, car, il était surtout recherche une cohesion sans faille au sein de l'association. Une construction en bois ayant servi à l'hébergement des P.G. dans la forêt de Pinon, fut achetée à l'Administration des domaines et le premier travail communautaire commença, maçons, menuisiers, electriciens, couvreurs, chacun avec ses modestes connaissances participa dans l'enthousiasme à ce qui devait être un véritable temple du savoir et de la bonne humeur.

Un groupe théatral fut créé, sa renommée déborda largement le territoire de la commune. Le service cinématographique fonctionna chaque quinzaine, là encore chacun connaissait son rôle : le sciage du bois pour le chauffage, l'allumage des poëles de tranchée, le transport des films et leur retour après la séance, l'entretien du matériel, tout se déroulait sans heurt, le sentiment du devoir ayant été promu au rang d'institution. Conférence sur les questions scientifiques, voyages en car, à la mer, au chateau de Versailles. Ces activités débordantes exerçaient dans une joie difficilement explicable, actuellement, avaient crée une ambiance chaude et familiale. L'inauguration eu lieu en présence de Monsieur MOULIER conseiller général et de Monsieur le directeur de la jeunesse et des sports qui, pour la circonstance fit don d'un appareil cinématographique Debrie à la population de Merlieux et des communes voisines. C'était en Mai 1948.

Après dix années de bons et loyaux services, notre local dont nous étions si fier fut déclaré impropre à recevoir le public, il nous fallut rechercher les possibilités de construire quelque chose de plus durable. Les administrations envahissantes et stérilisantes dont nous n'avions pas comme les méfaits lors de la construction de la Ière salle, nous créent beaucoup de soucis. Mais oublions ces difficultés et conservons les satisfactions que connurent ceux qui, tous volontaires et bénévoles travaillèrent avec entrain à la construction de la nouvelle salle et cela pendant près de deux années. L'outil est donc là, agréable à utiliser et à vivre bien équipé en matériel de toute nature et près à accueillir, ceux pour qui il a été édifié, c'est à dire la jeunesse, en fronton de l'ancien Foyer, il y avait cette inscription : Pour tout ce qui uni, contre tout ce qui divise, puisse t-elle encore conserver sa valeur à l'époque actuelle. Dans ce temple où le travail d'equipe se lit sur chaque porpaing, sur chaque porte, où le regard ne peut rencontrer que l'harmonie résultant d'une volonté commune, d'être au service des autres, notre combat avait été de construire une société sans classe, c'est à dire juste, humaine, vivable sans effort. Il n'y avait pas parmi nous, les gradés et les deuxième classe, les diphomés et les illétrés, car chacun savait que la supériorité affirmée, n'était en définitive que les relents d'orgueil des incapables. La seule valeur véritable était pour nous, celle qui permet, sans calcul, d'être au service de la collectivité.

Puisses ces préoccupations être celles de ceux qui vont prendre la relève.

Le 20 Octobre I979

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE
du B.A.S.

OBJET

37

I Examen du compte administratif de I978
II Questions diverses

Après en avoir délibéré le Conseil décide :

'approuver le Compte administratif de I978 :

Dépenses		Recettes	
épenses fonctionnement :	7I 745,94	- Fonctionnement :	II5 507,33
penses Investissement :	I8 2I2,58	- Investissement :	55 044,54
	89 958,52		I70 55I,87

xcédent global de clôture : 80 593,35

'approuver le compte administratif du B.A.S qui présente un excédent global de clôture de I04 248 AF.

d'offrir un coli d'une valeur de 4000 F aux personnes âgées.

Service des emprunts : (remboursements annuels)		
Service des eaux : caisse des dépots		25I 79I AF
: caisse d'Epargne		602 465
Lutte contre l'incendie	C.R.C.A.	329 384
Service des eaux I979	C.R.C.A.	I60 000
Construction du foyer	C.R.CAA.	76 529
Assainissement	C.R.C.A.	I93 238

aire donne connaissance d'un certain nombre de lettres qui lui ont été adressées

Lettre de la Communauté du Moulin Paris concernant l'utilisation du tracteur communal :
Le conseil décide que le tracteur devra être reparé par l'utilisateur qui l'a détérioré, de plus il sera réservé exclusivement aux habitants de Merlieux.
Lettre du Mr BOULOGNE demandant l'achat du chemin de Fouquerolles.
Le conseil décide qu'il n'est pas possible de vendre ce chemin communal car d'autres demandes seraient immédiatement formulées.
)Lettre de Mr BOULOGNE demandant que soit facturé le montant de la redevance de l'eau qu'il a utilisé.
Le conseil fixe à 25 000 F le montant de la redevance, cette somme représentant le minimum imposé aux habitants de la Commune.
Lettre de Mr Le Président de la Société de chasse offrant un prix de location hectare de 6500 F.
Le conseil décide de maintenir le prix de 7000 F fixé antérieurement.
Lettre de Mr PELLETIER secrétaire d'Etat indiquant que la commune peut obtenir une subvention de IO % pour la réparation de la toiture de l'église.
) Lettre de Mr BOUVET faisant connaître au Conseil Municipal qu'il démissionnait de sa fonction de Conseiller Municipal - lettre datée du 3 septembre -
Le conseil en prend acte.
)Lettre de Mr GODARD indiquant qu'une subvention exceptionnelle de 792 000 F avait été accordée pour le renforcement du réseau de distribution de l'eau à Valavergny.
)Arrêté de Mr Le Préfet exonérant des droits d'enregistrement les achats de terre aux consorts de la Portelle.

QUESTIONS DIVERSES

Le maire indique que l'achat des terrains est réalisé, les actes sont signés, le financement est assuré pour 50 % par un prélèvement sur les fonds libres. Les autres 50 % par un emprunt sans intérêt accordé par le Conseil général (confirmation par lettre du Mr GODARD).
Les certificats d'urbanisme concernant les deux parcelles de Fouquerolles ont été obtenus ainsi que celui concernant le lotissement de l'Araque.

58

AUTRES SUJETS EVOQUES

Réparation de l'horloge, fonctionnement de l'éclairage publique, chauffage de la salle des fêtes, réparation du mur du cimetière, entretien du chemin des patures, élargissement du CD 510, élargissement et refection du chemin de Fouquerolles, réparation du pont du Rû, Fête de Noël, carrelage de la salle des fêtes, Fête communale, rentabilité des investissements, admission des communes de Monanpteuil et de Brancourt au syndicat de ramassage des ordures ménagères.

REPONSE DU MAIRE

Horloge : La détérioration a eu lieu dans des conditions mal définies. La remise en fonctionnement ne peut être réalisé que par un spécialiste de la maison MAMIAS mais l'entretien ne peut être assuré à l'échelon local que par quelqu'un ayant des notions d'lectronique ce qui n'est pas le cas à Merlieux.
Eclairage publique :L'électricien chargé de l'entretien (Mr Zanotti) doit passer prochainement, d'autre part les éclairages oridnaires seront progressivement remplacés par des lampes fluo.
Chauffage de la salle des fêtes : La direction de la jeunesse et des sports a promis une subvention pour la transformation complète de la salle, pour des raisons administratives le projet n'a pas encore vu le jour. D'autre part la direction de l'agriculture pour accorder une participation, demande un compte-rendu d'activité du foyer, aucune activité n'ayant lieu, la demande a été abandonnée. Il en résulte que dans l'immédiat l'installation d'un chauffage a air chaud ne peut être financé que par le budget communal, il en a été de même pour le carrelage, les travaux ont été réalisé, et ont été réglé sur les fonds libres de la commune. La dépense a dépassé les prévisions, car le travail n'a pas été effectué qua par un entrepreneur, le travail noir ne peuvant être ~~effectué~~ pris en charge par le percepteur comme étant interdit par circulaire préfectorale.
Réparation du Pont de Fouquerolles : Le pont devra être élargi afin de pouvoir mettre le chemin aux normes exigées actuellement (huit mêtres) cela se fera lorsque la parcelleattenante sera vendue pour le construction, il y a lieu de préciser que la mise en conformité du chemin de Fouquerolles sur 600 mètres necessitera une dépense de I2 millions subventionnable (devis établi par le service des Ponts et chaussées)
Entretien du chemin des Patures : Ce chemin s'étend sur environ 950 mètres et ne dessert que trois habitations, il pourrait être remis à neuf et entretenu s'il était construit I0 maisons supplémentaires sur les biens communaux, d'autres terrains deviendraient également constructibles, un calcul rapide demontre que la vente de I0 parcelles de I5 ou 20 ares permettrait de couvrir toutes les dépenses d'investissement, c'est au conseil municipal de définir comment il voit l'avenir de la commune.
Elargissement du chemin 5I0 (entre les maisons VIOT et ASTIER).
Ce chemin appartient au département, sauf les talus une demande a été faite aux Ponts et chaussées. La terre de déblaie pourrait éventuellement servir au lotissement de l'Araque.
Réparation du toit de l'Eglise :Une demande de subvention a été faite à la Préfecture (voir lettre par ailleurs) la subvention accordée est dérisoire par rapport aux dépenses nécessaires.
Reparation du mur du cimetière (côté ruelle), cette réparation est indispensable sur environ 20 mètres.
Fête de Noël, une séance cinématographique peut être organisée à l'aide de films gratuits, suivit d'un gouter pour les enfants.
Le conseil municipal ne retient pas cette formule
Fête communale : La fête dans l'ensemble s'est déroulée d'une manière satisfaisante les bénéfices réalisés sont du même ordre de grandeur que l'an dernier, une somme de 60 000 F a été affectée à la caisse des "vieux" et la même somme destinée à la fête de Noël. Le concours de pêche organisé par l'office du tourisme a été assez suivi et il est prévu une journée de chasse réservée aux chasseurs de Merlieux.

Repas de fin d'année : Le principe d'un repas ayant lieu au C.P.I.E. a été retenu.
Rentabilité des investissements ; quelques exemples (services des eaux)
Modernisation du réseau de Valvergny : 59
Dépenses totales : 2 200 000 of
emprunt : I 400 000 dont remboursement annuel I60 000 -
maisons desservies : 4 soit en recettes 4 x 20 000 = 80 000, il serait donc nécessaires que 4 maisons soient encore construites pour équilibrer la dépense.
Lotissement de l'Arque : desserte en eau :
dépenses totales 4 000 000
emprunt 2 000 000 remboursement annuel environ 220 000. La construction de I0 maisons et donc indispensable pour équilibrer la dépense. En ce qui concerne la voierie et l'éclairage publique s'agissant de services, il n'est plus possible d'en établir la rentabilité. Il est donc urgent que le conseil municipal s'occupe sérieusement des problèmes de construction car sans une augmentation rapide du nombre des contribuables, un entretien minimum des services publiques ne pourra plus être assuré. La division actuelle de la population en groupes plus ou moins hostiles étant susceptibles d'occasionner les plus grands dommages à l'avenir de notre commune.

SERVICE DE JAVELISATION DE L'EAU

Réserve de la Salenze :

Octobre ; Janeiro
Novembre : Durand
Décembre : Clermont
Janvier : Batize

Réserve des Jardinets :

Octobre : Bocquillon
Novembre : Hocquet
Décembre : Charpentier
Janvier : Kikel

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 heures

1978

POPULATION : 133 HABITANTS

MONTANTS EN FRANCS		MONTANT EN FRANCS PAR HABITANT : POUR LA COMMUNE (1)	POUR LA CATEGORIE DANS LE DEPARTEMENT (2)	POURCENTAGE DE (1) PAR RAPPORT A (2)	MONTANT EN POURCENTAGE : POUR LA COMMUNE (3)	POUR LA CATEGORIE DANS LE DEPARTEMENT (4)	POURCENTAGE DE (3) PAR RAPPORT A (4)
	FONCTIONNEMENT						
71 745,94	TOTAL DES CHARGES	539	520	103,65			
10 977,27	DONT FRAIS DE PERSONNEL EN 0/0	83	184	45,11	15,30	35,41	43,21
61 148,60	CHARGES MOINS INTERETS	460	487	94,46			
	DONT FRAIS DE PERSONNEL EN 0/0				17,95	37,80	47,49
81 180,44	TOTAL DES PRODUITS	610	612	99,67			
41 348,50	PRODUITS FISCAUX	311	514	60,51			
24 161,96	VRTS	182	237	76,79			
13 305,00	TAXES DIRECTES (EX CENTIMES)	100	248	40,32			
9 365,00	IMPOT SUR LES MENAGES	70	136	51,47			
13 305,00	0/0 DANS LES TAXES DIRECTES ET ASSIMILEES	100	252	39,68	70,39	53,95	130,47
0,18	RICHESSE FISCALE	0	0	0,00			
9 434,50	AUTOFINANCEMENT BRUT	71	91	78,02			
	0/0 DANS LES PRODUITS FISCAUX				22,82	17,77	128,42
	INVESTISSEMENT						
18 212,58	TOTAL DES DEPENSES	137	250	54,80			
14 275,85	INVESTISSEMENTS DIRECTS	107	214	50,00			
9 667,17	TOTAL DES RECETTES (SANS AUTOFINANCEMENT)	73	200	36,50			
0,00	EMPRUNTS DE L EXERCICE	0	95	0,00			
6 755,00	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS DE L EXERCICE	51	56	91,07			
	DETTE						
128 188,69	DETTE INITIALE	964	428	225,23			
124 251,96	DETTE A LA CLOTURE DE L EXERCICE	934	490	190,61			
14 534,07	ANNUITE DES EMPRUNTS	109	66	165,15			
	0/0 DANS LES PRODUITS				17,90	10,83	165,28
	FONDS DE ROULEMENT						
79 704,26	FONDS DE ROULEMENT INITIAL	599	256	233,98			
80 593,35	FONDS DE ROULEMENT FINAL	606	298	203,36			
	DUREE THEORIQUE DU FONDS DE ROULEMENT	10 M 27J	04 M 21 J	231,63			

LA DEMYSTIFICATION DES GRANDS HOMMES

Voici que le destin a fait de moi l'humble figurant d'une pièce sublime.

I914 - I918

De ma place j'ai vu les grands acteurs jouer leur rôle, j'ai entendu vibrer leur voix, j'ai senti leur haleine, l'air qu'ils déplaçaient en marchant, a frolé mon visage, avec qu'elle passion je les ai regardés ceux que la gloire a depuis touché de son aile, le marbre ou le bronze qu'ils seront pour la postérité est ce qu'il m'importe que je le sculte moi-même ? Non, non c'est leur être de chair que je veux peser. Et cette époque, vais-je comme les autres la défigurer en la drapant d'oripeaux symboliques, la figer dans l'allégorie, alors que je la sens palpiter vivante et vraie devant moi...

Qu'y-a-t-il au fond de ce qu 'on est convenu d'appeler le génie ?...

Des hommes qui hier paraissaient destinés à l'oubli sont acquis aujourd'hui à l'immortalité, une vertu nouvelle s'est-elle répandue en eux un magicien les a-t-il touchés de sa baguette ? Ceux qui entrent au Panthéon de l'histoire sont-ils vraiement dignes d'être regardés comme les plus hauts exemplaires de l'humanité ? Ou tout cela n'est-il que mirage, chimères forgées par l'imagination des hommes, illusions propagées entretenues par la crédulité, n'y-a-t-il au fond de tout cela que la même créature chétive et bornée...

Cherchons la vérité quoi qu'il en coute, armons nous impitoyablement de défiance et d'esprit critique, car l'histoire elle-même se fait aujourd'hui l'auxiliaire de la légende, cette guerre qui a vu tomber bien des illusions va -t-elle également nous apporter la preuve que la science historique n'a jamais été qu'une entreprise de faussaires et de scribes naifs abusés par des profiteurs ?

Voltaire a cru fermement que le monde se divisait en deux groupes les dupeurs et les dupés : il a discerné que le mensonge était un moyen de domination pour les castes supérieures...

Ce pays né de la révolution de 89 a réformé des castes imbéciles, après avoir détruit toute élite : armée, bourgeoisie, magistrature, gens de finances et de négace, les voilà plus entichés de leurs privilèges que la noblesse et le clergé de l'ancien régime, ils ont créé une morale officielle, un beau officiel, une honnetété officielle qui cachent le déverg ondage, la laideur, nous voici maintenant au grand homme officiel, au genie officiel, à l'histoire officielle qui dissimule le plus souvent la médiocrité, de lourdes fautes et d'atroces erreurs.

Ces gens ne savent ni rire ni admirer ni reconnaître le mérite, la beauté, et le talent. Les grands et hommes pour leur plaire doivent ressembler aux statues en redingote, ridicules solennelles qu'ils érigent sur les places publiques.

Mais les doter de je ne sais quel mystique pouvoir de conduire les destinées du monde, faire reposer sur leur tête tout le progrès de l'humanité, les hausser pour ainsi dire, jusqu'à l'état divin, c'est abuser de faux semblants et prendre les légendes pour des réalités. Si je m'en tiens à la leçon de mon expérience, les héros de Plutarque sont des êtres chimériques créés par l'imagination, les actes qu'on leur attribue n'ont rien de commun avec ce qu'ils ont réellement accompli... Napoléon si proche de nous encore, muni de tous les dons et qui a bouleversé la face de l'Europe, ces victoires éclatantes remportées ne furent-elles pas rendues aisées par une accumulation des fautes inouies de la part des vaincus ? A un homme agissant d'après la vue des réalités, on opposait l'application de règles surannées C'est la légende qui a donné à sa réussite un caractère miraculeux qu'elle n'avait pas quand le hasard ne l'a plus favorisé et que la France fatiguée eut perdu son enthousiasme, son génie personnel a été peu à peu réduit à l'impuissance,

Il arrive qu'un grand peuple accomplisse de grandes choses avec des chefs médiocres mais jamais on a vu un grand chef dominer le monde avec un peuple sans valeur, c'est pourquoi le culte des grands hommes n'est qu'une idolatrerie néfaste qui n'a d'autres résultats que de retirer aux peuples, la conscience de leur responsabilité et de préparer le règne des génies de pacotille, qui sont les plus abjects des tyrans.

Les grands hommes, si j'en juge par ceux que j'ai vu de mes yeux ne sont pas ce que l'historien les fait, il fallait que l'expérience s'accomplit devant nous pour que nous prenions conscience, qu'entre la réalité historique et l'histoire un abime est ouvert. Mais tout au moins, nos efforts arracheront-ils à la légende, quelques series de faits vrais dont nous tirerons pour l'avenir, d'utiles leçons (le Maréchal JOFFRE). Je songe à ce cabinet de CHANTILLY, sans cartes, à cette table nue, sans papiers, sans une note, à cette vie si bien réglée d rentrer paisible au plus fort de la guerre, ce n'est point là la manière ni l'appareil du chef qui veut tout faire par lui-même et passe des nuits à la besogne enfermée dans son bureau, il n'est pas un bourreau de travail, il n'écrit jamais, rarement il consulte un dossier mais préfère qu'un de ses collaborateurs lui en fasse un exposé succint... Pourquoi veut-on que le génie militaire se complique du don de prophétie, mais un historien n'estimérait que médiocrement son héros si celui-ci n'avait pas prédit tout ce qui s'accomplira... A la guerre le hasard est maître, le chef propose, l'évènement dispose sans oublier l'ennemi. le vainqueur... Je ne vois pas qu'on ait jamais tracé de FOCH, un portrait qui soit conforme à la réalité, quand il est arrivé à la gloire, on a composé de lui une image en harmonie avec l'idée que pouvait se faire un peuple intellectuel du généralisme suprême des troupes alliés... Il est vain de se le figurer comme un froid calculateur... chose curieuse on ne le voit pas préparer de savantes manoeuvres. L'étude des ordres qu'il a donné révélera seulement des mouvements d'effectifs. Dans tout cela il n'y a pas l'ombre d'un plan...

LES CIVILS FABRIQUANTS DE GRANDS HOMMES

Pour la plupart on doit repousser toute volonté de préméditation, il faut pour travestir les faits la connaissance exacte du vrai. Et c'est de cela qu'ils manquent le plus. Gabriel HANOTAUX, Louis MADELIN, Henry BIDOU, Mr DOUMIC, et tous ceux grands ou petits, obscurs ou célèbres qui utilisent avec une bonne volonté et une hâte touchante , les documents des Etats majors, ils ne sont coupables que de complaisance.

Dans cette période (I9I4-I9I8), il est arrivé à des historiens de formation civile d'étudier l'évènement historique sous son aspect exclusivement militaire. Loin de se fier à leur seul jugement, ils n'ont pas cru par respect, pouvoir exercer leurs facultés critiques sur des faits garantis par un corps spécialisé Une admiration idolâtre pour tout ce qui touche à l'armée leur a conféré la grâce d'avoir des yeux pour ne pas voir, une mémoire pour oublier leurs propres expériences. Ils n'ont été que des manoeuvres de l'histoire officielle, ils ont mis leur adresse d'hommes de plume à ciseler des ornements sur des matériaux préparés par d'autres...

TIRE DE PLUTARQUE A MENTI DE JEAN DE PIERREFEU

Jean de PIERRFEU a été pendant la grande guerre, le rédacteur du communiqué quotidien au grand quartier général de l'armée. Il a concrétisé ses souvenirs dans plusieurs ouvrages dont : PLUTARQUE a menti et l'anti PLUTARQUE.

- LE C. P. I. E. -

(Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement)

Le C. P. I. E. est né indirectement de la volonté du Conseil Municipal de "sortir" la Commune de la léthargie dans laquelle elle sombrait de plus en plus.

L'école fermée faute d'élèves, la population qui diminuait dangereusement à chaque recensement - près de la moitié des habitants âgés de plus de 60 ans - pas de construction neuve.

Le château qui recevait depuis I946 chaque été plusieurs colonies de vacances et contribuait ainsi à "revitaliser" momentanément la commune, avait fermé définitivement ses portes et était mis en vente par les propriétaires (Paroisse Notre Dame des Vallées à Colombes).

Cependant le Conseil Municipal avait refusé le plan de fusion des communes établi par la Préfecture, pensant - en dehors de tout chauvinisme local - qu'une collectivité qui a la volonté de survivre n'a pas le droit pour préparer l'avenir de rompre la chaine sentimentale qui la relié à son passé.

La mise en vente du château, semblait être le "fait nouveau" susceptible de procurer une vocation à la commune, mais laquelle ?

Le Conseil décida de réunir les responsables des communes voisines en vue de la création d'un syndicat à vocation touristique - les sites s'y prêtent admirablement - et d'unir par des sentiers de montagne MERLIEUX et CESSIERES ou existe déjà un centre d'étude botanique. Après plusieurs réunions - par manque de hardiesse des participants - ce projet dut être abandonné.

Le Comité d'Expansion de l'AISNE fut alors contacté afin de transformer les locaux du château en un atelier pour le travail des textiles, susceptibles de procurer des emplois aux femmes de la région, le projet échoua en raison du manque de moyens de communication rapprochées.

La création d'un syndicat d'expansion ANIZY - PINON - BRANCOURT - URCEL-MERLIEUX donna quelques espoirs, le château et le parc étant susceptibles d'être tranformés en zone résidentielle pour les ouvriers d'ANIZY et de PINON. A peine créé le syndicat, sans que l'on sache trop pourquoi, sombra dans un profond sommeil.

A ce moment tout espoir semblait perdu.

C'est alors qu'au cours d'une conversation avec Monsieur FACHE, secrétaire de la Chambre d'Agriculture, Messieurs MATHIEU et BAUDHOIN du service d'aménagement rural, il fut décidé de proposer l'achat du château par l'Office Départemental du tourisme, Monsieur BRUAUX directeur départemental du tourisme, en visite sur les lieux fut intéressé par le projet. Il mit tout en oeuvre pour obtenir les fonds destinés à l'achat, puis il sut intéresser le Conseil général et l'Administration préfectorale.

Monsieur ROULEAU secrétaire de la Préfecture - M. DIJOUT et M. BRUNON, préfets, vinrent successivement en visite à MERLIEUX - CESSIERES et promirent leur appui, ainsi que les professeurs BOURNEMES et MORAND. Monsieur GODARD conseiller général nous apporta son appui.

A ce jour les travaux ne sont pas terminés, mais il est possible d'espérer que l'année I976 verra le centre de MERLIEUX prendre sa vitesse de croisière. Le coût de l'opération est important, mais les buts poursuivis sont parmi les préoccupations des sociétés modernes à qui de toute part l'ont demandé, de faire des pélerinage aux sources de vie.

Quelles sont les retombées dont la commune peut bénéficier du fait de cette création ? Dans l'immédiat un coup d'arrêt à la dépopulation, par la création d'emplois (environ I2) - des débouchés pour les cultivateurs - fourniture de lait - oeufs - légumes) Une connaissance de notre commune à la fois par des stagiaires et leur famille, ce qui permet d'espérer qu'un certain nombre d'entré eux deviendront habitants de MERLIEUX -

Des possibilités pour les habitants qui ont des logements inoccupés d'aménager des chambres pour héberger pendant quelques nuits des stagiaires ou leurs parents.

Actuellement le "domaine" comprend le château, la maison du Directeur pour une superficie totale de 3 ha 50.

L'Office du tourisme dispose actuellement de possibilités d'achat, des offres ont donc été faites en vue de l'achat du parc du bas (environ 4 ha de parc et d'étang) et de la maison de Madame LYON qui pourrait êtreeaménagée en fermette expérimentale.

Bien sûr le démarrage est lent, mais la lenteur administrative est bien connue.

D'autre part les dispositifs de sécurité sont coutex et leur mise en place a retardé l'ouverture de l'établissement.

Il est cependant certain que la décision du Conseil Municipal d'intéresser l'Office du Tourisme et le Conseil général, au devenir du Château a été une initiative heureuse pour le développement de la commune.

LA DEUXIEME GUERRE MONDIALE

Le regretté Jean DU. me disait au cours d'une conversation : I939 ce fut pour les "gros" la revanche de I936.
Cette affirmation dans sa simplicité refletait une réalité indiscutable.
I936 : L'enthousiasme des foules, l'union de toutes les forces vivres du pays soulèveent la nation l'espoir d'une vie meilleure se profile à l'horizon portée par le rassemblement de toutes les forces populaires enfin conscientes de leur possibilité - le front populaire l'emporte, aussitôt les réformes sociales les plus audacieuses virent le jour.
Congés payés, réduction de la durée du travail - commissionsparitaires pour la détermination des salaires (accord Matignon) généralisation des assurances sociales à l'agriculture, création de l'office du blé qui sauva de la ruine les petits cultivateurs. Le peuple quelque peu grisé par son succès se démobilisa rapidement oubliant que la lutté pour le maintient de ce qui est acquis et aussi indispensable que la lutte pour l'obtenir. Ceux d'en face qui s'étaient térés et qui pendaient qu'une nuit du 4 août n'était en fait qu'un engagement de courte durée relèvèrent la tête et ça et là l'on entendit ce nouveau slogan "plutôt HITLER que le front populaire". Léon BLUM intellectuel socialiste pensait qu'il était possible de faire une révolution dans le cadre de la légalité, les événements lui démontrèrent rapidement que son manque de combativité ne lui laissait que l'obligation de partir. Salvator ALLENDE commit les mêmes érreurs 40 ans plus tard, son expérience se termina tragiquement.
Et cette chambre des députés élus dans l'enthousiasme de I936 fut celle qui accepta la guerre en I939, la défaite, l'occupation, le régime de VICHY.
Comment cet enchainement de faits apparemment contradictoires purent-ils se produire ?
D'abord sous prétexte de nom intervention, en laissant écraser le front populaire espagnol par les troupes italiennes et allemandes. Les immenses cimetières sous la lune suivant BERNANOS, furent le prélude à d'autres immenses cimetières dans toutes les parties du Monde.
Après cet essai de l'efficacité des armements en Espagne le terrain était libre pour d'autres aventures : l'occupation de la RHENANIE, l'annexion de l'Autriche le démembrement de la TCHECOSLOVAQUIE ne provoquèrent que quelques protectations pour la forme.
HITLER restait malgrès ces petites bavures le meilleur rempart contre le BOLCHEVISME, l'on incluait dans cette désignation les communistes, les socialistes les francs-maçons, les juifs et en général tous ceux qui n'étaient pas dans les rangs de "Ceux d'en face". Puis vint l'affaire polonaise, cela devenait un peu plus grave, mais mourir pour DANTZIQUE n'enthousiasmait personne et les parrains de HITLER malgrès leurs promesses de ne pas intervenir ne purent le décider à aller avec leur bénédiction manger la Russie à belle dent. L'ingrat ne se souvint pas que ses caisses électorales avaient été abondamment pourvues par le capitalisme international . Ce fut donc la ruée vers l'Ouest, l'écrasement de la Hollande, de la Belgique (qui avait braqué ses canons contre nous) puis en quelques semaines celui de la France. Le bilan : plusieurs millions de prisonniers de guerre qui restèrent éloignés de leur famille pendant plusieurs années, plus de la moitié du territoire envahi et contrôlé par l'armée allemande I00 000 morts civils et militaires, militaires tués dans des combats inégaux, civils massacrés sur les routes par les avions allemands et italiens, quatre années d'occupation et 200 milles morts en plus.
Et les habitants de Merlieux comment vécurent-ils ces événements dramatiques, : D'abord la mobilisation de I938 un coup d'essai pour se donner bonne conscience sur le plan international, les hommes rejoignirent leur corps d'affectation en pendant qu'il ne se passerait rien de grave, quelques semaines d'absence et tout rentra dans l'ordre.

I939 : L'inquiètude s'était finalement installée, et si c'était la vraie guerre ? La mobilisation d'aout 39 concerna tous les hommes sauf bien sûr quelques planqués.
Les semaines s'écoulèrent puis les mois, la situation devenait sérieuse. Le printemps I940 en renvoyant dans leur foyer un grand nombre de soldat permissionnaires qui avaient pataugé dans la neige et dans la boue pendant l'hiver particulièrement rigoureux de I939 provoqua au retour de ces permissionnaires un découragement qui se fit sentir jusqu'au premier combat, c'est qu'ils avaient vu dans leurs villes et leurs villages, que la défense de la patrie n'était l'affaire que de quelques pauvres types, les autres n'ayant rien changé à leur habitudes de vie. PUIS ce fut le coup de tonnerre de Mai, les allemands d'une manière systématique bombardèrent non seulement le front mais partout où cela pouvait provoqué la panique.
Les premières bombes tombèrent sur Laon et Anizy et dans la nuit du I2 mai, des informations indiquèrent que les troupes allemandes étaient arrivées à Montcornet et marchaient sur Laon.
Alors chaque habitant de Merlieux, à l'aide des moyens les plus divers : chevaux vélos, autos, chargèrent à la hâte les quelques objets les plus utiles et se lancèrent sur les routes déjà encombrées par le flot ininterrompu des réfugiers belges, c'est que les Belges et les populations du Nord de la France qui avaient connu l'occupation de I4-I8 ne voulaient pas retombér sous le jong d'une race de brutes dont les exactions étaient encore présentes dans toutes les mémoires.
A Chaillevois, un seul habitant qui n'avait pas juge bon de partir fut massacré à l'arrivée des troupes.
La Mayenne ayant été choisi comme terre d'accueil pour les habitants de l'Aisne, chacun s'efforça d'atteindre ce département, beaucoup n'arrivèrent pas jusqu'à cette destination, ayant été rejoint par l'avance rapide des troupes allemandes. Ils ne purent que rebrousser chemin, mais notre zone était déclarée "zone interdite" il fallut de multiples ruses pour forcer le réseau serré des sentinelles qui n'hésitaient pas à tirer sur ceux qui tentaient de franchir le canal en fraude, cette restriction pour le retour dura jusqu'en mai I94I date à laquelle les troupes allemandes partirent pour la campagne de Russie.
Les réfugiés trouvèrent à leur retour leurs maisons complètement pillées, par les troupes, par les réfugiés belges et aussi par les premiers rentrant.
La vie reprit et au fur et à mesure du rétablissement du courrier, l'on put savoir qu'aucun habitant de Merlieux n'avait été tué pendant la campagne de France mais que quatre avaient été internés en Allemagne comme prisonniers de guerre, ils ne devaient revoir leur famille que cinq années plus tard. La défaite militaire provoqua en France l'instoration d'un régime réactionnaire c'était bien la revanche de I936. Communistes, socialistes, radicaux furent pourchassés emprisonnés, destitués de leurs fonctions- les réfugiés politiques allemands furent livrés au bourreau, les réfugiés espagnol remis à FRANCO pour subir le même sort, les juifs furent arrêtés parqués dans des camps et amenés à AUSCHWITZ pour y être exterminés tout cela avec la bénédiction de"ceux d'en face" (il y eut cependant quelque exception). Certains policiers français initiés aux méthodes de la gestapo révalisèrent avec leurs maîtres et beaucoup d'arrestations furent opérées par la police française.
Le camp de BEAUME LE ROLANDE, de PETIVIER de DRANCY où les gardiens étaient des G.M.R., étaient aussi imperméables aux évasions que ceux gardés par les S.S..
Le chuchemar prit fin le 27 aout I944, à cette date les chars américains de PATTON vinrent prendre position à Merlieux, mais il n'y eut pas de combat, les glorieux défenseurs de l'ordre européen avaient fui à la même vitesse qu'ils étaient arrivés 4 ans plus tôt.
Journée de Liesse, inoubliable comme celle du II novembre I9I8.Les cinq années d'occupation qui suivirent la défaite furent quelquefois dures, des restrictions de toutes sortes furent imposées, mais il existait un gouvernement français et une administration organisée, de telle sorte que les français n'avaient aucun contact direct avec l'occupant. Il ne peut dont être fait aucune comparaison avec l'occupation de I4-I8 où les allemands logeaient chez les habitants et qu'il n'y avait aucune possibilité d'empêcher le pillage journalier puisqu'il n'y avait aucune autorité administrative française et que tout était laissé à la discrétion de chaque commandant qui occupait les villages, aucune pos ibilité

nom plus de se déplacer, il fallait un laissez passé pour aller de VALAVERGNY à MERLIEUX.
Les arrestations étaient nombreuses et la plupart des hommes de Merlieux ont été envoyé en Allemagne dans les camps de travail, il y avait aussi l'impossibilité de savoir ce qui se passait puisqu'il n'y avait ni radio, ni télé et cela était démoralisant.
Les populations furent donc mieux protégées pendant la deuxième guerre mondiale que pendant l'occupation de I4-I8. Mais l'occupation est l'occupation.
Et chaque soir en cachette, chacun écoutait la radio de Londres, et à mesure que la défaite d'HITLER et des 98 % d'allemands qui l'avaient mis au pouvoir se précisait l'espoir l'emportait sur le péssimisme des premières années qui suivirent la défaite, mais il faut bien 'admettre que le peuple allemand est responsable des 50 millions de morts de la guerre car jusqu'au dernier jour jusqu'à la dernière minute des possibilités il défendit son fhurer bien-aimé. Il y eut les camps d'exterminatior où des gardiens sadiques firent la démonstration de ce que peut être la bête humaine, mais il y a plus grave, c'est que l'on aurait pu édifier sur les territoires allemands ou occupés des milliers de camps de concentration et l'on aurait toujours trouvé le nombre de gardiens nécessaires pour accomplir la tâche de tortionnaire.
Alors n'oublions pas et ne pardonnons pas, avant hier, hier, pourraient être demain.

LES JUGEMENTS DE L4HISTOIRE

L'Histoire n'est pas seulement un récit fidèle des événements. Elle en juge les effets et les causes, elle n'est pas non plus ni un calque ni une reproduction géométrique, mais une peinture où chaque peintre a sa couleur.

Pour le même événement les couleurs sont différentes, les considérations d'ordre politique, religieuses ou sociales sont les piments qui donnent le ton recherché, nous en avons la preuve avec l'interprétation de certains faits dont nous sommes les témoins, mais pour raccorder le présent et l'avenir à la chaîne du passé, nous ne pouvons utiliser que les matériaux disponibles. Une certitude cependant, les faits sont "orientés" suivant qu'ils sont relatés en deça ou au delà d'une barrière immuable et cette barrière nous la connaissons, elle conditionne notre vie de chaque jour. D'un côté ceux qui jugeaient et décidaient de droit divin, de l'autre, ceux qui étaient faits pour obéir et pour souffrir. Les bruits du passé sortis des oubliettes et ceux qui planent encore au-dessus des emplacement des buchers purificateurs sont là pour nous aider à faire rectifier les affirmations que nous trouvons dans les écrits des historiens. Ces bruits du passé nous concernent nous les fils des spoliés, des massacrés.

Ils ne doivent jamais être absents de nos préoccupations car l'héritage que nous devons transmettre ne peut pas être fractionné.

D'autre part, une certaine mode rétro voudrait que les maux dont nous souffrons soient les résidus inéluctables du genre de vie qu'impose la civilisation industrielle.

Il est pour réabiliter le passé, de leur ton, par exemple de se rendre aux heures médiévales et admirer tel ou tel objet ou l'on retrouve les qualités certaines des artisans qui les ont conçu même si ces objets sont des instruments de torture fabriqués pour l'usage des oppresseurs.

En matière d'architecture, on assiste également à un rétour au passé, elles sont "bien jolies" parait-il les maisons ressemblant aux masures des siècles précédents, mais construites avec des matériaux modernes, alors plaignons ceux qui utilisent ces normes de construction et ceux qui les imposent.

L'histoire retiendra d'eux qu'ils manquaient totalement de possibilités créatrices.

La consultation des registres de l'Etat Civil postérieur à I789 (avant cette date il n'y avait pas d'Etat Civil pour les gens du peuple) démontre que six à sept enfants su dix mouraient la première année de leur naissance, de maladie, de malnutrition, de misère physiologique, cela aussi, c'est le passé. Pour nous, les références à l'histoire ne peuvent pas avoir les mêmes significations que celles que donne la relation officielle des mêmes faits. Nous connaissons notre histoire elle est imprégniée depuis des millénaires des larmes et de la sueur de ceux dont nous sommes les descendants et les héritiers. Alors n'essayons pas de trouver des excuses à ceux qui l'ont écrite ou qui l'écrive, d'une autre manière, sans prétexte qu'un toit de faible ou une vieille casserole en cuivre, cela à son "charme."

Ceux qui seraient agacés par ce constant rappel de la version de l'histoire qui nous concerne , peuvent toujours s'abstenir de prendre connaissance de cette modeste plaquette.

Il faut avoir le courage du vrai, ce que l'on vérifie soi-même aurait-il moins de poids que les récits plus ou moins fantaisistes qu'on nous a transmis sous couleur d'histoire ? Qu'elle valeur ont les témoignages du passé, pendant des siècles les hommes n'ont-ils pas ajouté foi à des fables dont la science n'a rien laissé subsister.

I. - PREVOTE DE LUZILLY

Le 24 février I362, par acte passé sous le visa du garde scel du bailliage de Vermandois; Etienne de Besançon, chanoine de Laon, neveu de l'Evêque Hugues d'Arcy, donna à l'abbaye de Nogent-sous-Coucy (3), afin d'obtenir des prières pour lui, son oncle, ses parents et ses bienfaiteurs, tout ce qu'il possédait à Luzilly, dont la seigneurie appartenait déjà aux religieux, maisons, pressoirs, vignes, bois, près, et objets mobiliers. Il se réservait l'usufruit de tous ces biens n'accordant aux moines sa vie durant, que le droit de venir choisir, chaque année, dans son cellier une pièce de vin à leur choix (4).

Cette aumône donna lieu à la fondation d'une prévôté dont on connait quelques titulaires aux XVIè et XVIIè siècles ; mais ce n'était plus alors qu'un bénéfice simple : le petit monastère, installé dans la maison d'Etienne avait disparu.

I529. - Nomination de Dom Nicolas Frizon, religieux du Monastère de Nogent (5)

I5 mars I585. - nomination de Dom François aubinet (6) dataire de Nogent, concède les rentes de la prévôté à Robert Godart, moyennant un cens perpétuel de 30 livres. 6 chapons et I livre de cire (7). Ce bail dut être résillé par la suite car l'on retrouve des prévôts au début du XVIIè siècle.

I9 novembre I6I6. - Nomination de Dom françois Puinel, religieux du monastère (8)

4 mars I634. - Nomination de dom Jacques de Piennes, licencié en droit (9).

I639. - charles Bricot, dernier prévôt (I0).

Le I5 janvier I639. - Philippe de Longueval céda les revenus de la Prévôté à Claude de Malortie, écuyer, seigneur de la Brosse en champagne, pour le prix de 2. 000 livres (II).

II. - SEIGNEURS DE LUZILLY.

GUIARD donna son alleu de Luzilly à l'abbaye de Nogent.

II46. - L'abbaye de Notre Dame de NOgent--Sous-Coucy, possédait Luzilly en II46. Le Pape Eugène III énumérant dans sa bulle du 28 février de cette année les domaines dont il confirme la possession au monastère cité l'alodium lusilliaci ex dono vuiardi (I2). Célestin III renouvela les privilèges accordés par son prédécesseur par bulle du I3 mai II93 ; il nous apprend que la villa de Luzilly, comprenait alors le droit de justice, une terre des rentes, cens et vinages (I3).

Une querelle éclata au siècle suivant, entre les religieux et le chapitre de Laon, seigneur de Montbavin et de Montarcène, sous un triple prétexte, la propriété des pâtures et des marais, situées sous Luzilly, les limites de leur domaine respectif et la possession d'une chaussée. Les deux parties choisirent comme arbitre au mois de mai I272, le chanoine Jefan de Vendeuil et le moine Jehan dit Courtemont, et s'engagèrent à ratifier leur sentence, sous peine d'une amende de I00 livres parisis (I4).

I639. - CLAUDE DE MALORTIE, chevalier, seigneur de la Brosse en Champagne, puis de Luzilly, lieutenant pour le roi en la ville et citadelle de Laon, dès I63I. Habitait MERLIEUX, où il mourut le 7 juin I654.

Il acquit, par échange du I5 janvier I639, le domaine de Luzilly, des religieux de NOgent qui s'engagèrent à s'en laisser jouir à titre Franc alleu noble (I5)

Il épousa Suzanne de Hanon, décédée à MERLIEUX, le I8 mai I654, fille de Jean de Hanon, écuyer, sieur de la Mivoie, et de Madeleine du Vez.

I) François Annibal de Malortie, chevalier, seigneur de Bregy, Monthiémont en partie, capitaine au régiment de l'Ile-de-France, maître d'hotel ordinaire de la maison du Roi, décédé à Merlieux le I6 janvier I654, épousa Marie de Raison, qui suivra.

Claude-César de Malortie, qui suit.

2) Marguerite de Malortie, mariée à Jean-Jacques de Raison, chevalier, baron de Bondy,

FIEF DE LUZILLY, SIS A MERLIEUX

Le domaine de Luzilly est situé entre Merlieux (I) et Faucoucourt, au pied de la colline de Montarcène, le fief se composait de la haute, moyenne et basse justice, de la maison seigneuriale avec un enclos d'un jalois et demi, de droits de cens, de 92 jalois de terre, de I7 jalois de bois, de I8 hommées de vigne et de I2 jalois de pré, soit en tout, 30 hectares 52 ares.

"Lequel fief consiste :

Premièrement en haute, moyenne et basse justice, tant dans la maison seigneuriale et cessive, dudit Lusilly que sur tous les terres, prés, bois, vigne, et autres héritages qui sont et dépendant du terroir dudit lieu, pour l'administration de laquelle justice haute, moyenne et basse, j'ay bailly, lieutenant procureur fiscal greffier et sergent. Item dédit fief dénend une maison scize, audit lieu de Luzilly, cour fermée de murailles jardin de Hayes, contenant la dite maison et dépendances d'icelle, au total un jallois et demi tenant de toutes parts aux terres de Luzilly.
Plus il m'appartient dans la censive de mon dit fief et seigneurie de Luzilly, une grande pièce d'héritage contenante quatre vingt douze jallois de terre ou environ dix-sept jallois de bois, dix huit hommées de vignes, et douze jallois de prés, tenant le total d'un lez aux sieurs de la Suze et de Marly de Laon, et au terroir de Faucoucourt, d'autre lez au terroir de Montcornin et Merlieux, au lieu de Montafié qui n'est point connu et au sieur bourgeois et autres, d'un bout au terroir de Montarcène, et aux sieurs de la Suze et Martin et d'autre bout au marais commun de Merlieux, Lizy et Faucoucourt, laquelle pièce de terre et autres héritages doit audit fief un sol tournois de cens pour chacun jallois lequel cens si ladite pièce d'héritage estoit possédé par autre que le propriétaire du fief se payeroit comme il est d'usage à l'égard des autres censitaires. Par chacun an, le jour de St-Rémy, le Ier octobre.
Item J'ay droit de Percevoir à cause d'un jallois de bois ou environ qui est sur le terroir dudit lieu de Luzilly appartenant le dit bois au sieur de Marlt, lieutenant criminel de Laon, tenant d'un Lez au marais, d'autre lez et des deux bouts aux terres de Luzilly un sol parisis payable par chacun an audit jour Ier octobre.
Et enfin j'ay droit de recevoir et percevoir les cens à cause de quatre-vingt neuf verges et demi de bois appartenant au sieur Havart, de Laon, et sur un autre bois y tenant de la contenance d'un arpent aussi appartenant audit sieur Havart, tant anciennement que nouvellement planté, tenant d'un lez et d'un bout aux bois qui m'appartiennent sur ledit terroit, d'autre en pointe aux sieurs de la Suze et autres, lesidts cens à raison d'un sol par jallois payable comme dessus.

A laon, particulièrement, où son autorité était en concurrence avec celle de l'évêque, il n'était pas faché sans doute de diminuer les pouvoirs épiscopal en gagnant pour lui-même la clientèle d'une nouvelle commune. Lureste; comme son prédécesseur, Louis le Gros, et comme PHILIPPE Auguste, son successeur, il aimait l'argent ; et il est certain que les confédérés du Laonnois, commaissant le faible de la curie capétienne, commencèrent par lui en offrir.

Le Roi et les paysans n'aurent donc aucune peine à se mettre d'accord La victime de cette entente était l'évêque de Laon, et à défaut de l'évêque le chapitre dathédral de Notre Dame, au soin duquel les évêques se recrutaient par élection.

Cette communauté de chanoines constituait, elle aussi une seigneurie collective qui avait ses propriétés et ses sujets. Les villages appartenant au chapitre s'entremélaient, nous l'avons vu, avec ceux de l'évéché, et l'affranchissement des serfs épiscopaux était un exemple des plus dangereux donné aux serfs capitulair Se sentant directement touchés par l'établissement de la commune du Laonnais,

I654. - CLAUDE CESAR DE MALORTIE, écuyer, seigneur de Luzilly et de Monthiémont né le I4 septembre I653, enseigne dans la compagnie de Monseigneur le Maréchal d' Estrées, gouverneur de Laon, en la Citadelle de cette ville, fut baptisé en l'église Saint-Pierre au Marché, le 26 mars I663, ayant l'évêché, César d'Estrée pour parrain. Il devint par la suite, capitaine de cavalerie au régiment de la Vieuville, puis à celui d'Alamani ; il fut tué à Raon, en Lorraine, le 6 novembre I678, et enterré dans une petite ville voisine. (I6)

I678. - MARIE DE RAISON, veuve de françois Annibal de Malortie, fit maintenir ses enfants dans leur noblesse en I666, en prouvant six races depuis I502 (I7)
Ses armes furent enregistrées à l'Armorial général en I697 (I8).

Elle fut contrainte de rendre hommage au roi le 25 mai I680 ; cet acte fut reçu pour dénombrement.

I720. - FRANCOIS-RICHARD DE RAISON DE BONDY, chevalier seigneur de Montaigle, Luzilly et autres lieux, chevalier de l'ordre royal et militaire de St Louis et capitaine de cavalerie, était neveu de la précédente. Il fit hommage au roi, le 8 juillet I720, et fit rédiger par notaires à Soissons le 7 septembre I720, son aveu, où il tint à consigner une protestation, Luzilly yant été acquis par lui comme alleu noble (I7)/.

I738 - JOSEPH HAVART, seigneur de Monthiémont et Luzilly, receveur des tailes et gabelles de l'élection de LAON, prend ces titres dans le contrat demariage de son cousin chevalier de Buzerolle, passé devant lescuyer et de la Barre, notaires à Laon, le 2 juin I738.
Il était fils de Joseph Havart, seigneur de Monthièmont conseiller du Roi, receveur des tailes en la même élection, et d'Elisabeth Phelippe. D'abord receveur au grenier à sel de Laon, il fut pourvu de la charge de receveur alternatif des tailles, vacantes par la mort de son père et fit enregistrer ses lettres de provison au Bureau de l'élection, qui lui en donna acte le I5 septembre I734 (2I)
Il mourut à Laon (par St Rémy Place) le 26 décembre I753, âgé de 57 ans.
Il avait épousé en l'église de cette paroisse, le 24 avril I730, Marie Apolline Clermonde chevalier, décédée à laon (même par) le I6 février I762, à l'âge de 48 ans fille aînée de Claude chevalier, écuyer , seigneur des blains, président trésorier de France au bureau des finances et grand voyer en la généralité de Soissons et d'Anne Elisabeth de Blois.

I770. - JEAN JOSEPH SIMON d'HEMEL, chevalier de l'odre royal et militaire de St Louis, colonel d'infanterie, fils aîné de Jean-Jacques d'Helmel, écuyer chevalier de St Louis, colonel d'un régiment suisse et brigadier des armées du Roi, et de N Boistel, fille dun officier d'artillerie appartenant à une famille de Hambourg qui obtint la bourgeoisie de St Gall et fut anoblie par louis XIV. Il reçut dès sa plus tendre enfance la moitié de la compagnie de son père, puis devint capitaine des grenadiers vers le commencement de la guerre de la sucession d'Autriche ; il commandait les deux compagnies de grenadiers du régiment de Seedorf qui s'emparèrent le 24 août I745, du chemin couvert d'Ostende, en faisant 72 anglais prisonniers et déterminèrent ainsi la reddition de la place commandant le bataillon en I758, il fut gratifié, la même année, d'une commission de lieutenant colonel, mais il ne devint lieutenant colonel, effectif du régiment de Broccard avec rang de colonel que dix ans plus tard (23) brigadier le 3 janvier I770, il mourut au début de l'année suivante.
I825 mariée, le I6 février I85I à Victor Wattier et décédé le I9 aout I866 ; dont postérité.

I855 - PIERRE ALEXANDRE DENIS DE SENNEVILLE, conseiller référendaire à la cour des comptes, chevalier de l'ordre de la légion d'honneur, né le 23 avril I8I2 occupa d'abord les fonctions de conseiller référendaire de 2è classe, en I848 il fut appelé à la Ière en I865 et mourut à Laon, le 7 décembre I87I.
Il épousa en premières noces, le 8 mai I839, amélie Agathe Huet, née en I8I8, décédée le I7 aout I840, chevalier de la légion d'honneur et d'aménaîde l'Eleu de la Simone.
Gaston-Henry Denis de Senneville, qui suit. Il se remaria le 6 janvier I843 à sa belle-soeur, Caroline marie Huet, née le I7 juillet I822 décédée à Laon le I6 juin I874.

2) Fernand Denis de Senneville, né en I850, mort à quelques mois.

3) Marie-Caroline-Amélie Denis de Senneville, qui suivra.

I87I. - Gaston--Henry Denis de Senneville, comte de Senneville, conseiller réfórendaire, à la cour des comptes, chevalier de l'odre national de la Légion d'honneur, né le II mars I839, auditeur de 2è classe en I865, de Ière classe en I870, conseiller réfórendaire de 2° - classe en I877, de Ier classe en I896, honoraire en I909.
Il épousa le 28 aout I867, François-Eléonore-Marie de Grave, Fille de René-Hyacinthe-Marie-Joseph marquis de Graven et d'Amélie Truol de Beaulieu.

I) Pierre-Joseph Henry Denis de Senneville, vicomte Pierre de Senneville né le 2I septembre I875, marié le 7 novembre I905, à Marie-Thérèse-Lucie-Anne de Lastic-Saint-Jal, dont postérité.

2) Michel--Henry-François Denis de Senneville, vicomte Henry de Senneville né le 29 septembre I880, mort pour la France, épousa le I9 septembre I905, Eugène-Marie Théry, remariée à N. Nouguier, fille d'Henry Théry et de N. Quenson Maniez de la Hennerie dont postérité.

3) Anne-Marie-Caroline-Amélie de Senneville, née le 2 aout I868, mariée, le 26 octobre I892, à Marie Pierre Guillaume Anatole de Thomassin, inspecteur des chemins de Fer de l'Etat, second fils de Marie-Anne-Philippe de Thomassin chevalier de la Légion d'honneur, et de Saint-Grégoire -le-Grand, et de Marie Frédérique d'Anstrude.

4) Marie-Françoise-Elisabeth Denis de Senneville, religieuse du Sacré Coeur née le II janvier I872,morte le 30 mars I906.

5) Marguerite Marie Denis de Senneville, née le 27 novembre I873, décédée le 25 janvier I906, épousa le 5 mai I900, le comte Geoffroy-Guy-Marie du Plessis de Grenédan, sixième fils de René Charles-Philippe du Plessis, comte de Grenédan et l'Elise le Gentil de Rosmorduc (27).

I87I. - Marie-Caroline-Amélie Denis de Senneville, comtesse de Grenédan, Hérita de la moitié indivise de Luzilly, à la mort de son père, puis acheté à son frère l'autre moitié sur licitation, le I8 mars I90I. L'étoffé notaire à Anizy-le-Chateau.

I903. - N. Bello, acquit avec sa femme, la ferme de LUZILLY, de la comtesse de Grenédan par contrat du I4 novembre I903 (l'étoffé, notaire à Anizy--le-chateau,

Le domaine appartient ensuite à M. CAILLET de SOISSONS.

- M. ROBERT de MARCE, châtelain de LIZY en 1929
- M. Louis BOUCAUT à LILLE en 1956
- M. PARISIS BOUCAUT à PARIS en 1945
- Société de Maneux à VERSIGNY pour les bois en 1977
- M. VANDER HAGEN pour les terres en 1979.

UNE PAGE D'HISTOIRE

LA VIE DES HABITANTS DE MERLIEUX PENDANT L'OCCUPATION 1914/1918.

L'été de 1914 est lourd - la radio et la télé ne sont pas présentes pour mettre en condition, mais la nature en maintenant un état orageux y a pourvu. Dans toutes les conversations publiques ou familiales, revient cette même question : l'automne se passera-t-il sans voir venir la guerre, l'angoisse n'accompagne pas toujours cette éventualité, c'est que depuis 1871 les manuels d'histoire en usage dans les établissements d'enseignements prèchent la revanche "licite" qui permettra le retour de l'Alsace et de la Lorraine à la mère patrie, tout le monde est persuadé de cette nécessité, alors chacun attend avec impatience le prétexte qui mettra le processus en route - et puis que peut craindre la France d'une simple expédition punitive qui sera de courte durée.

L'armée française n'est-elle pas la meilleure - le service militaire vient d'être porté à 3 ans - le canon de 75 unique au monde pour son efficacité est capable de mettre en pièces les colones allemandes avant même qu'elles n'aient eu le temps de faire mouvement - le fantassin français dispose de la plus longue baïonnette et le tsar de Russie le plus tyranique des monarques, vient de promettre son rouleau compresseur à la république française. A tout ce bruit des armes, à cette exaltation chauvine, Jean Jaurès Secrétaire du parti socialiste tente d'opposer un frêle barrage pour préserver la paix, il est insulté, calomnié et finalement assassiné - la voie est libre - c'est la mobilisation.

Comme dans toute la France, à Merlieux, les hommes rejoignent leurs unités d'affection - les plus jeunes vont à l'infanterie. Les frères DESSE - HUTTIN - FRESNOY - ils seront tous tués - d'autres serviront dans d'autres armes, ils s'en tireront : FOUQUART Marcel, CAPLIEZ - LEROUX Louis et Emile - VIOT Adolphe. Les plus âgés sont affectés à la garde des chemins de fer. Le poste de garde principal est au sémaphore de MERLIEUX - Jour et nuit les trains de troupe et de matériel se suivent - sur les wagons toujours les mêmes inscriptions : train de plaisir pour BERLIN - sur les wagons plats les faisceaux de fusils sont formés dans chaque canon une fleur - c'est vraiment l'aventure tant souhaitée. Sur l'autre voie les trains repassent vides, pas pour longtemps - bientôt les premiers transports de blessés apparaissent, les rideaux sont tirés, ça et là l'on aperçoit des corps couverts de pansements - les chants ont disparu - seules les inscriptions subsistent, elles serviront peut-être encore, mais non, tout va désormais très vite - les trains ne passent plus, les gardiens de voie sont emmenés à LAON pour être désarmés et déshabillés - ils sont priés de retourner provisoirement dans leur foyer - CHARLEROI - GUISE - c'est la déroute.

A la maison blanche, il passe encore quelques éléments disloqués de l'armée française. Dans un tourbillon de poussière, des artilleurs sans canon, des fantassins extenues sont sous la lourde capote de drap, personne ne parle...

Puis plus rien, pendant quelques jours, un silence total, pesant, tout le monde s'interroge, que se passe-t-il ? La réponse vient vite. Les premiers régiments de cavalerie allemande passent à la Maison Blanche, un détachement de ulhans passe par FOUQUEROLLES, traverse MERLIEUX et vient abreuver les chevaux au lavoir de VALAVERGNY, en repartant, ils tuent une génisse d'un coup de fusil, coupent quelques morceaux qu'ils font cuire, puis s'en vont sans parler. A MERLIEUX toutes lesportes, tous les volets sont clos, les hommes se cachent - finalement une colonne de ravitaillement d'artillerie s'installe dans la Commune Le commandantur est au château - à chaque maison une pancarte indique le nombre d'hommes et de chevaux qu'il est possible d'y loger, c'est le début des exactions les réquisitions commencent.

Le recensement de la population a immédiatement lieu. Les hommes valides sont rassemblés sur la place et déportés en ALLEMAGNE. Certains y échappent en se cachant dans les bois, d'autres ne reviendront pas - l'un d'eux Louis LACOURT a une destinee particulièrement tragique - déporté il est rapatrié en zone non occupée comme grand malade - mobilisé dans l'armée française et envoyé au combat il est blessé et fait prisonnier. Il retrouve les camps allemands et aussi la mort.

Pour les habitants c'est une nouvelle vie qui commence, tout dépend du Commandant. L'école est fermée - l'instituteur ayant été arrêté le Commandant ordonne sa réouverture, une jeune fille de MERLIEUX, Berthe DESSAINT enseignera le français le matin, et un soldat allemand enseignera l'allemand l'après-midi. Les hommes et les femmes travaillent en colonne dans les champs sous le contrôle d'un soldat. Il est interdit aux habitants de quitter la Commune, les réquisitions s'accélèrent - d'abord les chevaux, puis les vaches, ensuite les matelas de laine pour tisser des uniformes. Les arbres sont abattus, les noyers pour faire des crosses à fusils - les chênes pour construire des ponts dans les marais - les peupliers et les sapins pour faire des encadrements de sape, des prisonniers russes sont occupés à ces travaux, ils sont maltraités, privés de nourriture et quelquefois battus à mort avec une joie sadique par leurs gardiens.

A mesure que la guerre se prolonge la discipline devient de plus en plus rigoureuse. Il est interdit d'aller de VALAVERGNY à MERLIEUX sans laisser passer, pas question bien sûr de se rendre à ANIZY ou à LAON.

1916 - C'est la grande bataille de VERDUN - les seuls échos qui nous parviennent sont diffusés par un journal imprimé en langue française par l'armée allemande (la Gazette des Ardennes). Leur victoire à DOUAUMONT est annoncée par la sonnerie des cloches de l'église, ordonnée par le Commandant du Château, les soldats se rendent en masse, aux services religieux qui se renouvellent toute la nuit, pour remercier Dieu de leur avoir donné la victoire. Les habitants sont soucieux, ils espèrent toujours, mais coupés de tous contacts avec l'extérieur, ils sont envahis par le doute, et si cette victoire était réelle, alors s'en serait fini, cette vermine ne quitterait jamais plus la commune.

1916 - c'est aussi la déportation d'un certain nombre de familles de MERLIEUX. Comment furent établies les listes des partants ?
Personne ne l'a jamais su, certains moururent en Belgique, dont la famille MARNEFF, meuniers au moulin de Taniel (BLAVIGNAT) - d'autres femmes et enfants furent rapatriés en France non occupée après un séjour en Belgique et en Suisse.

Par contre certains hommes arrêtés et déportés en 1914 furent ramenés dans leurs foyers.

FIN 1916 : les unités de ravitaillement partirent et furent remplacées par des troupes combattantes venant pour quelques jours au repos et recompléter leurs effectifs - Beaucoup moins disciplinées elles occupèrent toutes les pièces d'habitation et pillèrent ce qui avait pu être caché jusque là : quelques poules et lapins.
L'hiver 1916/17 fut particulièrement rigoureux, mais à MERLIEUX le chauffage ne manque pas et le ravitaillement bien que délivré en petite quantité continue d'arriver. Le Maire de l'époque Edouard CARLIER va chaque semaine chercher les rations d'abord à ANIZY, puis à ATHIES S/LAON lorsque les obus commencèrent de tomber sur ANIZY. Le transport s'effectuait avec l'unique cheval laissé par les allemands.

Les premiers mois de 1917, tout le monde le pressentait - furent le prélude à de grandes batailles. Les obus tombaient sur ANIZY, les soldats tués étaient chaque jour ramenés derrière le lavoir de MERLIEUX où un

cimetière avait été ouvert, les hommes furent réquisitionnés pour creuser les fosses. L'église fut transformée en ambulance, puis début Avril les obus français commencèrent de tomber sur VALAVERGNY, la vie s'organisa pour quelques jours dans les caves - puis les bombardements devenant de plus en plus rapprovhés, les allemands donnèrent l'ordre d'évacuation pour le 16 Avril au matin. La veille chacun transforma sa petite réserve de blé, en farine à l'aide de moulins à café, et quelques gauffres furent les seuls vivres qui garnissaient les musettes de chacun.

A cinq heures du matin, au milieu d'une tempête accompagnée de pluie glaciale et de neige, les habitants de MERLIEUX prenaient à pieds le chemin de l'exode -- BOURGUIGNON - MONS - LAON - BARENTON BUGNY, cette commune était le terminus; après avoir été parqués pendant plusieurs heures dans une cour de ferme, les habitants de MERLIEUX furent répartis dans les locaux disponibles - la situation était précaire, pas de ravitaillement - pas de linge - pas de chauffage - et au bout de quelques jours, réquisitions des hommes valides par l'armée allemande, et des femmes pour les travaux agricoles - les offensives d'AVRIL, MAI et OCTOBRE 1917 ayant rapproché le front. BARENTON était devenu la dernière gare par où arrivaient tous les trains de matériel militaire venant d'ALLEMAGNE - plusieurs hopitaux pour les soldats blessés furent édifiés également dans la commune, toutes les personnes valides étaient occupées par l'armée - l'hiver 1917 se passa dans ces conditions.

Début 1918 un premier convoi composé surtout de femmes et d'enfants partis de BARENTON vers la BELGIQUE et la SUISSE.

Pour le reste de la population ce fut des alternatives rapides d'espoir et de découragement suivant l'issue des batailles en cours.
Puis vint l'offensive de MAI qui amena les allemands aux portes de PARIS. La contre offensive alliée appuyée par les premiers contingents de soldats américains, permit de rétablir la situation et provoqua le reflux des allemands. Le front se rapprocha de nouveau.

Les personnes âgées et les enfants furent dirigés vers LAON où elles furent libérées par les troupes françaises le 13 OCTOBRE (une rue de LAON porte cette date).

Quant aux hommes jeunes, ce fut de nouveau l'exode, précédant sur les routes les troupes allemandes en déroute. Ils furent finalement rattrapés et libérés par les soldats français dans le village de LA BOUTEILLE.

Ainsi prenaient fin quatre années de cauchemar. Ceux qui ont vécu ces moments exaltants de la délivrance n'ont jamais cessé chaque année au 11 Novembre de venir faire l'appel des noms de ceux qui sont morts dans cette grande tourmente. Le dernier survivant ne saurait faillir à cette mission.

LA VIE - LA MORT

Je voudrais que la vie soit éternelle, mais pas comme vous voulez dire. Pas dans votre paradis. Je ne voudrais pas vivre d'une vie qui se soit envolée de la terre. La seule immortalité que je voudrais connaître ce serait de vivre toujours comme je suis, ne pas vieillir, ne pas enlaidir, ne pas mourir. Vivre est si beau c'est le seul miracle. La terre qui vous a fait vivants, elle qui aurait pu nous laisser froids comme des pierres, c'est affreux de devoir la quitter. Que du moins, ce soit malgrès nous, que ce soit pas de notre faute...

Il n'est pas si sûr que la terre soit aussi belle que vous la voyez. On y trompe, on y tue, on y a frois, faim, mal... Il y a plus de souffrance et de laideur que de beauté et de joie... C'est pourquoi je voudrais que les hommes mettent toutes leurs forces, tout leur savoir, tous leurs rêves à aider la terre plutôt que de se résigner à son malheur en racontant qu'ils seront consolés ailleurs.

Le mal qu'ils se donnent à inventer Dieu et l'Amour, le Courage qu'il leur faut pour observer ses lois, s'ils les employaient à aimer la terre, à la faire si belle, si heureuse que nul ne voudrait plus la perdre, alors peut-être la vie pourrait y être bonne pour tous.

La Mort : Mourir c'est l'absurdité suprême, l'incompréhensible injustice le malheur sans recours, quand quelque chose sera arrivé après quoi tout sera fini, que je ne pourrai plus : jamais plus voir ce monde rempli de couleurs et d'étoiles, que je ne saurai plus ce que les autres y trouveront, quand tout ce qui sera beau après moi ne le sera plus pour moi, alors ce sera trop tard. Moi qui ne serai plus vivante, je ne verrai plus rien, je n'entendrai plus, je ne sentirai plus, n'attendez pas que je sois morte, je ne veux pas être quelqu'un dont on découvre après coup qu'il était né pour vivre.

L'HOMO SAPIENS

On m'a connu sous bien des noms, à bien des époques, en bien des lieux. Il y a des siècles et des siècles je suis sorti rampant de la vase marine et les dieux du tonnerre et de l'éclair m'ont regardé et se sont dit : "Voilà un drôle de poisson qu'on a encore jamais vu". Il ne fera pas long feu sur la terre ferme.

Je me suis cahhé au fond des bois, au coeur des forêts profondes, petit et tremblant, et les dinosaures, s'approchant avec un bruit de ferraille ont dit : "quel est ce rêveur, cet idéaliste ?"
Mangeons le vivant, il n'a que des mains et une cervelle".

Mais eux, leurs ossements sont restés dans le roc, tandis que moi, j'ai survécu et j'ai fait mon chemin.

Attiré par la lumière du soleil je me suis glissé hors des cavernes et j'ai bâti les libres cités. J'ai dit il n'y a ni esclaves ni hommes libres nous sommes tous des frères et cette voix ne s'est pas encore tue.

J'ai rêvé plus d'un rêve car toujours il y a eu le rêve et des hommes qui sont prêts à mourir pour leur rêve. On m'a connu sous bien des noms, j'ai versé mon sang dans les rues de PARIS, d'A HENES, de MOSCOU. Partout j'ai défendu la liberté et c'est en ce nom que je parle. Car la liberté peut se perdre quand les coeurs sont trop desséchés pour la renfermer. Elle peut se vendre à vil prix lorsque les ames avides ne voient pas au délà du jour présent, mais la liberté pousse comme l'herbe dans le coeur des gens ordinaires, du sang de leurs martyrs. Les tyrans se déchainent mais le rêve et l'acte demeurent.

Pour la défendre, j'appelle les braves à la ligne de feu, les sages à la salle du Conseil.

J'appelle les millions d'êtres libres au siècle naissant, au siècle de l'homme ordinaire, fondé sur vous, sur le peuple, car ce monde -ci ne peut subsister à demi esclave et libre à demi.

MERLIEUX MAI 1979

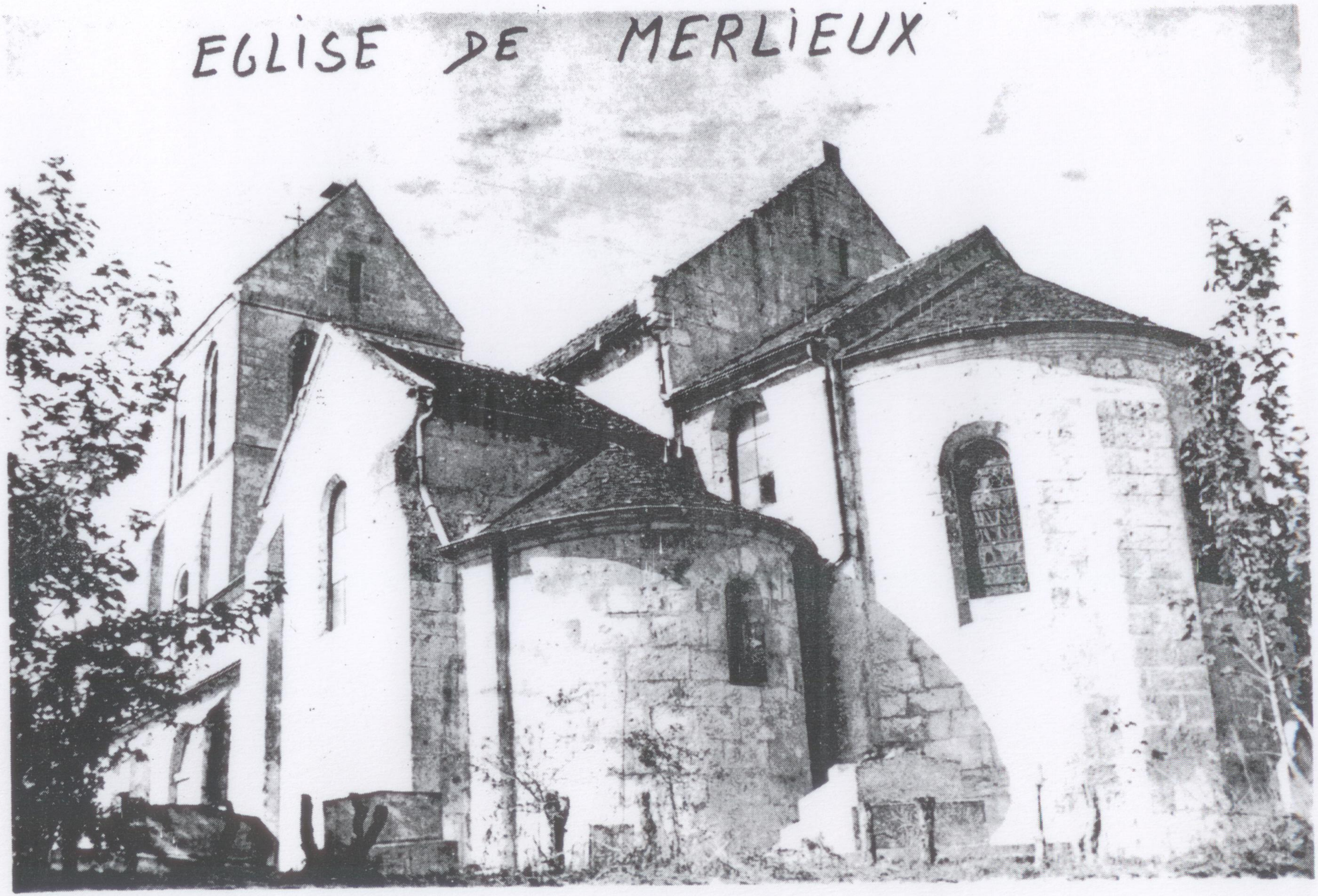
21

Monsieur le Doyen

Au nom des habitants de Merlieux, de ceux qui croient et de ceux qui ne croient pas, je suis heureux de vous accueillir dans notre cité.
Récemment nommé à Anizy, vous arrivez dans nos communes précédé d'une image de marque particulièrement brillante. Certes, il ne m'appartient pas de penser ce que sera l'exercice de votre ministère Il faudrait être présomptueux pour cela, mais les premiers contacts que nous avons pu avoir, indiquent clairement que les lignes directrices tracées par JEAN XXIII et VATICAN II inspirerons vos missions sacerdotales.
Vous rencontrerez dans vos paroisses du canton d'Anizy à la fois des nantis et des défavorisés aux uns et aux autres nul doute que votre langage rappelera aux premiers que l'humilité n'est pas une déchéance et aux seconds que l'espoir est un des moteurs indispensable à la vie.
Et pour terminer ce propos je rappelerai ce qu'écrivait un habitant de l'Aisne lors d'une journée à la fois dramatique et historique :
Chacun de nous quelque soit son statut social dans notre civilisation de faux semblants, assume la condition humaine avec ses joies, ses drames et son inexorable aboutissement et nous sommes intimement solidaires du combat contre la souffrance livrée par nos compagnons de vie, Monsieur le Doyen vous n'aurez bien sûr pas à connaître que des événements difficiles, les mariages, les baptêmes sont des moments heureux car ils sont à la base de la pérénité de la vie, et je citerai le regretté abbé BACQUET l'un de nos prédécesseurs, il me disait, j'ai marié les parents, j'ai baptisé les enfants et voilà que maintenant je marie ces enfants que j'ai vu naître.

Monsieur le Doyen, je souhaite que votre sacerdoce vous permette dans quelques dizaines d'années d'évoquer les mêmes souvenirs et de resentir les mêmes satisfactions/.

EGLISE DE MERLIEUX



LES NOCES D'OR A MERLIEUX

Monsieur Le Député,
Monsieur Le Président du Conseil Général
Monsieur Le Président des Anciens Combattants,
Mes collègues de l'Administration Communale,
Mesdames, et Messieurs.

Adonis, Zoé

Au nom de nos collègues, anciens et nouveaux, je suis particulièrement heureux de vous accueillir pour cette cérémonie familiale, dans cette même mairie, devant cette même table où il y a un demi siècle, après avoir entendu la lecture du Code Civil faite par le maire de l'époque Gaston LACOURT, vous avez échangé vos consentements d'associer vos vies pour le meilleur et pour le pire.

La teneur des articles du Code Civil ayant trait au mariage a certe changé, mais que peut la loi, s'il n'y a pas dans le couple cette volonté permanente de chacun d'éviter les obstacles que l'on rencontre inmanquablement pendant le long cheminement de la vie.

Votre présence aujourd'hui est la preuve que tout est simple et possible si on le veut, je ne dis pas tout est facile puisque notre sort ne dépend pas que de nous, même surtout dans le milieu social où nous sommes nés, ou depuis des millénaires, l'arbitraire des gens en place laissait peu de possibilité à la raison, et ou la recherche du bonheur sur terre était considérée comme une hérésie.

Adonis, tes collègues du Conseil Municipal sont aujourd'hui tous là, prêt de toi pour participer à ta joie, mais aussi pour témoigner leur reconnaissance à l'Administrateur communal dévoué que tu es depuis 33 ans. Trente trois ans au service de sa petite cité cela ne se rencontre pas tous les jours, mais aurait-il pu en être autrement pour toi qui t'identifie si bien à MERLIEUX et à ses habitants en raison de tes racines familiales qui plongent si profondément dans notre histoire locale.

En effet, ton père Abel POINDRON est né à MERLIEUX en 1881, il était le fils de Jules POINDRON et de Delfine LACOURT, il s'est marié dans notre commune avec Palmyre FONTAINE en 1906.
Les témoins étaient LACOURT Edouard - POINDRON Georges - HUTTIN Emile. Le maire étant Edouard CARLIER.

Toi, tu es né en 1907 aux Pâtures, les témoins de cet "heureux évènement" étaient POINDRON Jules et POINDRON Georges.
Il y a lieu de mentionner que l'on retrouve la famille LACOURT dans nos archives communales dès 1501.

Quand à Zoé, je crois me souvenir qu'elle est venue se fixer à MERLIEUX en 1924, lorsque ses parents, Mme et Mr DESIRE LEROY ont repris la ferme de la FORTELLE. Cela fait quand même cinquante six ans.

Alors venons-en maintenant à ce douze avril I930 : Répondant probablement à l'appel du printemps, vous avez gravit d'un pas assuré et probablement rapide, car l'on est impatient ce jour-là, les escaliers de la Mairie. Mais si j'étais indiscret, je poserais simplement cette question :

Cet appel venu du fond des âges peut-il encore produire les mêmes effets à un demi-siècle de distance ?

ACTE DE MARIAGE

Le douze avril mil neuf cent trante, onze heures quinze minutes, devant Nous, ont comparu publiquement en la maison commune : Adonis Aurélien POINDRON cultivateur, né à MERLIEUX et FOUQUEROLLES, le vingt huit septembre mil neuf cent sept, vingt deux ans, domicilié à MERLIEUX, fils de Abel POINDRON, décédé et de Palmyre FONTAINE? SA VEUVE, SANS profession, domiciliée à PARIS, 8 rue Sivicouf, présente et consentante d'une part,
-- et Zoé Gabrielle LEROY, cultivatrice, née à FRELINGHIEN (Nord), le vingt six avril mil neuf cent douze , dix sept ans, domiciliée à MERLIEUX, fille de DESIRE Emile Joseph LEROY et de Clémence Anne BILLAU, cultivateurs, domiciliés à MERLIEUX, présents et consentants d'autre part ;
-- aucune opposition n'existant, les futurs époux, la mère du futur époux, les père et mère de la future épouse déclarant qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage.
Adonis Aurélien POINDRON et Zoé Gabrielle LEROY ont déclaré l'un après l'autre vouloir se prendre pour époux et Nous avons prononcé au nom de la loi qu'ils sont unis par le mariage. En présence de Jules Aimable Isidore POINDRON et de Maurice Désiré LEROY, cultivateurs à MERLIEUX, témoins majeurs, qui lecture faite, ont signé avec les époux, la mère de l'époux, lespère et mère de l'épouse et Nous, Gaston LACOURT, Maire de MERLIEUX et FOUQUEROLLES.

Adonis : Tes collègues de l'Administration Communale en souvenir de cette cérémonie, combien sympathique, vont t'offrir le petit cadeau de l'amitié. En leur nom pour toi et pour Zoé, je formule les voeux les plus sincères, pour que cette nouvelle période cinquantenaire, vous puissiez la mener le plus loin possible vers son terme - au milieu de l'affection de vos enfants, petits enfants et arrières petits enfants.
Mais aussi avec la sérénité que procure l'amitié de tous ceux qui sont là aujourd'hui autour de Nous.

MERLIEUX FAIT PARTIE DE PLUSIEURS SYNDICATS
et ADHERE A PLUSIEURS ASSOCIATIONS

73

- SYNDICATS -

I - SYndicat des Communes du Sud de LACN pour l'électrification.
II - Syndicat du secteur scolaire d'ANIZY-le-CHATEAU (C.E.S.) .
III - Syndicat pour le ramassage des ordures ménagères.
IV - Syndicat de dessèchement de la Basse Ailette.
V - Syndicat d'initiative du canton d'ANIZY-le-CHATEAU.
VI - Syndicat d'expansion de la région ANIZY-PINON -
VII - Syndicat de voirie.

- ASSOCIATIONS -

I - Association des Anciens combattants de CHAILLEVOIS - MERLIEUX CHAILVET - URCEL.
II - Association de chasse de MERLIEUX LIZY.
III - Foyer populaire rural.
IV - Association culturelle "Confiture".
V - Association sportive intercommunale.
VI - Association de gestion du C.P.I.E.

I - SYNDICAT ELECTRIQUE DU SUD DE LAON -

Notre commune adhère à ce syndicat. Elle y est représentée par deux conseillers municipaux. Le président est M. BRUGNON, Maire d'URCEL. Le secrétariat a son siègeà LACN, rue Vinchon.
Le secrétaire est un Ingénieur du Génie Rural.
Le syndicat s'occupe des réseaux de distribution, de leur extension de leur modernisation.

Son budget est alimenté par une taxe prélevée sur la vente du courant électrique, des subventions de l'Etat et du Conseil Général, des emprunts.

II - SYNDICAT DU SECTEUR SCCLAIRE D'ANIZY-le-CHATEAU -

Le secteur scolaire comprend les communes du canton d'ANIZY et quelques communes limitrophes. Le syndicat est propriétaire de l'immeuble du C.E.S. et participe au fonctionnement de l'établissement.
La présidence est assurée par le Conseiller Général du canton.
Notre commune est représentée par deux conseillers municipaux.
La participation financière est établie en fonction des critères suivants : nombre d'élèves fréquentant le C.E.S., valeur et nombre de centimes communaux.
Le syndicat assure également la surveillance, le transport et le service des repas pour les écoles primaires fermées par décision administrative.

III- SYNDICAT POUR LE RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES -

Deux conseillers municipaux font partie du conseil d'administration, la tournée de ramassage a lieu chaque vendredi. La redevance est d'environ VINGT CINQ FRANCS par personne.

IV - SYNDICAT DE DESSECHEMENT -
Les personnes concernées sont celles possédant des terrains au delà de la ligne de la S.N.C.F., le siège est à COUCY LE CHATEAU Et les cotisations hectares sont variables suivant les travaux réalisés sur l'ensemble du cours de la basseAilette.

V - SYNDICAT D'INITIATIVE du Canton d'ANIZY -
Dans le but de mettre en valeur les richesses touristiques du canton.

VI - SYNDICAT d'EXPANSION d'ANIZY-PINON -
Ce syndicat n'a aucune activité.

VII- SYNDICAT DE VOIRIE -
Son but est de procurer aux communes adhérentes des possibilités d'emprunt dans le cadre d'un montant global attribué à l'ensemble des communes.

- ASSOCIATIONS -

I - Association des ANCIENS COMBATTANTS -
Cette association a été créée au lendemain de la grande guerre dans l'enthousiasme de la victoire. Ses buts étaient peu revendicatifs car il ne semblait pas possible que les promesses faites aux ~~rescapés~~ ne soient pas tenues. Actuellement elle a un ~~effectif de~~ 60 membres De la guerre 14/18 il reste trois survivants.

II- Association de CHASSE DE MERLIEUX LIZY -

Objet : regrouper les parcelles disponibles afin d'éviter une concentration par les "riches".

III- FOYER RURAL -
Créé en 1947 pour diffuser les loisirs et la culture, modernisé en 1960 -
actuellement en léthargie.

IV - ASSOCIATION CULTURELLE "CONFITURE" -
ASSOCIATION SPORTIVE -

Toutes deux également inactives.

V - ASSOCIATION DE GESTION DU C.P.I.E. -

Le Maire de MERLIEUX est membre de droit du Conseil d'Administration.

LENDEMAIN D'ELECTION (1977)

Il y a des dizaines de millions d'années, lorsque la première cellule vivante, microscopique, frêle, insignifiante, sortie d'on ne sait où, son développement, sa soif ardente de vivre, son combat pour atteindre des formes toujours plus élaborées, furent influencées par le rythme des saisons.

Au travers des millénaires, d'une manière immuable, le cycle de vie renouvela son processus à peine troublé, quelquefois par des déréglèments, résultant de sa complexité.

Le printemps, l'été, l'automne, l'hiver, c'est le calendrier de la naissance à la mort.

L'hiver, c'est un peu la mort, c'est surtout une période de repos ou après plusieurs saisons d'une activité débordante, chaque espèce sensible, souffle et s'apprête pour un nouveau départ. Le jour l'emporte sur les ténèbres - le disque solaire est moins pâle - les perce-neige sortent timidement de leur cachette hivernale sur un sol encore gelé. Puis c'est l'appel du printemps, répondant à un message venu du fond des âges, tout bouge, tout s'agite, une sorte de trouble irrésistible envahit les moins réceptifs.

Dès 4 heures le matin, merles, colombes, pigeons, grives, composent et diffusent les mélodies les plus prenantes pour convaincre leurs belles à venir au rendez-vous de la vie.

L'homme lui-même - froid calculateur, cartézien, positiviste, malgré sa volonté de rechercher dans la méthode expérimentale, scientifique, le pourquoi de toutes manifestations, n'échappe finalement pas à la loi commune. C'est sans doute pour cela que les consultations électorales ont lieu le plus souvent au printemps.

L'état de fièvre est plus facile à provoquer.

Chacun éprouve le besoin de créer quelque chose de nouveau, de vivre différemment.

Les projets froisonnent. Il est donc facile de passionner pour des problèmes qui en d'autres temps auraient tout naturellement trouve leur solution par une logique très simple.

En ce printemps de 1977 notre cité habituellement si calme fut prise dans le tourbillon. Pendant plusieurs semaines beaucoup de paroles, beaucoup de papier essayèrent de charmer les électeurs.

Le jour du vote, la mairie était trop petite pour accueillir tous les habitants venus pour s'assurer que la baguette magique de MOISE allait bien sortir de l'une des enveloppes. Hélas, depuis 4000 ans, les miracles sont devenus rares - quelques conseillers ont parti, d'autres les ont remplacés. La fièvre est tombée, la vie a repris son cours au rythme des vicissitudes habituelles et souvent forfuites. L'Administration communale sur la corde raide, a repris sa place, les garde-fous sont peu nombreux : s'inspirer du possible et du raisonnable.

Roland DURAND.

INAUGURATION DU SQUARE G. PHILIPPE (25 juin)

75

Mesdames, Messieurs,

C'est non seulement avec plaisir, mais avec un grand sentiment d'estime pour vous tous, et pour ceux que vous représentez que je vous souhaite la bienvenue au nom du Conseil Municipal et de la population de MERLIEUX.
La petite cérémonie à laquelle nous vous avons convié n'aura pas une résonnance historique - elle se situé à l'échelle modeste de l'importance de notre collectivité.

Vous tous qui êtes là, comme nous, en êtes conscients, et si vous êtes venus malgré d'autres engagements que vous auriez pu prendre par ailleurs c'est pour nous apporter un véritable témoignage d'amitié. Les sentiments qui vous ont inspiré, à MERLIEUX on les apprécie à leur juste valeur, car, éloigné des formules protocolaires, ou des divisions de classe, le langage du coeur est compris par tous. L'Administration municipale certes, comme celles de toutes les petites communes est confrontée souvent à des difficultés qui paraissent insurmontables, et les règles de l'administration traditionnelle doivent souvent être remplacées par de la prestidigitation. Souvent des contraintes administratives inutiles découragent les meilleures volontés mais une commune qui plonge ses racines jusqu'à l'an 680 a un passé trop lointain et une histoire trop riche pour perdre son indépendance.

Nous ferons en sorte que le chant du cygne ne retentisse jamais à MERLIEUX. L'évidence cependant est là : un minimum de services publics est indispensable pour permettre à la population de suivre le rythme de la vie moderne - mais nous avons aussi pensé que la vie trépidante, sur la route, dans les usines, dans les bureaux, devait avoir pour contre partie l'existence de zones de calme, où les nerfs crispés par des impératifs contraignants pouvaient retrouver un indispensable équilibre. L'aménagement de ce square répond à ces préoccupations - ancien lavoir donné à la commune par les propriétaires du château, il a accueilli jusqu'en 1927 les lavandières de MERLIEUX. C'est là que prenaient naissance des petits potins locaux, les mariages en perspectives ; c'est là que s'échangeaient les propos les plus divers, quelquefois amicaux, quelquefois acides. Mais au milieu du calme d'une nature non encore domestiquée, il faisait bon de vivre. C'est cette ambiance reposante que nous avons voulu recréer et nous pensons y avoir réussi. Nous avons été aidé dans notre projet par la participation de l'établissement régional d'AMIENS qui nous a subventionné, également par l'Office du Tourisme de l'AISNE, Michel PILATOSSKI qui a mis à notre disposition certains matériaux qui nous étaient indispensables, ROBIN artiste maçon qui a pu souver un in-extrémis la maçonnerie qui menaçait de s'écrouler.
Mais les aides matérielles aussi précieuses qu'elles soient, ne représenteraient finalement qu'un aspect quelque peu aride si l'enthousiasme et la participation de la municipalité et de la population n'y avaient ajouté ce quelque chose d'indéfinissable qui confère à la réussite une valeur supplémentaire.
Cette partie sentimentale qui est un bien collectif permettra à chacun d'être concerné pour la bonne conservation de ce travail d'équipe.

D'ailleurs à MERLIEUX être au service de la collectivité est depuis longtemps une formule érigée en principe, et la plupart des administrateurs municipaux reçoivent pour leur long service les médailles des collectivités locales, c'est le cas aujourd'hui de Michel HOCQUET, adjoint (25 années de fonction et ce n'est pas fini) et de Lucienne VIDONI Secrétaire de Mairie, en fonction également depuis 26 années.

L'un et l'autre sont nés à Merlieux : Michel HOCQUET de parents venu s'installer parès la guerre I4 - I8. Lucienne VIDONI de parents - grands-parents et arrières grand-parents nés à MERLIEUX.

Certes, depuis quelques années, s'est opéré un renouvellement important de la population de notre commune, des vieilles familles dont les noms se retrouvent jusqu'au moyen age ont disparus, d'autres venant d'horizons divers les ont remplacé, mais la tradition aidant nul doute qu'ilsaimenaient leur cité d'adoption et qu'ils feront en suite qu'elle reste toujours belle et accueillante.

Pour moi qui ai assisté à leur dévouement pendant cette longue période je puis attester que l'un et l'autre ont su, lorsqu'il le fallait, penser à la commune plus qu'à leurs propres intérêts.

Les décorations qui vont leur être remises, ne sont donc pas un coup de chapeau en passant, mais la consécration d'une sorte d'apostolat.

LA VOIX DES SACRIFIES

LA BUTTE ROUGE

I Sur c'te butte-là, y avait pas d'gigolettes
Pas de marlous ni de beaux muscadins
Ah qu'c'était loin du Moulin d'la Galette
et de Paname qu'est le roi des pat'lins
C'qu'elle en a bu du beau sang cette terre
Sang d'ouvriers et sang de paysans
car les bandits qui sont cause des guerres
n'en meurent jamais on n'tue qu'les innocents

REFRAIN La butte rouge c'est son nom
l'baptême s'fit un matin
où tous ceux qui montaient
roulaient dans le ravin
Aujourd'hui y'a des vignes
il y pousse du raisin
qui boira ce vin là
boira l'sang des copains

II - qui boit de ce vin là
boit les larmes des copains

II Sur c'te butte là on n'y f'sait pas la noce
comme à Montmartre où l'champagne coule à flots
mais les pauvr'gars qu'avaient laissé des gosses
y f'saient entendre de terribles sanglots
c'qu'elle en a bu des larmes cette terre
larmes d'ouvriers larmes de paysans
car les bandits qui sont cause des guerres
ne pleurent jamais, car ce sont des tyrans.

III Sur c'te butte là on y r'fait des vendanges
On y entend des rires et des chansons
Filles et gars doucement y échangent
des mots d'amour qui donnent le frisson.
Peuvent-ils songer dans leurs folles étreintes
qu'à cet endroit où s'échangent leurs baisers
j'ai entendu la nuit monter des plaintes
et j'y ai vu des gars au crâne brisé.

REFRAIN La butte rouge, c'est son nom
l'baptême s'fit un matin
où tous ceux qui montaient
roulaient ~~yxxxdesxxigxxx~~ dans le ravain
Maintenant y a des vignes
il y pousse du raisin
Mais moi, j'y vois des croix
portant l'nom des copains.

CHANSON DE CRAONNE (1917)

Un air valseur de la belle époque, cette chanson désespérée des poilus de CRAONNE a été écrite en 1917 par VAILLANT COUTURIER.

Quand, au bout d'huit jours, le repos terminé
on va reprendre les tranchées,
notre place est si utile
que sans nous on prend la ville...
Mais c'est bien fini, on en a assez
personne ne veut plus marcher,
et le coeur bien gros, comme dans un sanglot
on dit adieu aux "civlots"
même sans tambour même sans trompette
on s'en va là-haut en baissant la tête.

REFRAIN

Adieu la vie, adieu l'amour
Adieu toutes les femmes
c'est bien fini, c'est pour toujours,
de cette guerre infâme,
c'est à CRAONNE, sur le plateau
qu'on doit laisser n'tre peau
car nous sommes tous condamnés,
c'est nous les sacrifiés.

II Huit jours de tranchée, huit jours de souffrance
pourtant on a l'espérance,
que ce soir sera la relève
que nous attendons sans trêve
Soudain dans la nuit, dans l' profond silence,
on voit quelqu'un qui s'avance,
c'est un officier de chasseurs à pieds,
qui vient pour nous remplacer.
Doucement dans l'ombre sous la pluie qui tombe
nos petits chasseurs viennent chercher leur tombe.

III C'est malheureux d'voir, sur les grands boul'vards,
tant d'cossus qui font la foire,
si pour eux la vie est rose,
pour nous, c'est pas la même chose !...
Tous les embusqués, au lieu d'se cacher
f'raient mieux d'v'nir dans la tranchée,
pour défendre leurs biens,
Car nous n'avons rien, nous
les pauvres purotins,
tous nos camarades sont étendus là,
pour défendre les biens de ces messieurs là.

REFRAIN Ceux qu'ont le pognon, ceux là reviendront
Car c'est pour eux, qu'on crève.
Mais c'est fini car les troufions vont tous se mettre en grève,
Car c'est à votre tour, messieurs les gros
de monter sur l' plateau,
Si vous voulez faire la guerre
Payez-là de votr' peau.

- A LA JEUNESSE !

Oh ! je ne demande pas aux jeunes gens de venir à nous par mode. Ceux que la mode nous a donnés, la mode nous les a repris. Qu'elle les garde. Ils vieilliront avec elle. Mais je demande à tous ceux qui prennent au sérieux la vie, si brève même pour eux, qui nous est donnée à tous, je leur demande : "Qu'allez-vous faire de vos vingt ans ? Qu'allez-vous faire de vos coeurs ? Qu'allez-vous faire de vos cerveaux ?"

On vous dit, c'est le refrain d'aujourd'hui : Allez à l'action. Mais qu'est-ce que l'action sans la pensée ? C'est la brutalité de l'inertie. On vous dit : Ecartez-vous de ce parti de la paix qui débilite les courages. Et nous, nous disons qu'aujourd'hui l'affirmation de la paix est le plus grand des combats : combat pour refouler dans les autres et en soi-même les aspirations brutales et les conseils grossiers de l'orgueil convoité; combat pour braver l'ignominie des forces inférieures de barbarie qui prétendent, par une insolence inouïe, être les gardiennes de la civilisation française !
Il n'y a d'action que dans le parti de la justice; il n'y a de pensée qu'en lui. Méfiez-vous de ceux qui vous mettent en garde contre ce qu'ils appellent les systèmes et qui vous conseillent, sous le nom de philosophie de l'instinct ou de l'intuition, l'abdication de l'intelligence. Quand vous aurez renoncé à vous construire votre doctrine à vous-mêmes, il y aura de l'autre côté de la route des doctrines toutes bâties qui vous offriront leur abri.

Et moi, je vous dis que l'intuition n'est rien, si elle n'est pas la perception rapide et géniale d'analogies jusque-là insoupçonnées entre des ordres de phénomènes qui paraissaient distincts.
C'est par l'analogie, c'est par une intuition, non pas d'instinct et de hasard et de sentiment, mais de pensée, que Newton a trouvé le système du monde, que Lamarck a entrevu la loi de l'évolution universelle, que Claude BERNARD, avec des hypothèses vérifiées, mais hardies, a pénétré dans le domaine de la physiologie vivante. Pour guider les hommes, il faut la lumière de l'idée, et il n'y a la lumière de l'idée que dans les partis qui, comme le socialisme, systématisent la réalité, en traduisent la formule. N'ayez pas peur d'être enfermés chez nous dans je ne sais quelle doctrine médiocre. Toujours, toujours la doctrine sociale a été liée à des doctrines de philosophie générale. Saint-Simon Fourier, Marx, Engels, Pressensé, tous, ils ont compris que les lois de l'évolution sociale étaient liées au drame du devenir universel. Avec le socialisme, vous entreprenez à travers la vérité, à travers la réalité, vers la justice, vers l'harmonie souveraine, vers la beauté suprême de l'accord des volontés libres, vous entreprenez vers cet idéal admirable, le voyage le plus lointain, le plus hardi, celui qu'aucun autre voyage de l'action ou de la pensée ne dépassera, celui qui, suivant le fragment d'un grand poète grec, "vous portera à l'extrémité des vents et des flots".
C'est ce voyage vers la justice, vers la vérité qu'avec les socialistes et avec les prolétaires. Pressensé avait entrepris. Vous ne pouvez faire oeuvre plus noble que de retenir son exemple et de faire passer dans votre vie la noblesse de sa vie.

D'après les pages choisies de Jean Jaurès.

LA JEUNE CAPTIVE

L'EPI NAISSANT MURIT DE LA FAUX RESPECTE ;
Sans crainte du pressoir, le pampre tout l'été
Boit les doux présents de l'aurore,
Et moi, comme lui belle, et jeune comme lui
Quoi que l'heure présente ait de trouble et d'ennui,
Je ne veux point mourir encore.

Qu'un stoïque aux yeux secs vole embrasser la mort ;
Moi, je pleure et j'espère ; au noir souffle du Nord
Je plie et relève ma tête.
S'il est des jours amers, il en est de si doux !
Hélas quel miel jamais n'a laissé de dégoût ?
Quelle mer n'a point de tempête ?

L'illusion féconde habite dans mon sein.
D'une prison sur moi les murs pèsent en vain,
J'ai les ailes de l'espérance :
Echappée aux réseaux de l'oiseleur cruel,
Plus vive, plus heureuse aux campagnes du ciel
Philomène chante et s'élance.

Mon beau voyage encore est si loin de sa fin !
Je pars et des ormeaux qui bordent le chemin
J'ai passé les premiers à peine.
Au banquet de la vie à peine commencé,
Un instant seulement mes lèvres ont pressé
La coupe en mes mains encor pleine.

Je ne suis qu'au printemps, je veux voir la moisson ;
Et comme le soleil de saison en saison,
Je veux achever mon année.
Brillante sur ma tige et l'honneur du jardin,
Je n'ai vu luire encor que les feux du matin :
Je veux achever ma journée.

O mort ! tu peux attendre ; éloigne, éloigne-toi !
Va consoler les coeurs que la honte, l'effroi,
Le pâle désespoir dévore.
Pour moi Palès encore a des asiles verts,
L'Amitié des plaisirs, les Muses des concerts ;
Je ne veux pas mourir encore.

A. C.

LA VOIX DES JEUNES

"REVERIES"

Si j'étais le givre
j'bvnerais les arbres
desséchés et noirs
d'étoiles brillantes
comme des diamants.

Si j'étais le givre
je ne gelerais pas
les pattes des oiseaux.

Si j'étais le soleil
j'illuminerais les blés
de millions de grains dorés.

Si j'étais le soleil
tout le monde je réchaufferais
sans jamais brûler.

Si j'étais l'amour
tous les coeurs j'envouterais
sans jamis decevoir.

Si j'étais l'espoir
toute ma vie je la passerais
dans les coeurs déçus.

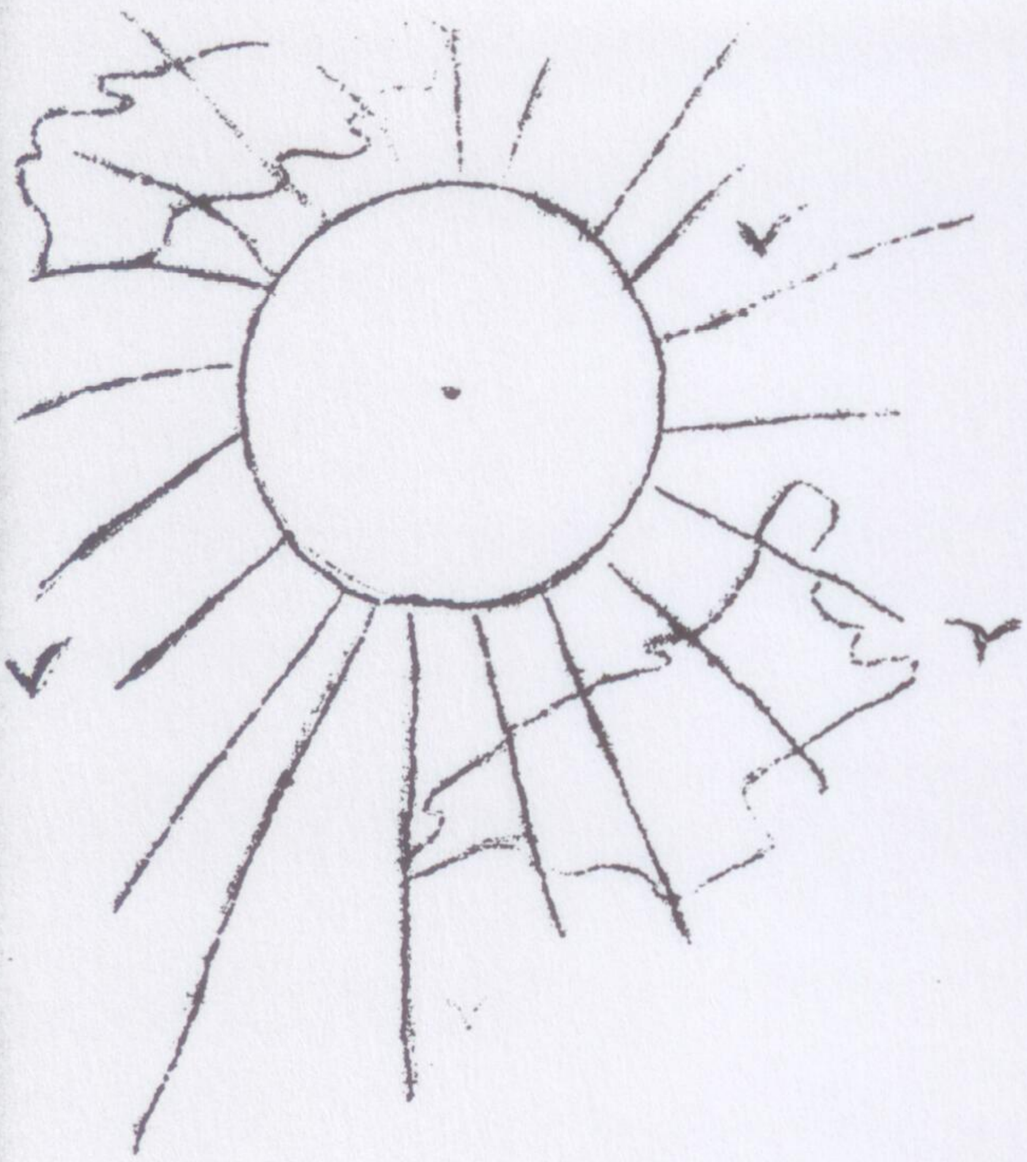
Si j'étais éçus
je parlerais aux gens
qui vont presque nus
pour garder leur argent.

Si j'étais étoile
je couvrirais d'un voile
les rêves d'argent
des petits enfants.

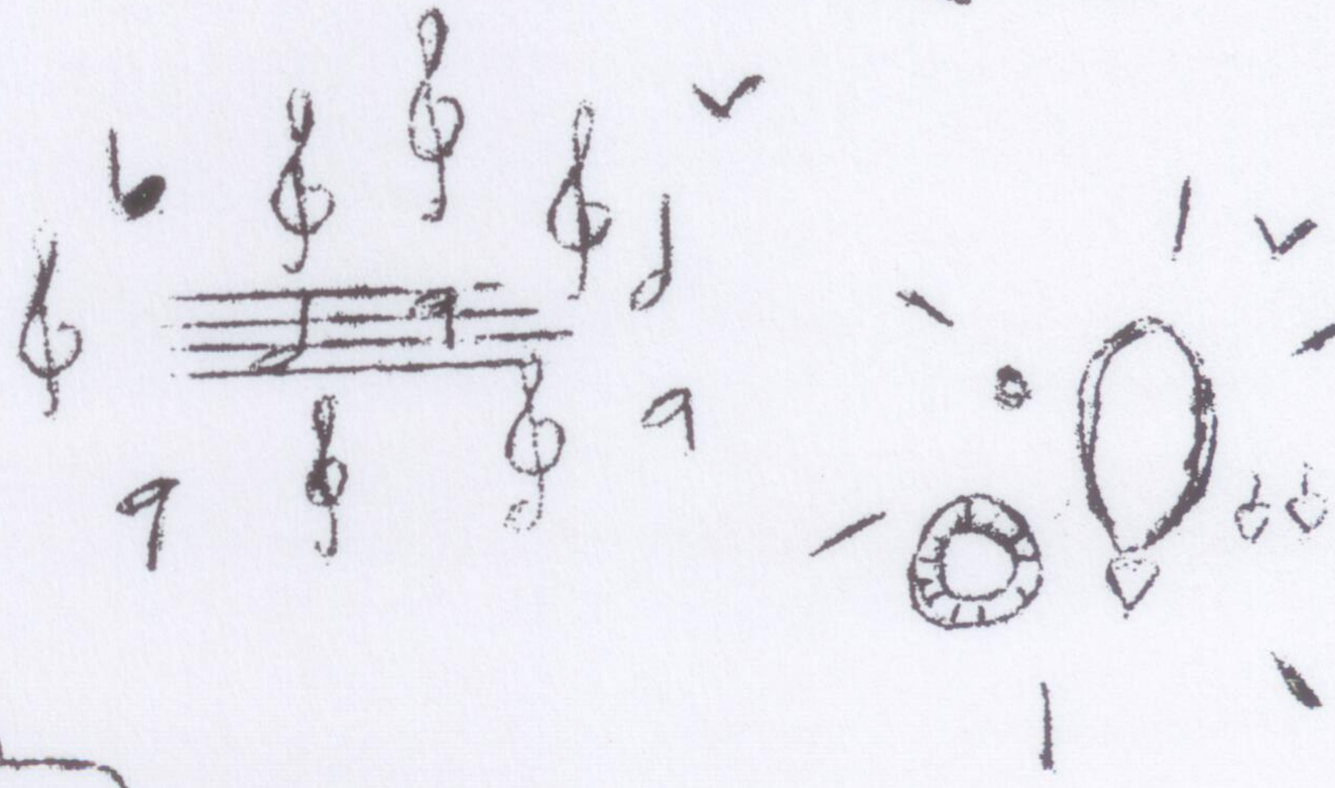
Si j'étais ondine
je transformerais
en mélodies fines
l'affreux grincement
des bateaux sous le vent.

Si j'étais oiseaux
je chasserais du ciel
les voraces corbeaux
et offrirais des coquelicots
aux industrieuses abeilles
Mais je ne suis qu'une fille qui aime imaginer ce qu'elle ne saura jamais et qui doit supporter le monde qui fut créer.

Géraldine
CHANTREUX









Géraldine CHANTREUX.

81

- REPAS DE FIN d'ANNEE 1975 -

SALLE du FOYER RURAL

En vous accueillant ce soir je voudrais tout d'abord vous remercier et vous féliciter pour avoir répondu en aussi grand nombre à notre invitation. Pour ceux qui prennent des initiatives, des responsabilités, pour ceux qui mettent leur dévouement au service des autres, l'échec serait de ne rencontrer qu'indifférence et abstention.

Je remercie particulièrement Monsieur SANDRAS qui, je pense, se retrouve ce soir chez lui dans le cadre du foyer qu'il a créé et animé pendant de nombreuses années.

Près de trente ans se sont écoulés depuis, que, de retour à MERLIEUX après cinq années de dure captivité et comme tous ses camarades prisonniers de guerre saisi par une soif ardente de vivre, il sut, nous ayant réuni, nous convaincre que nous devions être les pionniers d'une société sans classe où seule la noblesse des mobiles devait être le moteur de l'action.

Trente années sont passées, de la première équipe, il y a peu de présents ce soir, cependant l'esprit de la maison demeure.

Se retrouver tous ensemble ne serait-ce que pour une soirée, oublier tous les petits potins de clocher qui empoisonnent les relations de bon voisinage, n'est-ce pas une performance non négligeable.

L'expérience de l'an dernier avait été encourageante, celle de cette année l'est encore plus.

Il est vrai qu'autour d'une table savamment garnie par Fernand GUIDEZ, naissent et se multiplient les bonnes idées.

Alors puisque nos cuisinières nous ont promis de tout mettre en oeuvre pour épuiser nos possibilités d'absorption, puisque les sourires de nos serveuses seront un encouragement supplémentaire, faisons en sorte que notre provision d'optimisme constituée au cours de cette soirée, déroule ses effets bienfaisants pendant la plus grande partie de l'année.

Avec cette certitude je lèvemon verre à votre santé, à celle de vos familles et puisque la nouvelle année est proche, je me permets de vous présenter au nom de l'Administration communale les voeux les plus sincères de bonneet heureuse année.

Et maintenant bon appétit et bonne soirée.

82

- ENTERREMENT LEROUX Louis -

Décédé le 28 Juillet 1963

J'ai en ce jour la douloureuse mission d'apporter au nom du Conseil Municipal - au nom du Bureau d'Aide sociale et en mon nom personnel le dernier adieu à notre collègue et ami Louis LEROUX.

Louis LEROUX était bien l'enfant du village venu très tôt habiter notre Commune. Il y fonda une famille - y passa toute son existence et tout à l'heure il va dormir son dernier sommeil dans notre cimetière communal.

Né dans un milieu modeste, comme nous tous d'ailleurs ici, il faisait parti de ce que l'on appelle les simples gens du peuple. Ce fut son honneur de rester fidèle à ses origines, car c'est dans ce milieu social que se trouvent les plus purs élans du coeur, les gestes les plus désintéressés.

Ouvrier depuis son plus jeune âge, il représentait ce que l'on pourrait appeler la conscience professionnelle.

Il faut d'ailleurs bien dire qu'il abusa de ses forces et de sa résistance physique puisqu'il continua son dur labeur bien au-delà de l'âge de la retraite.

Fidèle à sa classe sociale, il fut aussi un militant averti et sans compromition, et ce n'est pas par coïncidence que notre camarade DARTOIS devait lui remettre le jour du 14 JUILLET un diplôme consacrant le sens du devoir et le courage du combattant de la grande guerre qu'il fit pendant quatre années.

C'est que pour DARTOIS, pour LEROUX, pour nous même, il y a une seule lignée de combattant digne de ce nom : Ceux qui ont souffert pour l'émancipation du peuple, pour que la justice règne, pour que l'exploitation de l'homme disparaisse. Dès lors, associer dans un même hommage, ceux de 89, ceux de 48, ceux de la Commune de PARIS, ceux de 14/18, ceux de Cassino et de Stalingrad, c'est rester fidèle à l'idéal humain qui est le nôtre.

Mais les combats meurtriers ne sont pas les moyens uniques, heureusement de conserver ou de développer le patrimoine social. Il y en a d'autres qui, pour être moins spectaculaires, n'en sont pas moins efficaces et je repense à 1936, à cette révolution pacifique, mais passionnée qui, en quelques mois, jeta les bases d'une société nouvelle plus sociale, plus juste.

Si j'évoque ces souvenirs, certes déjà lointains mais bien prêts de nous par leur actualité, c'est qu'à cette époque, LEROUX et moi-même avions en poche les mêmes cartes des organisations menant le lourd combat, leurs succès, leurs défaites étaient les nôtres, car sans être prophètes nous connaissions la valeur de l'enjeu.

Il y a quelques jours à peine, à la suite de l'attaque sournoise de la maladie qui devait l'emporter, je lui fis une visite amical pour lui dire combien nous avions été peinés de n'avoir pu lui remettre son diplôme de combattant en ce jour anniversaire du 14 JUILLET. Il évoqua alors, comme s'il sx sentait déjà au seuil du néant, les souvenirs qui ont marqué son existence et il me dit : vous avez bien fait de fêter le 14 JUILLET parce que c'est bien notre fête à nous tous les hommes du peuple.

Louis LEROUX, dans toutes les circonstances de ta vie tu fus un exemple de modestie et de courage, et en t'adressant notre dernier adieu, je te dis tu as été un homme véritable.

- CEREMONIE DU 28 MAI à MERLIEUX -

DISCOURS de M. le SOUS-PREFET

Monsieur le Député, Monsieur le Maire, Messieurs les Présidents, les Conseillers Municipaux - Mesdames, Messieurs,

C'est avec une profonde émotion et le coeur rempli d'un réel recueillement que j'ai assisté aujourd'hui à cette cérémonie, dont la simplicité n'a d'égal que la sincérité et la profondeur.

- Recueillement d'abord parce que pour un homme de mon âge il est particulièrement impressionnant de communier ainsi dans le souvenir des anciens, et au-delà de la chaîne des temps, de revivre par la pensée, des évènements que ses parents ont vécu. Ces évènements, je sais qu'ils ont été tragiques, dans une guerre effroyable, des milliers d'hommes, des soldats, vieux combattants, ou jeunes recrues, des civils, du front des Balkans aux rives de l'Atlantique, à Salonic, à Verdun, ou à quelques pas d'ici sur le chemin des dames, ils ont donné leur vie, et ils l'ont donnée librement, pour la défense de leur patrie, et c'est le souvenir de ces faits qui empreint mes paroles de ce recueillement et de cette émotion, et, il faut, il est indispensable, que la jeunesse d'aujourd'hui, ait conscience et conserve le souvenir de ces faits, car il est bien évident qu'une nation s'honore lorsqu'elle perpétue le culte de ses héros, celle se grandit lorsqu'elle transmet aux jeunes générations le flambeau sacré du souvenir.

Et c'est dire toute l'importance que nous attachons à des cérémonies telle que celle d'aujourd'hui, dans un monde qui évolue très rapidement, chaque jour, sous nos yeux, on arrive à perdre la notion même du temps. Il faut alors que quelque chose soit là pour rappeler à chacun ce qui le lie au passé et rappeler les valeurs essentielles auxquelles nous sommes tous attachés, et, c'est dire aussi combien nous voudrions Monsieur le Maire, vous féliciter de l'heureuse initiative que vous avez eue avec vos Conseillers Municipaux, d'édifier ce monument qui, au travers de la chaîne du temps donc, reliera les générations futures, à ce que leurs parents ont fait, et c'est ce symbole de la symbiose et de l'unité qui doit exister entre ce que l'on a fait autrefois et de ce que l'on doit faire maintenant, que représente un monument tel que celui-là.

Et puis, ce geste que vous avez accompli est aussi l'illustration sans doute de la vigueur et de la vitalité d'une Commune telle que la vôtre, et c'est dire combien aussi nous avons été heureux d'assister à la remise dés décorations qui vous ont été attribuées, à vous Monsieur le Maire et aux 4 Conseillers Municipaux de MERLIEUX, car ces décorations viennent, s'il en était besoin, donner l'illustration et le témoignage de tout ce que vous avez fait, et toute cette population qui vous entoure aujourd'hui, témoin, s'il en était besoin aussi, de l'estime et de la considération que cette population vous porte, et de la reconnaissance qu'elle vous témoigne.
Et, dans ce cadre communal, qui à certains égards, peut paraître insuffisant aujourd'hui, il faut tirer une leçon, c'est que les élus donnent le meilleur de leur temps et le meilleur d'eux-mêmes pour le bien de la population et pour le bien commun.

Je sais quelle sorte de dévouement et d'abnégation, des élus, tout au long de chaque jour, tout au long de l'année et tout au long même des années, et c'est pourquoi, même si ce cadre peut paraitre aujourd'hui insuffisant, il faut que les valeurs qu'il représente, soient préservées, celà est indispensable, celà est essentiel, car ce n'est pas d'aujourd'hui que tout le monde maintenant est convaincu combien le cadre communal est essentiel pour la préservation des libertés, des libertés auxquelles nous sommes tous profondément attachés, et, je suis convaincu quant à moi, Monsieur le Maire, qu'une cérémonie comme aujourd'hui ne peut en aucun cas être le "chant du cygne", une commune comme la vôtre, car c'est dans le cadre communal que l'on apprend l'usage des libertés, c'est au sein de la Commune que l'on apprend à s'en servir, et c'est pourquoi, ne serait-ce que pour cela, on ne pourrait s'en passer.

M E R L I E U X

La Coopérative scolaire, épaulée par la municipalité a offert aux écoliers un voyage à la mer le jeudi 25 juin.

Peu après 4 heures tout ce petit monde, bien éveillé, se dirigeait vers l'école, chacun portant son sac à provisions.

Voilà le car, on y grimpe, on s'installe dans un joyeux brouhaha.

SOISSONS, COMPIEGNE, BEAUVAIS. Bonne occasion de rappeler les souvenirs d'histoire ! On chante, on récite et les kms s'accumulent.

A 9 h, c'est l'arrivée à DIEPPE, à marée haute. Pour la majorité c'est le Ier contact réel avec la mer, la falaise, les galets, les mouettes ... et les yeux s'ouvrent bien grands.

Puis vient la visite du port. Que de bateaux ! de pêche, de plaisance, de transport, des gros, des petits. Le paquebot "le Brighton" se prépare à partir pour NEWHAVEN.

Voilà la poissonnerie, à l'odeur caractéristique.
Quelles variétés de poissons ! carrelets, soles, anguilles, robinettes... et les coquillages en veux-tu, en voilà, et des crabes, des crevettes.
Un matelot explique que les bateaux partent pour I5 jours sur les côtes de Norvège et reviennent avec 30,40, même 60 tonnes de poissons.

Vers midi, on se restaure face à la mer et en route pour le tréport, sa plage, son port. Mais on a hâte d'être à MERS qu'on voit de l'autre côté du pont.

Là, c'est comme au feu d'artifice : le bouquet !

La mer nous a laissé un sable doux et tiède. On se déshabille en un tournemain. Les initiés ont apporté les maillots de bain. Les autres retroussent qui les jupes, qui les pantalons et s'avancent, timidement d'abord, mais la tentations est trop forte, c'est la ruée au devant de la vague ! Et on saute, on rit, on crie, on s'en donne à coeur joie.

Puis, vient la récolte des moules, des petits crabes qu'on déniche sous les rochers ! on en emportera ce soir !

L'heure s'avance. Il faut songer au retour ; quel dommage ! il faisait si beau, on s'amusait si bien !

Au revoir la mer, à l'année prochaine.

SOUVENIR D'UN ECOLIER DE MERLIEUX

FETE DES MERES

Mesdames,

Pour la première fois dans cette commune, répondant à l'appel des pouvoirs publics, nous consacrons une journée à la glorification des mères, mais débordant ce cadre nous associons, dans un même hommage, la famille toute entière et le dépot de fleurs devant les noms des victimes de la guerre, n'a pas d'autre but que de rappeler, que par la faute des hommes, d'autres hommes ont été privés de la joie d'aimer leur famille.

Nous souhaitons et nous espérons que les femmes, ayant désormais acquit l'égalité des droits, guidées par leur sensibilité naturelle, sauront dans l'exercice de leurs droits politiques accorder une place importante à la lutte contre les fauteurs de guerre car il ne serait pas concevable que les femmes, qui donnent la vie et qui par conséquent en connaissent tout le prix, ne fassent l'impossible pour bannir de nos sociétés modernes ces survivances de la préhistoire, mais ce devoir politique, ces droits conquis de haute lutte, ne sauraient dévier les femmes de leur destinée naturelle, d'ailleurs, l'appel du printemps, les arbres fleuris, les parfums enivrants de toute la nature en renouveau, inspirent l'adolescente et l'insite à réaliser son rêve de jeune fille, se marier, fonder une famille , aimer ses enfants. A ce moment, un autre devoir apparait une véritable mission sociale, mission éducative de laquelle dépendra la valeur des générations futures car c'est bien de l'éducation qu'ils auront reçu, que vos fils et vos filles, forment ou ne forment pas les hommes raisonnables et les femmes diligentes. La paix sur terre dépend donc de nous, les hommes nous font confiance, parcequ'eux même de par leur origine, de par la nature, ils restent batailleurs et la voix de leur conscience reste faible lorsqu'il s'agit d'attenter à la vie d'autres hommes.

Votre rôle dans ce monde a donc une importance capitale, puisse vos efforts et votre volonté préparer l'avènement d'une société plus juste, plus fraternelle.

LA COMMUNE COLLECTIVE DU LAONNAIS

Jusqu'ici les historiens n'ont point accordé une attention suffisante à la commune rurale, et surtout à la municipalité collective, cette manifestation si originale du mouvement communaliste.

Rien de plus intéressant cependant que le spectacle de ces villages et de ces hameaux mettant leurs destinées en commun pour mieux résister à leurs seigneurs, et finissant par leur arracher les mêmes concessions, les mêmes privilèges que ceux dont bénéficiaient les grands centres urbains.

En général, les chroniqueurs ne disent rien des communes rurales, qu'ils semblent ne pas connaître ; mais, par exception, ils ont parlé de la commune du Laonnais. Non pas que l'opinion du moyen âge se soit émue des malheurs éprouvés par les paysans et les serfs de l'évêque de LAON : elle n'y aurait fait nulle attention si la lutte de ces vilains contre leur seigneur n'avait pris de bonne heure la tournure d'un grave évènement politique où intervinrent de puissants personnages : le comte de Hainaut, le roi de France et le pape.

On peut donc étudier, dans la commune du Laonnais le type de la commune rurale fédérative, et dans son histoire l'exemple de plus instructif des efforts persévérants et énergiques par lesquels la population des campagnes essaya, elle aussi d'arriver à la liberté. Cette étude est d'autant plus utile qu'Augustin Thierry et Guizot ont confondu, après bien d'autres, la commune rurale du Laonnais avec la commune urbaine de LAON, et que le seul érudit qui se soit véritablement occupé de la première, Melleville (L. Melleville, histoire de la commune du laonnais, N° I853), a commis plusieurs erreurs graves, tout en ajoutant aux faits certains détails de fantaisie que l'histoire scientifique est tenue d'écarter.

Pour qui n'y regardait pas de très près, la commune de Laon (communia Lauduni, communia Laudunensis) et la commune du Laonnais (communia Laudunesii ou de Laudunesio) pouvaient être, en effet, prises l'une pour l'autre. La différence, cependant, était grande. On donnait en particulier le nom de Laonnais, (Laudunesium) à l'ensemble des domaines ruraux qui appartenaient spécialement à l'évêché de LAON. Ces domaines formaient un territoire d'environ 24 kilomètres carrés, situé au sud-ouest de Laon et s'étendaient jusqu'à la frontière du Soissonnais. On y comptait, avons-nous dit, dix sept villages, qui se rattachaient à ANIZY-LE-CHATEAU, comme à leur centre politique. Sous le règne de Louis VII, les habitants de ces villages étaient encore dans l'état de servage, s'il faut en prendre à la lettre, l'expression de "serfs de l'évêque" que leur applique un des deux chroniqueurs qui ont mentionné la commune du Laonnais.

En admetant qu'il y eût parmi eux, surtout à ANIZY, des villageois de conditions libres ou demi-libres, leur dépendance de l'évêque de LAON et les charges qui les accablaient leur paraissaient tellement intolérables qu'ils ne cherchaient qu'une occasion de s'y soustraire et d'imiter leurs voisins, les confédérés de Bruyères, lesquels, depuis plus de trente ans déjà, vivaient sous le régime de la charte de LAON.

L'occasion si impatiemment attendue se présenta dans l'été de l'année II74, quand eut lieu l'abdication de l'évêque de LAON, Gautier II de Mortagne. Pendant les vingt années de son administration, cet homme entier et dur n'avait jamais voulu rien relâcher de ses droits. A peine eut-il disparu, que les mécontentements accumulés firent explosion. La vacance d'un évêché comme celui de LAON avait cette conséquence immédiate que tout le temporel épiscopal, domaines et chateaux, tombait entre les mains du roi, qui était chargé de l'administrer jusqu'au moment de l'élection et de la consécration d'un nouveau titulaire. Par le fait, le roi Louis VII se trouva seigneur direct du Laonnais pendant toute la fin de l'année II74 et une grande partie de l'année suivante.

Cette circonstance (dont l'importance a échappé à Melleville) permit aux paysans de l'évéché de donner suite à leur projet. Sans perdre de temps, ils forment leur confédération, vont trouver le roi de France et obtiennent de lui une charte communale toute semblable à celle qui régissait les bourgeois de Laon et les communes rurales déjà existantes dans le pays.

Cette charte, dont le texte nous est parvenu ~~dxxxxxxxxxxxx~~, ne différait que par des modifications peu importantes de l'institution de paix de II28. Elle permettait notamment aux paysans confédérés de recevoir parmi eux tous les sujets royaux du Laonnais qui voudraient s'affilier à leur commune ; elle leur donnait liberté de marier leurs fils et leurs filles dans les autres communes royales. Le roi y déterminait soigneusement les limites de la confédération communale.

Il laissait, pourtant, en dehors, on ne sait pourquoi, un des dix sept villag épiscopaux, Jumigny, et excluait formellement trois autres villages, Montarcène, Montbavin et Chaillevois, qui géographiquement auraient dû faire partie de l'association. Malheureusement pour eux, leurs habitants étaient les sujets, non pas de l'évéché, mais du chapitre de Notre Dame de LAON : on ne pouvait donc les incorporer à la commune. Ils restaient en l'état d'enclave servile au milieu du territoire affranchi : bizarrerie comme on en comptait par milliers au moyen âge. D'ailleurs, Louis VII, ne voulant pas paraître abuser démesurément du pouvoir que lui conférait sa seigneurie temporaire, eut soin de stipuler que chaque famille de paysans confédérés payerait annuellement à l'évêque, en dédommagement de la perte que lui faisait éprouver l'établissement de la commune, une somme de trois sous, en monnaie de Laon, payables en trois termes, à la Toussaint, à Pâques et à la Saint-Jean.

En profitant ainsi de la vacance du siège épiscopal pour affranchir de sa propre autorité les paysans de l'évéché, le roi n'ignorait pas qu'il outrepassait son droit et empiétait sur celui du futur évêque de Laon. Mais, depuis le milieu du XIIème siècle, la politique du gouvernement capétien tendait visiblement à favoriser, par les moyens les plus divers, l'émancipation et le développement des classes inférieures. Louis VII, prince des plus médiocres en politique, apparait déjà, par certains cotés, le roi des petites gens, secourable à tous les déshérités du monde féodal. A Laon, particulièrement, où son autorité était en concurence avec celle de l'évêque, il n'était pas faché sans doute de diminuer le pouvoir épicospal en gagnant pour lui-même la clientèle d'une nouvelle commune. Du reste, comme son prédecesseur, Louis le Gros, et comme Philippe Auguste, son successeur, il aimait l'argent, et il est certain que les confédérés du Laonnais, connaissant le faible de la curie capétienne, commencèrent par lui en offrir.

Le roi et les paysans n'eurent donc aucune peine à se mettre d'accord. La victime de cette entente était l'évêque de Laon et, à défaut de l'évêque, le chapitre cathédral de Notre Dame, au sein duquel les évêques se recrutaient par élection. Cette communauté de chanoines constituait, elle aussi, une seigneurie collective, qui avait ses propriétés et ses sujets. Les villages appartenant au chapitre s'entremélaient, nous l'avons vu, avec ceux de l'évèché et, l'affranchissement des serfs épiscopaux était un exemple des plus dangereux donné aux serfs capitulaires. Se sentant directement touchés par l'établissement de la commune du Laonnais, craignant la contagion pour leurs propres domaines, les chanoines de Laon se décidèrent à suivre la politique indiquée par les circonstances : c'était de mettre fin à la vacance du siège et d'élire au plus tôt un prélat capable de défendre les droits de l'évéché. Le difficile pour eux, comme pour beaucoup de chapitres en pareil cas, était de s'entendre sur le choix. Il se forma cependant une majorité pour élire le trésorier du chapitre, neveu du précédent évèque, nommé Gautier comme lui. Malheureusement, ce candidat mourut au retour du voyage qu'il avait fait à Rome pour faire confirmer sa nomination par le Pape. Il fallut une seconde élection, ce qui entrainé de nouveau délai. Pendant ce temps, le roi restait le maître de l'évéché, administrait ses biens, percevait à son profit tous les revenus ; pendant ce temps, la commune du Laonnais achevait de s'organiser et de se fortifier.

D'autre part, le prestige de l'autorité royale se trouvait gravement compromis. Louis VII, humilié par un de ses évèques, se décida, (un peu tard comme toujours) à prendre une mesure énergique. Dans l'été de II77, il marche sur Laon, s'empare des territoires épiscopaux, menace les domaines de Renaud de Rozoi, de Jacques d'Avesnes, de Hugues de Pierrpont et arrive jusqu'à Nizi-le Comte, chateau appartenant aux comtes de Rouci. Il y reçoit la soumission de Renaud de Rozoi, qu'il oblige à lui faire hommage. Pendant ce temps, l'évèque Roger dépouillé de ses revenus et de ses domaines, s'enfuyait jusqu'aux confins de la Bourgogne, où il demandait asile à l'évèque de Langres.

La royauté reprenait avantage. On ne sait jusqu'où se serait portée sa vengeance, si le puissant comte de Hainaut, allié et parent de l'évèque ainsi que des autres seigneurs poursuivis par l'armée Royale, ne fut à son tour entré en scène pour les défendre.

La situation changeait de face et devenait grave. Il ne s'agissait plus de la commune rurale du Laonnais, point de départ de tout cette affaire. Le comte de Hainaut un des barons souverains qui vaient pris parti pour le roi d'Angleterre, Henri II, contre son rival le roi de France. Il marcha sur Louis VII, avec une armée composée d'une chevalerie d'élite et d'un grand nombre de gens de pied. La guerre du Laonnais devenait un épisode de la grande querelle engagée depuis longtemps entre capétiens et plantagenets.

Mais il n'était ni dans l'intention ni au pouvoir de Louis VII de s'engager dans une voie aussi périlleuse. Ne se sentant pas en force, il battit prudemment en retraite, comme il l'avait fait tant de fois déjà devant le roi Henri II. Le comte de Hainaut, de son côté, n'insista pas. Le roi se déclara satisfait de la soumission de Roger de Rozoi, et se contenta de rester en possession de l'évéché de Laon, dont l'accès fut interdit à l'évèque. La cour capétienne espérait que celui-ci accusé devant la cour de Rome, finirait par être condamné et suspendu de sës fonctions.

A partir de ce moment, en effet, l'affaire du Laonnais entrait dans la phase diplomatique et judiciaire . Les ennemis de Roger traduisirent, en II79, auprès du pape, l'auteur du massacre de Comporté, comme coupable d'avoir trempé ses mains dans le sang de ses sujets, ce qui le rendait, par suite, incapable d'administrer un diocèse. Alexandre III délégua pour le juger trois commissaires : les évèques de Cambrai, d'Arras et de Noyon. Ce choix indiquait suffisamment combien la cour de Rome était favorable à l'accusé. La sentence devait être rendue à Meaux. La question était de savoir si le roi accepterait le jugement et si l'évèque de Laon pourrait encore trouver grâce auprès de lui. Roger de Rozoi crut donc nécessaire, avant de se rendre à Meaux, de faire venir son cousin, le comte de Hainaut, et de se présenter avec lui devant Louis VII, et la Reine Adèle de Champagne. L'accueil qu'ils en reçurent ne fut pas si désagréable qu'ont était en droit de le prévoir. Le roi eut même un mot aimable pour le comte et autorisa le prélat à prouver son innocence devant les délégués pontificaux.

Melleville affirme, bien que les textes n'en disent rien, que Roger se présenta à Meaux avec l'assurance d'un homme certain de gagner sa cause, qu'il se tira d'affaires en jurant que personnellement il n'avait pas répandu le sang ; qu'enfin, sans que les commissaires aient fait aucune enquête, ni entendu aucun témoin, il fut déchargé de toute accusation et renvoyé absous. Les choses ne se passèrent pas tout à fait ainsi. Le chroniqueur Gilbert de Mons, nous apprend, au contraire, que l'évèque fut condamné à donner satisfaction ; mais l'expiation fut légère sans doute, comme l'éxigeait la qualité du coupable. Revenu à Paris, toujours accompagné du comte de Hainaut, Roger de Rozoi eut une seconde entrevue avec le roi. Louis VII parut avoir oublié tout ce qui s'était passé. Il leva la saisie du temporel de l'évèque de Laon et lui permit de rentrer dans sa ville épiscopale. Bien mieux, sur les instances du pape Alexandre III (et ici le récit de Melleville est en opposition complète avec la vérité), le roi de France n'hésita pas à prononcer la dissolution de cette commune du Laonnais qu'il avait fondée et défendue Pourquoi ce revirement inattendu ? A la même époque, à la fin de l'année II79, l'héritier présomptif de la couronne capétienne, le futur Philippe Auguste, épousait la fille du Comte de Hainaut, qui lui apportait comme dot une partie notable de

Enfin, le choix des chanoines, se fixa définitivement, après une vacance d'une année entière sur Roger de Rozoi, frère de Renaud, seigneur de Rozoi-sur-serre une des chatellenies les plus importantes du pays. Les Rozoi étaient apparentés aux plus importantes du pays. Les Rozoi étaient apparentés aux puissants chefs féodaux de la région flamande, notamment aux seigneurs d'Avesnes et aux comtes de Hainaut. La nomination de Roger fut même due, en majeure partie, à l'influence alors décisive du souverain du Hainaut, son cousin Baudoin V. L'élection d'un tel personnage était significative. Roger de Rozoi, comme beaucoup de cadets de grande famille engagés dans la vie ecclésiastique, n'avait de l'évèque que le costume. C'était un chevalier vivant manifiquement, ardent pour la chasse comme pour tous les exercices du corps, de tempérament agité et d'humeur peu endurante. Fier de son origine et de ses hautes alliances, attaché profondément aux droits et aux privilèges de sa caste, Roger se trouvait l'homme qu'il fallait pour tenir tête aux ennemis de l'Eglise de Laon, et réparer les pertes qu'elle avait subies. La fondation de la commune du Laonnais, établie, sans autorisation épiscopale, par un pouvoir laique, lui avait toujours paru un attentat monstrueux aux droits comme à la dignité de l'église laonnais. La détruire et restituer à l'évêché la propriété de ses serfs rebelles fut pour lui l'idée fixe qui allait inspirer tous ses actes l'obligation impérieuse qui s'imposait tout d'abord à sa conscience d'évèque et à sa volonté d'administrateur.

Mais la tâché était malaisée, parce quederrière les paysans se trouvait le roi. Roger recourut d'abord aux procédés pacifiques. Il fit demander à Louis VII par ses amis, la suppression de la commune du Laonnais ; il alla lui-même trouver le roi, qui resta insensible à sa prière. L'évèque et les chanoines tentèrent alors de s'adresser au pape Alexandre III. Une somme de 500 marcs d'argent fut mise par le chapitre à la disposition de Roger, pour que celui-ci se chargeât d'obtenir de la cour de Rome la suppression de la commune. Rome était, en principe, défavorable au mouvement communal ; l'argent aidant, il semblait que le pape dût se prêter facilement aux projets de l'Eglise Laonnais. Cependant, soit que la politique pontificale du moment ne permit pas de mécontenter le roi de France, soit que l'évèque de Laon eût peu de confiance dans le résultat d'une négociation avec la curie romaine, l'argent donné par les chanoines ne reçut pas la destination qu'on avait prévue. Roger, décidé à en finir au plus vite avec la commune, en sa qualité d'évèque de combat et de chevalier peu patient, avait résolu de recourir à la force. Les paysans du Laonnais apprirent, au commencement de l'année II77, qu'un orage formidable s'amassait contre eux.

Comme il s'agissait d'écrasser les serfs insurgés contre leur seigneur légitime, la féodalité ne se fit pas prier. L'évèque de Laon, se vit bientôt à la tête d'une véritable armée, où entrèrent, avec son frère, le seigneur de Rozoi, le comte de Rethel, Jacques d'Avesnes ; le comte de Rouci et Hugue, châtelain de Pierrepont. Les paysans menacés ne perdirent pas courage : ils appelèrent à leur aide, en vertu de cette solidarité dont on vit alors maints exemples, les milices communales de Crépi et de Vailli, et d'autres que les chroniqueurs n'ont pas nommées. Sur l'ordre du roi, le prévôt de Laon, Geoffroi de Senlis, convoqua de son côté les communes de Laon, de Soissons et les hommes de l'abbaye de Saint Médard de Soissons. L'armée communaliste était massée, dans le territoire même de la commune du Laonnais, entre Anizy et Pinon, sur les brods d'un petit cours d'eau appelé l'Ailette, près du moulin de Comporté qui appartenait à l'abbaye de Saint-Martin de Laon. Le I4 mars II77, l'armée féodale apparut et l'action s'engagea. Elle ne fut pas de longue durée. Les paysans avaient d'abord mal choisi leur terrain, une vaste prairie où il leur était difficile de résister à des cavaliers ils étaient de plus, mal équipés et peu habitués aux opérations de guerre. S'il faut en croire un chroniqueur, la vue seule de la chevalerie ennemie les fit se sauver en désordre. Ceux qui échappèrent au massacre furent pris, ou se noyèrent en voulant passer l'Ailette. De fait, la commune du Laonnais cessait d'exister et les rancunes de l'évèque de Laon recevaient pleine satisfaction.

Cette catastrophe eut un grand retentissement. On était au déclin du XIIème siècle, à une époque où la classe populaire, souvent victorieuse dans ses revendications, commençait à compter dans l'opinion et devenait une véritable puissance.

La rentrée en grâce de l'évèque de Laon était probablement une des conditions du traité. Ce fut Roger de Rozoi en personne qui, en II80, célébra à Bapaume le mariage du fils de Louis VII.

Nous voici en pleine histoire capétienne, loins de notre point de départ et de ces malheureux villageois du Laonnais qui, après avoir été exterminés par milliers, se trouvaient maintenant sacrifiés aux nécessités de la politique royale. Au règne de Louis VII succède celui de Philippe Auguste. Le roi a changé ; l'évèque de Laon est toujours le même ; la commune n'éxiste plus. Les paysans du Laonnais sont de nouveau soumis à tous, les caprices de leur seigneur ils sont redevenus taillables et corvéables à merci. L'évèque reste d'autant plus impitoyable qu'il leur garde toujours rancune de leur indépendance passée. En II85, cependant, les rigueurs et les exactions deviennent à ce point intolérables que les paysans se décident à porter plainte au roi. Philippe Auguste intervient ; de là, un acte de médiation (dont les clauses ont été fort inexactement rapportées par Melleville), qui constituait une amélioration notable dans le sort des villageois opprimés.

Le roi fixe le chiffre des tailles que l'évèque est autorisé à percevoir sur ses sujets ; il détermine également lestaux des redevances auxquelles les habitants sont assujettis envers le vidame du Laonnais et le prévot épiscopal. A défaut de l'organisation communale, il donne aux paysans une garantie réélle de sécurité et de justice ; il institue douze échevins pris parmi eux, chargésde répartir les tailles et de juger tous les différends qui pourront s'élever entre eux ou avec l'évèque. Ces magistrats seront nommés par le roi ; on ne pourra appeler de leurs arrêts que devant la justice royale (L. Deliste, Catalogue des actes de Philippe Auguste, n° I33). Chacune de ces stipulations était sans aucun doute une défaite pour l'évèque. L'institution des douze échevins suffit d'ailleurs à rpouver, contre Mellville, qu'en II85 les paysans du Laonnais ne possédaient plus leur commune. Mais, grâce à l'intervention de Philippe Auguste, ils se trouvaient engagés de nouveau dans la vdie qui pouvait les mener à une indépendance plus complète.

L'échevinage de création royale n'était qu'une étape vers l'échevinage libre, d'origine populaire. Que se passa-t-il de II85 à II90 ?

Les textes font défaut ; ce qui est certain, c'est qu'en II90, la commune du Laonnois était de nouveau officiellemant rétablie. A force de tenacité, les paysans se trouvaient revenus à peu près au même point qu'en II77.

On ne saurait dire comment cette restauration s'était faite. Le gouvernement capétien s'était-il laissé émouvoir par les prières des confédérés ? Avait-il quelque sujet de mécontentement contre Roger de Rozoi ? Cette dernière hypothèse est la plus vraisemblable. En effet, de II84 à II86, de graves évènements agitèrent toute la France du Nord ; le gouvernement de Philippe Auguste avait surmonté une crise des plus redoutables. Une coalition féodale, à la tête de laquelle s'était placé le comte de Flandre, Philippe d'Alsace, s'était formée Flamands et Français en étaient venus aux mains, et l'on sait que, par sa parenté ses alliances, et ses préférences intimes, l'évèque de Laon était plus Flamand que Français. Il avait pris parti pour Philippe d'Alsace contre son légitime souverain, le roi de France. On ne s'étonnera donc pas que le jeune roi, sorti victorieux de cette première épreuve, se soit empressé de se venger de l'évèque en donnant, pour la seconde fois, l'existence légale à la confédération rurale du Laonnais.

La preuve que la commune existait en II90, c'est que, cette même année, dans un acte royal des plus authentiques, il était question de la supprimer. Nouveau revirement, nouveau caprice de la politique royale. Cette fois, ce n'est plus la colère qui est le mobile de cette politique, c'est le sentiment religieux, la crainte de Dieu et de son Eglise.

En II90, Philippe Auguste se préparait à la troisième croisade ; il allait partir pour ce long et périlleux voyage d'où l'on n'était jamais certain de revenir ; une de ces circonstances, graves pour les rois comme pour leurs plus humbles sujets, qui permettaient au clergé de ressaisir les consciences et de reprendre l'avantage sur ses ennemis. Philippe Auguste fit donc son testament religieux comme il faisait au même moment son testament politique. Par une charte datée de Paris, il promettait de terminer l'éternel procès pendant entre la commune du Laonnais et ses ennemis naturels, le chapitre et l'évèque de Laon, dans l'année qui suivrait son retour de Jérusalem. Il ajoutait que, s'il venait à mourir au cours de son pélerinage, il accordait pour la rémission de ses péchés, que la commune fut définitivement cassée et ne pût jamais être rétablie. (I) L. DELISLE, Catalogue des actes de Philippe Auguste N° 3I2).

Cela fait, il s'embarqua pour la Sicile, sa première étape, la conscience tranquille, en homme persuadé qu'il avait fait un sacrifice suffisant à Dieu et à ceux qui le représentaient ici-bas.

Après tout, cet acte n'était qu'une promesse, et une promesse conditionnelle; L'Eglise de LAON voulait davantage. Les sollicitations répétées de l'évèque et du chapitre poursuivirent Philippe Auguste jusqu'en Sicile. Pour assurer l'heureux succès de son grand voyage, il se décida à leur accorder pleine satisfaction. Les malheureux confédérés du Laonnais étaient loin, et leurs plaintes ne pouvaient plus arriver jusqu'à lui. Il se trouvait à Messine, lorsqu'il déclara devant ses barons assemblés "que sur la prière de l'évèque et du chapitre de Laon, sur les instances de Maître Michel, doyen de Meaux, et de Maître Gilbert, pour éviter le péril de son âme et pourvoir à son salut comme à celui de ses parents ; par amour de Dieu, de la Sainte Vierge et de la Justice, comme aussi pour assurer le succès de son expédition dans la terre sainte, il cassait la commune du Laonnais, établie contre les droits et la liberté de l'Eglise de Laon, et défendait, par l'autorité royale, que personne fût assez audacieux pour tenter de la rétablir jamais" (2 DELISLE, catalogue des actes de Philippe Auguste N° 33I).

L'arrêt était définitif ; la commune du Laonnais tomba pour ne plus se relever. Moins favorisée que les autres confédérations rurales du pays, elle avait subi, pour son malheur, le contrecoup de tous les évènements politiques. Elle était détruite une seconde fois par cette même royauté qui l'avait fondée et rétablie. Mais l'esprit de résistance à l'oppression, qui animait ses habitants, n'était pas anéanti ; il survécut chez eux à la perte de l'indépendance. La ténacité du paysan, qui voulait s'affranchir, égalaient au moins celle du clergé qui entendait restait le maître. L'histoire du Laonnais devint moins intéressante ; elle n'est pas close. Si les chroniqueurs se taisent, les pièces d'archive nous révèlent encore des faits dignes de notre attention.

Retombés sous le joug seigneurial, les paysans des dix sept villages expièrent cruellement ; sans aucun doute, leur seconde tentative communaliste. Au commencement du treisième siècle, la mesure se trouva comble de nouveau. ON ne pouvait plus compter sur l'intervention royale ; de ce côté des déceptions avaient été trop nombreuses et trop profondes. Il ne restait plus aux habitants du Laonnais qu'un parti à prendre : l'émigration dans une seigneurie étrangère. Ils s'y résignèrent en I204. Un grand nombre de serfs épiscopaux se transportèrent sur le territoire d'Enguerran III de Couci, seigneur jeune et entreprenant, qu'il avait concédé déjà plusieurs communes dans ses états. Les réfugiés furent naturellement bien accueillis. Mais l'évèque de Laon protesta. Le droit en usage au moyen âge lui donnait rais n. Un seigneur ne pouvait recevoir chez lui les hommes d'un autre seigneur que si les deux seigneuries s'étaient engagées au prélable, par contrat synallagmatique, à accueillir mutuellement leurs serfs réfugiés. C'est ce qu'on appelait un traité de parcours ou d'entre cours (intercursus) L'évèque de Laon prouva facilement qu'il n'avait jamais contracté d'entrecours avec les seigneurs de Couci. Les paysans durent réintégrer le territoire épiscopale.

Ils prirent leur revanche deux ans après. En I206, Roger de Rozoi se trouva brouiller avec son chapitre.

Les deux puissances ecclésiastiques de Laon, l'évèque et les chanoines, ne s'entendaient plus. On ignore la cause de leur querelle ; mais elle fut vive : le chapitre alla jusqu'à excommunier le propre frère de l'évèque, le seigneur de Rozoi. Les paysans du Laonnais songèrent à tirer parti de cette situation nouvelle. Chose difficile à croire après tout ce qu'on avait vu : Les chanoines se firent contre l'évèque les protecteurs des serfs épiscopaux, les avocats de la cause populaire. Ils accusèrent Roger de maltraiter ses sujets et de les accabler de tailles illégitimes. Il y eut procès, et ce procès, fut débattu, non pas, devant le roi, mais devant le chapitre métropolitain de Reims, constitué en tribunal d'arbitrage. Les juges donnèrent raison aux chanoines de Laon, leurs collègues, et aux villageois, pour lesquels les chanoines avaient pris fait et cause.

L'arrêt qui fut rendu était un désastre pour l'évèque. Il remettait les choses en l'état où elles se trouvaient en I185 ; il faisait revivre la décision de Philippe Auguste imposait à l'évèque un maximum pour les tailles à prélever sur les Laonnois, enfin établissait qu'en cas de mésintelligence entre l'évèque et ses paysans, le jugement du démêlé appartiendrait au chapitre. C'était comme l'a dit Melleville, soumettre l'évèque à la tutelle de ses chanoines. Profondément humilié, Roger de Rozoi tomba malade et mourut quelques temps après.

Les paysans du Laonnais, débarrassés de leur plus grand ennemi, n'en furent pas plus heureux. Les successeurs de Roger héritèrent de sa situation, et les mêmes nécessités leur firent prendre la même attitude à l'égard des serfs du domaine épiscopal. On ne sait ce qui se passa, dans le Laonnais, de I206 à I258 : les documents font encore défaut. Mais à l'époque où Saint Louis revint de la croisade, une nouvelle révolution s'accomplit. Les hommes du Laonnais se disposèrent encore une fois à quitter le territoire épiscopal pour émigrer sur les terres du comte de Soissons, Jean de Nesle.

Cet exode n'eut lieu que partiellement. Il était toujours facile aux seigneurs de trouver, dans l'arsenal inépuisable des droits féodaux, le moyen d'empêcher une population serviles de passer impunément d'un fief dans un autre. L'évèque de Laon ne pouvait employer la violence pour s'opposer au départ de ses paysans, mais il prétendit avoir le droit de saisir les biens meubles et immeubles de ceux qui émigraient, en les assimilant à des étrangers décédés sur sa terre. Ce droit, invoqué si à propos, s'appelait le droit d'extrahière (extraherio). Le comte de Soissons prit d'abord avec zèle la défense de ses nouveaux sujets : il nia le droit de l'évèque et lui intenta même, devant la cour du roi, un procès en restitution des propriétés saisies. La justice royale commença, suivant la règle, par mettre sous le séquestre les objets en litige. Tout à coup les gens du Laonnais apprirent qu'ils étaient une fois de plus abandonnés et trahis par cette féodalité en qui ils avaient toute leur confiance.

Poussé par on ne sait quel mobile, le comte de Soissons avait signé un traité en forme avec l'évèque, renoncé à sa poursuite, et reconnu le droit d'extrahière. Il s'était même engagé formellement à ne plus recevoir sur sa terre les hommes appartenant à l'église de Laon.

L'indignation et la colère furent vives parmi les paysans. Beaucoup d'entre eux se décidèrent même à quitter le territoire du comte de Soissons et à se replacer volontairement sous la domination de leur ancien maître. Ils allèrent donc trouver l'évèque, lui demandèrent à rentrer dans le domaine épiscopal et le prièrent de leur restituer les meubles et immeubles qu'il avait saisis. L'évèque déclara qu'il consentait à les recevoir, mais qu'il ne leur rendrait rien, attendu que le comte de Soissons avait formellemen t reconnu son droit, et qu'ils auraient dû se soumettre, non pas <u>après</u>, mais <u>avant</u> le désistement du comte et la conclusion du traité

Les paysans insistèrent, soutenant que beaucoup d'entre eux étaient revenus à la domination épiscopale avant que le comte eût donné gain de cause à l'évèque. Celui-ci répliqua qu'il était certain du contraire et que, pour lui, c'était le noeud de la question.

Le litige réduit à ce point, fut porté devant la cour du roi. Or, sous le règne de Saint Louis, si les principes, les traditions et les actes des officiers royaux tendaient constamment à la diminution et à la ruine des pouvoirs féodaux, le roi, personnellement et par conscience entendait que les droits constatés des seigneurs laiques et ecclésiastiques fussent partout respectés. Il ordonna donc à son prêvot de Laon de faire une enquête et de s'assurer si réellement la soumission des hommes du Laonnais avait précédé ou suivi le traité conclu avec le comte de Soissons. Dans ce dernier cas, les paysans devraient être déboutés de leur demande.

L'enquête se fit, en effet, et, coincidence curieuse, elle eut lieu dans cette même plaine de comporté qui avait été, quatre-vingt ans, auparavant, le théatre de l'extermination des malheureux serfs de l'évèque. Le prêvot, assisté d'un tribunal où n'entraient que des ecclésiastiques et des chevalier, demanda à chacun des paysans s'il était vrai que sa soumission à l'évèque eut précédé le traité conclu avec le comte de Soissons. La majorité ayant répondu négativement, les gens du roi déclarèrent que l'évèque avait légitimement usé du droit d'extrahière, et le maintinrent en possession des objets et immeubles saisis.

Il semble que ce nouveau malheur dut terminer définitivement cette longue histoire des tribulations subies par la population de l'évêché. Après tant de cruels déboires, que pouvait-elle espérer, et quelle preuve d'énergie avait-elle encore à donner ? Quand il s'agit de se soustraire à l'oppression, de revendiquer des libertés perdues, la persévérance humaine est inépuisable. En I259, un an à peine après s'être vu condamner par la justice royale, les hommes du Laonnais faisaient une suprême tentative, non pas tous, non pas les serfs des hameaux et des fermes rurales que tant de calamités avaient dépeuplés, mais les habitants de la principale localité du pays, Anizi-le-Chateau. Ils s'entendirent pour se donner un maire et des échevins et se fabriquer un sceau, c'est-à-dire pour se constituer en commune. Il ne s'agissait plus d'une confédération des dix sept villages et d'une commune collective : la résistance s'était concentrée dans une seule localité. Les hommes d'Anizy n'avaient comme toujours oublié qu'un point : c'était de demander le consentement de l'évèque de Laon, Itier de Mauni. Ce dernier, heureusement était d'humeur moins belliqueuse que son prédécesseur, Roger de Rozoi. S'il en eut été autrement, l'histoire sanglante de Comporté aurait peut être eu son pendant sous le règne de Saint Louis. Mieux avisés, le prélat et les paysans, au lieu de se battre, s'accomodèrent. Des deux parts, on se fit des concessions. Le résultat de l'entente fut la charte accordée en I259 aux habitants d'Anizy.

Cette charte, il faut le reconnaître, favorisait le maître plus que les sujets. Ceux-ci conservaient un maire et des échevins, mais ces magistrats étaient nommés par l'évèque, non par les habitants. L'appel des jugements prononcés par la municipalité allait à l'évèque, non au roi ; cette organisation était donc moins libérale que celle qu'avait constituée le décret de II85. La mainmorte et le formariage disparaissaient mais pour laisser subsister la capitation, les corvées et la chevauchée. Les habitants n'avaient plus le droit d'avoir un sceau et, dans la charte, le mot de commune, bien à dessein, évidemment, n'est pas une seule fois prononcée. Ainsi les péripéties parfois tragiques par les quelles avait passé toute la population du territoire épiscopal aboutissaient à une demi liberté accordée à un seul village. Ainsi n'était même pas une commune mais un bourg simplement privilégié qui restait sous la domination politique et juridique de son évèque. Telle était l'issue de la lutte presque séculaire soutenues par le paysan du Laonnais contre la féodalité.

89

1976 REMISE DE LA MEDAILLE DE VERDUN

à PIERRE DARTOIS

PRESIDENT DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

Il y a 60 ans, le 2I février I916, I 500 camions allemands entreprenaient la destruction d'une zone de I5 km avoisinant VERDUN, c'était le début d'une bataille qui allait se poursuivre pendant plus de 20 mois et a qui l'histoire allait donner un nom : La plus grande bataille de tous les temps - Pendant ces vingt mois des millions d'hommes s'affrontèrent dans des combats d'une férocité inouie. Le bilan : I million de morts autant de mutilés, des villages entièrement rayés de la carte et jamais reconstruits. Pendant cette année les habitants de MERLIEUX qui subissaient depuis deux ans les exactions habituelles d'occupants particulièrement experts en la matière, mais qui malgrès tout espéraient voir un jour, la fin de leur cauchemar, desespérés, car la victoire semblait compromise en effet le commandant allemand en résidence au château ordonna au maire de l'époque E. Carlier de faire sonner les cloches toute la soirée pour annoncer leur victoire à DOUAUMONT, sans possibilité de communiquer avec l'extérieur - sans journaux, bien sûr sans radio, ce fut pour nous tous, la consternation la plus complète. Il fallut de nombreux mois et des centaines de milliers de morts pour que l'espoir renaisse.

Ceux qui ont vécu ces moments douloureux y repensent avec émotions, car l'égrainement des années n'a pas pu provoquer l'oubli. Mais ceux qui en ont été les acteurs sont de moins en moins nombreux. Les décés récents de BLAVIGNAT et de BESNARD nous ont enlevé les deux derniers authentiques participants à cette grande tuerie, aussi longtemps qu'ils l'ont pu, ils sont venus chaque I1 novembre devant notre momument où sont gravés pour toujours les noms de leurs camarades morts au combat.

Aujourd'hui, nos pensées les plus ferventes vont vers eux tous, martyrs bientôt inconnus des nouvelles générations. En ce II novembre I976, nous avons la chance d'avoir avec nous, depuis toujours d'ailleurs, notre camarade le Président DARTOIS valeureux combattant de VERDUN, rescapé du grand massacre, toujours, comme l'on dit bon pied, bon oeil, mais qui sait, à notre âge les événements vont vites et bientôt les derniers témoins de VERDUN, du CHEMIN des DAMES, des EPARGES, de TAHURE, de TIEPRAL, de VIMY, de notre DAME de LORETTE et de bien d'autres lieux de la souffrance vont rejoindre pour l'éternité, ceux qui y dorment déjà depuis plus d'un demi siècle, leur dernier sommeil.

Alors pendant que vous êtes encore là ; ceux qui savent parce qu'ils ont été les témoins, et devant toi, jeunesse qui parfois met en doute l'utilité de l'évocation de nos souvenirs, je vais épinglé sur la poitrine de notre camarade DARTOIS, la médaille des braves, la médaille de VERDUN, DARTOIS tu faisais partie de l'unité qui a libéré ton village natal de l'ARGONNE. Pour tous ceux qui vivants depuis 4 ans dans l'obscurité d'une occupation implacable, en apportant la liberté, tu leur as rendu des raisons de vivre. Mon cher camarade, cette médaille que je vais te remettre t'honore, mais au travers toi qui aujourd'hui est un symbole, c'est un message, de gratitude que j'adresse, à toutes les victimes de la folie des hommes :

vous tous combattants - anonymes - fusillés pour l'exemple - victimes civiles - martyrs inconnus.

GASTON LACOURT Maire de I925 à I944

OBSEQUES DE GASTON LACOURT

Le 9 mars I965

Ainsi par ce temps maussade de la fin de l'hiver, comme si la nature se sentant coupable avait voulu s'envelopper dans un manteau de tritesse et de regrets. Au moment où le renouveau de la nature se manifeste de toutes parts, au moment où les fleurs sortent timidement de leur cachette hivernale, probablement pour compatir à notre peine, un destin cruel nous confie le douloureux devoir de conduire à sa dernière demeure, accompagné de nos regrets, notre concitoyen et ami Gaston LACOURT. Pour la 79ème fois, il allait voir s'épanouir cette nature avec laquelle il vivait corps et âme. Tout était prêt pour que les récoltes à venir soient conformes à ses espoirs. Et voilà qu'au moment où rien ne semble avoir été oublié, au moment où la vie va triompher, c'est la mort qui frappe, c'est le néant qui s'impose, Gaston LACOURT en nous quittant c'est un peu du patrimoine com unal que nous perdons, car aussi loin que l'on peut remonter dans l'histoire de notre cité, on trouve des LACOURT, associés à l'activité de leur communauté. Gaston n'avait pas failli à cette tradition, aussi après la grande tourmente de I9I4 alors que pendant des années, les oeuvres de destruction et de mort avaient eu une priorité absolue, on le retrouve au milieu de la petite équipe de novateurs qui vont penser la reconstruction du canton et assurer à notre région une prospérité sans égale pour de nombreuses années. De cette action féconde, sont nés le syndicat et la coopérative agricole, le syndicat des eaux et de l'électricité. Sur le plan purement local, il présida à la reconstruction complète du village entièrement ravagé par la guerre et il sut profiter des lois en vigueur pour doter la commune d'un réseau de distribution d'eau potable, dont 400 communes sur 800 que compte le département sont encore dépourvues 35 années après.

Malgré le poids des années qui, quelquefois obscurcit la claire vision des choses, Gaston avait su garder cette froide logique qui, quelquefois déconcerte, mais que finalement l'on est obligé de reconnaître comme étant l'émanation d'un cerveau particulièrement lucide. Ces possibilités de raisonnements sensés, il les a gardées jusqu'à son dernier souffle. Sur son lit d'hôpital malgré les souffrances indicibles qu'il subissait sans relâche, mais stoïquement, il s'intéressait encore au devenir de sa commune voulant connaître comment se présentait la campagne électorale en cours.

Mais le destin probablement jaloux de voir une vieillesse aussi peu commune, avait planté ses jalons. Pourquoi cette journée du 2 février qui devait être pour lui une journée de satisfaction puisque pour la 45ème fois il devait assister à l'Assemblée Générale du Syndicat Agricole dont il avait été le vice-président pendant de nombreuses années - pourquoi cette journée qui devait être faite de camaraderie s'est-elle transformée en une journée dramatique et cruelle ? Nul ne le saura probablement jamais.

Des choses, des faits, deviennent parfois inéluctables même lorsqu'une explication rationnelle ne peut être invoquée pour les justifier.

Mais qu'elles que puissent être les explications que la raison puisse fournir, la réalité est là dans sa tragique simplicité : Nous ne reverrons plus la silhouette familière qui, pendant plus de soixante ans a représenté pour nous à la fois tout un programme et une philosophie. Aussi pouvons-nous dire qu'en dehors des mots et des sentiments exprimés en de semblables circonstances et qui, quelquefois ne survivent pas à ces moments d'intense émotion, que la disparition de Gaston LACOURT va créer pour tous ceux qui l'ont connu et aimé un vide difficile à combler. J'ai donc en ces pénibles circonstances le douloureux privilège d'adresser au nom des Conseillers Municipaux le dernier adieu à celui qui fut l'un de leur plus valeureux collègue. A sa famille éprouvée par cette perte d'autant plus cruelle qu'elle fut soudaine, j'adresse l'expression de nos sentiments particulièrement émus, puisse cette participation à leur peine, les aider à surmonter ces moments douloureux.

LE COMBAT DES REVOLUTIONNAIRES DE I789

N'EST PAS OUBLIE A MERLIEUX

Le baptème au sens littéral du terme fait partie des rites religieux, il représente le premier sacrement de l'église, celui qui efface le péché originel, celui qui permet d'entrer au royaume de dieu.

Jusqu'en I792, les registres de l'état civil étaient tenus par le Clergé et les naissances n'étaient en fait consignées que sur les registres paroissiaux des baptêmes. Les registres déposés à la mairie n'indiquaient pas ce qu'il advenait de ceux qui refusaient le baptème (en réalité pour eux l'état civil n'existait pas).

La révolution de I789, en organisant le pouvoir du peuple plaça la rédaction des actes de l'état civil entre les mains des magistrats municipaux. Dès lors, le baptème redevint ce qu'il était à l'origine, une solennité religieuse.

Le baptème civil, ou plutôt le parrainage civil tel que l'ont voulu les revolutionnaires de I789 devait tout autant être empreint de solennité. Placer l'enfant du peuple sous la protection de la cité, non pas de n'importe quelle cité, mais de celles dont la mairie portait à son fronton, la nouvelle devise populaire :

Liberté, Egalité, Fraternité, était le symbole même de la réhabilitation de l'être humain désormais en marche vers la maitrise de son destin.

Le choix des parrains et marraines était extrêmement important, car ils devraient être convaincus de la noblesse de leur mission et quelques fois savoir resister à certaines pressions, car l'on sortait à peine des pratiques moyennageuses, et les cendres des buchers purificateurs étaient encore tièdes.

De nos jours, il semble définitivement admis que les lois morales qui doivent déterminer le comportement de chaque être humain dans la société où il vit existent dans chaque individu et que le choix des actions, vers le beau, vers le vrai, vers les services des compagnons de route, n'a pas besoin pour se manisfester de la crainte d'une punition ou d'une récompense venant de l'extérieur.

Mais tout est encore extrêmement fragile et les exemples de l'Iran, de l'Irlande, du Chili, indiquent que tout peut encore être remis en cause et que le combat pour que soit respecter la dignité humaine sera encore longtemp une nécessité inéluctable.

Le parrainage civil voulu par les révolutionnaires de I789 ne représente donc pas quelque chose de périmé et les parrains et marraines s'engagent à veiller à ce que leur filleul observe dans sa vie et dans ses actes au sein de la société humaine, les nobles principes de la révolution française, ont droit à notre admiration car le chemin qui mène vers ces sommets est encore long, difficile et semé d'embuches. Magistrat municipal issu du peuple et formé par les grands principes définit en I789.

Je suis particulièrement fier d'inscrire sur le registre communal le nom d'une enfant de MERLIEUX.

En la plaçant sous la protection de la cité-de notre cité- Les parents ne se sont probablement pas trompés, car MERLIEUX, c'est depuis près de deux siècles, une communauté bien vivante et depuis cette époque les différents administrateurs municipaux, tous issus du peuple, qui se sont succédés à la mairie n'ont eu d'autres préoccupations que d'être au service des hommes, comme l'ont voulu leurs ancêtres de I789.

UN MARIAGE A MERLIEUX EN 1979

MARIAGE DE MARTINE LE GUILLOU ET DE DANIEL LAVAURE

La fonction de maire comporte souvent des obligations fastidieuses, mais aujourd'hui, c'est une bien agréable mission qui m'échoit.

Procéder au mariage de deux jeunes gens, c'est se tourner vers l'avenir, et pour le vieux bonhomme que je suis, c'est faire aussi un pélerinage aux sources et revivre son propre passé.

Mais si le mariage est un acte de joie, pour le maire qui officialise cet acte, cela ne se fait pas en général, sans un certain pincement au coeur, car lorsque des jeunes gens quittent le territoire communal, c'est un peu de la vitalité même de la Commune qui s'en va, mais ainsi va la vie avec ses exigences et son rythme immuable. La tradition et les usages veulent également qu'au terme de la cérémonie officielle, le maire présente ses voeux de bonheur aux jeunes époux. C'est ce que je fais en cet instant, très sincèrement, mais les souhaits ne sont en réalité que des voeux et je dirais aux jeunes époux que le bonheur n'est pas inscrit dans la loi comme une obligation en découlant, mais qu'il en fait en réalité d'une multitude de petites choses dont chacune a son secret et qui, utilisées d'une manière experte, doivent permettre de surmonter des difficultés passagères et auxquelles nul n'échappe lorsque les premiers élans se sont quelques peu estompés.

Le bonheur finalement est le résultat des comportements personnels de chacun et le couple possède en lui-même le secret de sa propre réussite. De nombreuses années d'un parfait bonheur, c'est en définitive, l'objet des voeux que je formule à l'adresse de Daniel et de Martine. Mais je ne voudrais pas terminer ce propos sans présenter aux familles mes compliments les meilleurs.

A Mme et Mr LAVAURE qui ont adopté notre commune puisqu'ils y sont devenus propriétaires.

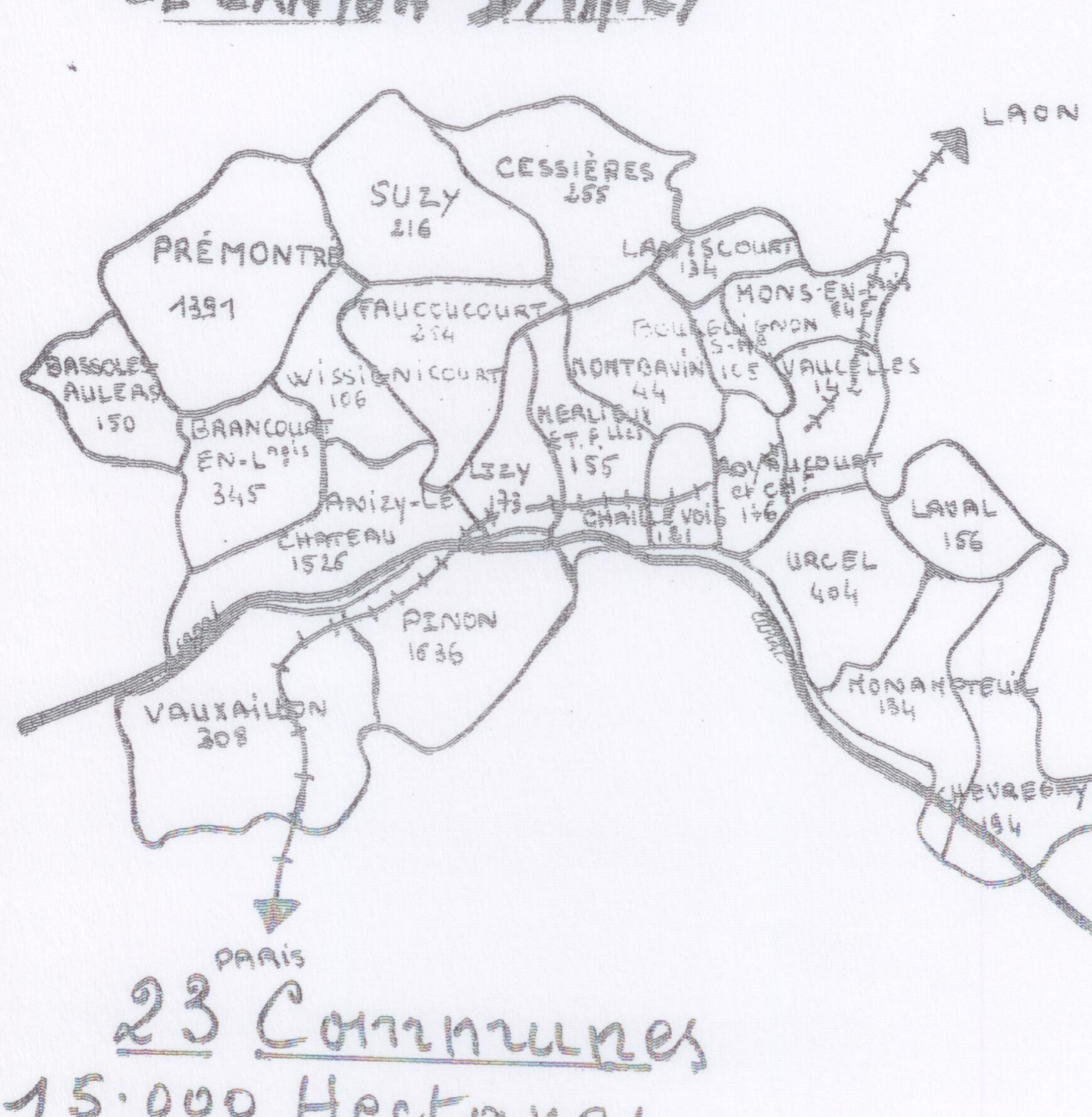
A DANIELE qui a su convaincre son mari que Merlieux était le plus beau des villages ce qu'il a d'ailleurs facilement admis.

A Mme et Mr LAMY qui eux aussi viendront jouir de leur retraite dans un cadre qui leur est bien familié.

J'ajouterai une mention particulière pour Germaine car nous avons parcouru ensemble un bon bout de chemin, dans une période particulièrement difficile puisque la Ière guerre mondiale, nous avons subi de la même manière les exactions d'un occupant particulièrement inhumain et cruel.

Pour les uns et les autres, je souhaite que cette journée soit la consécration de leurs espoirs.

LE CANTON D'ANIZY



23 Communes

15.000 Hectares

10.400 Habitants

CIRCUIT N°1 LES CHEMINS DU LAONNOIS

94

..... grand itinéraire

_ _ _ _ bretelles

P parking







Montcornet

Montagne des Oratoires

Mont de Bagneaucourt

Mont en Laonnois

les Creuttes

Montaigné

La Tour

Mont de Fazy

Vaucelles

de Chatel

la Charbonnière

Bourguignon

les Corneilles

Monbavin

Royaucourt

Fauroucourt

la Bosquet

Pré Merieux

Vaiseray

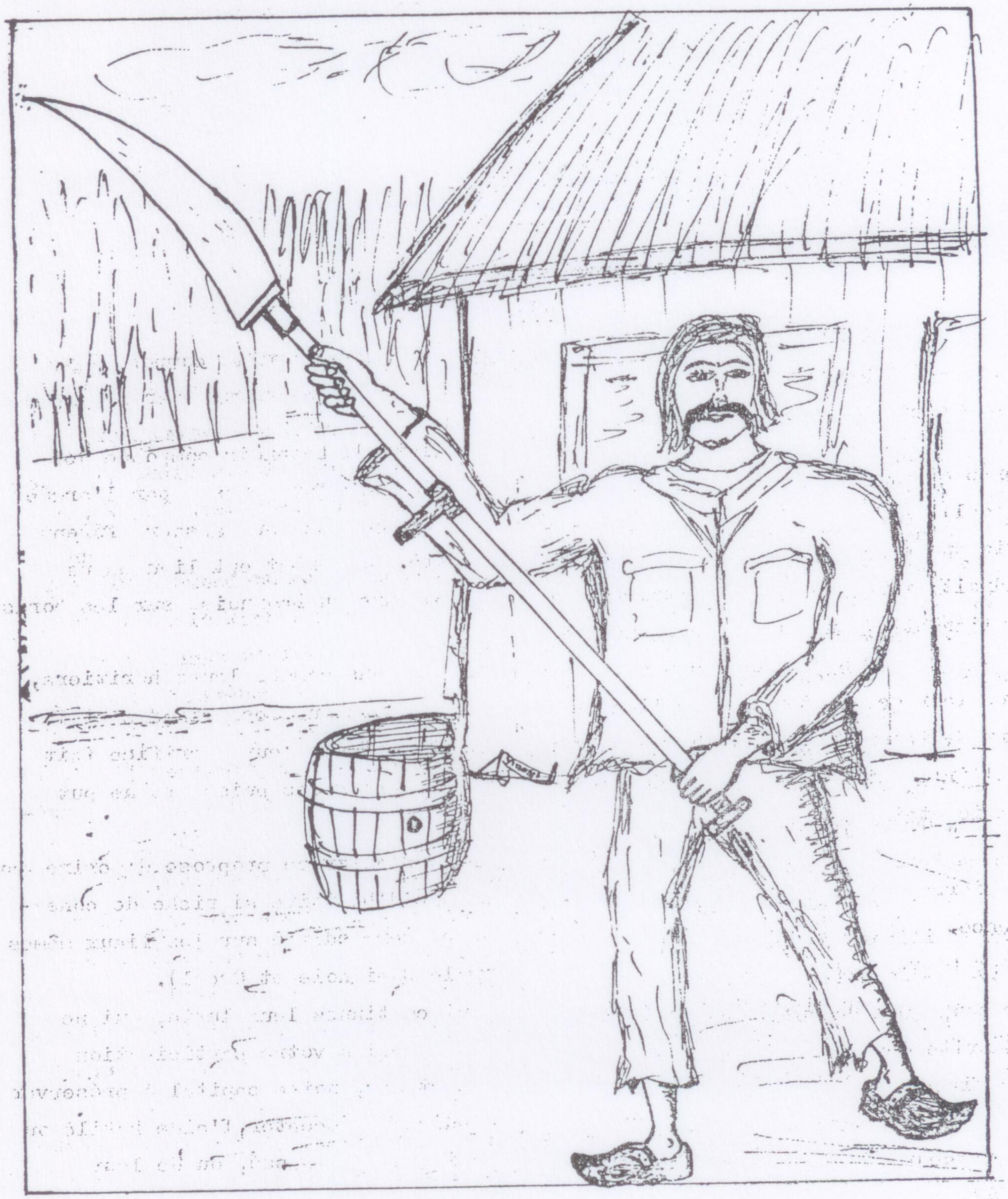
Chalkeux

Les Grandes Fouqueroles

Chalet

Anizy-le Château

Urx



le premier combattant de la liberté
le martyr du moulin de Compostet (1177)

FEMMES ET HOMMES

DU PEUPLE

CECI VOUS CONCERNE

Le I4 Mars II77, l'armée communaliste du Laonnois composée des serfs et des paysans insurgés contre leurs seigneurs fut écrasée par l'armée féodale et de Roger évêque de LAON. Ceux qui échappèrent au massacre furent pris ou se noyèrent en voulant passer l'Ailette. Ce combat eut lieu en un endroit situé dans le territoire même de la commune du Laonnois, sur les bords de l'Ailette, au moulin de Comportet.

Ces paysans, ces serfs, ces martyrs nous sommes leurs héritiers, nous leur devons tout. Au milieu des ténèbres, alors que les brimades et la mort se trouvaient sous chacun de leur pas, ils ont par leur sacrifice fait jaillir la minuscule flamme de l'espoir que la fureur des puissants ne put jamais éteindre.

Le syndicat d'initiative du Canton d'Anizy se proprose d'écrire dans la pierre, d'une manière indélibile, cette page d'histoire si riche de conséquence. Un projet de monument est à l'étude et sera édifié sur les lieux mêmes des combats : au moulin de Comportet (entre la Capignole et Urcel).

Héritiers de ces martyrs vous qui continuez leur lutte, qui ne sera d'ailleurs jamais terminée, nous faisons appel à votre participation active, mais notre héritage ne peut pas se partager, notre capital à préserver est trop près de notre coeur pour que nous puissons accepter l'aide habile ou hypocrite des fils des bourreaux, des nostaligiques du passé, ou de leurs courtisans.

Notre passé n'est pas le leur, il nous appartient à la fois dans sa grandeur et dans sa tragédie, soyons-en fier et réglons nos problèmes en famille.

CEUX QUI N'OUBLIENT PAS, ET QUI NE PEUVENT PAS PARDONNER.



ANCIEN LAVOIR de MERLIEUX
Don de Madame DECARLIER
en 1862

- Le 11 NOVEMBRE 1918 -

Le 11 Novembre 1918 à 11 heures, le Caporal Clairon DELALUQUE du 415° R.I. 11° Compagnie, sonnait le cessez-le-feu à VRIGNE MEUSE (Ardennes).

Quelques jours avant, le Caporal SELLIER sonnait un cessez-le-feu local à AUDROY pour permettre aux plénipotentiaires allemands de franchir les lignes et négocier l'Armistice.

Mais les étoiles n'étaient pas encore suffisamment repues de sang, et le Maréchal FOCH avait donné l'ordre suivant répercuté par le Général BOICHUT : "Attaquer coûte que coûte à n'importe quel prix et sans délai pour franchir la Meuse".

On saura plus tard que cet ordre était donné pour impressionner les plénipotentiaires allemands.

Au cours de cette attaque du 10 NOVEMBRE 1918, on dénombra 37 tués et 100 blessés au 415° R.I. -

Les pertes pour ces derniers combats s'établirent comme suit :

- 415° R.I.	:	58 tués	- 95 blessés
- 142° R.I.	:	15 tués	- 60 blessés
- 19° R.I.	:	12 tués	- 28 blessés
- Génie	:	1 tué	- 10 blessés
Au total :		86 tués	- 193 blessés.

L'un d'eux le Sergent d'HOCQUER venait de recevoir le télégramme lui annonçant la naissance de son troisième enfant. Le 11 à 10 h.30 il était tué d'une balle.

Oh ! bien sûr, simple fait divers.

La hiérarchie galonnée n'avait elle pas disposé sans restriction ni limite pendant 4 années de la vie de tout ce qui constituait la force vive de la nation. Le bilan : 1.500.000 morts 3.000.000 de mutilés - des centaines de milliers de veuves et d'horphelins. Mais qu'importe, le 11 Novembre 1918, pendant que mourrait le sergent d'HOCQUER, aux luxueux châteaux de SARCUS et ensuite de SENLIS (Oise), siège du grand quartier général, la gent étoilée préparait ses prochaines promotions.

Cependant le 11 Novembre 1918 ce n'est pas la tristesse ni la vision encore présente des morts qui l'emportait.

J'ai participé aux festivités de ce jour bien que mon père venait de disparaitre dans la tourmente. Mais pour tous, c'était la fin d'un cauchemar vieux comme le monde, puisque c'était la dernière des guerres.

Mais cette victoire sur la guerre c'était il faut bien le dire, la victoire sur un peuple de bourreaux qui, pendant les quatre années d'hostilité, avait réussi par ses exactions et sa cruauté, à dresser contre lui la grande majorité des nations.

Pour nous, habitants des régions envahies, ce n'était d'ailleurs pas la majorité, mais l'unanimité de la population qui souhaitait la destruction totale de ces occupants, qui selon une formule de l'époque, n'avaient d'humain que la forme de leur corps.

Mais où était la population de MERLIEUX le 11 NOVEMBRE 1918. Les jeunes hommes combattaient dans l'armée française. Ceux qui servaient dans l'Infanterie avaient été tués.

De la population civile, une partie avait été enlevée et transférée en BELGIQUE (GOMBLOUX), sans que l'on connaisse les raisons du choix.

Pour les autres, ils furent évacués le 16 Avril 1917 pendant l'Offensive du Chemin des Dames, à BARENTON BUGNY quelques uns; des femmes et des enfants furent dirigés vers la France non occupée après un long périple par la Belgique, le Luxembourg et la Suisse. Les autres en raison des offensives de la libération, furent de nouveau séparés. Les plus âgés et les enfants furent dirigés vers LAON où ils furent délivrés par l'Armée française en OCTOBRE 1918. Les plus jeunes furent emmenés par l'Armée Allemande en retraite, ils furent libérés dans le secteur de Vervins - La Bouteille - La Capelle par les troupes françaises.

Une rue de LAON, rue du 13 OCTOBRE précise la date de la libération de la ville.

Le premier soldat français à pénétrer dans LAON fut un habitant de MERLIEUX : Paul DUMAY, toujours vivant et actuellement domicilié à AULNOIS S/LAON.

Il participe chaque année à la commémoration de la victoire, il eut l'immense joie de retrouver à LAON sa famille dont il était sans nouvelle depuis quatre ans, et qui précisément, venait d'arriver de BARENTON-BUGNY.

SOIXANTE DEUX ANNEES se sont écoulées depuis cette double victoire sur la guerre et sur la barbarie.

Quel sens peut-on attribuer de nos jours à la présence devant les monuments aux morts, d'un nombre de plus en plus restreint, il est vrai, de participants ?

Pour la première fois, dans les papiers officiels, il n'est plus fait mention que du 11 Novembre "Journée du Souvenir". Les contemporains de ces journées exaltantes de NOVEMBRE 1918 sont de moins en moins nombreux.

Mais malgré ce qui s'est produit depuis un demi-siècle, pour eux la réalité demeure le 11 Novembre 1918. C'était bien la victoire sur la guerre et sur la barbarie.

Certes nous comprenons les nouvelles générations.

Nos motivations n'étaient -elles que des symboles ?

VERDUN ne va-t-il pas rejoindre VALMY au temple des illusions perdues ?

Il y eut c'est vrai la deuxième guerre mondiale, la place nous manque pour en indiquer les causes. J'en ai parlé par ailleurs.

Une nouvelle fois la barbarie déchainée et industrialisée a provoqué la mort de 50 millions d'êtres humains.

Dans cette hécatombe, 200.000 Français, 22 millions de soviétiques et tant d'autres de nations différentes, ont été tués, sans leur sacrifice le fhurer bien aimé Adolph HITLER avec l'appui indéfectible de 98 % du peuple allemand, imposerait encore sa loi et il aurait probablement dans chacun de nos villages une annexe de la Gestapo et dans chaque département un camp de concentration, car il faut peu de chose pour susciterchez les germains des vocations de gardiens et de tortionnaires.

Alors, conclusion ? Pour nous les anciens, ne concluons pas et comme les écrits officiels nous y invitent, vivons seulement avec nos souvenirs, car nos voix presque sorties d'outre tombe, ne sauraient plus éveiller d'échos.

LE SENS de NOTRE MONUMENT AUX MORTS -

Le monument de MERLIEUX a été édifié il y a peu d'années. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, ce ne sont pas quelques vieux Conseillers nostalgiques des aventures guerrières qui en ont été les inspirateurs, mais au contraire les plus jeunes membres de l'Assemblée municipale qui ont voulu que les noms des martyrs issus de leur classe sociale ne soient pas oubliés.

L'on ne trouve pas sur ce monument d'une grande simplicité, les formules cocardières que l'on trouve ailleurs :"morts pour la patrie - morts pour la France, morts héroïquement" etc... Mais un simple rappel qu'ils sont morts au combat, car les uns et les autres, là où le hasard les avait placés, ils sont tombés dans des circonstances différentes, mais leur combat était le même.

Alors, jeunes qui vous abstenez, venez avec nous le 11 Novembre, nous ne sommes pas des bellicistes ne rêvant que d'exploits guerriers, nous venons simplement apporter une pensée à ceux qui, comme nous, comme vous, ne demandaient qu'à vivre heureux au milieu de leur famille.

Ceux dont lesnoms sont inscrits à notre monument :

- HUTTIN Léon, né le 28 Janvier 1891 - soldat au 60° Bataillon de chasseurs à pied - tué à SOUCHEZ (Pas-de-Calais) le 1° Juillet 1915.
- DESSE Marcel, DESSE Léon - tués sur le champ de bataille à un endroit qu'il ne nous est pas possible de situer.
- LACOURT Louis, né le 2 Mai 1897 - mort le 10 Décembre 1918 - arrêté par les allemands fin 1914 - déporté au camp d'OLSMINDEN rapatrié en France non occupée par train sanitaire - incorporé dans l'armée française au 158° R.I. - Fait prisonnier lors d'une attaque - de nouveau interné dans un camp en Allemagne rapatrié après l'armistice - décédé à son retour dansl'ambulance militaire de la 131° D.I. en stationnement à MUTZIG (Alsace).
- POINDRON Abel , né le 15 Avril 1881 - Arrêté et déporté au Camp d'HOLSMINDEN - mort dans le dit camp des suites de mauvais traitements.

- DURAND Camille, né le 16 Octobre 1879 - Arrêté à BARENTON BUGNY interné au Camp d'Effry - Mort en Septembre 1917 des suites de mauvais traitements.

- DOUCHE Lucien , né le 5 MAI 1869 - maréchal ferrant à MERLIEUX - Arrêté par les allemands - mort à l'Hôpital de LAON le 27 Mars 1918 suite de mauvais traitements.

L'on peut ajouter, bien que non inscrit au monument :

- COGNAT Claudius Gabriel, né le 28 Décembre 1894 - Grand blessé de guerre (gaz ypérite)
nommé garde-champêtre à MERLIEUX au titre des emplois réservés aux grands invalides, mort le 11 Décembre 1920 des suites de ses blessures - enterré à MERLIEUX - Sans famille connue -
le Conseil municipal a pris en charge l'entretien de sa sépulture.

- IMPOTS LOCAUX ANNEE 1980 -

Nature	Taxe Régionale Taux	Commune	Département		TOTAL
Taxe Mobilière	0,207	Taux : 3.58 % 5.817 F.	9.46 % 16.529 F.		22.788 F.
Taxe Foncière bâti	0,291	Taux : 4.70 % 3.716 F.	10.20 % 8.681 F.		12.678 F.
Foncière Non bâti	0,584	Taux : 11.1 % 5.809 F.	18.80 % 10.633 F.		16.898 F.
Chambre d'Agriculture			Taux : 4.80 % 2.695 F.		2.695 F.
A. Sociales Agricoles			Taux : 2.39 % 1.343 F.		1.343 F.
Taxe Régionale			951 F.		951 F.
Patente	0.162	Taux : 3.84 % 358 F.	6.37 % 639 F.		1.024 F.
Chambre des Métiers					261 F.
Chambre de Commerce					67 F.
Valeur locative moyenne (calcul des abattements)					2.940 F.
Total des sommes revenant à la Commune					15.700 F.

l'âge de l'après pétrole

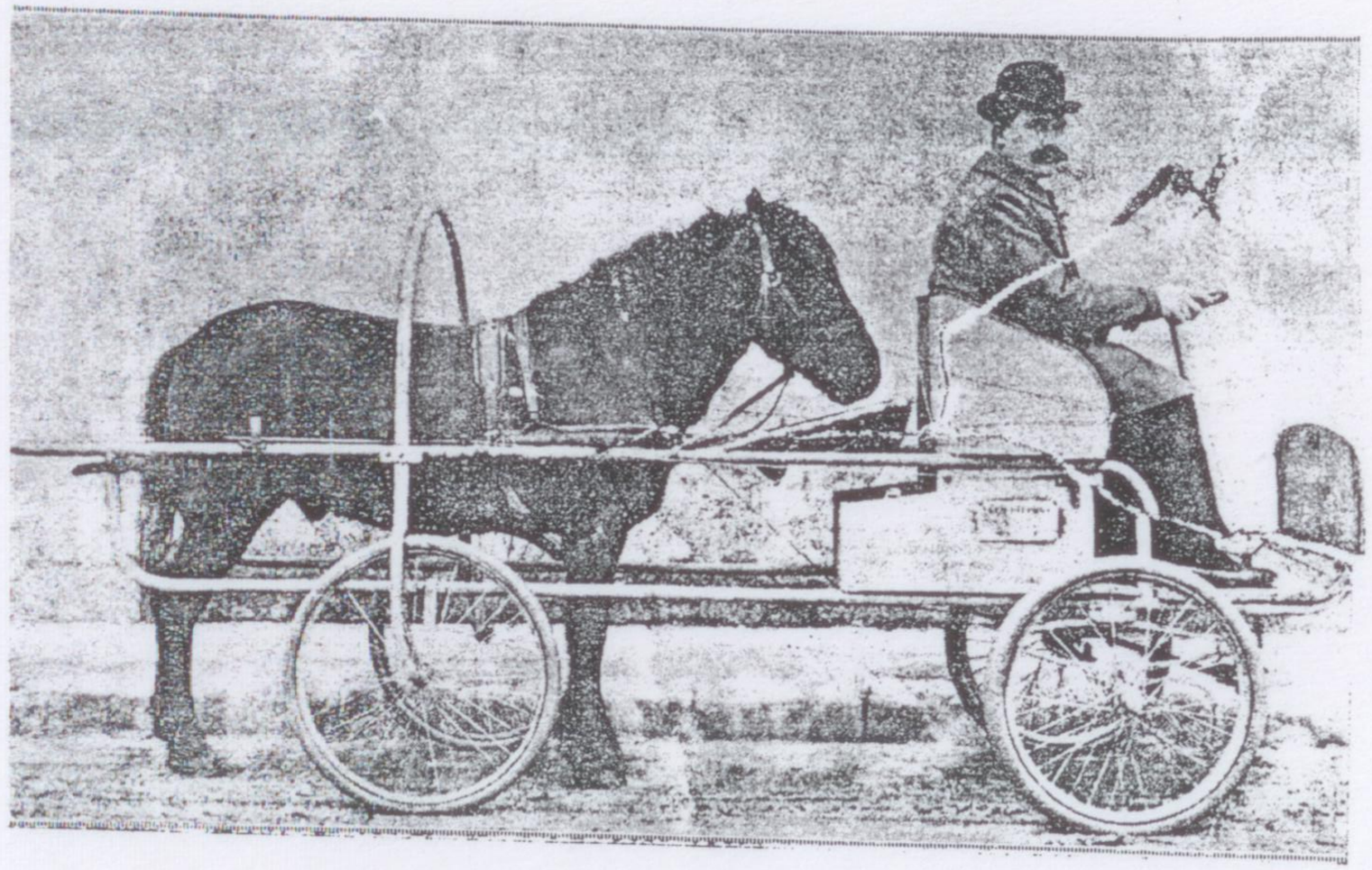
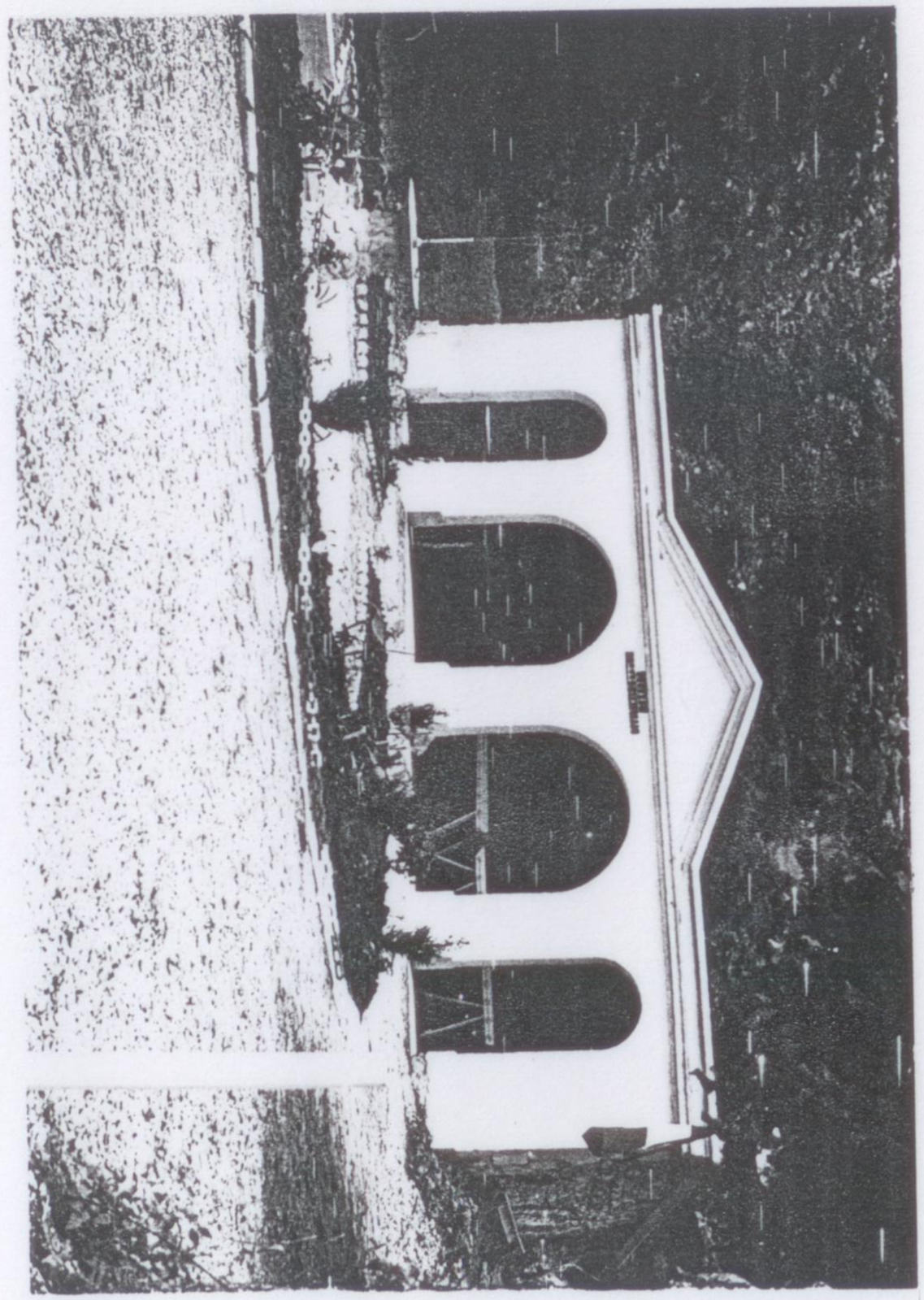
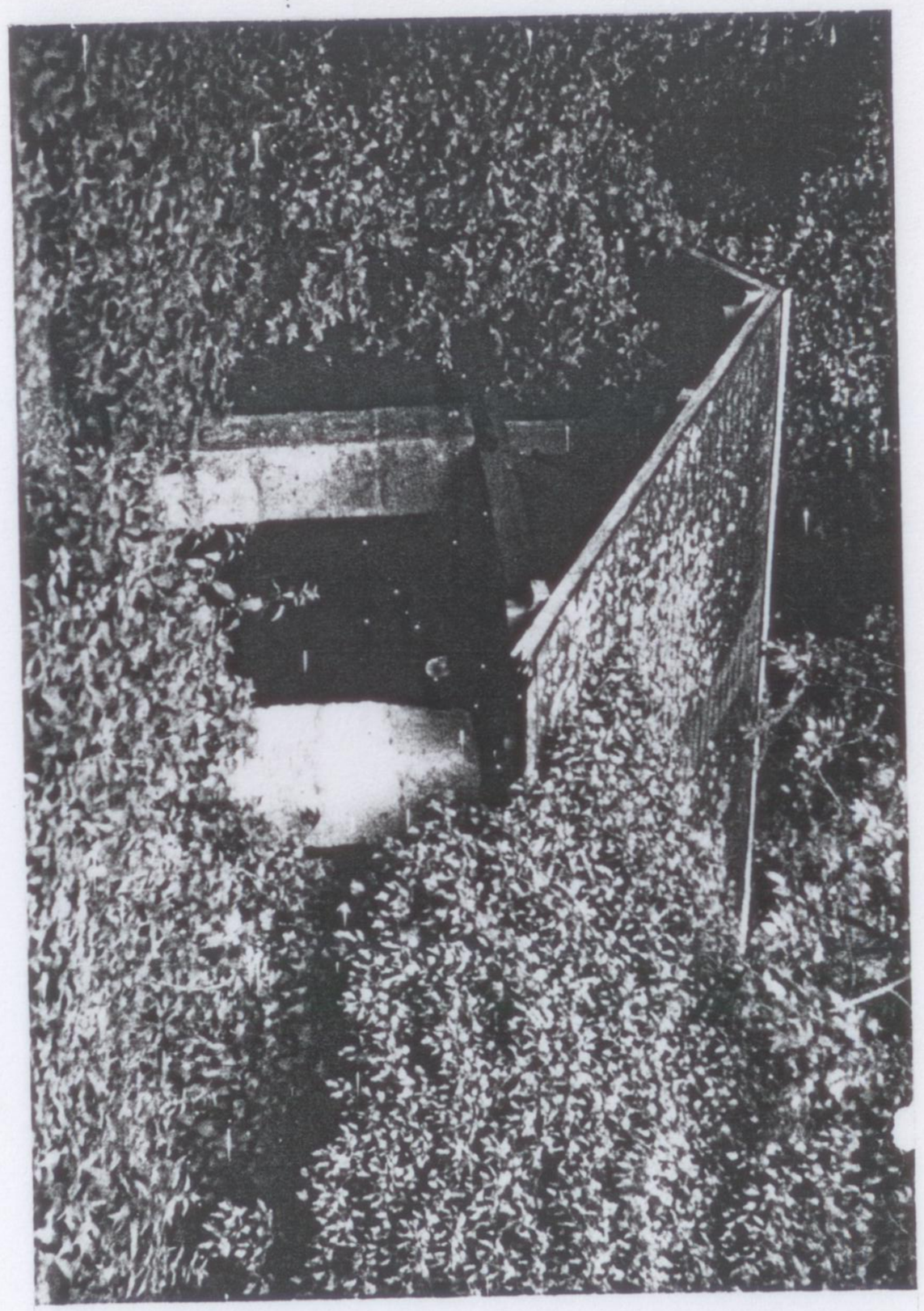


Fig. 4. — L'auto-hippique de M. Bonmarchand.



Ets Jacky LAVEAUD

02320 ANIZY-LE-CHATEAU ☎ (23) 22.10.50



Lavoir de VALAVERGNY MERLIEUX 02000 LAON

Réalisation Laboratoire Couleur J. LAVEAUD
02320 ANIZY le CHATEAU Tél. (23) 22 10 50

101

POESIE de Daniel LE GOUEDEC

I

Petit, petit pays,
Loin de la grande ville
Qui s'appelle Merlieux
Loin de la vie facile.

II

Il existe à mes yeux
Entre le bois "La Fille"
La grand'route, le caquet,
La place, la p'tit' église

III

Un village bien né
Pour ses petites manies
Ses petits racontars
Qui lui donnent la vie.

IV

Toutes ces grandes familles
Issues de ce petit village

Se rencontrent au complet
Lors de la fête communale.

V

Les mois, les années passent
Et les champs reverdissent
Le maïs, l'orge, le blé
Tout comme nous refleurissent.

VI

A Merlieux comme ailleurs
Il nous faut travailler
Mais nous avons par bonheur
Beaucoup de retraités.

VII

Vous, à qui je m'adresse
Vous qui m'écoutez
Est-il d'autres richesses
Que celle d'être aimé ?

VIII

De ceux qui nous sont chéris
Des amis près du coeur
De ceux aux gueules ouvertes
Près de leur porte-feuille.

IX

Qui se plaignent toujours
Qui vous font des sourires

Qui, s'ils pouvaient vous tuer
Le feraient sans sourire
Sous cette honnêteté fausse
La franchise est une faute
La calomnie nous tente.

X

Pourtant dans ce pays,
Quand j'y suis arrivé
J'ai cru que le bonheur
Lui, y était né
Ne faut-il pas vivre
Comme un hermite blasé
Pour que la paix sereine
Vienne nous apaiser.

XI

Enfin sous ces lignées
Qui vous feront sourire
Sous toutes ces contraintes
Et ces charmants plaisirs
Nous avons un désir, celui
Que Merlieux vive
Malgré quelques risées
Il faut que je vous dise
Que de vivre au village
Moi je l'ai désiré.

XII

Et pour vous faire savoir
Que je vous aime bien
Habitants de Merlieux
Comptez sur mon soutien.

LE POINT DE VUE DES FEMMES :

Libérer la femme, ce n'est pas seulement faire entrer le lave-vaisselle dans la cuisine, ce n'est pas seulement autoriser les filles de 13 ans à prendre la pillule et ce n'est sûrement pas donner du MLF à forte dose.

La vraie libération est incontestablement autre et ailleurs.
Il faut, au préalable, que la femme soit à l'aise dans la vie qu'elle mène et dans la société où elle évolue pour commencer sa vraie libération.

Comment la femme peut-elle se libérer alors qu'elle traîne derrière elle 20 siècles et plus de société patriarcale ?

Comment l'homme peut-il abandonner le piedestal sur lequel la religion, l'éducation, la morale sans parler du français et de toutes les règles l'ont placé ?

Il est bien connu que l'on ajoute un "e" au féminin, que le masculin emporte sur le féminin, que le droit est celui de l'homme et du citoyen.

Combien y-a-t-il de femmes qui n'ont d'autres activités en dehors de l'entretien quotidien de la maison et à qui le fait de quitter le foyer 2 heures un soir pose un cas de conscience.

Les activités aussi nombreuses soient-elles que les femmes ont à la maison et même si elles apportent joies ou satisfactions, n'en restent pas moins le plus souvent pénibles de par la répétition et le manque d'ouverture.

Lorsqu'un couple a choisi d'avoir un enfant, le choix pour la femme de continuer à travailler ou d'élever ses enfants est-il réellement posé sans aucun sentiment de culpabilité ?

Une femme doit-elle acquiescer aux désirs de l'homme, c'est-à-dire à ce qu'il pense qu'une femme au foyer doit faire ou bien lui prouver qu'elle peut être "elle" en dehors de lui.

La manière dont une femme veut se vivre peut en effet entrer en conflit profond avec la manière dont l'homme envisage; lui, le rôle et la fonction d'épouse et la place de la femme.

La libération de la femme ne doit pas porter atteinte à la liberté de l'homme. Il ne faut en effet pas tomber dans l'extrême inverse et ne pas oublier que l'homme et la femme sont faits pour se compléter et non pour entrer en conflit.

N'oubliez pas que ce sont des femmes qui ont engendré les maris, qui leur ont donné cette même éducation que nous remettons en question aujourd'hui.

Il existe très certainement encore à l'heure actuelle des femmes qui élèvent leurs garçons dans ce même esprit.

On ne constatera aucun changement si les jeunes mères ne prennent pas conscience que la libération de la femme est avant tout dans l'éducation des jeunes enfants.

Il est évident, Messieurs, que ce texte attend une réponse.

D'avance, je vous en remercie.

SYLVIE LEROUX

- L'AGRICULTURE à MERLIEUX -

MERLIEUX - MERILOCUS PAYS DU BON VIN

Cette appellation indiquait à coup sûr que la vocation de notre commune était viticole. Les habitants étaient vignerons ou exerçaient des professions connexes.

La plupart des maisons étaient des vendangeoirs et cela fut vrai jusqu'au milieu du 19° siècle. Les registres de l'état-civil après la révolution le prouvent. Parmi les professions relevées l'on trouve : vigneron, tonneliers, vinaigriers, distillateurs, salpétriers.

Un certain nombre d'hectares étaient consacrés à la production des céréales et plantes oléagineuses : colza, oeuillette, faine, noix. Sept moulins pour céréales et deux pour oléagineux fonctionnaient dans la commune. Les habitants étaient donc : meuniers - laboureurs - moissonneurs - bergers.

Le début de l'industrialisation et le phyloxera qui détruisit les vignes, changèrent la physionomie de MERLIEUX. Sur les coteaux les vignes furent remplacées par des plantations d'asperge et les terrains cultivables furent plantés en arbres fruitiers. Le cidre dans une certaine mesure remplaça le vin. Les vendangeurs pour la plupart allèrent travailler dans les chantiers au dehors : canal - chemin de fer - scierie - extraction d'alun - sucrerie - chantier de battage.

Quant aux moissonneurs, leur sort fut réglé, lorsque en 1904 les premières faucheuses lieuses firent leur apparition à MONTARCENE. Mon grand-père me disait que les moissonneurs allaient planter dans les champs à faucher leurs "englumieux" (petites enclumes destinées à l'affutage des faulx), afin de détériorer ces machines qui leur prenaient leur gagne-pain.

En 1914 il y avait encore 14 cultivateurs - un maréchal ferrant - un vannier - un tordeur d'huile - un scieur de long.

Comme les terres à cultiver étaient rares, il y avait peu de prairies, un vacher communal emmenait paturer l'ensemble des vaches dans les marais ou à Cléry. A la même époque les machines agricoles commencèrent à faire leur apparition. Deux cultivateurs possédaient des faucheuses lieuses. Quelques uns des faucheuses à herbe. Des entrepreneurs ambulants vinrent avec leur machine à vapeur battre la récolte à domicile, travail qui jusque là était effectué au fléau l'hiver par les moissonneurs.

Faisant suite à la vigne les nouvelles productions avaient pris leur rythme.

JUIN JUILLET : récolte des cerises - haricots et pommes de terre hâtives - foin.

JUILLET - AOUT - SEPTEMBRE : récolte des prunes, céréales, pommes hâtives - haricots à rames.

OCTOBRE - NOVEMBRE : récolte des pommes et pommes de terre tardives - betteraves - noix - fabrication du cidre.

Pour les mois d'hiver : soins aux animaux - abattage de bois pour l'année (environ 40 stères) - préparation des échalats pour haricots - des liens pour la prochaine moisson (paille de seigle ou écorce de tilleul) - liens en osier pour attacher les bottes d'asperges. Egalement quelques travaux de vannerie et de charonnage.

Ajoutons pour bien situer cette époque, qu'il n'y avait pas d'eau sous pression et que trois fois par jour il était nécessaire de manipuler la chaine pour tirer l'eau des puits.
Pas davantage de courant électrique, donc pas de lumière ni de force motrice (l'eau et l'électricité ont été installés en 1927) la lampe à huile était ce qu'il y avait de plus utilisé, puis apparurent les lampes à pétrole.

La lampe à huile était composée d'un pot à confiture aux trois quarts rempli d'eau sur laquelle surnageait environ un centimètre d'huile. Le brûleur était composé simplement d'une rondelle coupée dans un bouchon traversé par quelques brins de coton. L'hiver, comme maintenant, ne venait pas sans son cortège de rhumes, de bronchites, de grippes. Les remèdes étaient simples et polyvalents : cataplasmes composés d'un mélange de farine de lin et de farine de moutarde posés bouillant sur la poitrine, bols d'infusion de tilleur agrémentée , il est vrai, par une bonne dose d'eau de vie de cidre. Une autre potion était composée de lait, de fleurs de sureau et de toujours l'irremplaçable gniole.

Que les nantis du temps présent, gorgés de tout, fatigués de trop consommer, et cependant perpétuellement insatisfaits, ne rêvant que du retour vers un passé qui les délivrerait de leurs angoisses imaginaires, méditent sur cette époque encore proche et alors peut-être apprécieraient-ils mieux les efforts fournis par les précédentes générations pour apporter dans la vie un peu plus de sécurité.

La guerre 14/18 créa une situation nouvelle dans la vie paysanne. Le travail dans les chantiers de la reconstruction, la non remise en état d'une vingtaine d'habitations provoquèrent la raréfaction de la main d'oeuvre bon marché.
Les productions nécessitant beaucoup de travail manuel disparurent (asperges - cultures légumières). L'arrivée des huiles coloniales firent disparaitre les colza et oeuillette - les presses à huile détruites par la guerre ne furent pas remises en service.
D'autre part, les arbres fruitiers ayant énormément souffert des combats ne furent pas replantés, leur présence d'ailleurs dans les champs créait une gêne pour le passage des machines qui venaient de faire leur apparition dans toutes les fermes.

Cependant la motoculture ne put pas s'implanter malgré les efforts du comité américain (Anne MORGAN) qui offrait des tracteurs à bas prix, le carburant était trop cher et les prix des produits agricoles trop faibles.

Seul le carburant avoine foin - produit sur place permettait de "tenir".

Les prairies du marais qui ne fournissaient que du foin de mauvaise qualité furent progressivement abandonnées, le vacher communal ne retrouva pas son emploi.

Les exploitations à l'image des fermes de grandes cultures adoptèrent donc le système : polyculture - élevage - c'està dire céréales, betteraves, pommes de terre, bovins, porcins.

L'installation d'une laiterie à CHAILVET provoqua l'augmentation du cheptel laitier, le ramassage du lait à domicile, les paiements mensuels apportaient aux cultivateurs la garantie d'une rentrée d'argent régulière.

Entre les deux guerres le nombre des cultivateurs à MERLIEUX fut de douze.

La deuxième guerre ou plutôt l'après guerre apporta des changements importants à la fois dans le travail et dans la commercialisation. La mise au point d'engrais ternaires facilement assimilables et l'emploi des désherbants (apportés d'AMERIQUE) permirent d'augmenter d'une façon importante les rendements hectares (blé : de 18 à 30 Quintaux). L'insémination artificielle en augmentant la qualité des vaches laitières, permit également de faire passer la lactation annuelle de 1800 litres à 3.500 litres.

Parallèllement, des machines de plus en plus perfectionnées furent mises sur le marché. Les moiss batt qui étaient apparues en 1934, mais dont l'emploi fut limité en raison du manque de matériel de séchage et de stockage gagnèrent du terrain lorsque les infrastructures le permirent : machines à traire -presse à fourrages - appareils de traitement firent leur entrée à MERLIEUX. Ce n'était pas encore la grande révolution agraire, mais cela n'allait pas tarder.

<u>1956</u> - Création d'un carburant bon marché, ce qui provoqua le remplacement des chevaux par des tracteurs équipés de moteur diésel économique.

Mécanisation complète des cultures de betteraves et de pommes de terre, ce qui aurait paru invraisemblable quelques années auparavant.

Mise au point de déherbants polyvalents - pesticides et fongicides ayant permis de porter les rendements, même à MERLIEUX où les terres ont en général une faible productivité aux chiffres suivants: quintaux/hectare :

- Maïs grain : 52 à 70
- Betteraves sucrières : 50 - 55 tonnes -
- Orge d'hiver : 50
- Blé : 45 - 50.

Il faut cependant ajouter que ce gain de productivité coûte très cher (engrais et produits de traitement).

1962- 1964 - Vote de la loi d'orientation agricole (loi PISANI) Cette loi prévoit l'attribution d'une indemnité de départ pour les exploitants (I.V.D.) qui acceptent de quitter leur exploitation, Conditions à remplir : céder à un agriculteur déjà installé sur 3 Superficie de Référence (54 hectares). Cette disposition rend impossible l'agrandissement des petites exploitations ou l'installation des jeunes.

A MERLIEUX huit cultivateurs âgés ont bénéficié de cette mesure. La mise à la disposition de l'agriculture de machines toujours plus puissantes, a permis aux cultivateurs ayant reçu les terres cédées de les exploiter sans difficultés.

1980 - La motorisation et la mécanisation sont pratiquement terminées, la traction anumale a complètement disparu. La fermeture de la laiterie de CHAILVET a entrainé la suppression de l'élevage porcin.

La production laitière trop contraignante est en voie de disparition. Le cheptel laitier est de plus en plus remplacé par des bovins de boucherie. L'effectif est en augmentation du fait que le stock de nourriture est plus facile à constituer. Le maïs pour ensilage a remplacé les betteraves fourragères, et la pulpe fraiche.
La récolte du foin entièrement mécanisée demande peu de temps.

A MERLIEUX en 1980 il reste 4 cultivateurs à temps complet et un cultivateur ayant une autre profession, mais qui essaie de se constituer une exploitation viable.

La nouvelle loi cadre de l'agriculture qui entre en application cette année, prévoit que seuls seront aidés et avoir le titre d'agriculteur ceux qui s'installent sur une S.M.I. (dans l'Aisne 32 hectares). Si ces dispositions sont appliquées à la lettre, trois exploitations de MERLIEUX sont appelées à disparaitre rapidement.

Que sera l'agriculture de MERLIEUX en 1990. Il est difficile d'énoncer des prévisions, tout va très vite.

Toutefois le relief accidenté du sol où les machines évoluent difficilement, imposera à coup sûr le maintien des paturages, donc l'élevage subsistera.

Il faut cependant remarquer que le maintien des animaux pendant de longues périodes, quelles que soient les conditions climatiques sur les mêmes surfaces, entraine un tassage du sol rendant plus incertains les rendements et une plus grande sensibilité des prairies aux excès de pluie et de sècheresse.

Il en est de même pour les productions céréalières, l'emploi de machines de plus en plus lourdes provoque le compactage qui nuit à l'oxygénation normale des sols. Cette demie-asphyxie de la terre occasionne sur certaines cultures (maïs, grain, orge de printemps) une baisse de rendement et cela malgré l'apport massif d'engrais et de produits de traitement.

Cependant le retour aux methodes anciennes semble exclu. Au contraire l'augmentation de la puissance des m chines et leur efficacité continuera de réduire le nombre des agriculteurs et certainement à quelques exceptions près un seul exploitant par commune pourra mettre en valeur la totalité du territoire agricole.

Dans la cabine de son tracteur, insonorisée, chauffée, l'agriculteur de la prochaine décennie aura pour rompre sa solitude la radio, voir la télévision. Mais il ne verra plus les multitudes d'oiseaux qui suivaient les laboureurs cherchant des vers mis à jour par la charrue, car les vers ont été détruits par les traitements pesticides. Il ne verra plus davantage les écureuils sautillant de branches en branches en bordure des locqueteaux à la recherche des faines, des glands ou de noix, car hêtres, chênes et noyers sont tombés sous la coupe des tronçonneuses, et l'on sait qu'il faut près d'un siècle, pour que les jeunes arbres commencent leur fructification. Il n'entendra plus chanter, par les belles journées ensoleillées, les alouettes chassées par la fumée du mazout et s'il prend le temps de faire un cour arrêt pour le casse-croûte, il ne pourra plus se régaler de fraises des bois, car tous les parterres ont été détruits par les vapeurs des déherbants employés à haute pression. Pourra-t-il même se désaltérer avec l'eau de source, celle-ci si pure il y a encore peu de temps est maintenant polluée par les nitrates provenant de l'emploi massif des engrais azotés.

Certes le cultivateur d'hier devenu l'agriculteur de demain, fera autant de travail et aura autant de productivité que les quinze familles qu'il aura remplacées, mais aura-t-il pour cela trouvé le bonheur ?

La lecture de la presse agricole semble indiquer qu'il n'en est rien. Chaque page de ces journaux tendant à se transformer en succursale du mur des lamentations.

Comment notre commune a-t-elle vécu et ressenti cette révolution agraire si importante dans ses conséquences :

Le départ des enfants des cultivateurs et ceux des ménages des professions connexes ont eu pour conséquence, la fermeture de l'école (il y avait à la fin de la deuxième guerre mondiale 39 élèves). Il en restait 5 lors de la fermeture de la classe en 1967 et tout le monde sait que la disparition de l'école c'est pour une commune le commencement de la mort.

La présence permanente des 15 cultivateurs et de leur famille créait une animation permanente dans la commune. Leur disparition laisse un vide difficilement supportable pour ceux qui ont vécu l'époque encore récente où l'ambiance familiale flottait invisible mais bien réelle dans les rues.

Quoi de plus affligeant pour eux que de circuler maintenant dans MERLIEUX sans rencontrer "âme qui vive".

La population de la Commune est composée de 60 ménages qui le plus souvent s'ignorent. MERLIEUX n'étant qu'un assemblage de lettres ne déterminant sur la carte qu'un lieu géographique.

Souhaitons que les repas de fin d'année auxquels nous voudrions que la plupart des habitants participent, soient un lieu de rencontre où les uns et les autres apprendront à se mieux connaître et connaitre leur petite patrie d'adoption; chacun oeuvrant désormais pour que notre commune ne soit pas seulement une cité dortoire.

LA FERME POUR ENFANTS

et les ETANGS de MERLIEUX

Pour donner aux jeunes un aperçu des problèmes réels d'environnement, il faut les mettre en contact avec la nature vivante parce que c'est elle qui est au coeur de l'initiation de ces problèmes.

Cette initiation à l'environnement relève de l'école.

La tâche donc de la ferme pour enfants est d'offrir, aux professeurs, un appui qui leur permette de remplir leur rôle aussi bien que possible.

Cet équipement a pour but de mettre les enfants en prise directe avec l'agriculture par l'étude, l'observation des activités agricoles.

Le monde agricole ne doit pas être montré aux étudiants, mais ils doivent le découvrir par eux-mêmes.

Confrontés aux réalités de la fermette, les jeunes auront à répondre à un certain nombre d'interrogations concernant la vie et la nourriture des animaux, la transformation des produits ainsi que leur vente.

Mais cet équipement ne s'adresse pas uniquement aux enfants : les responsables ont tenu à ce que soit offert, à tous, la possibilité d'appréhender l'économie et la vie agricole dans sa plus grande complexité.

C'est pourquoi il est prévu de poursuivre l'étude du monde agricole, par le biais de visites des grandes exploitations agricoles voire des coopératives.

L'observation de ces établissements permettra aux responsables pédagogiques d'aborder les problèmes ruraux de la façon la plus complète possible, permettant à chacun de découvrir un monde qui lui est étranger. "Découvrir les rapports doit remplacer la connaissance des faits".

A court terme, seront aménagés des jardins pour offrir un terrain aux enfants qui souhaiteront appliquer en pratique les éléments d'information donnés.

Les enfants doivent apprendre par l'expérience.

La fermette n'est donc ni un parc de vision, ni une ferme expérimentale, mais un outil pédagogique de première importance.

Jouxtant cet équipement, des étangs sont intégrés au site et permettent de présenter la faune et la flore des eaux douces.

Une des idées difficiles à faire admettre est que les zones humides ne sont pas des terres inutiles, mais des régions hautement productives, qui font partie intégrante de l'environnement.

Les étangs de Merlieux servent, en premier lieu, à la producti piscicole, qui permettra le réempoissonnement de nos rivières, et, en second lieu, à montrer la vie des eaux douces, aux enfants.

De ce fait, ils constituent un outil pédagogique remarquable qui permet aux jeunes d'étudier leur faune et leur flore.

Un éco-musée sera installé dans une grange, implantée sur le site et dans laquelle, au moyen de divers matériels didactiques (planches - photos - aquarium...) les enfants pourront aborder tous les problèmes de vie, de modification et d'exploitation des régions marécageuses, et des eaux douces.

Ce sera l'observation vivante de la vie des marais et des étangs. Pour compléter enfin cette information, des sentiers d'observations seront aménagés autour des étangs, et présenteront, d'emplacement en emplacement, la flore rencontrée au long des itinéraires.

La ferme pour enfants a été inaugurée par Monsieur Jacques PELLETIER Secrétaire d'Etat en présence de Monsieur HUSSON, Préfet de l'Aisne. le 11.9.78.

C'est grâce aux actions persévérantes tous azimuts de Monsieur Maurice BRUAUX, Directeur du Comité du Tourisme de l'Aisne, que cette belle réalisation put être concrétisée.

Ferme pour Enfants



Inaugurée le 11 septembre

1978

111

- COMMUNE de MERLIEUX -

REPAS de FIN d'ANNEE DECEMBRE 1980

Au nom de l'administration communale, j'ai la satisfaction de vous accueillir pour notre habituel repas de fin d'année, dans la chaude ambiance qui est particulière à notre Commune. Nous espérons que vous trouverez l'espoir et des raisons supplémentaires de bien vivre.

Tout le monde sait qu'à MERLIEUX, les traditions, c'est à dire les références au passé, n'ont jamais été des exemples qui ont inspiré nos actes. Car le passé, l'histoire locale le prouve, comporte trop de mauvais souvenirs pour les simples gens que nous sommes. Mais si nous réunir chaque fin d'année pour oublier les tracas de la vie quotidienne, et aussi les petites histoires inévitables qui ont pu nous opposer les uns aux autres. Si nous savons profiter de cette agréable soirée pour faire provision de bonne humeur, alors même si cela prend le nom de tradition, nous sommes satisfaitsd'avoir créé cette habitude en souhaitant que ce repas annuel soit inscrit au calendrier communal au même titre que les autres festivités.

Ce soir nous avons la satisfaction, nous les anciens qui avons fait notre commune, et dont le nombre et les forces déclinent rapidement, d'accueillir les nouveaux habitants venus d'horizons différents et qui wont être nos continuateurs.

Pour eux MERLIEUX était simplement un endroit à la campagne où le hasard ilets avait amenés. Ce soir dans de bonnes conditions, car une bonne table engendre à coup sûr de bonnes idées, ils vont faire connaissance avec leurs nouveaux voisins, des liens d'amitié vont certainement se créer, et pour le plus grand bien de notre communauté je suis certain qu'ils seront durables.

Mais je sais que vous n'êtes pas venus ce soir pour entendre des discours et des leçons de morale, mais pour faire honneur au menu qu'ont préparé pour vous Monsieur et Madame BARJONNET et le personnel du C.P.I.E. et qui ce soir feront de leur mieux pour vous être agréables.

Et puis il ne faut pas non plus oublier qu'une fois l'an, nous les descendants des serfs, nous remplaçons les seigneurs qui ont hanté ces lieux depuis l'an Douze Cent; cela aussi a sa valeur, même s'il ne s'agit que d'un symbole.

Quelques mots encore; puisque la prochaine année arrive rapidement, pour vous présenter ainsi qu'à vos familles, les voeux les plus amicaux et les plus sincères de l'Administration communale.

La nuit va se passer rapidement, trop rapidement même pour beaucoup, alors ne perdons plus de temps, mais je suis certain que lorsque vous rentrerez chez vous, car les meilleurs moments ont cependant un terme, vous penserez qu'il fait bon de vivre à MERLIEUX.

de l'Aisne, en période de vacances au cours de séjours de découverte de notre Environnement de durée supérieure à une semaine.

Cette action menée en faveur des scolaires de l'Aisne représente 5375 journées de fonctionnement soit 68,52 % des journées stagiaires de l'Aisne.

D'autre part, nous nous efforçons de promouvoir des stages à l'intention des scolaires de l'extérieur de notre Département.

C'est ainsi que nous avons pu accueillir 17 classes du Nord, de laSomme, de la Région Parisienne, du Pas de Calais et de l'Yonne pourqui nous avons mis sur pied des programmes d'activités et animé les séquences pédagogiques permettant à ces élèves de trouver les réponses à leurs interrogations relativement au monde rural et à la gestion de notre patrimoine naturel.

Cette activité a représenté 3175 journées de fonctionnement.

En conclusions, nous pouvons remarquer que 10973 journées de fonctionnement soit 67,83 % du fonctionnement total est destiné à des stages en relation avec l'Education ou l'Environnement.

Enfin nous signalons toutes les actions de sensibilisation que réalise le C.P.I.E. tout au long de l'année.

Ala demande d'instituteurs, de professeurs, nous nous rendons fréquemment dans les établissements scolaires de l'Aisne et des autres départements pour présenter un montage de diapositives que nous commentons, ce qui permet d'informer les familles, les professeurs, les élèves et ainsi de convaincre les uns et les autres de l'intérêt que présente un séjour au C.P.I.E. tant au plan de la découverte de l'environnement qu'au plan de la socialisation et de la culture.

Signalons enfin que le C.P.I.E. est membre de plusieurs commissions

<u>au niveau départemental</u> -

Le C.P.I.E. est membre de la Commission de Protection des Sites Perspectives et Paysages. Il participe activement à chacune des réunions mensuelles.

Le C.P.I.E. est membre de la Commission de Remembrement de l'Autoroute A 26 sur le tronçon Francilly Holnon
l'Autoroute A 26 sur le tronçon de la Commune d'Amifontaine
concernant la déviation de la Commune d'Etouvelles.

En tant que tel, il participe aux diverses réunions qui traitent des problèmes relatifs aux aménagements.

<u>au niveau national</u> -

de la Commission Pédagogique à l'Union Nationale des C.P.I.E. A ce titre, il a participé et pris une part active aux diverses réunions ou journées de travail à Paris, à Bagnères de Bigorre à Chatenay Malabry où se sont déroulées les Journées Nationales des C.P.I.E.

Enfin on peut noter l'amélioration des relations entre le village de Merlieux et le C.P.I.E.

Le repas communal qui a eu lieu le Samedi 13 Décembre et l'importance du nombre de convives y participant en témoigne.

CENTRE PERMANENT D'INITIATION A L'ENVIRONNEMENT
de MERLIEUX

ASSEMBLEE GENERALE du 22 DECEMBRE 1980

EXTRAIT DU RAPPORT PRESENTE par Monsieur BARJONNET
Directeur de l'Etablissement

COMPTE-RENDU D'ACTIVITES 1980

Au fur et à mesure que nous acquérons de l'ancienneté (4 années de fonctionnement le 3 Septembre) les activités du C.P.I.E. se diversifient tout comme d'ailleurs les utilisateurs :

- d'une part avec l'affinement du programme pédagogique qui se complète sans cesse par la découverte de nouvelles pistes de travail et aussi par la demande des stagiaires qui est un puissant stimulant évitant la sclérose de notre structure.

- d'autre part grâce à la diversité des équipements pédagogiques qui se mettent en place progressivement.

- enfin grâce à la qualité de l'accueil qui favorise les contacts humains et le bon déroulement des stages.

Si l'on analyse la fréquentation du C.P.I.E. pendant l'année 1980, on peut remarquer, qu'au 31 Décembre, 16 175 journées de fonctionnement ont été accomplies.

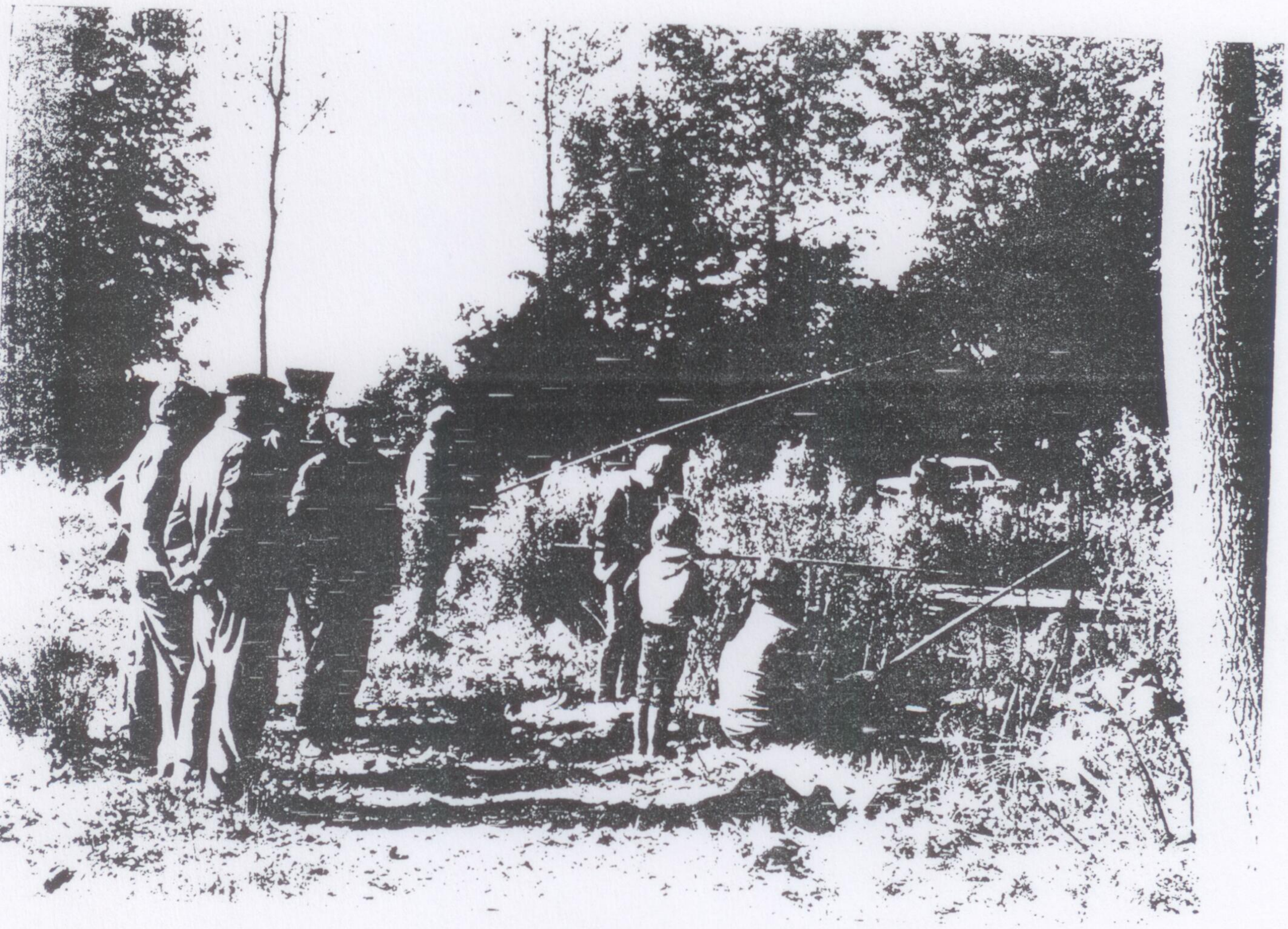
Parmi celles-ci, 7844 journées sont occupées par des stages de l'Aisne soit 48,49 % du nombre total de journées de fonctionnement.

Stages en relation avec l'Education et l'Environnement -

Il est utile de remarquer que nous mettons l'accent, en priorité, sur l'accueil des scolaires de notre département que ce soit en période scolaire ou en période de vacances.

Depuis le 1er Janvier, 39 séjours ont été réalisés à l'intention d'élèves de notre département, pour un total de 3669 journées de fonctionnement et 1706 journées ont été accomplies pour des scolaires

L'ETANG de L'OFFICE du TOURISME



Concours de pêche 1979

116

les fusillés pour l'exemple

souain



Ignare, borné, le Général a raté l'offensive. Alors, pour le punir, et "pour l'exemple", on fusille un plombier ou un cultivateur

vingré

flirey

maizy

'oeuvre

missy

5/20
nicaise

Monument de Vingré (Aisne)



- LES FUSILLES POUR L'EXEMPLE -

titre qui dans sa terrible simplicité vous glace d'horreur.

Certains disent que nous sommes prisonniers - obsédés même, par notre passé.

Ceci est certainement vrai. Notre jeunesse a été mêlée et confrontée à tant d'atrocités, d'exactions, de crimes abominables, que nous avons emmagasiné toutes ces horreurs pour l'éternité.

Tout semble avoir été dit et écrit sur les évènements de 1914/18. Ouvrages - articles de presse - discours officiels - témoignages plus ou moins romancés des participants, mais le sujet n'est pas épuisé et des "faits" importants sont restés dans une pénombre d'où il est encore de nos jours, c'est à dire 65 ans après, difficile deles tirer.

Les fusillés pour l'exemple - les mutineries de 1917 font partie de ces sujets qu'il est extrêmement difficile de traiter, même entouré de la plus grande prudence. Les poilus eux mêmes, ou les familles des victimes évitent le plus souvent d'évoquer ces évènements Il y a eu bien sûr des réhabilitations par les tribunaux jusque dansles années 1930/40, des films pour retracer l'horreur des exécutions, des livres dont la plupart venaient le plus souvent de milieux antimilataristes; mais il est juste de dire que ceux qui ont mis des frontières entre la ligne de feu et leur "précieuse" personne, sont assez mal placés pour parler d'une situation alors qu'ils ne couraient aucun risque.

Daniel MAYER Président de la ligue des droits de l'homme l'a fort bien dit : l'on ne peut juger les faits de mutinerie ou de rébellion qu'en fonction d'un climat, d'une atmosphère créés parla volonté de réprimer ces actes.

Alors essayons d'y voir un peu clair.

Combien de victimes :

Dans une conférence de presse prononcée en 1920 Albert MATHIEZ rappelait que la cour de cassation avait déjà réhabilité la mémoire de 2700 fusillés.

Dans un numéro du "Crapouillot" de 1934, les chiffres suivants sont avancés :
- 1914 = 216 - 1915 = 442 - 1916 = 315 - 1917 = 528 - 1918= 136

Le service historique de l'armée donne les chiffres suivants

Condamnations à mort : en 1917 :

Mai : 2477 condamnations
Juin: 4406 (203 exécutions)
Juillet : 5151 (59 exécutions) -

La cour de cassation dans les années 20 et le tribunal militaire du cherche midi en 1934 ont prononcé la réhabilitation de la plupart de ces martyrs "condamnés" par erreur. La distinction est subtile et entretenue, car l'erreur dans la désignation du coupable laisse supposer qu'à l'origine de chaque affaire, il y avait malgré tout un fait relevant de la compétence des cours martiales et que dansla confusion du moment, le vrai coupable a pu échapper aux sanctions.

Par déduction on peut donc conclure qu'ils n'ont pas été fusillés pour l'exemple - et les familles ayant obtenu réparation , ils sont morts différemment, mais drapeau claquant au vent, ils sont morts comme les 1.500.000 autres savrifiés "Pour la patrie".

Et kes autres ? les vrais fusillés pour l'exemple, ceux qui n'étaient qu'une désignation numérique, ceux qui étaient abattus sommairement (les cours martiales le permettaient), ceux qui sont disparus sans laisser de trace - ceux qui furent condamnés par les conseils de guerre, après une parodie de justice; Qui étaient-ils ? Combien furent-ils ? Nul ne le saura jamais.

Quels sont parmi eux, ceux qui ont eu, en reponsables, le cran de crier bien haut, ce que les autres ressentaient dans un silence résigné : les crimes de la guerre, les insuffisances coupables d'un commandement sclérosé, investi légalement d'un droit de vie et de mort sur le matériel humain mis à sa disposition pour en jouir sans limite ni contrôle.

Leurs noms ? personne ne s'en est soucié - l'oubli pudique a passé sur eux y compris celui des familles, en raison du climat de l'époque - pour reprendre l'expression de Daniel MAYER, Ce climat il est vrai, était particulier et il ne fut pas recréé pendant la 2ème guerre mondiale. En effet, au cours du 2me conflit ceux qui en 1936 criaient "plutôt HITLER que le front populaire" étaient comblés et ils s'en donnèrent à coeur joie pour dénoncer à l'occupant : Juifs, communistes, socialistes, francs-maçons - Cela était leur forme de patriotisme, il n'y avait donc pas de front commun contre l'envahisseur.

En 1914 au contraire la totalité de la population française chauffée à blanc par une propagande qui datait de la perte de l'Alsace Lorraine en 1870, était unanime pour tuer du boche. D'autre part les exactions et les cruautés commises par l'armée allemande à son passage en Belgique et dans les régions envahies de la France, avaient permis de réaliser l'union sacrée à l'échelle nationale même si les sacrifices demandés aux uns et aux autres n'étaient pas du même ordre de grandeur.

Dès lors, personne, pas même leurs familles, n'aurait admis la moindre défaillance de la part des combattants, et il était exclu que même dans les pires conditions résultant des combats, un soldat ait pu lever la crosse en l'air et laisser le passage libre "aux boches", c'est pour cela que les lettres citées plus haut écrites dans les plus grands moments de détresse, étaient presque toujours le reflet d'une fatalité contre laquelle il était vain d'essayer de réagir , plutôt qu'un geste de révolte susceptible d'inquiéter les coupables. Geste qui n'aurait en tout état de cause,pu être compris à l'arrière.

Alors combien furent-ils ces combattants, volontaires pour subir l'incompréhension, la réprobation, la mort au petit matin.
Attachés aux poteaux de supplice face aux camarades attérés, fatalistes, rassemblés pour ce spectacle purificateur ?

Peu importe leur nombre, leur identité , le lieu de leur sépulture.

Depuis 65 ans l'oubli a fait son oeuvre et les derniers contemporains de ce drame sont sur le quai pour le grand départ.
Mais pour nous qui avons vécu cette époque et qui dans des conditions identiques aurions peut être grossi les rangs de leur immense cohorte, réhabilitons les puisque cela n'a jamais été fait, et ne sera jamais fait.

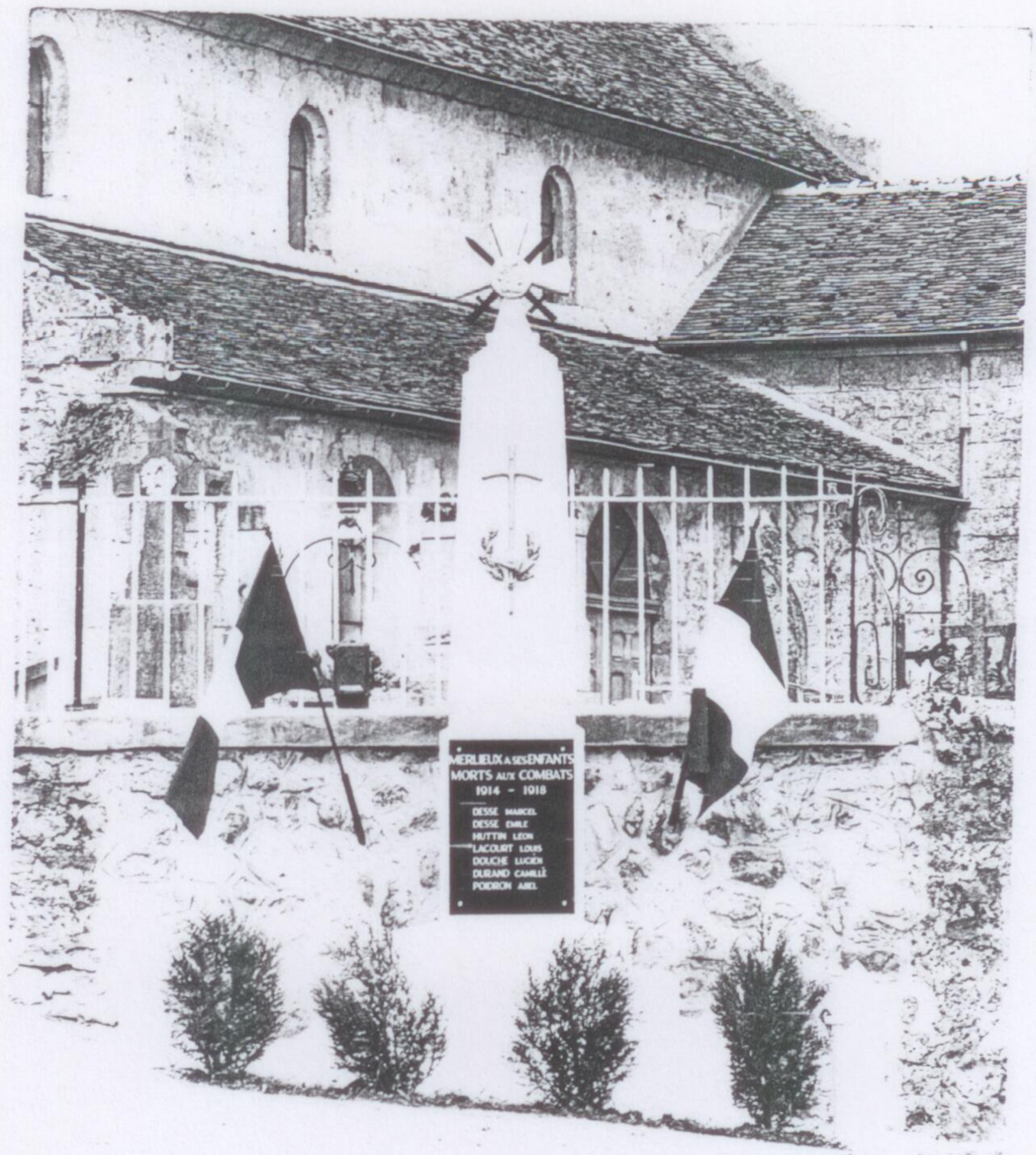
Chaque 11 NOVEMBRE lorsque nous nous rendons devant les stèles des morts - Ayons pour eux une fraternelle pensée car la patrie humaine était la raison de leur combat et de leur sacrifice.

Les noms de quelques bourreaux :

Généraux : DELETOILE - GUILLAUMAT - BOUTEGOURD - TOUBFFIEL - REVEILLAC - DE VILLARET - DEMANGE -

Colonels : AMOUX - DIDIER - MARTHENET - BONNARD -

Docteur : BUY



A ses enfants
Morts pour la France
MERLIEUX le 28 MAI 1972

Imprimé
à
MERLIEUX en 1980

par Roland DURAND

MERLIEUX



Notre Commune